PERIODICAL
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

e Année. N° 15. 1er Août 1930.

AUG 27 1930

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
n Giraudoux . . .	*The Kid.* — I.	481
nston Churchill . .	*L'Amiral de Robeck aux Dardanelles*	504
ry Torrès.	*Liberté individuelle et détention préalable*	518
n-Louis Vaudoyer.	*Quelques jours en Grèce* (fin)	539
nte Serge Fleury .	*Un Représentant français près de l'Ordre de Malte.*	564
ladimir d'Ormesson.	*Le Problème de l'Est.*	587
mand Lunel	*Noire et Grise.* — IV	617
M. Bourget.	*Le Désarmement et la Paix*	651
mmandant Mojon .	*Metz 1870.* — III.	665
notus	*Vacances parlementaires.*	699

Marcel Thiébaut : Chronique bibliographique.

Copyright 1930 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1930

La REVUE DE PARIS *publiera prochainement* :

La Voie royale

par ANDRÉ MALRAUX

Les Aveux complets

par JACQUES CHENEVIÈRE

La Reddition d'Abd-el-Kader

Souvenirs du général COUSIN DE MONTAUBAN

Quelques Personnages en quête d'un Roman

Textes inédits de YVAN TOURGUENIEV

Les Variations de Schlieffen

par le Lieutenant-Colonel DE THOMASSON

Le Satan du « Livre de Job » dans le moyen âge latin

par P. ALPHANDÉRY

THE KID[1]

I

Pour ceux qui aiment identifier le jour fraîchement né à un être jeune, quel sale jour, et quel pauvre enfant! Il pouvait avoir onze ans, douze ans. Il était grand, mince. Il paraissait même plus mince que la veille à Jérôme, qui l'avait aperçu vers la tombée de la nuit, assis sur un banc de square, tirant d'une besace une boîte de conserves. Il en arrivait sans doute à cette phase du vagabondage où la nourriture amaigrit. S'il semblait un peu moins pâle, c'était à cause de la neige, qui couvrait ce matin les promenades et donnait du ton à la pire blancheur humaine. La lumière par contre se montrait moins favorable aux vêtements. Sur le petit pardessus serré à la taille, d'un modèle pratique d'ailleurs, et qu'on n'aurait su trop recommander aux enfants s'ils avaient fait la guerre, ou la course vers les pôles, ou la croisade, l'usure était répartie selon des règles inhabituelles chez les vêtements d'enfant. On voyait, d'après les places rongées par elle, qu'elle ne venait pas de ce que cet enfant-là s'asseyait à l'église, grimpait aux arbres, frottait ses coudes sur la table, mais de ce qu'il avait frôlé de trop près des murs, de ce que des tramways l'avaient éraflé, de ce qu'il avait dormi sur la pierre. Les souliers étaient

1. Cette nouvelle constitue une suite à *Stéphy* parue dans les numéros des 1er et 15 mai 1929.

à bout : les plus minces semelles américaines aujourd'hui sur la neige. A la main gauche un gant. Dans quelle aventure, provoquant quel désespoir, l'autre gant avait-il disparu, obligeant les deux petites mains, par cette trahison, à suivre désormais un destin séparé, la gauche à ne pas connaître les engelures, les crevasses, la droite à devenir rouge, dure, avec des ongles de corne cassante, plus insensible aussi, — à créer une injustice et un malentendu à l'intérieur de cette pauvreté? Bas et casquette avaient cette teinte morte que donne aux étoffes la seule eau pure, l'eau de pluie. Quand le pardessus dans la marche se relevait, on apercevait pourtant, au sommet des bas, un dernier cercle de rouge et de vert encore vifs, dernier reflet sur cet être de l'époque de la gaieté et de la couleur. L'enfant allait, un peu voûté, en vagabond qui a dormi la nuit non pas allongé, mais accroupi ou debout, sous quelque voussure de porte. C'était un enfant qui savait reconnaître, à des signes pour nous invisibles, les portes qui ont ou n'ont pas à s'ouvrir de la nuit. Jérôme cherchait sur lui le pli en largeur, le fétu de paille, de foin, qui eût permis d'imaginer une nuit étendue. Mais le pardessus était stérile et sans moisson. Il allait lentement, tenant sa besace à la main par la bretelle, du geste dont un soldat au repos tient son sac : cette marche dans la neige, le dos voûté, c'était son repos. Jérôme venait de jeter son journal sur un banc du parc. L'enfant hésita devant cet appât que la fraîcheur rendait suspecte, dressé qu'il était par l'expérience à ne toucher qu'aux objets abandonnés sans réserve, méfiant de ce qui n'était pas boueux les jours de pluie, de ce que n'avait pas humecté aujourd'hui la neige. Un *New York Tribune* sans tache de graisse, où n'étaient pas découpés les résultats du base ball, déchirés ou maculés les visages des stars, cela avait vraiment un air de piège. Il le prit cependant et le mit dans sa poche. C'était un journal qui annonçait la quatre-vingt-dixième année de Rockfeller, qu'on voyait allumant lui-même les quatre-vingt-dix bougies de son gâteau. On y voyait aussi, avec photographies, les diverses façons d'installer le home des animaux favoris, chiens, chats ou singes. Le home de l'écureuil surtout avait été l'objet de soins tout particuliers... Comme toutes les nouvelles du monde sont de

mauvais goût devant un enfant affamé. Mais Jérôme se rappela que le journal annonçait aussi une famine en Chine avec trois cent mille morts, et relatait que Mrs W. Bartlett, la femme la plus riche de l'Ouest, venait d'être foudroyée avec ses filles récemment fiancées, en ouvrant son parapluie sur le terrain de son golf, de son golf particulier... C'était peut-être en somme un journal pour cet enfant...

Tous deux étaient bien seuls, sur cette rive du Niagara. Jérôme en fut d'abord agacé. Il détestait ces présentations que la nature se croit obligée de vous réserver immanquablement avec un inconnu d'aspect étrange dans ce qu'elle croit ses lieux sacrés, faîte de la Tour Eiffel, pied des Pyramides, ou terrasse sur des cataractes. Il ne croyait pas aux intentions du sort, mais il était sûr de sa maladresse. Même dans cette circonstance, où le génie entremetteur de la providence s'était trompé et n'avait réussi, avec les précautions les plus flatteuses, avec la flatterie de la neige nouvelle et du tonnerre des eaux, qu'à isoler un couple bien peu capable d'assurer la reproduction de l'espèce, un homme et un enfant, Jérôme ne se sentait qu'à demi rassuré. Un enfant sans la chaîne de la famille, sans étourderie et sans gaieté, un enfant non touché par les humains depuis des semaines, cela aussi avait un air de piège... Toutes les grâces par lesquelles l'hiver et une merveille du monde peuvent lier deux futurs fiancés étaient prodiguées à Jérôme et au petit vagabond. Il y avait ce matin un Niagara vierge. La neige avait effacé les sentiers usés par les touristes et votre piste le long du gouffre était une piste neuve. Un Niagara solitaire. Il n'y avait même plus, aux points les plus dangereux, ce flâneur en apparence inoffensif, chargé par les sociétés bienfaisantes de distinguer entre les promeneurs ceux qui sont venus se suicider, attirés parfois par la voix du grand déversoir jusque des Indes ou du Japon, et de les détourner de la mort à l'aide de cantiques et, s'il le fallait, de whisky, si vigilants dans leur mission que les plus désespérés, écartés des chutes, en sont réduits à se noyer à l'hôtel dans leur baignoire. Jérôme, qui supportait à peine les hommes dans leurs occupations réelles, les exécrait dans leurs besognes symboliques, et il se détournait déjà de cet enfant, que le Niagara, dans une antithèse vraiment facile, désignait avec tant de

déclamation comme son complément ou son contraire. Mais il remarqua que le petit vagabond ne se prêtait pas à ce jeu. Jérôme voyait enfin, pour la première fois depuis des années, un être qui ne lui parût pas un complice d'humanité, dont les yeux, les jambes, le nez ne fussent pas des sous-entendus à l'adresse des autres hommes. Cet enfant n'était pas au bord du Niagara en tant que Niagara, mais simplement d'une rivière. Le Niagara ne lui inspirait aucun attrait d'épouvante, aucune transe de crainte, au contraire. Bien plutôt une espèce de sécurité du côté où il coulait. Du côté de la ville, c'est avec alarme que l'enfant regardait, mais du côté du Niagara rien à craindre. Chacun a le droit de se représenter comme il l'entend la douceur et la pente d'une rivière. Pas un de ses gestes qu'il n'eût pu faire devant une rivière plate et douce. Il était tout proche de la rive et la suivait exactement, pénétrant dans les plus étroits promontoires, seule caresse possible à un fleuve ami. A ce point de sa promenade, il se trouva soudain presque en face de Jérôme, qu'un taillis dissimulait, et lui montra un visage maigri, semé de taches de rousseur récoltées dans l'hiver même, une bouche qui s'élargissait, des yeux qui clignaient sous la neige et le soleil. De sorte que de cette figure si triste ne sortait qu'une espèce de sourire. Ce qui dut être d'ailleurs le premier sourire de l'homme, arraché de lui par l'éclat et le bruit du monde, par la première souffrance du regard et de l'ouïe. Puis il reprit sa marche, plus craintif à mesure que le jour était plus clair, s'arrêtant pour surveiller les allées qui venaient de la ville. Un autre Niagara à droite, tout de suite à droite, et il eût peut être été un enfant tranquille. Il aurait eu tort d'ailleurs. Le danger était derrière. Jérôme le suivait.

Lui, qui s'amusait tout à l'heure à remonter le cours du fleuve dans un sentiment inconscient de contradiction qui est peut-être celui des chiens enragés, suivait maintenant, la même allure y suffisait, la marche paresseuse de l'enfant et le courant des chutes. Le pas de celui qui suivait était infiniment plus lourd que le pas suivi. Mais le fracas des eaux amortissait tous les fracas et prenait aux êtres tous les bruits qui n'étaient pas de vrais cris de joie ou de souffrance. Il y avait donc peu de chance pour que l'une de ces deux

créatures méfiantes se fît entendre de l'autre. Sur l'âme aussi ce bruit agissait. Il ne vous permettait pas au début de distinguer par quel cortège de soucis légers ou pénibles, d'agréments faibles ou aigus, vous étiez présentement escorté. Il vous donnait l'insensibilité qu'éprouve une minute le patient placé subitement au cœur d'une usine. Le remords, le désespoir, — la faim aussi peut-être, espérons-le, — se débrouillaient mal dans ce vacarme, et de là venait sans doute la passagère satisfaction de l'enfant, qui s'amusait à choisir pour ses pas la neige la plus drue et la plus blanche... C'était des pas précis sur un itinéraire bien incertain. Assuré que la neige rendrait bientôt cette écriture invisible, l'enfant n'hésitait plus à peser sur la terre de son vrai poids, et, sa fatigue compensant à peu près sa maigreur, un chasseur d'enfants aurait pu croire qu'il avait levé là un enfant comme les autres... Parfois l'une des empreintes était si parfaite que Jérôme, au lieu de l'écraser, l'enjambait, la laissant intacte et solitaire entre ses deux énormes empreintes, abandonnant à la neige le soin de la combler par un haut relief aussi parfait. Car la neige maintenant tombait, également dévouée à tout ce qui meublait la terre, ne demandant qu'à prendre ces deux humains pour des végétaux ou des rochers en mouvement, et prodiguant la blancheur sur ces têtes qu'elle affectait de prendre pour de petites cimes, sur ces bras qu'elle voulait bien croire des branches. Dans la crainte de se rapprocher trop vite, Jérôme était parfois amené à poser ses pieds dans les traces même de l'enfant, savourant cette réduction soudaine de son pas, de sa mesure sur le globe, qui lui donnait à la fois des entraves voluptueuses de femme orientale et un diamètre du monde élargi au double. De grands écriteaux surgissaient, scellés aux réverbères, qui répandaient de jour la lumière morale des États-Unis, et que l'enfant s'arrêtait pour lire : on y rappelait que les plantes et les oiseaux, sauvages ou domestiqués, sont des créatures de Dieu et à ce titre respectables. Des enfants sauvages ou domestiqués, nulle mention. On y déclarait, pour dégoûter les désespérés, que sous aucun prétexte le nom des suicidés ne serait gravé sur un monument dans le périmètre des chutes. On indiquait même, au contraire, les noms des hommes qui ont le mieux profité de la vie, malgré leurs souffrances morales

ou physiques, et n'ont pas eu recours à la noyade. Job, Jésus, Élias Smith, ce dernier de Niagara Falls même et qui avait trouvé le moyen de sourire jusqu'à sa mort avec un cancer des lèvres. On ne pouvait s'empêcher de penser, à voir ces lettres gothiques découpées dans le bronze, à tout ce qu'on peut graver sur la neige, et à tout ce qui s'écrit sur les eaux.

La promenade continuait à escorter le fleuve, non sans raillerie d'ailleurs. A la pente la plus formidable que l'eau ait obtenue sur la terre, correspondait, pour les promeneurs, les menant en quelques kilomètres au même niveau, la pente la plus douce. Le contraste du sol facile, du sentier complaisant et de ce déchaînement était pour une fois tout en faveur des hommes. Que le chemin équivalant à la route des déflagrations et des tonnerres fût une allée d'enfant suffisait à expliquer l'irritation du gouffre. Que de bruit : un oiseau devait crier à votre oreille pour être un oiseau sonore. Bien que Jérôme s'approchât parfois à quelques mètres, il ne parvenait pas à distinguer le froissement de cet enfant sur la terre de ce brassement sinistre... Soudain il eut peur.

Un policeman était là. Depuis un moment il avait aperçu l'enfant, sans voir Jérôme, et il le surveillait, immobile derrière un massif. Il attendait le geste, imminent, à son avis de policeman, par lequel ce petit vagabond allait voler quelque chose au domaine du bon sens, du sens commun, de la banalité humaine. Qu'il jetât une pierre dans le Niagara, offense contre la loi des Indiens, disaient les écriteaux, qu'il tirât un arbre par sa branche, offense contre la loi municipale, qu'il eût une seconde sur son visage un de ces traits amers dérobés au visage des hommes, offense contre la Christian Science, et c'était fait, il intervenait. Mais ce n'était évidemment pas la première fois que l'enfant avait à détourner les soupçons d'un policeman et des morales universelles. Jérôme lui vit prendre soudain cette attitude indifférente des insectes qui font le mort à l'approche de l'homme. Ou plutôt, et c'était infiniment plus lamentable, il faisait le vivant, l'enfant vivant, et l'on pouvait juger combien il l'était peu tout à l'heure. Il se recouvrait de cette activité, de cette gaieté ordonnée aux enfants par toutes les civilisations, et dont il avait été jusqu'alors

dépourvu; sans le bruit, on l'eût peut-être entendu chantonner; dans le fracas de la cataracte, il affecta soudain d'entendre un rythme, qu'il soulignait, on le voyait à ses lèvres, en sifflotant. Lui, voilà une minute indifférent à tout, il affecta ce goût pour la terre, la neige et le Niagara, auquel la police humaine n'entend pas qu'on déroge. Il devint soudain un touriste, un touriste enfant, tombé d'où? venu par quel train de tristesse? Il fit des boules de neige, réconciliant pour cet office main gantée et main nue; il les lança contre le tronc d'un jeune sapin, le manqua : les arbres les plus novices se garaient facilement de ce pauvre jeu. Ce simulacre d'enfance véritable, de vie, la vue de ce capuchon d'enfance qu'il tentait de remettre sous l'œil pudique du policeman pour voiler cette humanité adulte avant l'âge, était plus douloureux encore que le spectacle de sa marche prostrée. L'Irlandais ne semblait d'ailleurs pas convaincu. Il ne pouvait s'empêcher de deviner là un enfant, sinon sans nom, du moins sans son collier, et qu'on ne devrait pas laisser vagabonder sur les gazons publics. A ses yeux la besace que l'enfant tentait vainement de lui dissimuler restait un insigne de liberté. Cet organe particulier aux vagabonds, qui se nourrit de poulets dérobés, de salaisons volées aux étalages, l'enfant l'avait, et c'était une besace dont la meilleure volonté ne pouvait faire un sac de marché ou d'école. « On reconnaît l'éléphant à sa trompe, disait le policebook du district, et le mendiant à sa besace. » Jérôme voyait quelle gêne et quelle peine donnait ce sac à l'enfant, comme un viscère sorti de lui-même, qui ne pouvait plus rentrer, et qui le dénonçait. Les assassins ont plus de chance qui peuvent rentrer dans leurs poches aussitôt, à la vue des agents, les mains rouges et le pouce carré qu'ils ont depuis le crime. Ce qui devait arriver arriva; l'enfant jeta le seul lest dont il disposait; il laissa glisser la besace; son seul bagage, ses dernières ressources, sa seule maison, il l'abandonna en passant devant une haie, dont il ressortit les deux bras libres, en enfant normal, libres de leur dernier morceau de pain, de leur dernier objet de toilette, de tout leur linge... Sacrifice inutile. Le policeman parut juger ce geste louche... Il avança... Si Jérôme voulait intervenir, il était temps.

— Attends-moi! — cria-t-il. — Je te rejoins!

Mais seul, dans le tumulte, Jérôme pouvait entendre ses propres paroles, Depuis tant d'années, il n'avait ainsi appelé, réclamé un être. Il fut surpris d'entendre résonner à ses oreilles ces fragments de son ancien langage. Le policeman passait à sa portée.

— Kid, — cria Jérôme, — j'arrive. Attends-moi!

Mais les mots furent encore perdus, excepté pour lui. On ne saurait trop recommander ce bord du Niagara, pour ceux qui désirent entendre et exercer à nouveau, au milieu de la surdité universelle de la nature, leur ancienne voix. C'était vraiment le moment de crier : — Attends-moi. Peut-être est-ce cela que je cherche, celui qui n'est ni homme, ni femme, ni enfant... Mais le policeman était à dix mètres.

— Mon petit Kid! — cria encore Jérôme.

Mais personne encore n'entendit. La première phrase de tendresse que Jérôme eût dite depuis cinq ans, resta un secret au cœur du vacarme suprême. Il était temps d'agir... Jérôme se dirigea vers la besace, la ramassa ostensiblement, la mit sous son bras comme un objet familier, sentit en elle un maigre débat entre quelque flacon et quelque boîte de fer blanc... Mais le policeman, sans le remarquer, se dirigeait vers l'enfant... Jérôme se demanda s'il allait lancer une boule de neige sur l'agent, pour détourner son attention, ou sur l'enfant, pour donner à croire que ce n'était pas un vagabond solitaire. Quand un homme adulte lance des boules de neige sur un petit garçon, c'est bien le diable si l'on ne suppose pas entre eux quelque accointance. Il choisit ce dernier moyen de sauvetage. Par malheur, à la seconde où il lançait la boule, l'enfant se tournait par hasard dans sa direction, et la reçut en plein visage. Étourdi, il resta immobile, se demandant qui, du Niagara, du malheur, de la haine des hommes, s'amusait ainsi à l'atteindre. L'agent s'était dirigé vers Jérôme.

— Vous connaissez cet enfant?

— Je pense bien, — dit Jérôme.

— C'est votre enfant?

— A qui voulez-vous qu'il soit?

— Il est bien mal tenu!

— Je suis veuf.

— Nous avons à Niagara-Falls l'Institut de demi-entretien pour les demi-orphelins. Prenez l'adresse.

Mais quand l'agent s'écarta, l'adresse donnée, Jérôme vit que l'enfant avait disparu.

Il hésita une minute, et il y avait certes de quoi hésiter. Le médiocre équilibre, péniblement atteint, dans lequel il arrivait à vivre depuis quelques mois, il eut le sentiment bien net qu'il le risquait dans l'aventure. Mais la tentation était forte... La vue de ce petit être qui menait modestement sa propre vie de contempteur des hommes, c'était bien le seul spectacle qui pût l'atteindre. La seule recette pour se libérer d'une passion, c'est peut-être de la passer sur un être plus jeune, qui l'exerce pour votre compte et sous votre surveillance, mais sans que désormais vous en ayez la charge. Jérôme se sentit subitement allégé, du fait qu'un enfant portait son fardeau. Il devinait l'histoire du petit vagabond, sa fuite loin d'une famille adorée soudain haïe, ses liaisons hors de l'humanité, une existence en somme analogue à la sienne, avec la différence que les seules armes en avaient été, non la dureté et l'argent, mais la faiblesse, la pureté, et le dénuement. C'était bien l'exemple absolu et sans tache de cette tentative héroïque dont Jérôme, avec ses habitudes d'homme égoïste et despote, n'avait donné qu'une caricature. Qu'étaient ses traversées, ses voyages étudiés sur les meilleures cartes ou sur les indicateurs du mois, auprès des pistes que cet enfant venait de tracer dans tout le no man's land libre autour de chaque cité, de chaque maison, de chaque homme. La route libre n'était sans doute pas celle que Jérôme avait cru jeter en brisant le cœur de Renée, ou de Stéphy, en changeant dans vingt villes de milieu ou de métier, en essayant de tromper le sort lui-même, en prenant pendant deux mois chez une aveugle folle la place du fils disparu à la guerre,... mais plutôt ce tunnel d'air clair et de mutisme, où l'enfant circulait depuis longtemps déjà, si l'on en jugeait à l'état de ses vêtements. Peut-être ne peut-il y avoir à la fois qu'un seul Juif errant en ce monde. Jérôme se sentit capable de passer sa mission à ce Juif errant enfant.

La neige avait cessé de tomber, mais la couche en était profonde. Les traces de l'enfant étaient plus nettes, soit qu'il

eût couru, soit que la vue de l'agent l'eût privé de sa légèreté de l'aurore. C'était juste cette époque de neige où la chasse est interdite, tant le gibier se donne et est facile à suivre. Ce gibier-là, pourtant, cherchait à échapper. La piste ne s'attardait plus, comme tout à l'heure, aux endroits les plus proches de l'eau, à croire que l'enfant cherchait un gué ou voulait simplement boire au Niagara; elle était tendue par une vraie fuite, tout en restant parallèle au fleuve.. Quand on a la chance d'avoir sur la gauche des cataractes pour vous protéger d'un ennemi, on ne se risque pas à lâcher cette aide, et, bien que les maisons de la ville se rapprochassent sur la droite à travers les arbres, il y avait peu de risque, pour échapper à un homme, que l'enfant se précipitât vers tous les autres. Il était donc pris, à moins d'une aide à laquelle Jérôme s'interdit de penser, mais qui hâta sa course, car elle pouvait être dans la ligne de cet enfant, l'aide du suicide. Mais, de même que le chasseur distingue aux empreintes si l'animal est retors, grincheux, ou sans défense, Jérôme voyait à la trace nette et loyale de l'enfant, qu'il n'essayait d'aucun détour, d'aucune ruse. Ces deux petits pieds qui avaient fui les hommes ennoblissaient les souliers avachis, gardaient chacun son privilège de pied droit et de pied gauche. Il fuyait les hommes de jambes non cagneuses, de talons non éculés. Parfois la foulée s'élargissait, il courait pris de panique. Témoignage de quelque effort trop brusque, un bouton était là sur la neige, tombé de son vêtement sans aucun doute, un des derniers boutons. Pitoyable, se refusant, malgré toute imagination, à ressembler à quelque primevère de neige; on sentait que le vêtement humain en tenait moins encore sur le petit corps exposé suffisamment déjà au froid et à la bise. Jérôme le ramassa et le mit dans sa poche. Il devait l'y retrouver souvent dans la suite; chaque fois qu'il avait à acheter son journal ou son ticket de tramway, ce petit bouton devait revenir sous ses doigts, monnaie insistante et vaine, qui se mélangeait habilement aux cents et aux quarts de dollar pour participer aux dépenses de la vie courante, rendu avec mépris par les épiciers et les libraires, monnaie fausse, monnaie de corne et d'amour... Puis, ici, les pas espacés par la course se rapprochaient, se bousculaient, se répétaient. Mais ce n'était

pas qu'il avait été doublé soudain par un jumeau de fuite; c'est qu'il avait piétiné, épuisé, s'arrêtant pour souffler une seconde, tout en sueur dans l'hiver... A cinq ou six places déjà, on eût pu avec raison sonner l'hallali... Le moindre chien courant le tiendrait déjà par les basques. D'ailleurs c'était très simple, il était là...

Il s'était engagé sur le pont qui mène à la rive canadienne, et il en revenait. Au moment où il avait cru voir s'ouvrir un chemin libre, il avait aperçu entassés les douaniers des deux pays, tout joyeux, enchantés à l'idée de réduire à l'unité d'homme, à l'aide du passeport, de jauges, et de questions, l'humain qui voulait passer, gonflé par l'idée du voyage... Il reconnut Jérôme, et s'arrêta, vaincu.

Jérôme s'approcha. Il vit enfin de près ces petites joues amaigries par des soucis d'homme, mais si égales, deux yeux dont les cernes étaient différents, mais qui continuaient à donner le même regard, une bouche restée charnue dans les jeûnes, des cheveux blonds qui avaient continué à boucler sous les pluies : un visage resté loyal à soi-même. Sur la tempe, une trace rouge; celle de la boule de neige sans doute. Des dents très blanches : peut-être avait-il songé le jour du départ à emporter sa brosse à dents. Mais il avait oublié la lime à ongles, les ciseaux, les serviettes, toute pâte et tout savon; il était propre : mais on le sentait lavé à la main, et à l'eau pure, de cette main sans gant, couverte d'engelures, que Jérôme n'eut pas le courage de saisir. Il prit le poignet, et l'enfant suivit, se rendant, croyant se rendre aux hommes.

Ils revinrent droit vers la ville, par une grande allée, le premier chemin découvert que l'enfant eût pris depuis longtemps, et Jérôme, pour l'épargner, longeait les arbres. Le fracas des chutes s'assourdissait peu à peu. Au square de Prospect Park, des compagnons normaux eussent pu échanger leurs noms sans crier. Au coin de Prospect Street, un autre que Jérôme eût pu rassurer presque à voix basse un autre que le fugitif. A Thomas Street, Jérôme sous sa main pouvait sentir déjà le pouls agité de l'enfant; déjà le pouls de l'enfant était à son doigt à peu près autant que le Niagara à ses oreilles. Derrière eux, la neige conservait l'empreinte de leurs pas

parallèles, de cette piste commune où se fondaient les pistes si longtemps solitaires venues de Fontranges ou de quelque Texas. Jérôme, la besace sous son bras libre, ralentissait le pas, moins par égard pour la fatigue de l'enfant que pour celle de ses vêtements. Vus de près, ils paraissaient vraiment à leur dernier jour. C'était miracle que les boutons n'eussent pas encore tous sauté, tant on les sentait à bout d'avoir eu à supporter si longtemps leurs rôles de boutons sans le répit des nuits. Les rôles des lacets de soulier, aussi, des bas, de la visière, avaient été tenus bien péniblement depuis quelques jours, et uniquement par dévouement. Le rôle des poumons aussi, car l'enfant toussait.

Il fallait entrer dans la ville. On ne pouvait gagner la chambre de Jérôme que par de grandes rues. Tout cet arrangement humain sur la terre, dont l'enfant ne voyait que l'envers depuis des semaines, se retournait vers lui et lui montrait sa face vulgaire ou cruelle, illuminée en plein jour aux places les plus prostituées, cinémas, grandes épiceries, journaux, par l'électricité. Le Niagara eût pu tonner jusqu'ici. Pas une maison, pas un être, pas un arbre municipal qui ne criât par son seul aspect sa bassesse et son inutilité. La foule était épaisse. Jérôme la fendait non sans peine. Elle heurtait surtout l'enfant, perdu déjà en elle, à cause de sa taille. La sueur des hommes, le parfum des femmes, l'odeur du drap, du caoutchouc, de la benzine, de tous les esclaves de l'humanité, les effluves de soupirail et de trottoir, plus à portée des enfants, il en était maintenant submergé, dans ce triste baptême, il ne résistait plus, et la pauvre étoffe de son pardessus, qui en était arrivée, dans la liberté, à sentir la mousse et la feuille, s'imprégnait déjà aussi, cédait... Pâtisseries, bazars, pharmacies, s'unissaient sous l'accolade d'affiches où éclatait, à une échelle gigantesque, le visage de tous les grands pitres humains... Haussée pour qu'elle dominât ici la voix du fleuve, la voix des télégraphes sans fils et des hauts parleurs annonçait ce qui arrivait en cette matinée aux hommes, aux femmes, aux enfants, parlait déjà de lui... Parfois un passant trop pressé le bousculait. Parfois une femme, honteuse d'avoir marché sur lui, effleurait d'une caresse son épaule, ou sa nuque... Il suivait, tête baissée, retrouvant seulement dans

la vue du trottoir boueux un reste de sa liberté et de sa pureté...

Il y avait aussi beaucoup d'enfants. Ils étaient gais, roses, tout propres. Leurs parents ne les tenaient pas par la main; ils obéissaient à la voix, et leurs familles étaient fières.

II

... Vêtir un enfant en haillons.

Les vêtements de l'enfant, une fois enlevés, étaient tombés aussi soudainement en loques que ceux des corps retirés des sarcophages. Il resta seulement un petit Pharaon nu et amaigri, que coucha son hôte. Puis Jérôme se hâta vers le magasin le plus proche. Il avait emporté les vieux habits pour la taille, mais il n'était malgré tout qu'à demi rassuré, l'enfant n'étant pas un de ces êtres dont on peut arrêter l'évasion par des moyens de vaudeville. Il acheta un petit complet, fit vérifier les boutons, qu'il voulait solides. La vendeuse, d'ailleurs, l'y encourageait : un homme qui roulait dans un précipice avait été, révélait-elle, sauvé par un bouton solide. Il prit des bas qui tenaient sans jarretelles. La vendeuse les jugeait les seuls hygiéniques, les jarretelles contrariant sur les jambes le courant normal des veines, qui se gonflaient en amont. A ce rayon, l'art de revêtir paraissait presque aussi sacré et aussi périlleux que l'art d'embaumer. La casquette fut choisie large : il ne s'agissait pas, en la coiffant, de développer les tendances à la méningite ou à la fièvre cérébro-spinale. Pour les souliers, des lacets en lacet, non en cuir, les lacets de cuir vous lâchant juste le jour où vous n'avez besoin que d'eux, en franchissant une haie à la chasse ou en gravissant le perron de l'église le matin de votre mariage. Jérôme écoutait sans protester les conseils de cette bienfaitrice qui tenait ainsi, par un choix pratique, à écarter de l'enfant les vêtements porteurs de mort. Il est vrai que l'aspect de chacun des objets qu'il lui présentait n'éveillait que l'idée de souffrance et de mal, le soulier troué, percé de pointes, le bas encore humide. Elle choisissait chaque objet remplaçant par opposition à l'objet remplacé : une vraie revanche qu'elle prenait là sur la vie, et cela

lui arrivait si peu. C'était une vieille fille sèche et dénuée d'espoir, dont la prévenance bourrue étonnait Jérôme qui l'avait vue servir en deux minutes et sans pitié les clients précédents, un grand jeune homme niais qui partit sans boutons vérifiés et avec des lacets de cuir pour la mort dans les ravins ou la déconsidération, et une fillette grasse à laquelle furent collées sauvagement des jarretières étroites. A l'aspect, à l'usure des loques, elle semblait avoir compris ce qu'il fallait à l'enfant de Jérôme, et dans tout cet attirail qui lui servait d'habitude à se venger des hommes, tuniques de Nessus en alpaga et en gabardine, elle choisissait aujourd'hui de quoi envelopper, chauffer et caresser. Elle osa même déshabiller pour le petit garçon inconnu un des petits garçons de l'étalage qui resta là interdit, son corps ébauché, sa tête et ses mains à peu près finies, dans une formation méchamment interrompue : c'était une vieille fille dure aussi pour les poupées, pour les créatures de cuir bouilli et de bois, même pour les faux enfants. Le magasin offrait en prime une pochette de couleur violette. Elle y substitua d'autorité un mouchoir blanc; le violet, d'ailleurs, d'après elle, portait malheur. Le mouchoir blanc n'avait pas droit aux initiales, mais de quoi peut bien servir une initiale à un enfant? — A un enfant sans nom, évidemment, pensait Jérôme. Puis elle se détourna brusquement, l'empaquetage ne la regardant point, et reprit activement vis-à-vis de deux jeunes mariés la besogne vengeresse. Jérôme resta un moment les bras chargés de vêtements comme le père sur la grève dont le fils se baigne. Puis on enveloppa le vieil et le nouvel uniforme à part, mais chacun dans la même boîte pomponnée, décorée de roses en treillis.

L'enfant avait choisi le mode d'évasion le plus sûr encore en ce monde. Il dormait. Il avait dû s'endormir aussitôt, le drap était encore sur le visage à la hauteur où l'avait tiré Jérôme. Les bras, les jambes étaient gauchement placés : on voyait au premier coup d'œil qu'il s'agissait là d'un enfant qui n'avait plus l'habitude de dormir. Il retenait un peu son souffle pour cette opération défendue. Le sommeil choisi pour le corps, par quelle vendeuse imparfaite, forçait le coude à s'agiter, le genou à se refermer et à se tendre, mais la tête

avait trouvé merveilleusement son repos. Chacun des cils de la paupière du haut se logeait amoureusement entre deux cils du bas. La lèvre inférieure fournissait à l'autre lèvre l'assise d'un baiser parfait. Le visage, que la neige seule avait lavé aujourd'hui, était net, et n'avait pris de la poussière du monde, au creux des oreilles, à la tempe, que ce qu'on peut en prendre à la neige. L'oreille, inutile aux sons, se donnait aux couleurs, à un ivoire transparent doublé de rose, et le murmure des rues et la lumière caressaient avec désintéressement cet enfant sans voix et sans regard. Jérôme détestait voir dormir, et surtout dans un lit. Le spectacle de tout dormeur, pesant enfin dans la nuit son vrai poids sur ce plateau qu'équilibraient, à toutes ces places retenues pour la maladie ou la luxure, tous les autres dormeurs et dormeuses dans leurs milliards de lits, était pour lui celui de l'avidité suprême. Le voisinage de Renée, si pure dans tout acte de sa veille, mais prenant le sommeil, dès qu'elle était privée par lui du goût et du toucher, avec gourmandise et luxure, si pesamment étendue au dernier fond de sa vie, lui avait souvent donné le désir d'une humanité où l'on dormirait debout, avec la dignité des oiseaux, et la tête cachée... Mais voilà que cet enfant justifiait le sommeil couché... Du sommeil il faisait une réduction pure et parfaite de la vie : son mutisme était de même nature que sa voix, sa raideur que ses gestes, ses paupières que ses regards. En plein jour, sans maladie, étendu dans ce lit à l'heure où d'autres y étendent une femme, mais pour quel acte inconnu mille fois supérieur! ses traits à peu près reposés ne décelant pas plus de souffrance que ce que l'on peut en prendre au rêve, sobre dans son immobilité et son silence même, il semblait avoir seulement poussé la vie à une espèce de génie, qui lui enlevait ses devoirs et ses hontes. Longtemps Jérôme resta à son chevet, savourant cette nativité, redoutant seulement la minute du réveil, l'angoisse de l'enfant après cette béatitude, et la grimace amère par laquelle serait annoncé qu'il avait goûté à nouveau à la vie, à son ancienne vie... Les bruits de la ville s'étaient tus, car c'était l'heure du repas; le murmure du Niagara arrivait à la chambre distinct et égal; Jérôme restait assis, évitant de marcher bruyamment sur les eaux. Et soudain le miracle des miracles s'accomplit, celui

des oiseaux qui viennent se poser sur votre main tendue, des panthères qui devinent l'homme ami de la fourrure vivante et donnent leur flanc et leur muffle à vos mains et à vos lèvres : l'enfant ouvrit les yeux, et, sans poser une question, sans reprendre par une rougeur ou une contraction du visage la chaîne de sa vie misérable, sourit à Jérôme et dit qu'il avait faim.

... Avoir à essayer les aliments des hommes sur un enfant affamé.

Jérôme descendit acheter le repas. La vendeuse de l'épicerie, Galloise ignorante, ne savait pas que le sucre de canne excite l'intestin, que les haricots de conserve tuent l'estomac... Entre toutes les nourritures qui s'offraient, Jérôme choisit les deux ou trois qui ne sont pas de purs poisons.

***

Depuis un mois qu'ils vivaient ensemble, Jérôme constatait qu'il ne s'était pas trompé. L'enfant n'était pas seulement un enfant vagabond. Il n'avait pas quitté sa famille et sa ville seulement pour voir New-York, ou l'Europe, ou pour faire fortune. Ce n'était pas non plus un malade. Jamais de frénésie, de prostration, jamais non plus un geste qui pût révéler en lui une âme incertaine. Près de Jérôme, dès la première heure, il avait goûté un repos sans contrainte et sans limite, comme s'il était parvenu vraiment au terme de son voyage, comme le marin sur son bateau en course. Il avait suffi, pour ne pas l'effrayer, d'être avec lui ce que Jérôme aurait voulu que fût l'humanité pour lui, ce que fût l'humanité. Un instinct de vie si pur, une âme si dégagée de liens qui l'enserrent dès sa naissance, que le mot liberté reprenait un sens à sa vue. Jérôme respectait d'ailleurs en son compagnon, comme il l'avait encouragée en soi-même, cette impossibilité de supporter la moindre question, le moindre contrôle; mais, alors qu'il n'avait ressenti que très tard, après la guerre, et comme une révolte, comme un schisme, l'impuissance à vivre cette vie plus faite de la vie des autres que de la sienne propre, les mêmes sentiments dans l'enfant étaient si aisés, si proches de la

nature et du bon sens, qu'on imaginait très bien une humanité soumise à cette façon d'être humaine. Une humanité où chaque homme aurait été distinct des autres, dans son âme comme dans son corps, comme un astre et des astres. Où les rapports entre les êtres n'auraient jamais été que des flexions, des consentements, et où seul le silence aurait été un bien et un plaisir commun. Où l'accouplement aurait été inconscient, ou inconnu, ou inutile. Où l'atmosphère humaine aurait eu constamment, mille fois plus légère encore, son aération des soirs du printemps nouveau, seule époque à peu près supportable, quand les cerveaux des hommes recèlent le moins de congestion, les entrailles des femmes le moins de germes, et que chaque être ressemble dans le soleil couchant encore tout frais à la grande ombre sans sexe qui le précède ou le suit. Où chaque homme n'eût pas été un administrateur-délégué de la race entière des hommes, responsable jusque dans sa façon de cracher ou de faire l'amour... Une humanité, sans lois sociales et esthétiques, aussi libérée de ses codes multiples que de ces tics qui ont créé le grès flambé ou le cuir de Cordone... Plus belle aussi... Où l'âge ne déposerait pas sur chacun de vos doigts, à chaque phalange, un triste nombril. Où l'éloignement que vous ressentiriez pour les autres hommes ne vous pousserait pas à imaginer quelle pauvre flûte de Pan forment les orteils dans la chaussure... Mais cette répulsion que Bardini avait ressentie, non sans un secret orgueil, comme une particularité sinistre, l'enfant la transformait en un sentiment naturel et large... Quelles leçons de dégoût, d'isolement, il y avait à prendre de cette grâce, de cette confiance. Jamais un geste qui fût une insulte ou vînt d'un réprouvé. Jérôme arrivait à définir la passion qu'il éprouvait pour lui. Elle n'avait rien de paternel, ni d'amical, ni d'amoureux : c'était l'admiration. Il se sentait près de lui une âme, non de frère aîné, mais de disciple. L'enfant ne jouait pas. Il s'occupait seulement à ces opérations simples et bénies qui ne signifient rien en soi, mais que devaient chérir saint François ou sainte Thérèse avant leur sainteté, balayant, allumant le feu avec la dignité de ceux qui sont chargés par les peuples de l'entretenir, redonnant à la fois au feu sa divinité et sa fragilité, lisant des livres d'enfant ou de classe sans jamais les commenter et gardant leur secret comme un

secret commun à l'enfance, se plaisant dans sa chambre, s'amusant à y modifier la place des meubles et le plan de la vie d'une façon insensible par laquelle cependant il semblait que tous les monuments de Niagara Falls vus de la fenêtre fussent ordonnés selon une loi plus naturelle, et plus belle, et que tous les mouvements de Bardini et les siens fussent plus accompagnés de soleil. Il avait des sens précis et pleins de mémoire, arrivant à créer mille souvenirs communs à lui et à Bardini, non des événements quotidiens, mais du flamboiement d'une bûche, d'un ton baissé dans le bruit des cataractes. Il n'entendait pas les voix qui donnent à la journée des hommes ses compartiments et ses habitudes. Il avait un plan secret, un rythme secret de la journée que n'effleuraient ni les sifflets d'usine ni les horloges. Une sorte d'aurore, de midi, de crépuscule planait à ses côtés sur des heures laissées au rebut par les hommes. Rien n'indiquait qu'un instinct de fuite l'habitât. Au contraire. Quand Bardini remontait l'escalier quatre à quatre, dans la crainte de trouver la chambre vide, et qu'il ouvrait la porte, croyait-il, sur la désolation, il voyait l'enfant, accoudé tranquille à la fenêtre, contempler les tramways, les autos, les pavillons flottant, tous ces symboles du départ, d'un œil si peu atteint que Jérôme en éprouvait une angoisse, devinant que ce qui habitait parfois l'enfant était un dieu autrement fort que celui du voyage. Se retournant au bruit, l'enfant le regardait d'un regard heureusement privé de surprise ou de joie, car tout sentiment trop fort eût signifié que le visiteur n'appartenait pas à ce cercle magique enfin réalisé et qui comprenait déjà deux êtres... Il n'en faut pas plus pour peupler la vraie terre... Jérôme était ému de cette force de solitude, de cette compréhension sans limites. Tel était donc le sel du monde, un enfant de génie. Des parents indiens ou juifs eussent utilisé depuis longtemps ce visage nouveau pour la propagande de leur religion ou de leur race. Mais, prince aussi de l'intimité, l'enfant s'approchait, délivrait de ses paquets Jérôme, qui préparait les repas du soir sur un feu de charbon, retrouvant un vieux talent de cuisinier pour charger les crêpes ou les beignets de caresses interdites aux hommes. Serrant dans la main son pain, vieux compagnon de famine, l'enfant s'installait près de l'âtre,

discrètement, ne prenant de la flamme que ce qui n'en revenait pas de droit à l'aliment que l'on cuisait, tout tiède à l'heure du dîner.

Aucun n'avait demandé comment l'autre s'appelait. Mais Jérôme sentait déjà, ponctuant ses propres phrases, un silence court et profond qui était le nom de l'enfant.

***

Ainsi les jours s'écoulaient, sans que cette vie passée avec un enfant lassât une minute Jérôme. C'est que ce compagnon, s'il avait tous les signes auxquels les adultes reconnaissent généralement les enfants, l'ardeur, l'enthousiasme, la loyauté, la tendresse, les possédait poussés à un tel point qu'ils faisaient de l'enfance une race. D'ailleurs lui-même paraissait immuable; depuis un mois il ne semblait pas avoir grandi, pas avoir forci, pas avoir admis un mot nouveau dans son vocabulaire; ses souliers ne le gênaient pas, ses vêtements continuaient à lui aller aussi bien qu'au mannequin indéformable de l'enfance. Il est doux de ne trouver que des reflets d'éternité sur ce que la terre possède de plus changeant et de plus périssable. Parfois Jérôme cherchait à retrouver dans le petit visage le visage ancien de parents, ou à y créer le futur visage adulte que tous les autres enfants lui offraient dans la rue. En vain. Cette enfance était la première qui ne fût pas un rappel ou une promesse de vieillesse. Il n'avait éprouvé qu'une fois une impression analogue, inverse d'ailleurs, car il s'agissait de Fontranges, dont la vieillesse ne paraissait pas une fin, un aboutissement, et qui semblait parvenu à l'âge directement, grâce à une recette spéciale, dédaignant la route habituelle de la naissance à la mort... Deux êtres seulement dans ce monde, auprès desquels il n'ait pas perçu le battement du temps... Comme tous les objets des hommes apparaissaient vulgaires pour cette variété si rare... Un choix s'opérait de lui-même près de l'enfant entre les fourchettes, les mets, jusqu'aux parfums, et Jérôme en arrivait à distinguer parmi les meubles même de la maison et de la nature, quelles variétés de draps, d'arbres, d'animaux, étaient dési-

gnés pour peupler le vrai monde de cet être par leur taille ou leur tendresse. Il en arrivait à comprendre mieux l'enfant, par ces futurs compagnons. Ombragé par les pins du Liban, baigné dans une rivière transparente et sans caprice, craint et honoré du tigre, les sources bouillonnant sous sa baguette au sein de la terre et sans se donner la peine vulgaire de surgir, il voyait en lui une espèce d'annonciateur serein et omniscient. Il ignorait seulement que sont ainsi la plupart des enfants de onze ans.

Il avait eu au début le désir, dont il rougissait maintenant, de perfectionner son esprit, de lui apprendre la géographie, l'histoire, la littérature. L'enfant écoutait les leçons, en faisait son profit pour les conversations avec Jérôme, prenant toutes ces vérités générales du monde où ils vivaient comme des confidences personnelles relatives à Jérôme. Il semblait qu'il y eût pour lui une autre géographie, une autre histoire, un autre arbre de poésie et de peinture, réservés à sa seule race, et dont il ne parlait jamais. Jamais, au théâtre, au concert, au musée, il ne donnait l'impression d'être au-dessous du spectacle, mais Jérôme lisait sur son visage une espèce de condescendance et de réserve, comme s'il avait son Shakespeare à lui, son Rembrandt à lui, ou plutôt une compréhension si naturelle de la musique et de la peinture qu'en étaient supprimés entre elles et lui ces intermédiaires encore nécessaires aux hommes, ces courtiers, que sont les peintres et les poètes. A peine son visage indiquait-il parfois, à une couleur soudaine, à un tressaillement, que Shakespeare et Rembrandt avaient été, sur ce point, autre chose que des truchements géniaux, mais la poésie et la peinture mêmes. Mais ni les vers historiques, ni les devises célèbres, ne semblaient l'émouvoir. L'accumulation du sens humain sur les distiques ou les mots trop fameux l'empêchait au contraire, à cet endroit même, d'être atteint par les vrais rayons. Des humains d'ailleurs il paraissait ne recevoir que ce qui venait, à travers eux, de la bonté, de la vérité, ou de l'amour. Il avait une politesse que Jérôme ne pouvait expliquer que par un sens, non par une éducation. Cet enfant échappé au monde saluait des inconnus dans la rue, par un mot ou un sourire. Il ne réservait pas ce visage d'accueil aux enterrements, aux mendiants, mais parfois à

certaines gens dont la banalité ne permettait pas à Jérôme de déterminer par quelle franc-maçonnerie il était lié à elles. Il regardait bien en face les femmes enceintes, posément, avec une sorte de regard adorable qui donnait à ces femmes l'impression que cet enfant inconnu ne les connaissait pas, mais connaissait l'enfant qu'elles portaient en elles. Jérôme les voyait s'arrêter dans leur marche, recevant du dehors, presque aussi tendre et brutal, le coup qu'elles recevaient d'habitude de leurs entrailles. A certain doux sourire sur le passage d'une femme élégante, Jerôme ne pouvait s'empêcher de penser aussi à la femme adultère. De son auto, elle tournait la tête vers ce sourire d'enfant, tout connaissance et tout pardon, un nuage brouillait ses yeux... C'était tout juste avant ou tout juste après la faute...

Jamais entre eux aucune caresse. Il avait le sentiment que l'enfant ne tolérerait aucun baiser, aucune accolade. Quand Jérôme lui serrait la main un peu longuement, il la retirait. Il avait aux joues cet éclat inhumain que les baisers des mères sont chargés d'atténuer sur la plupart des enfants mortels. Pas d'usure. Il admettait sur soi la pression humaine juste dans la mesure où elle ressemble à la pression de l'air, aux autres contraintes physiques. Il n'admettait pas d'avantage d'ailleurs qu'un chien le flattât, le léchât. Il déclinait toute insistance de la vie humaine ou animale, il l'éludait de gestes doux et décidés qui semblaient le fait moins d'une répulsion que d'une connaissance. Jérôme n'avait pu deviner pourtant s'il était ou non averti de ces mystères que l'on cache aux autres enfants, sur la naissance ou son contraire. Le lit, le bain, les vêtements légers n'avaient pour lui aucune valeur sentimentale. Il était le premier enfant de douze ans dont l'attitude devant une femme ne contînt ni question ni équivoque. Rien de ce qui était ouvrage ou création humaine d'ailleurs ne provoquait chez lui interrogation ou surprise. Devant les bâtiments géants de la Food Society, le défilé de la cavalcade des Elks ornés justement de tous ces insignes dont chacun avivait la curiosité de la ville, devant les machines les plus compliquées ou les plus simples, il restait aussi peu curieux que ceux qui connaissent les effets et les causes. Il semblait bien plutôt retiré définitivement de ces manœuvres auxquelles se livrent

les hommes avec ardeur et maladresse, et réservé à un sort particulier, tout de lenteur et de finesse, qu'il était bien difficile d'ailleurs d'imaginer... On pensait cependant à la mort.

On aurait tort cependant de croire que la vie commune avec celui que ne touche ni l'amour, ni la nature, ni le génie, ne réserve pas de douceurs. Il suffit, sans qu'il le remarque, d'amener la main abîmée de l'enfant, par des baumes habilement placés, à ressembler enfin à nouveau à sa main intacte. Tort de croire qu'il n'est pas de conversation possible avec celui qui ne sait rien, qui n'entend rien. Il suffisait avec lui d'employer un dialecte qui excluât les mots bas et vulgaires, les verbes à double sens, les pensées pratiques. Jamais un lieu commun dans ce langage. Pas de terme pour s'émerveiller devant la nuit ou le coucher du soleil, pour demander quel est le plus haut monument du monde, la plus forte station de télégraphe. C'était vraiment la langue de celui qui croit à l'égalité des maisons, des étoiles, des voix humaines, et qui ne permettra jamais aux sentiments humains de le prendre dans leurs mensonges. La langue de l'évangile tel que le concevait Jérôme, sans miracles et sans familiarités, où le couple pécheur, poilu et bavard cède la place au couple avare de mots et pur... La vie pour Jérôme reprenait un sens...

Telle est l'histoire de Bardini, sauvé par un messie enfant.

***

Cependant Fontranges, pour lequel une agence recherchait Jérôme aux États-Unis et qui avait enfin reçu d'elle une adresse précise, quittait sous un prétexte la France et s'embarquait au Havre. Il neigeait ce jour-là même sur la mer. Aucun dauphin, aucun poisson volant ne se hasardait hors de l'eau dans cet air gelé. Sur Fontranges, dont l'estomac était solide, le tangage n'avait qu'un effet sentimental, le poussant à la tristesse quand le navire fonçait, à la confiance quand il se dressait. Jamais l'alternance de ses sentiments n'avait été aussi rapide, ni de son sourire et de son air grave. Un phare s'en mêla bientôt, le soir tombant, l'accablant de feux à éclipses. C'était trop de dimensions pour son âme, et bientôt

il se contenta d'admirer le navire. C'était le plus vieux steamer de la Compagnie et les escarbilles elles-mêmes en avaient une forme et une noirceur peu modernes, mais Fontranges, qui s'attendait à un bateau de fer, était ravi d'y trouver tant de mâts et tant de vergues. Jamais il ne l'eût imaginé aussi vibrant, aussi vivant; il voyait l'écume de la proue, celle du sillage; il comprenait enfin pourquoi le poète arabe compare à un esquif sa monture au galop : c'est qu'ils sont vraiment à confondre, et chaque fois que l'esquif de la Transatlantique s'inclinait pour aborder la vague, il le flattait de la main au bastingage, par habitude, comme on le doit pour un cheval.

JEAN GIRAUDOUX

(A suivre.)

L'AMIRAL DE ROBECK

ET

LES CHAMPS DE MINES

...Nous sommes en mer. La ligne du front, longue, sinueuse, avec ses renflements et ses angles, qui sillonne la carte d'Europe, fait place aux mouvements précis des cuirassés qui s'avancent dans un golfe au delà duquel attend la chute de Constantinople, coup mortel pour les empires centraux.

Parmi les opérations de la guerre qui réunissent les plus larges effets de la victoire aux plus subtiles qualités de détail, l'attaque navale des Dardanelles doit se placer en première ligne. Un détroit long de quarante et un milles, d'une largeur variant entre quatre milles et demie et à peine un mille, avec des collines basses et escarpées, rocheuses, couvertes de buissons, de chaque côté, défendue par des forts et des batteries d'artillerie, quelques-uns relativement modernes, d'autres vénérables, mais connus pour leur réputation, qui les disait formidables; et un courant de quatre nœuds contre les assaillants, constituaient le seuil et la porte qui séparaient, au printemps de 1915, la marine anglaise de la destruction de la Turquie, le monde d'un raccourcissement béni de la guerre.

Voilà un événement classique! Une collision entre deux forces tout à fait différentes; de petits effets locaux dominant et décidant, dans un sens ou dans l'autre, d'immenses conséquences politiques, militaires et morales! Le lecteur doit, ici, consulter la carte. Le détroit des Dardanelles entre

l'Europe et l'Asie est formé et protégé par la longue et frêle péninsule de Gallipoli, qui s'avance comme un tentacule pour protéger le centre vital de l'Empire turc. Qui n'a pas lu l'histoire du héros de Victor Hugo luttant avec la pieuvre? Les horribles tentacules, avec leurs centaines de suçoirs, l'entourent, lui liant les bras l'un après l'autre, lui interdisant tout mouvement, l'étreignant, l'étouffant, le paralysant, lui suçant la vie et la force; juste au-dessous de ces membres affreux, la tête grimace et le cœur bat. Une seule main armée d'un couteau enfoncée dans les tentacules enchevêtrés, un seul coup tranchera la vie de la bête immonde. Mais comment libérer cette main!

En dehors des défenses que la nature lui a données, la résistance des Dardanelles dépendait de trois facteurs principaux. Étroitement liés, ils devaient tenir ensemble, ou tomber ensemble. Unis, ils étaient invincibles; mais si l'un d'eux pouvait être détruit, ou seulement réduit à l'impuissance temporairement, les autres devaient céder. Il y avait d'abord la barrière de mines, plus ou moins bien connue quant à son importance et à sa position, qui obstruait, sur neuf lignes de profondeur, les détroits jusqu'à la Mer de Marmara. Pour dépasser les forteresses, les vaisseaux devaient rencontrer les mines, et cela au moment même où ils devaient être sous le feu des forts. Il était possible de draguer ce champ de mines. De petits vaisseaux, des destroyers ou des dragueurs de mines, deux par deux, et tirant un câble d'acier, pourraient faucher les amarres qui tenaient les mines en position, et ces monstres, libérés de leur ancre, s'en iraient, en flottant, inoffensifs, dans le courant puissant, vers la mer Égée.

Puis, il y avait les canons et les obusiers, l' « armement mobile », en termes militaires, qui protégeaient le champ de mines contre ce dragage. Ils étaient cachés dans des ravins, dans des buissons, derrière des collines, ici et là, partout, dans tous les coins les plus inattendus. Ils n'étaient pas assez puissants pour arrêter les cuirassés, immunisés contre le feu par leur blindage. Mais ils rendaient la tâche de nettoiement du champ de mines difficile et dangereuse. Ils forçaient la flotte protégeant les dragueurs de mines à rester longtemps sous le feu du troisième facteur de défense des Dardanelles :

les gros canons des vieilles forteresses, dont vingt étaient capables d'endommager gravement le plus grand et le plus moderne des vaisseaux de guerre.

En résumé, jusqu'à ce que les mines fussent draguées, les gros vaisseaux ne pouvaient pas passer les détroits; jusqu'à ce que les batteries mobiles fussent maîtrisées par les gros vaisseaux, les petits vaisseaux ne pouvaient pas draguer les mines, et jusqu'à ce que les forts eussent été réduits au silence, les gros vaisseaux ne pouvaient tenir longtemps les positions d'où ils pouvaient détruire les batteries mobiles. Voilà ce qu'était le problème des Dardanelles.

Il est évident, par conséquent, que la chute d'un de ces trois facteurs de défense entraînait la ruine des deux autres. Si, par exemple, les forts pouvaient être détruits, ou réduits au silence par un bombardement à longue portée, les gros vaisseaux pourraient avancer près des champs de mines, et couvrir les petits pendant leur travail. Les gros vaisseaux pourraient alors remonter le profond canal jusqu'à la mer de Marmara, sans se soucier beaucoup du bombardement des petits canons. Si les mines étaient draguées ou si les forts étaient détruits, ou dépourvus de munitions, ou si les petits canons étaient repérés et tenus en respect par la flotte, ou aveuglés par des nuages de fumée, tout le système de défense tombait.

Aussitôt que la destruction des défenses extérieures, à la fin de février, permit à la flotte de pénétrer dans les détroits, et de bombarder les forts et les Détroits à longue portée, depuis les eaux plus larges de la baie de Eren Keui, ces eaux furent draguées et gardées contre les mines flottantes. Elles furent sillonnées par une flottille anglaise pendant la nuit et surveillées par les gros navires et les avions pendant le jour, Mais l'État-Major allemand, voyant les vaisseaux manœuvrer et bombarder de ce point jour après jour, pendant que l'attaque générale se préparait, décida d'essayer de poser une ligne de mines, dans l'espoir de détruire quelque malheureux vaisseau. Et, dans la demi-lumière du matin orageux du 8 mars, juste au moment où la patrouille de nuit anglaise se retirait des détroits, le petit vapeur turc *Nousret* réussit à poser, inaperçu, une ligne de 20 mines assez en avant des champs de mines connus des Détroits. Cette ligne de mines n'était pas

posée en travers du canal, en barrière, comme dans les champs de mines, mais en longueur. Cette ligne était constituée, en fait, avec la dernière réserve de mines dormantes que les Turcs possédaient. Leur valeur totale ne dépassait sans doute pas six ou sept mille livres. Dans toute l'Europe en 1915, des millions d'hommes étaient rivés à un combat à mort, de grandes offensives étaient tentées. Les héros des plus grandes nations marchaient, intrépides, au combat. Deux ou trois millions de soldats étaient tués ou blessés. La richesse des nations coulait à flots dans l'abîme. Quatre ou cinq mille vaisseaux de guerre couraient les mers. Mais ces vingt pots de fer subrepticement placés par le steamer *Nousret* étaient destinés à donner des résultats plus complets et plus décisifs, quant à la longueur de la guerre et l'avenir du monde, que toutes les autres forces combinées.

C'est eux, eux seuls, qui déchaînèrent une série de complications psychologiques, qui condamnèrent l'entreprise heureusement commencée par les Anglais à une stagnation complète. Eux seuls empêchèrent le passage naval des Dardanelles, eux seuls sauvèrent la Turquie d'une défaite qui eût été son plus grand bonheur, et prolongèrent la guerre mondiale jusqu'à ce que l'Europe, à la fois vaincue et victorieuse, fût ruinée.

Enfin, le 18 mars, le jour de l'attaque. Escadre par escadre, la grande flotte, flanquée de ses dragueurs de mines et des petits vaisseaux, et gardée contre les mines flottantes par d'actifs ramasseurs de mines, pénètre dans les eaux fermées, et attaque les forts et les Détroits. Le spectacle, d'après les témoins, est grandiose. Des fontaines géantes dans la baie, de denses ballons de fumée ou de poussière à terre, le roulement du canon, et l'éclatement des obus! Le bombardement est commencé par les vaisseaux anglais modernes. A mesure que les forts sont graduellement maîtrisés, un à un, l'escadre française avance à plus courte portée. Il y a plusieurs explosions dans les forts, un seul obus détruit deux des cinq canons turcs modernes. Les forts sont jonchés de débris, les Turcs et une poignée d'Allemands sont chassés des batteries. Ils se retirent dans leurs abris attendant une accalmie. Après trois heures d'action, les vaisseaux sont à peu près intacts, mais

les forts s'affaiblissent visiblement, ayant été sérieusement endommagés.

Il n'y avait jamais eu dans la grande guerre tant de spectacle et si peu de sang. A peine 150 hommes furent tués ou blessés, des deux côtés; mais un grand événement se prépare, et prend forme. La preuve est faite que les vaisseaux peuvent attaquer les forts et les vaincre par le bombardement. Il faut faire face maintenant au péril des mines! Les dragueurs de mines protégés par les vaisseaux de guerre doivent maintenant avancer et couper les câbles qui retiennent les mines au fond des Détroits. Mais, pendant ce temps, d'autres événements s'étaient déroulés. Le lecteur ne doit pas oublier que la flotte était supposée combattre à ce moment dans une région complètement nettoyée de mines, et signalée comme telle. Cependant, à 1 heure 54 de l'après midi, le *Bouvet*, vaisseau de guerre français, au moment où il quittait les Détroits après sa relève du poste de bombardement des forts, explosa soudain et sombra. Ses magasins avaient pris feu, et, en moins de deux minutes, il disparut dans les eaux profondes des Détroits. Sur près de 700 hommes, à peine 50 avaient survécu. Par quoi le vaisseau avait-il été détruit? Ce ne pouvait être par une mine dormante, puisque cette région avait été nettoyée, et signalée libre. Et pas plus par une mine flottante, car celles qui avaient été vues descendant le courant, avaient été sans difficulté saisies et entraînées hors du champ. Il fallait que ç'eût été le fait d'un gros obus, bien placé par un fort. Telles étaient les conjectures du haut commandement à bord de la *Queen Elisabeth*. Le bombardement ne fut donc pas interrompu, et l'attaque des forts se poursuivit avec un succès croissant, en tout cas en ce qui concernait les vaisseaux.

Les dragueurs de mines luttaient maintenant contre le courant, se dirigeant vers la barrière de mines, et les vaisseaux de guerre avançaient pour bombarder les forts à plus courte portée. Les défenseurs des forts, voyant les dragueurs de mines approcher de leurs points stratégiques, sortirent précipitamment de leurs abris et rouvrirent le feu de tous les forts. D'après le communiqué du Quartier général turc, « vers 2 heures de l'après midi, la situation était devenue très critique.

Tous les fils téléphoniques étaient coupés, toutes les communications avec les forts étaient interrompues, quelques canons avaient été détruits, d'autres à moitié enterrés, d'autres encore mis hors d'usage, le mécanisme enrayé en conséquence, le bombardement de la défense s'était considérablement ralenti». « A 4 heures de l'après-midi, écrivait l'amiral de Robeck dans une dépêche, les forts des Détroits étaient pratiquement réduits au silence, les batteries qui gardaient les champs de mines étaient mises en fuite, et la situation semblait des plus favorables pour nettoyer les champs de mines. »

Soudain, à 4 heures 11 de l'après midi, l'*Inflexible*, croiseur de bataille, qui se tenait en arrière de la ligne avancée des vaisseaux de guerre, et très loin derrière les dragueurs de mines, signala qu'il avait touché une mine. Il sembla recevoir une secousse violente. Trois minutes après, le vieux vaisseau *Irrésistible* subit le même sort. Il ne pouvait y avoir aucun doute, cette fois, que le coup n'était pas parti des forts. D'où venait-il? Était-ce une mine dormante? Sûrement non, puisque nous les avions toutes draguées. Peut-être quelques mines flottantes apportées par le courant, et poussées vers les vaisseaux. Un avion n'avait-il pas signalé quatre petits steamers turcs attendant dans les Détroits cette occasion sans doute? Ou y avait-il quelque chose d'autre, d'inconnu, d'inimaginable, de formidable? Lançait-on des torpilles de quelque poste côtier, bien caché, peut-être même sous-marin? Trois vaisseaux avaient été touchés, loin des champs de mines réguliers, dans les eaux présumées nettoyées; qu'était-ce? Il n'y avait pas de raison pour que les autres vaisseaux ne partageassent pas leur sort.

En tout cas, ces faits mystérieux suffirent à l'amiral de Robeck. Un peu avant cinq heures, il interrompit l'action, rappela les dragueurs de mines, ordonna une retraite générale, et apporta tous ses efforts au sauvetage des vaisseaux touchés. A ce moment, l'*Océan*, un autre vieux vaisseau, qui se portait au secours de l'*Irrésistible*, rencontra une autre mine, et fut abandonné par son équipage avant de couler. Le reste de ce jour fut employé au sauvetage, et l'*Inflexible*, le seul vaisseau moderne qui eût été touché, fut échoué sans accident dans l'île de Ténédos. Le *Gaulois*, abîmé par le canon, fut

aussi échoué. Trois des vieux vaisseaux avaient coulé, mais on n'avait à déplorer que peu de pertes de vies humaines. Seul, l'équipage du *Bouvet* avait péri. Pendant ce jour de bataille mémorable, la flotte anglaise n'avait eu que 61 hommes tués ou blessés, et les Turcs avaient perdu moins de 150 hommes dans leurs batteries et leurs forts. Les pertes étaient moins fortes que dans bien des attaques de tranchées sur le front de l'Ouest. La perte des vieux vaisseaux n'affectait en rien l'équilibre de la puissance navale anglaise. Ils pouvaient être remplacés trois ou quatre fois par des vaisseaux trop faibles pour attaquer la flotte allemande. Mais le moral était atteint, mortellement atteint. L'amiral de Robeck avait un courage physique bien connu. Sa forte personnalité, son enthousiasme pour les sports, l'influence imposante de sa seule présence, l'avaient rendu populaire à tous les degrés de la hiérarchie. La vigueur dont il avait fait preuve dans l'attaque des forts de l'enceinte extérieure lui avait valu sa promotion au commandement de la flotte des Dardanelles, au moment où l'amiral Carden, malade, avait dû l'abandonner, une semaine avant la grande offensive. Il n'était pas, cependant, un homme de grande puissance intellectuelle, et on ne le comptait pas parmi les personnalités marquantes de l'armée de mer. Comme beaucoup d'amiraux d'avant guerre, il n'avait pas beaucoup approfondi l'art de la guerre. Il avait concentré tous ses efforts sur l'art de la navigation, la manœuvre d'un vaisseau ou d'une flotte; il savait garder ses hommes et ses officiers admirablement prêts, disciplinés, en bon état d'esprit. Les grandes conséquences de la guerre en général, ou de la grande guerre elle-même, le dépassaient considérablement. Il n'avait jamais été initié aux travaux d'un officier d'état-major. Le vaste problème de la guerre ne lui apparaissait pas dans ses proportions vraies, et il ne savait pas peser les risques. La responsabilité de ses navires était pour lui une charge sacrée; et la perte de son plus vieux vaisseau de guerre l'atteignait profondément. Bien que l'équipage fût entièrement sauvé, la seule perte du bateau l'affectait au delà de toute proportion avec sa réelle valeur dans la lutte mondiale.

L'amiral de Robeck était maintenant sous une impression

profondément mauvaise. Il quitta les détroits le soir du 18 mars pour ne plus y revenir. Il lui semblait inutile de renvoyer de nouveaux vaisseaux d'Angleterre, inutile de réorganiser le service de dragage en plaçant les équipages bien entraînés des vaisseaux coulés à bord des dragueurs et en équipant une flottille entière de destroyers avec des appareils de dragage. L'Amiral était désormais persuadé que la prise des Dardanelles par l'attaque navale était, sinon impossible, du moins une chance désespérée, très risquée, qu'il n'était pas loyal d'essayer de tenter, vu le danger qu'elle comportait pour les vaisseaux. Il n'avoua pas d'abord cette conviction profonde, même à lui-même. Il comptait tenter une nouvelle attaque à la toute première occasion. Mais l'occasion ne se présenta jamais. Il y eut toujours quelque chose pour l'empêcher. Le 10 mai, par exemple, lorsque, sur le conseil énergique de son chef d'état-major Roger Keyes, il proposa de reprendre l'offensive, il libella son télégramme à l'Amirauté de manière à obtenir une réponse négative. Plutôt que de risquer la flotte en l'engageant dans les Détroits, il assista à la perte de cent vingt mille hommes de l'armée de terre, dans la bataille désespérée de Gallipoli. Les Détroits des Dardanelles furent désormais pour lui tabou. Il ne s'y engagea plus, ne permit même plus à la flotille de draguer les mines dans la baie de Eren Keui. Il ne tenta aucun tir à longue portée contre les forts, ne fit aucune des sorties qui auraient été de son ressort. Il se contenta d'être un témoin, ou de transporter des hommes, attendant en spectateur de mois en mois, jusqu'à ce que le plan entier échouât finalement, tournât au désastre.

Et ce même enchaînement de faits qui paralysait aux Dardanelles l'esprit de décision du haut commandement, jeta l'organisation centrale du Gouvernement britannique dans un bouleversement qui amena finalement la chute du ministère, des délais et des faiblesses qui furent fatals à une victoire décisive rapide. Car, à partir de ce moment, Lord Fisher fut absolument de marbre contre toute tentative navale pour forcer le passage, et fit complaisamment retomber tout le fardeau sur l'armée de terre. Rien de plus ne fut donc tenté par la flotte, et tous mes efforts pour obliger l'amiral de

Robeck à un rôle actif se heurtèrent à une insurmontable opposition. Comme j'étais de plus en plus pressant dans cette entreprise, la situation devint de plus en plus tendue, et le ministre de la Marine, trop âgé, donna sa démission, nous entraînant, Mr. Asquith et moi, avec lui. Aucun service dirigeant de la Guerre ou de la Marine n'avait assez de force pour remettre les choses dans un état normal. Il fut admis comme un fait définitivement basé sur des expériences désastreuses, que les Dardanelles étaient imprenables par les forces navales.

Et cependant, on attachait un tel prix à la possession des Dardanelles, et on sentait si bien croître sa valeur, que des efforts désespérés étaient tentés par l'armée de terre, avec d'énormes sacrifices de vies et d'argent, pour prendre la péninsule de Gallipoli et ouvrir la porte à la flotte. Les armées anglaises et turque furent férocement aux prises pendant six mois. Une longue campagne, difficile, farouche, se prolongea pendant une année. Les Anglais, avec l'aide courageuse des Français, détruisirent l'armée turque dans sa force et son cœur même. Les victoires d'Allenby en Palestine, la chute définitive de la Turquie, furent les résultats de ces batailles dévastatrices sur quelques milles carrés de roc à Gallipoli. Mais, malgré tout cet héroïsme, toutes ces souffrances, tout ce massacre, la porte des Détroits ne fut jamais ouverte.

Et pourtant, si la flotte avait fait une nouvelle tentative elle aurait trouvé cette porte ouverte. Ses éléments de dragage, améliorés, auraient concentré leurs efforts sur les quelques mines qui restaient dans la baie de Eren Keui, et toutes leurs pertes auraient eu d'appréciables compensations. La bataille du 18 mars aurait pu être reprise un mois plus tard dans des conditions favorables écrasantes; et quelques heures auraient suffi pour prouver qu'une seule issue était possible. Nous savions à ce moment, de sources discrètes indiscutables, que l'armée turque était à court de munitions. Nous n'avions qu'à reprendre l'avance navale graduelle et le bombardement pour faire la preuve de cette étonnante vérité : les Turcs n'avaient en fait presque plus de munitions. Nous savons maintenant ce que nous aurions si bien pu découvrir alors, que, pour les gros canons, qui pouvaient seuls endommager les cuirassés,

ils n'avaient plus vingt coups par pièce. Jusqu'à ce que la Bulgarie entrât dans le conflit, aucun obus ne pouvait leur parvenir d'Allemagne. Nous savons maintenant, ce qu'un simple dragage aurait prouvé, qu'il n'y avait plus de mines. Constantinople ne possédait plus douze mines, dormantes ou flottantes, et, comme pour les obus, aucune ne pouvait arriver avant six longs mois.

Le compte rendu officiel allemand, rédigé par l'officier d'état-major de Liman von Sanders, le commandant en chef des armées turques, dit : « La plus grande partie des munitions turques avait été employée. Les obusiers moyens et les pièces protégeant les champs de mines avaient tiré la moitié de leur approvisionnement. Pour les cinq pièces de 25,5 il ne restait que 271 coups, environ 50 par canon; pour les onze pièces de 23, entre 30 et 50 par canon... Un fait était particulièrement sérieux : les obus H. E. à longue portée, qui seuls étaient efficaces contre les cuirassés, étaient presque complètement usés. Le fort Hamidieh n'en avait plus que 17, le fort Kilid Bahr dix. Il n'y avait plus de réserve de mines : qu'arriverait-il si la bataille était reprise le 19 et les jours suivants, avec une égale violence? »

L'historiographe officiel de l'armée anglaise dit : « Le soir du 18 mars, le Commandement turc des Dardanelles fut accablé par un avertissement du destin. Plus de la moitié des munitions avait été employée, et ne pouvait être remplacée... Il est important de se rendre compte que, si Constantinople avait été abandonné, les Turcs auraient été dans l'impossibilité de continuer la guerre. Toutes leurs fabriques d'armes et de munitions étaient dans la capitale, elles auraient été détruites par la flotte et le ravitaillement par l'Allemagne aurait été impossible... Le service de repérage, défectueux, était interrompu. Les artilleurs turcs étaient démoralisés, et même les officiers allemands présents avaient apparemment peu d'espoir dans une résistance victorieuse si la flotte attaquait le lendemain. » Et plus loin : « Sur les neuf rangs de mines, beaucoup étaient en place depuis six mois, et la plupart, croyait-on, avaient été emportées par le courant, ou s'étaient enfoncées à une profondeur telle que les vaisseaux ne pouvaient les toucher. Pour les autres, elles étaient de vieux

modèle, et pas très sûres; à cause de leur nombre réduit, elles étaient séparées les unes des autres d'environ 90 yards, plus de trois fois le bau d'un navire. »

Et enfin le compte rendu officiel turc : « Pour atteindre un objectif si important, et sans tenir compte des pertes relativement faibles, l'ennemi aurait dû reprendre l'attaque avec force : il aurait, selon toutes probabilités, réussi à s'emparer des Détroits par mer... Il n'y avait plus dans le fort Hamidieh que cinq à dix coups à tirer, et les batteries, sur la rive européenne étaient aussi mal pourvues. »

Enver Pacha, l'âme de la résistance turque, a exprimé la même opinion.

Dans l'ensemble, peu d'épisodes de la guerre offrent un spectacle plus étonnant que celui de la flotte anglaise atteinte d'un sommeil cataleptique pendant tout ce lugubre été, tandis que, sous ses yeux, l'armée de terre versait son sang dans d'horribles combats, alors qu'à n'importe quel moment un essai d'attaque sur les forts turcs et les champs de mines aurait révélé le fait qu'ils étaient désormais incapables d'arrêter l'avance des cuirassés. C'était le plus grand bluff de l'histoire, et personne ne semblait avoir le pouvoir de le démasquer. Cependant, toutes réserves doivent être faites par les historiens en ce qui concerne la connaissance limitée que les acteurs et les dirigeants de cet épisode possédaient des faits à ce moment. Il est très facile, maintenant que nous savons que les forts n'avaient plus de munitions, que les torpilles ne présentaient plus de danger, que les mines draguées ne pouvaient être remplacées, de condamner l'Amiral pour ne pas avoir fait d'autre tentative, et l'Amirauté après lui pour ne pas lui en avoir donné l'ordre, à lui ou à un autre. Mais, dans la guerre, bien des choses affectent, non les corps, mais les âmes des hommes. Le poids funeste d'une conviction établie alla contre le renouvellement d'une attaque navale. Lorsque l'Amirauté y était prête, l'amiral de Robeck s'y refusait. Lorsque l'Amiral était décidé, l'Amirauté ne l'était pas, et il n'y eut plus aucun événement en ce qui concerne la flotte anglaise. On admire beaucoup pour son efficacité l'action de cette flotte à partir du 18 mars jusqu'à la fin de l'année, moment de l'évacuation définitive de la péninsule de Gallipoli,

ses transports de troupes, les débarquements sous le feu de l'ennemi, et l'appui que son artillerie apporta à l'armée de terre. Mais en tant que facteur dans l'action d'ensemble, contribuant à la décision finale, capable d'abréger la lutte et d'obtenir des résultats qui se répercuteraient d'âge en âge, elle avait cessé de jouer un rôle.

Dans mes tentatives pour essayer de renouveler l'attaque navale, la plus grande difficulté que je rencontrais était le champ d'argumentations infinies qui s'ouvrait avec la question : qu'arriverait-il si la flotte pénétrait dans les Détroits? Lorsque les objections se raréfiaient contre le principe d'une nouvelle tentative, et que les plus enragés adversaires admettaient que selon toutes probabilités la plus importante partie de la flotte réussirait à entrer dans la mer de Marmara, j'étais mis en face de cette autre question : qu'arriverait-il aux vaisseaux qui y auraient pénétré? Ils seraient, disait-on, réduits à l'impuissance; les Turcs les ignoreraient; ils seraient isolés. Aucun approvisionnement de vivres ou de munitions ne pourrait les atteindre. Ils seraient obligés de revenir et d'affronter de nouveau les terribles forts. Un quart, peut-être, des vaisseaux pourraient sortir indemnes de cette folle et inutile aventure

J'opposais toujours à cette objection que le passage des Dardanelles par un élément puissant de la marine anglaise déterminerait l'attitude du gouvernement turc. Il se retirerait d'Europe vers l'Asie. Je faisais remarquer aussi qu'une armée turque importante ne pouvait demeurer sur la péninsule de Gallipoli si nous commandions l'isthme des deux côtés. Le ravitaillement en vivres et en munitions n'aurait pu parvenir, si ce n'est par les petits bateaux capables de traverser les Détroits, Les munitions auraient de même manqué aux forts, et il n'y aurait pas eu de mines pour barrer la route. Les vivres de l'armée turque et de Constantinople auraient dû venir d'Asie; et la fuite du gouvernement turc, la retraite ou la capitulation de toutes les troupes turques de Gallipoli auraient suivi dans un délai plus court que celui mesuré à la flotte.

Mais tout ceci n'était que des conjectures. On pouvait les réfuter, et il ne me fut jamais possible de donner les ordres

nécessaires pour faire la preuve de leur justesse. Nous savons cependant maintenant, des lèvres même de l'ennemi, exactement ce qu'aurait été leur manœuvre. Nul ne peut contester l'autorité de Liman von Sanders.

« Si les Détroits avaient cédé, déclare-t-il, les forces militaires turques auraient été obligées de se retirer, par le Bosphore, en Asie Mineure. »

L'ambassadeur américain, M. Morgenthau, a fait un récit de la situation dans la capitale pendant l'attaque navale du 18 mars. Le Sultan, les membres du gouvernement, et les différents services avaient tous fait leurs malles, et étaient prêts à passer en Asie Mineure. Ils seraient partis au moment où les vaisseaux anglais auraient été signalés dans les Détroits. La panique avait saisi la ville! La révolution dans Constantinople aurait suivi la fuite du gouvernement, et la ville se serait immédiatement rendue à la flotte anglaise.

Herr von Kühlmann, l'ambassadeur d'Allemagne, un homme énergique, a relaté comment lui et tout le personnel de l'ambassade allemande s'étaient préparés à accompagner le gouvernement turc comme ils le devaient. Tout était arrangé, et il n'y avait plus qu'à attendre. Pendant que le canon grondait, tout l'après-midi, Kühlmann, que cette inaction oppressait, sachant qu'il ne pouvait rien pour le moment, enfourcha son cheval et se dirigea vers le Bosphore. Il était près de 9 heures du soir lorsqu'il revint à l'Ambassade. Le Conseiller était sur le balcon, gesticulant, et criant : « Ils sont partis! »

Examinons maintenant comment le cours de la guerre aurait été changé si les événements prévus par les indiscutables autorités que nous venons de citer, s'étaient produits. La Grèce se serait jointe aux Alliés, le roi Constantin et Venizelos agissant dans le plus parfait accord. La Bulgarie, au lieu de tomber sur la Serbie dans une lutte fratricide, aurait pu marcher sur Constantinople. Il est vrai que la rivalité entre les armées grecque et bulgare, désireuses toutes deux d'atteindre ce but, aurait soulevé de nouvelles complications. Le général Sir Arthur Paget, en mission spéciale aux Balkans, télégraphiait de Sofia le 17 mars : « Les opérations aux Dardanelles ont fait une grande impression. On ne croit plus

possible que la Bulgarie attaque un État balkanique qui se joindrait à l'Entente, et il y a des raisons de croire que l'armée bulgare se tournera contre la Turquie et prendra part aux opérations des Dardanelles. » La Roumanie serait, dans ce cas, entrée en guerre à nos côtés, et elle aurait été le complément d'une ligue balkanique solide, disposant de près de deux millions de soldats. Tous ces États, séparés par d'anciennes querelles, auraient trouvé dans la destruction de l'Empire turc, et sous la direction impartiale de la Grande-Bretagne, la réalisation de bien des espoirs. Leurs rivalités et leurs jalousies auraient sans doute demandé du doigté et de la fermeté, mais l'influence des Russes et des Anglais, secondée par des flottes commandant, non seulement la mer de Marmara, mais bientôt la mer Noire, secondée aussi par les armées russes dont le passage par cette mer aurait été facilité, et enfin par un gros ravitaillement en argent, en munitions et en vivres, aurait été capable de diriger toutes ces puissances sur les frontières exposées du sud de l'empire austro-hongrois. Il est difficile de croire que, dans ces circonstances, la guerre mondiale aurait pu se prolonger au delà de l'hiver de 1915-1916.

Et même si la résistance des empires centraux s'était prolongée en 1916, le contact direct établi avec la Russie par la mer Noire aurait assuré à ce pays le ravitaillement en munitions, faute de quoi ses armées furent hachées. Ne se sentant plus isolée, ses réserves regarnies, ses habitants encouragés par une guerre victorieuse, et la réalisation du rêve si longtemps caressé de la possession de Constantinople, la Russie triomphante aurait sans doute formé un gouvernement de forme libérale, au lieu de glisser, vaincue, au bolchevisme. On imagine difficilement combien de misère aurait été épargnée à l'Europe. Les champs de bataille de France, de Flandre, de Pologne et de Galicie, les Balkans, la Palestine, la Syrie et l'Italie du nord conservent les os de six ou sept millions de soldats auxquels la vie a été arrachée, non par les balles ou les obus des ennemis qu'ils affrontaient, mais par les vingt pots de fer qui, le matin du 18 mars, tiraient sur leurs câbles dans le courant rapide des Dardanelles!

WINSTON CHURCHILL

LIBERTÉ INDIVIDUELLE

ET

DÉTENTION PRÉALABLE

Est-il une conquête à laquelle les civilisations modernes soient plus attachées et dont elles soient plus justement fières que celle de la liberté des citoyens qui résume toutes les aspirations de l'individualisme?

Le principe en a été posé par la Révolution qui a donné sa charte à la personne humaine et qui a semblé régler définitivement l'éternel conflit qui met aux prises la liberté et l'autorité.

Pourtant, malgré les apparences, ce conflit dure toujours, et le vœu général, émis dans les cahiers de 1789, « que la liberté individuelle soit sacrée et que les agents de l'autorité soient responsables », est encore loin d'être réalisé.

La déclaration des droits de l'homme de 1789 contenait quatre articles sur la liberté individuelle :

Article 4. — La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Aussi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

Article 7. — Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

ARTICLE 8. — La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

ARTICLE 9. — Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

La déclaration des droits de 1793 contenait sept articles sur la liberté individuelle.

ARTICLE 6. — La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux intérêts d'autrui; elle a pour principe la nature, pour règle la justice, pour sauvegarde la loi. Sa limite morale est dans cette maxime : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait ».

ARTICLE 9. — La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent.

ARTICLE 10. — Nul ne doit être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites : tout citoyen appelé ou saisi par l'autorité de la loi doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

ARTICLE 11. — Tout acte exercé contre un homme hors des cas et sans les formes que la loi détermine est arbitraire et tyrannique; celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence a le droit de le repousser par la force.

ARTICLE 12. — Ceux qui solliciteraient, expédieraient, signeraient, exécuteraient ou feraient exécuter des actes arbitraires sont coupables et doivent être punis.

ARTICLE 13. — Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

ARTICLE 14. — Nul ne doit être ni jugé ni puni qu'après avoir été entendu ou légalement appelé et qu'en vertu d'une loi promulguée antérieurement au délit. La loi qui punirait les délits commis avant qu'elle existât serait une tyrannie. L'effet rétroactif de la loi serait un crime.

Ainsi, les constituants et les conventionnels, dont le désaccord s'est si souvent affirmé, proclamaient les mêmes principes. La liberté individuelle ne doit être contenue que par la liberté individuelle qui appartient à autrui. Le droit de l'État n'existe pas, ou plutôt se réduit à faire respecter cette liberté ainsi limitée, non par lui, non pour lui, mais pour la sauvegarde des prérogatives de tous les citoyens.

Et les hommes de 89 et ceux de 93 étaient si bien en communion de pensée sur ce point que les derniers n'ont pas hésité à répéter, parfois textuellement, les premiers et à souligner leurs paroles.

S'il en fut ainsi, c'est qu'aucune liberté n'avait été plus méconnue avant 1789. L'ancien régime avait admis et protégé certaines libertés, mais ces libertés étaient des libertés corporatives et non des libertés personnelles. L'individu avait été méprisé et la liberté individuelle était restée inconnue.

La Révolution, brisant les liens qui la rattachaient au passé, se devait donc de consacrer avec plus de force, dans la charte qu'elle donnait à la France, le principe nouveau qu'elle entendait y instaurer.

Mais cet effort ne porta pas tous ses fruits.

Nous ne vivons pas sous le régime institué par la Révolution, nous vivons sous le régime des codes dont la rédaction a été entreprise par le Premier Empire. Le Code pénal et le Code d'instruction criminelle portent inévitablement la marque de leur époque. Ils sont d'inspiration napoléonienne.

Sans doute les principes révolutionnaires n'ont-ils pu être entièrement bannis dans leur élaboration, mais l'esprit de réaction, qui dominait alors aux plus beaux jours du despotisme militaire, s'y est tout de même inscrit sournoisement et vigoureusement.

A lire les codes qui nous régissent encore aujourd'hui, il semble que la liberté individuelle y tienne le premier plan et que tout soit mis en œuvre pour sa protection, mais le spectacle qu'offre leur application révèle qu'il n'est pas de monuments législatifs permettant, à l'abri des formules, d'organiser avec plus de cynisme l'asservissement de l'individu au pouvoir social.

Notre droit criminel est dominé par la pensée généreuse qu'il ne lui appartient pas de menacer mais de protéger, et qu'à l'État n'est dévolue qu'une seule mission, celle de faire régner la sécurité et d'assurer à chacun le libre développement de ses facultés, dans la mesure où il ne nuit pas à autrui.

La grande règle : « Nulla pœna sine lege », est reprise dans l'article 8 de la Déclaration des droits de l'Homme de 1789 et inscrite dans l'article 4 du Code pénal : « Nulle contra-

vention, nul délit, nul crime ne peuvent être punis de peines qui n'étaient pas prononcés par la loi avant qu'ils fussent commis. » La liberté individuelle est fermement protégée, semble-t-il, par le plus efficace des principes libéraux.

Le Code d'instruction criminelle apparaît lui-même comme ne devant son existence qu'au désir d'opposer un rempart infranchissable à l'arbitraire et à l'oppression. Il a été rédigé pour protéger la liberté de la défense contre les entraînements et les passions du juge d'instruction.

« Presque toutes les dispositions du Code d'instruction criminelle, écrit M. Garçon, n'ont pas d'autre but que de limiter les pouvoirs du magistrat. Si tel n'était pas leur caractère, si on pouvait et devait avoir confiance dans le juge, il ne serait pas nécessaire de faire des Codes si longs et si compliqués. On pourrait les réduire à un seul article qui donnerait au magistrat instructeur un pouvoir discrétionnaire. Le juge est faillible, il a des passions humaines. La loi doit lui fournir un guide, déterminer ses attributions et ses droits, l'assujettir à des formes afin d'assurer contre sa conviction même la présomption que tout accusé est réputé innocent et garantir la liberté de la défense ».

Mais ce Code « si long et si compliqué », rédigé pour garantir la liberté individuelle et donner l'illusion que cette liberté individuelle est jalousement protégée, autorise en réalité la violation de ce principe et assure l'impunité de ceux qui le transgressent.

Si nous ouvrons en effet le Code d'instruction criminelle, notre attention est favorablement attirée par l'intitulé rassurant du livre II, titre VII, chapitre III. Nous lisons : « Des moyens d'assurer la liberté individuelle contre les détentions illégales ou d'autres actes arbitraires ».

Mais nous voyons immédiatement sous ce titre les textes suivants :

Article 615. — En exécution des articles 77, 78, 79, 80, 81 et 82 de l'acte des constitutions du 22 frimaire an VIII, quiconque aura connaissance qu'un individu est détenu dans un lieu qui n'a pas été destiné à servir de maison d'arrêt ou de prison, est tenu d'en donner avis au juge de paix, au Procureur de la République ou à son substitut ou au juge d'instruction ou au Procureur général près la Cour d'appel.

ARTICLE 616. — Tout juge de paix, tout officier chargé du Ministère Public, tout juge d'instruction est tenu d'office, ou sur l'avis qu'il en aura reçu, sous peine d'être poursuivi comme complice de détention arbitraire, de s'y transporter aussitôt et de faire mettre en liberté la personne détenue ou, s'il est allégué quelque cause légale de détention, de la faire conduire sur-le-champ devant le magistrat compétent. Il dressera du tout son procès-verbal.

ARTICLE 617. — Il rendra, au besoin, une ordonnance dans la forme prescrite par l'article 95 du présent Code.

En cas de résistance, il pourra se faire assister de la force nécessaire, et toute personne requise est tenue de prêter main forte.

ART. 618. — Tout gardien qui aura refusé, ou de montrer au porteur de l'ordre de l'officier civil ayant la police de la maison d'arrêt, de justice ou de la prison, la personne du détenu, sur la réquisition qui en sera faite, ou de montrer l'ordre qui le lui défend, ou de faire au juge de paix l'exhibition de ses registres, ou de lui laisser prendre telle copie que celui-ci croira nécessaire de partie de ses registres, sera poursuivi comme coupable ou complice de détention arbitraire.

Voilà certes des garanties illusoires et point n'était besoin d'une Révolution pour aboutir à des mesures d'une si piètre et si dérisoire efficacité.

Si nous ouvrons le Code pénal au titre II, nous trouvons sous la section II, la rubrique également pleine de promesses : « Attentats à la Liberté ».

Cette section débute par un article 114 qui est ainsi conçu :

Lorsqu'un fonctionnaire public, un agent ou un préposé du Gouvernement aura ordonné ou fait quelque acte arbitraire, ou attentatoire soit à la liberté individuelle, soit aux droits civiques d'un ou de plusieurs citoyens, soit à la constitution, il sera condamné à la peine de la dégradation civique.

Si néanmoins il justifie qu'il a agi par ordre de ses supérieurs pour des objets du ressort de ceux-ci, sur lesquels il leur était dû l'obéissance hiérarchique, il sera exempt de la peine, laquelle sera, dans ce cas, appliquée seulement aux supérieurs qui auront donné l'ordre.

Ce texte paraît établir une répression sérieuse contre les empiètements des agents de la force publique. Pourtant il est toujours facile de s'abriter derrière l'ordre complaisamment avoué d'un supérieur. Cet ordre peut émaner de l'initiative la plus haute dans la hiérarchie, c'est-à-dire celle du ministre. Que va-t-il se passer? L'article 115 le prévoit :

Si c'est un Ministre qui a ordonné ou fait les actes ou l'un des actes mentionnés en l'article précédent, et si, après les invitations mentionnées dans les articles 63 et 67 du sénatus-consulte du 28 floréal an XII, il a refusé ou négligé de faire réparer ces actes dans les délais fixés par ledit acte, il sera puni du bannissement.

Les articles 63 et 67 du sénatus-consulte du 28 floréal an XII se rattachaient à l'institution d'une commission sénatoriale de la liberté individuelle. Or, pour que le ministre fût, aux termes de ce sénatus-consulte, condamné pour détention arbitraire, il ne suffisait pas qu'il eût fait arrêter un citoyen, il fallait que cette commission sénatoriale l'eût sommé trois fois de faire remettre le détenu en liberté. Cette commission n'a jamais fonctionné. Le sénatus-consulte est aujourd'hui aboli. Rien ne l'a remplacé. On peut dire que les ministres sont en fait irresponsables dans le cas où ils porteraient atteinte à la liberté individuelle d'un citoyen.

L'article 119 du même titre attire plus loin l'attention : il prévoit le cas d'une détention arbitraire qui serait portée par quiconque à la connaissance d'un fonctionnaire public chargé de la police administrative et judiciaire. Ce texte frappe ce fonctionnaire de la peine de la dégradation civique s'il néglige de remplir le devoir qui lui est imposé. Mais quel est ce devoir? Élargir le prisonnier et sévir contre celui qui l'a fait mettre sous les verrous? Nullement. Prévenir « l'autorité supérieure », tout simplement, qui sera libre d'agir à son gré et de maintenir, s'il lui plaît, la détention.

Enfin, un article 120 vient s'efforcer d'apporter des entraves aux détentions illégales et arbitraires. Il prévoit une peine de six mois à deux ans de prison et une amende de 16 à 20 francs contre le gardien de prison « qui aura reçu un prisonnier sans mandat ou jugement ou sans ordre provisoire du Gouvernement[1] ».

Tels sont les textes qui assurent en France, et dans des termes solennels, l'application du principe sacré de la liberté individuelle.

Mais, en regard de ces textes, que de dispositions, que de traditions, que d'usages viennent étouffer les plus légitimes

1. Sur tous ces points Garçon. Rapport à la Société Générale des Prisons sur les garanties de la liberté individuelle. *Revue pénitentiaire*, année 1901.

prétentions des citoyens et autoriser les excès de pouvoir et les abus d'autorité les plus flagrants!

Comment, par exemple, concilier le principe de la séparation des pouvoirs, qui reste l'un des postulats fondamentaux de la Révolution, avec l'article 10 du Code d'instruction criminelle?

Les Préfets des départements et le Préfet de Police à Paris pourront faire personnellement, ou requérir les officiers de police judiciaire, chacun en ce qui le concerne, de faire tous actes nécessaires à l'effet de constater les crimes, délits et contraventions, et d'en livrer les auteurs aux tribunaux chargés de les punir conformément à l'article 8 du Code d'instruction criminelle.

Cet article, qui inflige aux mânes de Montesquieu le plus cruel outrage, investit les Préfets, c'est-à-dire des fonctionnaires essentiellement politiques, des prérogatives les plus redoutables du pouvoir judiciaire : ils peuvent faire arrêter, détenir, interroger, ils peuvent tout, sauf édicter eux-mêmes des sanctions pénales.

C'étaient là les attributions des intendants de l'ancien régime : « C'est d'ordinaire devant l'intendant ou le prévôt de la maréchaussée que sont renvoyés, par suite d'évocation, tous les gens du peuple auxquels il arrive de troubler l'ordre par quelque acte de violence. La plupart des émeutes que la cherté des grains fait si souvent naître, donnent lieu à des évocations de cette espèce. L'intendant s'adjoint alors un certain nombre de gradués, sorte de conseil de Préfecture improvisé qu'il a choisi lui-même, et juge criminellement. J'ai trouvé des arrêts rendus de cette manière qui condamnent des gens aux galères et même à mort. Les procès criminels, jugés par l'intendant, sont encore très fréquents au XVIIe siècle. » Ainsi s'exprime Tocqueville dans son ouvrage *l'Ancien Régime et la Révolution.*

Les Préfets actuels ne sont-ils donc que les descendants des intendants d'autrefois, et la Révolution n'a-t-elle eu pour effet que de leur enlever le droit de condamnation?

Napoléon porte la responsabilité de ce texte qu'il vint lui-même imposer militairement à la résistance du Conseil d'État. Il n'a pas voulu que ses préfets, exécuteurs des volontés impériales, fussent placés au-dessous du corps judi-

ciaire. Il les voulait souverains, dociles à ses seuls ordres.

Les temps ont changé. Les Révolutions se sont succédé, sous le signe de la liberté, et des fonctionnaires politiques, étroitement dépendants à l'égard du pouvoir exécutif, sont toujours revêtus des mêmes attributions que les juges d'instruction et les procureurs de la République.

L'heure est venue de mettre un terme à cet état de choses, et de révoquer cette dernière survivance de l'Ancien Régime.

Pourtant, l'article 10 a encore ses défenseurs. Ceux-ci admettent à la rigueur que les Préfets puissent être privés de leurs prérogatives judiciaires, mais ils se refusent à les enlever au Préfet de Police, selon cette conception persistante qui veut exclure la capitale du bénéfice du droit commun. « L'article 10, dit M. Puibaraud, est le support de la Préfecture, et c'est en même temps le procédé par où elle seconde la justice, dans ces circonstances où la justice serait, par son caractère, tout à fait inopérante[1]. »

A y regarder de près, cette objection ne dresse aucun obstacle contre la suppression de l'article 10.

« De deux choses l'une, ou il y a flagrant délit, ou il n'y a pas flagrant délit. S'il y a flagrant délit, les commissaires de police sont armés de pouvoirs suffisants pour instrumenter et déférer ensuite l'affaire au Parquet. S'il n'y a pas flagrant délit, le service de la Sûreté établit un rapport. Sur le vu de ce rapport, le Parquet saisit un juge d'instruction qui ouvre immédiatement une information, remet une délégation au chef de la Sûreté avec mandat de perquisition, de saisie, mandat d'amener, et l'affaire se trouve engagée judiciairement ». Telle est l'opinion de M. Jolly qui était juge d'instruction au moment où il prononçait ces paroles[2]. C'est aussi l'avis qu'émettait M. Le Poittevin, alors qu'il était aussi juge d'instruction. Avec autorité, M. Georges Picot, qui n'était pas suspect d'un libéralisme excessif, tenait le même raisonnement, vers la même époque[3].

La marche de la justice ne sera donc pas entravée par la

1. *Revue pénitentiaire*, année 1901, p. 216.
2. *Revue pénitentiaire*, 1901, p. 432.
3. *Revue des Deux Mondes*, juillet 1907.

disparition de l'article 10. Il importe d'effacer de nos lois ce dernier vestige d'un passé aboli.

L'abrogation de l'article 10 n'aura pas pour effet cependant de supprimer totalement l'arbitraire. Celui-ci règne encore dans la pratique des arrestations dites administratives.

On reconnaît encore actuellement aux agents de l'administration le droit d'effectuer des arrestations « par mesure de police, pour le maintien de l'ordre, en dehors de leurs attributions de police judiciaire, pour la recherche des délits et sans qu'ils soient tenus de remettre les individus arrêtés à l'autorité judiciaire ».

Ce droit, ils l'exercent au préjudice des filles publiques et des aliénés.

En ce qui concerne les filles publiques, aucune loi n'autorise leur arrestation lorsqu'elles n'ont pas commis de délit punissable, car la caducité des ordonnances de 1684, de 1713 et de 1734, commodément invoquées, ne peut plus être niée. Et cependant ces arrestations sont opérées sans mandat. Tous les jours un pseudo-tribunal, composé d'employés de la préfecture, statue à huis clos, sans respecter aucune forme, sur le sort de ces filles et leur inflige des condamnations qui dépassent souvent un mois d'emprisonnement. Ces peines prononcées sans texte répriment un délit ignoré par la loi. Dira-t-on que c'est là une nécessité imposée par le souci d'assurer « la décence de la rue »? Mais pour assurer cette « décence », le droit commun suffirait. Notre législation a prévu les contraventions aux ordonnances de police, le tapage nocturne, les outrages aux agents, la rebellion et les outrages aux mœurs[1].

Quant aux aliénés, il suffit d'un ordre préfectoral pour les interner. Quelle garantie cet état de choses peut-il offrir aux citoyens? N'importerait-il pas vraiment de faire ratifier par l'autorité judiciaire le placement d'un prétendu dément dans un asile?

Ces réformes sont désirables et elles sont réclamées par l'opinion publique. Mais il en est une qui s'impose avant toutes les autres pour corriger le vice primordial de notre

1. Clemenceau, *Exposé des motifs de sa proposition de loi sur la liberté individuelle*, 1904. P. 43 et suiv.

système législatif : il faut établir la responsabilité des fonctionnaires.

« La loi ne règne pas, écrivait Laboulaye[1], si le pouvoir et ses agents peuvent lui désobéir impunément ». « Nous avons de bonnes et belles lois, disait l'Avocat général Poitou, mais nos fonctionnaires les violent impunément[2] ».

En France, nous ne sommes pas garantis contre les entreprises des fonctionnaires. La séparation des pouvoirs que l'article 10 viole sans ménagement, pour le plus grand profit de la puissance publique, reprend tout son empire et tout son prestige lorsqu'il s'agit de soustraire les fonctionnaires à la responsabilité de leurs actes.

Un fonctionnaire se rend-il coupable d'arrestation arbitraire, quels sont les droits de celui à la liberté de qui il a porté atteinte? Autrefois, l'article 75 de la constitution de l'An VIII rendait toute poursuite impossible de la part d'un particulier contre un fonctionnaire lorsque le Conseil d'État n'avait pas donné son autorisation préalable. Cette autorisation était toujours refusée. L'article 75, contre lequel le parti républicain et les libéraux orléanistes avaient bataillé sous l'Empire, fut abrogé par le Gouvernement du 4 septembre, mais, le texte disparu, l'impunité des fonctionnaires est demeurée. Le principe de la séparation des pouvoirs est resté pour l'assurer.

Ainsi, ce principe, dont nous sommes si fiers et qui semble destiné à garantir la conservation des droits « naturels et imprescriptibles de l'homme », développe des conséquences paradoxales et, dérivé de ses buts, perpétue les traditions les plus anciennes de la monarchie. Il n'est plus une arme pour la liberté, il est une arme contre la liberté.

Ce principe est en effet dirigé, à raison de son développement historique, contre le pouvoir judiciaire. Les rédacteurs de la loi du 16-26 août 1790 et ceux de la Constitution de 1791 avaient les entreprises du Parlement présentes à l'esprit lorsque, poussés par des considérations qui tenaient au milieu et au moment, ils interdisaient aux juges, sous peine de forfaiture, « d'entreprendre sur les fonctions administratives

1. *Le parti libéral*, p. 237.
2. *La Liberté civile*, p. 244-250.

et de citer devant eux les administrateurs pour raison de leurs fonctions ».

Ce caractère de la séparation des pouvoirs aboutit à rendre impossibles les poursuites contre les fonctionnaires. En effet, la jurisprudence des Tribunaux civils, des tribunaux administratifs et des tribunaux des conflits est bien fixée : si un citoyen est illégalement arrêté et détenu par l'ordre d'un fonctionnaire administratif, ce fait constitue un acte administratif dont les tribunaux de droit commun ne sont pas compétents pour apprécier la légalité.

C'est là la différence fondamentale qui sépare le système français de protection de la liberté individuelle du système anglais.

En Angleterre, tout citoyen est investi d'un recours contre celui qui l'a appréhendé illégalement. En vertu de « l'habeas corpus », celui qui est arrêté doit comparaître immédiatement devant le juge qui, sans égard à la condition sociale de l'individu, statue librement sur la détention, déclare s'il y a lieu à relaxe ou s'il faut au contraire maintenir l'arrestation opérée. Le juge qui prononce sur la légalité de l'arrestation est le même pour tous. Pas de privilège de juridiction, pas d'arrêté de conflit s'il s'agit d'un fonctionnaire. Et, lorsque l'arrestation est déclarée injustifiée, le citoyen peut se retourner contre celui, quel qu'il soit, qui a porté atteinte à sa dignité et lui demander compte de son acte. La police elle-même est placée sous la dépendance des magistrats. Tout constable est condamné lorsqu'il outrepasse la loi et procède à des arrestations injustifiées.

Un exemple donné par M. Morizot Thibault dans le mémoire sur « l'habeas corpus » qu'il lut à l'Académie des Sciences morales et politiques, le 16 mai 1903, révèle le soin jaloux avec lequel les magistrats anglais assurent le respect de la loi.

« Le matelot Floyd ayant déserté au mois de mai 1889, la police, chargée de le rechercher, arrêta par erreur un nommé Thompson. Celui-ci, malgré ses protestations fut emprisonné à bord du vaisseau le *Duc de Wellington*. Il put enfin communiquer avec ses amis qui saisirent le juge de sa requête. Un writ d'« habeas corpus » fut lancé. On ordon-

nait au commandant du vaisseau, sir Woodward, de conduire sans délai Thompson devant la Cour et d'y représenter le writ. Le 7 juin Thompson comparut devant une section du Banc de la Reine; mais le commandant avait négligé de s'y rendre. Les juges réclamèrent à l'avocat de l'Amirauté l'original du writ : il n'en possédait qu'une copie. « Vous désobéissez aux termes du writ, lui dit le juge Manisty, c'est une véritable insulte à la Cour ». Puis, comme l'avocat excipait des ordres donnés par l'Amirauté : « J'ignore, lui répondit ce magistrat, si la faute en est à l'Amirauté, au ministre de l'Intérieur ou à toute autre autorité, mais on n'a pas eu pour la Cour le respect qui lui est dû. On ne doit pas jouer avec la liberté des citoyens. Nous allons ordonner l'arrestation du commandant Woodward ». Le lendemain, le commandant était appréhendé par un agent du shérif et conduit à la prison du comté de Winchester. Admis à fournir caution, il fut remis en liberté le même jour. Le 21 juin, il comparaissait devant la Cour. « Votre avocat, lui dit le juge Manisty, a présenté d'humbles excuses et nous a dit que vous aviez agi d'après les ordres de vos supérieurs. Nous ne pouvons accepter cela comme une justification. Nous n'avons à nous occuper que de vous. Le writ d'« habeas corpus » est un des plus sacrés que connaisse la loi : il est fait pour empêcher tout emprisonnement arbitraire, et toute personne, si haut placée qu'elle soit, est tenue d'y obéir. Nous devons faire comprendre qu'il lui est dû obéissance immédiate, surtout par les fonctionnaires publics. Nous pourrions vous emprisonner, mais, pour cette fois, nous vous infligeons seulement une amende de 50 livres sterling ». Comme le commandant protestait de la pureté de ses intentions, invoquant le respect qu'il professait pour les magistrats : « Nous le croyons, répliqua le juge Manisty, sans cela nous vous aurions infligé la prison... Le condamné, ajouta-t-il, paiera tous les frais de la procédure ».

C'est ainsi que nos libertés devraient être protégées. L'Angleterre, comme au XVIIIe siècle, a encore des leçons à nous donner.

Il importe que le droit d'arrestation et surtout le droit de maintenir les arrestations soient concentrés entre les mains

d'une seule autorité présentant toutes les garanties de sécurité, d'impartialité et d'indépendance.

Ce droit devrait être enlevé aux fonctionnaires administratifs, qui dépendent toujours plus ou moins des pouvoirs politiques, et conféré à une autorité judiciaire agissant sans crainte et sans passion sur les seules injonctions de sa conscience.

En même temps, les droits de la défense devraient être renforcés pour raffermir le principe de la liberté individuelle.

Dans ce dernier sens, un premier effort a été tenté par la loi du 8 décembre 1897. Cette loi stipule qu'aucun acte d'instruction, aucune procédure ne peuvent être faits contre un inculpé en l'absence de son défenseur. Mais cette loi, qui réalisait une réforme désirable, n'a pas tardé à être tournée et à perdre une grande part de son efficacité.

En effet, le commissaire de police et le commissaire aux délégations judiciaires se sont arrogé le privilège qui a été retiré au juge d'instruction, et c'est devant eux maintenant que les inculpés comparaissent seuls et qu'ils sont interrogés en l'absence de tout défenseur. Les commissaires de police se livrent à une véritable enquête, ils font toute une instruction avant que le dossier ne soit transmis au juge dans le cabinet duquel la loi de 1897 sera pour la première fois tardivement respectée.

Lorsque l'inculpé comparaît devant le juge d'instruction, celui-ci est armé de toutes les dépositions qui ont été recueillies au Commissariat et des interrogatoires que l'inculpé a dû subir sans qu'aucun des éléments de la poursuite lui ait été communiqué à l'avance, sans que la teneur de la plainte ait même été portée à sa connaissance et sans qu'aucune garantie ait été prise pour le soustraire aux pressions, aux menaces, aux violences, morales pour le moins, auxquelles l'expose le désir du commissaire d'obtenir un aveu qui flatte son amour-propre professionnel.

La loi, sans doute, n'autorise pas cette pratique. Mais l'usage en tient lieu et celui-ci, malgré les apparences, semble tellement tenace qu'il faudrait un texte impérieux pour le flétrir et l'interdire.

Tous les actes de l'instruction devraient être faits par le

juge d'instruction seul, mais dans les limites et avec des correctifs que le législateur devrait lui imposer.

Actuellement les juges d'instruction sont investis d'un pouvoir redoutable et souverain sur la personne des inculpés. Il conviendrait d'établir sur ce pouvoir un contrôle sérieux, de réduire l'omnipotence du juge et d'organiser un système qui ouvrît à l'inculpé des recours contre ce juge lorsqu'il outrepasserait ses attributions et engagerait par là sa responsabilité.

Parmi les pouvoirs que le juge possède sur l'inculpé, le plus grave, celui qui constitue l'atteinte la plus flagrante et la plus terrible à la liberté individuelle, c'est certainement la faculté qui lui appartient de maintenir l'inculpé en détention préventive.

L'inculpé, sur un simple ordre du juge, peut être jeté en prison et traité comme un individu condamné. Nul ne sait encore s'il est coupable, et, sur une simple signature du magistrat instructeur, il est privé de sa liberté et soumis à un régime qui ne diffère qu'à peine de celui imposé aux individus dont la culpabilité a été judiciairement reconnue.

C'est là un abus, une prime à l'arbitraire qui révolte le sens commun. Il faudrait au moins une réglementation qui protégeât le justiciable contre le caprice du juge d'instruction et ne le laissât pas ainsi à sa merci.

La question depuis longtemps est discutée, mais aucune amélioration, jusqu'à présent, n'a été apportée à ce système exorbitant.

« La détention préalable est une nécessité impérieuse », écrivait M. Garçon, professeur à la Faculté de Droit de Paris. « Aucune législation ne s'est aventurée à s'en passer », déclarait le doyen Larnaude. « C'est un mal nécessaire », disent enfin tous ses partisans. Mais tous, même ceux qui se déclarent encore pour son maintien, sont contraints de reconnaître que c'est un mal.

Comment alors la justifient-ils?

Ils ne peuvent soutenir que la détention préventive doive être maintenue parce qu'elle facilite la tâche du juge d'instruction, parce que le juge a l'inculpé sous la main lorsque celui-ci est en prison, qu'il peut l'interroger à son gré et que son

instruction est ainsi rendue plus aisée. Cet argument n'est pas sans réplique, car la liberté individuelle et l'honneur du citoyen ne peuvent être sacrifiés si légèrement aux commodités d'un fonctionnaire.

Dira-t-on que la mission d'un juge d'instruction consiste à recueillir des preuves contre l'inculpé? Qu'en conséquence, il faut mettre celui-ci dans l'impossibilité de les faire disparaître, d'avertir des complices et d'acheter des témoignages de complaisance?

Mais l'on peut répondre qu'il n'est pas juste que le juge d'instruction soit avantagé dans la lutte qui s'engage entre l'inculpé et lui. L'égalité doit être complète entre les parties en présence. Il n'est pas conforme aux règles d'une bonne justice que le juge soit armé de tous les pouvoirs pendant que l'inculpé est frustré de la possibilité de préparer sa défense.

La détention préventive n'a qu'une seule raison d'être qui ne puisse pas être contestée : elle met l'inculpé dans l'impossibilité de prendre la fuite. Sans doute cette justification n'est-elle pas sans réponse, car le système de l'extradition peut toujours permettre de remettre la main sur le fugitif. Mais cette procédure entraîne des frais et comporte des aléas qui font comprendre qu'on prenne soin d'éviter d'y avoir recours[1].

Et, en fait, ainsi que le remarquait M. Larnaude, la détention préventive continue d'être appliquée dans tous les pays.

Du moins, faut-il qu'elle soit strictement réglementée et qu'un juge unique, accessible à toutes les passions et qui n'est lui-même qu'un homme, ne soit pas le seul maître de l'infliger et de la prolonger à son gré.

Dans l'état actuel de notre législation, rien ne vient à cet égard limiter les pouvoirs du juge d'instruction souverain.

Un recours est bien, il est vrai, mis à la disposition du détenu, Il peut former opposition devant la Chambre des mises en accusation contre les ordonnances du juge d'instruction qui lui refusent la mainlevée du mandat de dépôt et la mise en liberté provisoire. Mais, en fait, ce recours est sans efficacité, car la Chambre des mises en accusation, sans entendre l'inculpé ni son défenseur, confirme le plus souvent, sur les réquisi-

1. V. Larnaude, *Bulletin de la Société des Prisons*, année 1901.

tions du parquet général, les ordonnances qui lui sont soumises, en se dispensant même de motiver ses arrêts autrement que par une pétition de principe.

Aussi les abus répétés ont-ils ému l'opinion et le Garde des Sceaux s'est-il vu forcé d'intervenir en adressant aux Procureurs Généraux des circulaires dont le but était de rappeler aux magistrats, qui l'oublient trop souvent, que le maintien des inculpés en liberté provisoire doit être considéré comme la règle et que l'arrestation préventive doit être restreinte aux cas où elle est strictement indispensable.

Mais ces circulaires sont rapidement oubliées. L'effet qu'elles peuvent produire n'excède pas quelques jours. Ce ne sont pas des principes qu'il importe d'invoquer, car les principes sont faits pour être violés quand aucune sanction n'assure leur application. Ce qu'il faut, c'est une loi qui définisse clairement les droits des inculpés et les devoirs des magistrats.

Or, depuis longtemps, le texte de cette loi est préparé. Le 18 juillet 1907, M. Clemenceau, alors Président du Conseil, déposait un projet sur le bureau du Sénat. Ce projet, voté par le Sénat avec quelques modifications, est devenu caduc. Une proposition de loi votée par la Chambre, qui reproduisait le texte sénatorial, a été adoptée avec modifications par le Sénat et a dû retourner au Palais-Bourbon où elle fait actuellement l'objet d'un rapport de M. Louis Rolland, mais nul ne sait quand celui-ci viendra en discussion et quand prendra fin cette déplorable navette.

Le texte en délibération s'inspire, en ce qui concerne la détention préventive, du système pratiqué en Belgique depuis la loi de 1874. Il déclare que la liberté provisoire est de droit pour tout inculpé, soit immédiatement, soit cinq jours après le premier interrogatoire, selon que l'inculpé est domicilié ou non, selon ses antécédents judiciaires et selon l'importance de la peine encourue. Si toutefois l'individu n'est pas domicilié, s'il a des antécédents judiciaires, s'il est dangereux pour la sécurité publique, s'il y a lieu de craindre qu'il essaie de se soustraire à la justice, la détention préventive peut être prolongée par le juge d'instruction pendant quinze jours au moyen d'une ordonnance qui est susceptible d'appel devant la Chambre du Conseil. Mais la détention préventive

ainsi prorogée une première fois de quinze jours, ne peut être prolongée à nouveau que par décision de la Chambre du Conseil, l'inculpé et son défenseur ayant été entendus.

Ce texte constituera évidemment une grande amélioration de notre système actuel puisque, si la détention préventive n'est pas supprimée, l'inculpé est soustrait du moins à l'arbitraire capricieux du juge et ne reste plus soumis à son seul despotisme.

Mais le régime nouveau n'apportera pas cependant à l'individu toutes les garanties qu'il est en droit d'attendre de la loi.

Si, en effet, l'intervention de la Chambre du Conseil est susceptible de corriger, dans une certaine mesure, les excès de pouvoir dont le juge d'instruction peut se rendre coupable, il ne faut pas se faire trop d'illusions sur l'efficacité de cette intervention. Le magistrat qui composera la Chambre du Conseil sera, dans la pratique, en contact amical avec son collègue instructeur. Il hésitera à ne pas entrer dans ses vues, et, le plus souvent, par une sorte de conformisme automatique dont la Chambre des mises en accusation nous fournit déjà le spectacle, il s'empressera de déférer à ses désirs. La souveraineté du juge d'instruction ne sera pas en fait entamée. L'inculpé demeurera comme devant à sa discrétion.

Nous assisterons encore comme aujourd'hui à des détentions que rien ne justifiera, et nous verrons des individus qui continueront à faire, à la Santé ou à Saint-Lazare, de longs séjours préventifs leur causant les plus graves préjudices matériels et moraux, avant que n'intervienne en leur faveur une ordonnance de non-lieu ou un jugement d'acquittement consacrant leur innocence.

Nous assisterons encore au spectacle si fréquent d'une instruction qui s'éternise inutilement tandis que l'inculpé, dont rien encore n'atteste fermement la culpabilité, attendra en prison que le bon vouloir du juge d'instruction lui rende enfin la liberté qui lui est due tant qu'aucune condamnation régulière n'a été prononcée contre lui.

Nous verrons encore, soit des gens condamnés à des peines dont la durée sera moindre que celle de leur détention préalable, soit des tribunaux élevant la peine pour justifier la prévention.

Les privations de liberté irrégulières seront aussi nombreuses et, cela est certain, souvent aussi scandaleuses qu'aujourd'hui. Seuls, les gens fortunés, comme maintenant, auront quelques chances de pouvoir jouir de leurs droits parce que, seuls en état de verser une caution garantissant leur représentation, ils pourront payer leur rançon.

Nous connaîtrons encore le régime de l'arbitraire et du privilège.

Il semble que le seul remède qui puisse être apporté aux excès de pouvoir du magistrat instructeur soit dans l'établissement de la responsabilité de ce juge à l'égard de l'inculpé.

Notre code de procédure civile institue une voie de recours qui suppose la violation par un magistrat de ses devoirs professionnels et qui donne aux justiciables le droit de demander à ce magistrat la réparation du préjudice qui lui a été causé par cette violation. Cette voie de recours s'appelle la « prise à partie ». Jusqu'à présent, elle a été pour ainsi dire inconnue de la pratique. Elle est en effet si compliquée, si encombrée de formalités, les magistrats se prêtent de si mauvaise grâce à son application, qu'il est en fait impossible de l'intenter avec succès. Il en résulte une irresponsabilité dangereuse du magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

« La loi et la jurisprudence, renchérissant sur la loi, dit M. Félix Lacoin, dans son rapport à la Société générale des Prisons[1], ont rendu le magistrat absolument irresponsable de sa faute, fût-elle la plus grossière, dès qu'on n'y reconnaît pas le dol caractérisé. La prise à partie, avec ses cas si étroitement limités, avec la disposition de l'article 510 du Code de procédure civile qui exige l'autorisation préalable du tribunal appelé à juger et qui permet le refus, sans motif exprimé, avec les difficultés de compétence que la jurisprudence a relevées et exagérées à l'infini, constitue un dédale de procédure, et je ne sache pas que jamais une partie lésée ait pu encore en sortir. Nul, jusqu'ici, n'a pu me citer une procédure de prise à partie ayant amené la condamnation d'un magistrat à la réparation du préjudice causé par une arrestation ou une détention illégales. La conclusion à en tirer n'est pas, je le crains, qu'il n'y ait jamais eu d'arrestation ou de déten-

1. *Revue pénitentiaire*, année 1901, p. 1178.

tion illégales ayant causé quelque préjudice à quelque citoyen. Ce serait vraiment trop beau! Ce qui est vrai, mais triste, c'est que les victimes des illégalités des magistrats sont sans recours ».

Si en principe le justiciable est doté par la loi d'une voie de recours contre l'arbitraire des magistrats, on voit qu'en fait aucune réparation ne lui est jamais accordée. Le budget du Ministère de la Justice prévoit d'ailleurs pour les victimes des erreurs judiciaires un crédit annuel de quelques milliers de francs qui mesure la sincérité de l'effort.

Il ne reste donc plus au justiciable qu'un moyen suprême et qui n'est pas à recommander : la violence. Le cas s'est déjà présenté. Un nommé Guichard avait été maintenu pendant six mois en état d'inculpation par le juge d'instruction sans avoir subi aucun interrogatoire. Il intenta une action contre le magistrat, le procès dura six années au bout desquelles Guichard n'aboutit qu'à se faire condamner à une amende pour avoir osé réclamer au juge la réparation qui lui était due. Excédé, il fit justice lui-même et assassina le juge d'instruction. Le jury l'acquitta[1].

Singulière justice! Comment pouvons-nous en être là en France!

Le texte législatif que nous avons commenté, — et qui, après vingt années de délibérations, n'est pas encore voté, — a l'ambition de parer à ce mal.

Après avoir proclamé la suppression du conflit d'attributions et décrété que les tribunaux judiciaires seront seuls compétents pour réprimer les atteintes à la liberté individuelle commis par les fonctionnaires, le texte entreprend de réorganiser la prise à partie et se flatte de rendre cette procédure utilisable.

Il décide que la prise à partie pourra jouer, non seulement lorsqu'un juge se sera rendu coupable de dol, fraude ou concussion, — ce qui était le système antérieur, — mais encore lorsqu'il aura commis une lourde faute professionnelle. Il ajoute que l'État sera civilement responsable des condamnations à des dommages-intérêts prononcées contre les magistrats.

1. H. Varennes, *Un an de justice*, 1903-1904.

Est-ce vraiment là un progrès. Quand y aura-t-il faute lourde? Quelle porte ouverte à l'arbitraire! Et ne peut-on pas craindre que, cette procédure étant subordonnée à l'autorisation préalable du Premier Président, celui-ci ne soit naturellement enclin à couvrir ses inférieurs?

Néanmoins, cette nouvelle procédure marque un effort méritoire dont il faut savoir gré à ses auteurs. Nous verrons, si jamais le projet est voté, dans quelle mesure le sort des justiciables, aujourd'hui si disgraciés, sera amélioré. Nous verrons s'il leur sera enfin permis d'obtenir justice contre leurs juges.

Les abus des magistrats sont en effet nombreux et ils ne se manifestent pas seulement par des atteintes portées à la liberté individuelle. Les visites domiciliaires, les perquisitions leur offrent également l'occasion d'exercer des pouvoirs exorbitants. Nos mœurs judiciaires ont étendu le droit redoutable qui appartient au magistrat instructeur de s'introduire et d'opérer des recherches dans tous les lieux où il présume trouver des preuves se rapportant à l'infraction qu'il est chargé d'instruire.

L'usage a prévalu d'ordonner des perquisitions à tout propos, et même hors de propos, même lorsqu'il n'y a pas d'inculpé, même lorsque l'information est dirigée contre un inconnu, même lorsqu'il est douteux qu'il y ait eu crime ou délit. Circonstance aggravante, les perquisitions ne sont pas toujours faites par des magistrats, mais, au moyen de commissions rogatoires, par des officiers de police judiciaire, relevant, pour une part, de l'autorité administrative. Aussi est-il fréquent que des papiers saisis au hasard hors de la présence de celui chez qui on perquisitionne, soient portés à la connaissance de l'administration et servent à d'autres fins que la manifestation judiciaire de la vérité.

Tous ces abus sont prévus par le texte rapporté par M. Louis Rolland qui, nous l'espérons, sera bientôt voté par la Chambre.

Il est encore précisé dans ce document législatif que les visites domiciliaires et les perquisitions sont des actes d'instruction qui ne peuvent être entrepris que lorsqu'une information est ouverte et si l'individu, dans le domicile duquel

la justice veut pénétrer, est prévenu d'être l'auteur d'un crime ou d'un délit. Il est stipulé que les perquisitions ne pourront être opérées dorénavant qu'en présence de l'inculpé ou de deux témoins, et par un juge, que les scellés ne pourront être ouverts qu'en présence de l'inculpé. Il est prescrit, enfin, des mesures propres à éviter des indiscrétions qui sont devenues classiques.

Ces innovations ne pourront être accueillies qu'avec faveur. Depuis trop d'années les justiciables attendent que les garanties promises leur soient enfin accordées. La loi nouvelle, certes, ne comblera pas tous les espoirs. Ce sera un pas, néanmoins, sur le chemin de la liberté.

En mars 1921, douze jurés de la Seine, qui venaient d'acquitter, dans un procès politique, dix accusés détenus depuis plus d'un an, émettaient le vœu que le Parlement reprît sans tarder le projet de loi sur les garanties de la liberté individuelle déposé par Georges Clemenceau au Sénat, le 19 juillet 1907. Le Président des Assises n'ayant pas voulu recevoir ce vœu, j'eus l'honneur, en tant que représentant de la défense, d'être chargé par le Jury de le transmettre aux Présidents des deux Chambres. Je continue à remplir ma délégation.

Depuis, des voix se sont élevées de partout pour réclamer les mêmes garanties. Elles ont un tel accent, une telle ampleur, un tel écho, qu'il m'a semblé parfois ne plus entendre la mienne tant elle était mêlée à toutes les autres.

HENRY TORRÈS,
Avocat à la Cour de Paris.

QUELQUES JOURS EN GRÈCE[1]

Pour aller de Corinthe à Mycènes, on passe par Némée. Ou, plutôt, la route traverse la voie ferrée à l'endroit où, loin de toute maison, une petite gare porte ce grand nom. Cette route des autos est ou était la route des chars. La grotte du Lion est là-haut, à droite : on la montre; et, sur le quai de la gare déserte, vingt tonneaux-foudres attendent qu'Hercule s'occupe d'eux. Si sa pépie ne les tarit point, ce sera un jeu pour lui de les porter à Silène. L'Arcadie n'est pas éloignée; et ces neiges sont celles de l'Érymanthe. Lerne, Stymphale sont aussi aux environs. Primauté de la Fable! Les Danaïdes, les Pélopides, les Perséides, les Héraclides, les Atrides... Auguste Comte disait : « La société ne se compose pas d'individus, mais de familles ». De quelles familles est composée, en Argolide, la société!

Les contes sont si beaux, si grands, ici, et si nombreux, la mémoire les jette par telles brassées, que la rêverie est comme étouffée par une fumée d'or. Des mirages d'or embouteillent le paysage : l'or que Danaé reçut en pluie; l'or des pommes hespérides, rapportées par Persée; l'or de la coupe, vaste comme une nef, qu'Hercule reçut ici du ciel; l'or, enfin, dont, selon Homère, Mycènes foisonnait.

Nous avons été nous pencher sur la fruste marmite, sur la cuve magique où, semence exténuée, l'or mycénien dormait. Cet or même, on nous l'avait montré, dans les vitrines du musée d'Athènes, méthodiquement classé, étiqueté; et guère plus suggestif, hélas, que le paillon terni des hardes d'un

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 juillet.

carnaval. A Mycènes, il vêtait d'un suaire de feuilles mortes le visage et le corps de quinze cadavres sans noms. Ce masque d'or était peut-être le masque d'or de Cassandre; cette couronne d'or était peut-être la couronne d'or d'Agamemnon. Ou bien était-ce la couronne de Persée; le masque d'Andromède?... Adoptons le sage avis du guide : « C'est à l'imagination plutôt qu'au raisonnement de se prononcer »...

Nous visitâmes la terrible Mycènes au beau milieu du jour. Sur la terre brûlante, l'écume des graminées et des petites fleurs crépitait comme la surface d'une eau qui bout. « Les montagnes étaient fauves et sauvages comme des lionnes » (Gabriel d'Annunzio). Tout ce qui reste de Mycènes était ou est encore sous une terre mangée d'ulcères et de sphacèles. La porte des Lions ne dépasse pas le faîte d'une peu profonde tranchée. L'homme n'habite plus ici depuis bientôt trois mille ans. Le gardien, quand le soir vient, s'écarte de ces lieux; et quels touristes consentiraient d'y rester après le gardien? Rien n'annonce Mycènes; rien ne dit : « C'était là. » Du temps de Chateaubriand, il arrivait au voyageur de « manquer » ces ruines. Chateaubriand ne les manqua pas. Il visita « la tombe d'Agamemnom », hors de la ville, et, ayant passé sous la Porte des Lions (qu'il trouva « plus imposante que tout ce qu'il avait vu en Égypte »), il foula la terre farcie d'or. En s'en allant, il entendit, plus loin, le sol résonner sous le pas de son cheval. Il mit pied à terre et repéra la voûte d'un autre tombeau : « Singulière destinée, s'écrie-t-il sans hésitation, qui me fait sortir tout exprès de Paris pour découvrir les cendres de Clytemnestre!... »

Le grand morceau sur Mycènes qu'on s'attend à trouver dans *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem* et qui n'y est pas, le Chateaubriand de notre temps l'a écrit. *La Ville Morte* est probablement le chef-d'œuvre de d'Annunzio; et, en soi, un chef-d'œuvre. Le magnifique poème dialogué enrichit Mycènes de nouvelles ombres. Les personnages du drame : Alexandre et Léonard, Anne et Hébé, sont les seuls êtres humains qui aient osé venir vivre ici, et qui aient été dignes d'y vivre. Le savant allemand est moins vrai, pour nous, à Mycènes, que le savant incestueux conçu par le poète. Ce n'est pas dans une galerie d'Athènes qu'il faut chercher ce qui

dormait sous la terre mycénienne, mais dans ce drame dont le lyrisme fixe et perpétue l'instant de résurrection qu'eut ce trésor, entre sa mort dans la terre et sa mort dans le musée.

***

De Mycènes à Argos, la plaine est presque sans maisons, presque sans habitants. Une maigre épeautre couvre la plaine, ceinte sur trois côtés par des montagnes muettes, et ouverte, vers l'orient, sur la mer.

Lieux déserts, mais où la solitude n'est pas permise. De relais en relais on est guetté, attaqué, cerné. Voici un fleuve, ou, plutôt, voici le lit d'un fleuve. Il est si parfaitement sec qu'aucun pont ne le franchit. A quoi bon? Une piste transversale coupe gauchement ce lit poudreux, dans la chagrine grisaille duquel traînent des tessons, des boîtes de fer-blanc. Ce fleuve s'appelle aujourd'hui Panitsa, ce qui ne dit rien à personne. Jadis, c'était l'Inachos... L'Inachos! et voici Io qui bondit; et, avec Io, à peu près tous les Dieux : Zeus qui aime la fille du fleuve et la métamorphose en vache; Héra qui ne se laisse pas duper et se fait offrir cette vache par son époux; Hermès qui vient ici avec sa flûte, au son de laquelle les dix fois dix yeux d'Argus se ferment. Puis le Taon; puis la fuite en Égypte; le Nil; Isis enfin! Ovide, qui a raconté tout cela, sait aussi pourquoi, dans l'Inachos, il n'y a de l'eau qu'en hiver : Poséidon et Héra se disputaient la future Argolide; ils prirent Inachos pour arbitre; Inachos désigna Héra; furieux, Poséidon mit le fleuve à sec : depuis lors, l'Inachos ne peut donner d'eau qu'au temps des pluies...

***

L'Acropole de Tirynthe occupe, un peu avant Nauplie, une brusque petite éminence dans la plaine. L'endroit est peu évocateur; et les ruines, fort bien dépiautées par des savants d'Allemagne, sont plus curieuses que belles...

Au moment où je commençais de visiter Tirynthe, mon compagnon de voyage, Mario Meunier, me dit : « Amphitryon a été roi ici... » Nouvelle qui me permit de donner à ma

promenade une couleur particulièrement vivante : je vis aussitôt Alcmène illuminant par sa présence le mégaron des femmes : une belle Alcmène riante et saine, avec le plus intelligent et expressif visage, et portant les robes heureuses que Lanvin fit pour elle et pour Valentine Teissier, l'an dernier. Malheureusement, s'il est vrai qu'Amphitryon a régné sur Tirynthe, il perdit son trône avant son mariage. Ce n'est pas ici, mais à Thèbes, que se passe *Amphitryon Ier*.

***

Vers quatre heures de l'après-midi, le ventre creux, nous arrivâmes à Nauplie, et y déjeunâmes. Nauplie, sur la mer, est construite au pied d'une roche imprenable que tour à tour les ducs d'Athènes, les Vénitiens et les Turcs coiffèrent de citadelles et parèrent de remparts. Il suffirait d'un ou deux arcs de triomphe au bord de l'eau, et, sur l'eau, de quelque fastueuse galère pour qu'on regarde ici, sans effort comme sans surprise, débarquer la Briséis et la Cléopâtre de Claude Lorrain.

Ai-je passé une heure à Nauplie? La ville paraît bien vivante et bien aimable; faite pour donner l'envie d'y séjourner un peu. Après Corinthe et Mycènes, qu'elle est sédative! Nauplie a gardé de son époque italienne des maisons à balcons ventrus, et, de son époque turque, au moins deux mosquées. Toutes deux sur une place propre à faire le décor de quelque *Commedia dell' Arte*, où Léandre courtise Silvia à la barbe de Pantalon. Des deux mosquées, l'une est maintenant musée, l'autre, cinéma; oui : le Cinéma Trianon.

Le soleil était déjà bas quand nous partîmes pour Épidaure. Les heures qui précèdent immédiatement le couchant, sont, en Grèce, sans vaporisation, sans halo. La lumière reste d'une matière aussi pure, à la fin de la journée, qu'à son début. Mais l'eau diamantine de l'aube est devenue une huile dorée, lourde, épaisse, quoique merveilleusement translucide.

La route qui relie Nauplie à Épidaure est bordée de sources et de prairies. Au delà des prairies, la nature se fait tout de suite forestière. Pendant cette dernière étape de notre course,

nous vîmes, en une heure, plus d'êtres vivants que depuis le départ d'Athènes. Dans la riche atmosphère étale, les paysannes, vêtues de couleurs vives, luisaient comme des émaux. S'interrompant de faner, elles regardaient gaiement nos voitures. Elles levaient pacifiquement un bras, puis, sans agiter ce bras, ouvraient et fermaient les doigts, adressant aux passants d'affables souhaits de bon voyage.

A notre gauche, des vallonnements descendaient vers la mer invisible. Aussi débonnairement qu'il aurait dit, ailleurs : « Meudon est là, tout près », Mario murmura : « Nous sommes à deux pas de Trézène... » Ainsi nous traversions les chasses d'Hippolyte! Pour nous, point d'autre Hippolyte que l'Hippolyte français. Au surplus, ces beaux habitants courtois, ce luxe épuré de la lumière, cette harmonie lustrale des verdures et des eaux nous inclinaient aux mélodies raciniennes. Tout à l'heure, Mycènes ne nous avait pas parlé d'Iphigénie.

Ainsi préparé, nous fûmes moins surpris qu'exaucé lorsque nous parvinmes dans la belle Tempé où Épidaure médite. Non point, à vrai dire, Épidaure, ville, dont, un peu plus loin, rien ne reste, mais l'Hiéron d'Épidaure, le sanctuaire d'Esculape, le tabernacle de la santé.

On venait ici pour chercher le repos, pour retrouver la sérénité. Par son seul aspect, le paysage est déjà une exhortation à se bien porter, un prélude à la cure. Les lignes de montagnes naissent les unes des autres sur une cadence si lente et si douce qu'on croit écouter le battement du cœur intact, la respiration des poumons immaculés. Les temples qui faisaient d'Épidaure une sorte de Lourdes, les thermes qui en faisaient une sorte de Vichy ont beau être à jamais déchus, la nature, ici, continue de vous dire : « Reprenez espérance; confiez-vous à mes intercessions. J'ai tout ce qu'il faut pour vous soigner, pour vous guérir... N'est-ce pas : vous allez déjà mieux?... »

Les ruines d'Épidaure ne sont point tristes; et le théâtre (le plus grand et le plus beau de Grèce) subsiste tout entier. Il est lové dans la chair de la montagne, comme un gigantesque fossile dans le calcaire coquillier. L'architecture épouse si docilement le paysage qu'on ne peut guère imaginer que ce théâtre n'est point venu au monde avec lui. Le spectacle

de ce grand concert muet élève l'âme et dilate le cœur.

Épidaure est toujours un lieu sacré; un lieu de grâce. Il a appartenu jadis à un demi-dieu; il pourrait être donné demain à un saint. Sinon « en vérité », toute religion peut y régner « en esprit ».

Le plus beau manteau de fleurs des champs, en ce début de mai, recouvrait les ruines de sa bénignité : les fleurs auxquelles l'homme n'a rien changé depuis qu'elles ont été créées, et qui soulagèrent nos premiers maux. « Simples » qui n'ont que des vertus, fraîches comme des nymphes et pures comme des clarisses; aussi propres à faire des couronnes pour Psyché que des auréoles pour l'amie de saint François.

Dans ces nappes de fleurs, le soleil à son déclin traînait au ras du sol ses nappes de lumière : lumière d'Élysées, lumière de Paradis.

C'est ici qu'il faudrait, chaque année, vénir vivre un peu; ici qu'il faudrait « faire retraite ». Chose d'ailleurs possible. Point d'hôtel, rassurez-vous! Deux maisons, pas plus : celle de l'« épistate », et le musée. Au-dessus du musée existe une « chambre des étrangers ». On peut y passer une semaine, ou davantage : « Installation simple, mais propre et agréable; nourriture et service par les soins de l'épistate (gardien-chef) et de sa femme, à des prix modérés... » Hélas : nous partons! La nuit sera bientôt là. Dans l'ombre nouvelle-née, les verts végétaux prennent peu à peu une épaisseur visqueuse qui, pour les daltoniens, doit faire ressembler ces verts à du sang...

Sur ce coq que sacrifiait (à Esculape, vieil usage), au moment où nous passions devant sa demeure, la femme de l'épistate, faisons serment de revenir à Épidaure, muni d'une petite valise contenant une Botanique, pour choisir des herbes, et un dictionnaire de la Fable, pour choisir des dieux.

... Ayant quitté Épidaure vers sept heures du soir, nous arrivâmes, d'une seule traite, à Athènes vers cinq heures du matin. Nous refîmes de nuit la route de jour : il n'y en a point d'autre.

La campagne noire était déserte. Ni passants, ni fantômes. Mais le firmament donnait toutes ses planètes, toutes ses

étoiles. Le ciel de la Grèce est le miroir de son immortalité. Persée, devenu constellation, règne toujours sur son royaume, entre sa femme Andromède et Cassiopée, sa belle-mère. Pégase est là aussi, poursuivant dans l'éther ses erres silencieuses... Les hommes ont chassé les anciens Dieux de leurs prières; ils n'ont pas osé les chasser des cieux. Vénus n'a plus de temple sur l'Acro-Corinthe, mais, devant sa roche ravagée, chaque soir, limpide et souveraine, elle refait son ascension.

IV

Les Champs-Élysées sont au cœur de Paris, le Tiergarten au cœur de Berlin; le Jardin Royal est au cœur d'Athènes. Je ne m'y suis promené qu'une fois, la nuit, pour y entendre chanter les rossignols, qui y abondent, et pour gagner, à sa lisière (sur le conseil de Valery Larbaud), le théâtre en plein air dont Karagheuz est la vedette pittoresquement peinturlurée.

Karagheuz est venu de Turquie à Athènes comme Arlequin est venu d'Italie à Paris; et il y est resté. Karagheuz, dans la ville palladienne, s'est résigné à la pudeur, et s'est mis à l'esprit.

Il ne s'agissait pas, pour nous, de comprendre; mais de regarder.

La scène est faite d'un long et rectangulaire panneau de toile blanche, derrière lequel brille une lampe qui cache son foyer. Illuminée par diffusion, cette toile blanche a l'éclat amorti et égal de l'albâtre. Les silhouettes mobiles et articulées qu'une main invisible y applique ne sont pas entièrement noires et opaques, comme les ombres chinoises, mais ajourées dans un carton résistant. Visages et costumes sont faits de pellicules translucides; elles remplissent les dentelures et sont enduites de tons purs; elles ressemblent aux pièces d'un vitrail. Seules les architectures (la masure de Karagheuz et le palais du pacha) sont noires, légères et délicates comme des ferronneries. Rien de plus gai, de meilleur goût que ces silhouettes aux couleurs d'escarboucles. Elles viennent assurément de plus loin que la Turquie, de plus loin que l'Asie; elles s'apparentent aux fantoches javanais.

Cinq ou six personnages font la troupe; le canevas, réduit à quelques thèmes, sert de prétexte aux variations. Outre Karagheuz, qui est un Athénien du peuple, paresseux, rusé et fanfaron, il y a la belle turquesse enfermée dans le palais, le janissaire féroce et stupide qui la garde, un palikare non moins batailleur mais moins bête, et un mirliflore vaniteux, venu de Zante, c'est-à-dire à demi italien. Karagheuz aime la captive, déjoue et surmonte cent obstacles, et a finalement raison du janissaire et du mirliflore, ses anciens oppresseurs.

Pourquoi le public ne se lasse-t-il point de la monotonie d'un pareil spectacle? Parce que le montreur de silhouettes, en les manœuvrant, parle pour elles, et, au gré des événements du jour, improvise des allusions non moins colorées que sa troupe et non moins transparentes que son théâtre.

L'adresse, la vivacité, la cocasserie avec lesquelles ces petites figures gesticulent, se trémoussent, cabriolent, seraient restées pour nous tout à fait mystérieuses; mais, par faveur, nous pûmes pénétrer dans les coulisses.

Coulisses sans profondeur, occupant un tréteau couvert. Flanqué de quelques assistants (aux mains desquels ne sont confiés que les comparses), le meneur du jeu est là; gros homme jovial, à l'œil malin. Il se tient debout derrière la toile, hors du champ lumineux. Point de fils aux marionnettes; elles sont actionnées par des tiges rigides, maintenues horizontalement et fixées au verso des silhouettes, l'une au milieu du corps, les autres soit à un bras, soit à une jambe. L'opérateur, actionnant deux personnages à la fois, tient donc dans chaque main trois baguettes; il les manipule avec une virtuosité déconcertante. Ce virtuose est aussi un excellent comédien, rompu aux changements de voix, aux changements de timbres. Les aides font les bruits de coulisses, préparent les entrées, surveillent les sorties; ou bien chantent de longues chansons à couplets, qui conservent le plus savoureux caractère populaire.

Qu'un pareil spectacle, dans une capitale d'Europe, puisse résister à la concurrence du cinéma, cela surprend, mais fait plaisir. Athènes n'a pas encore sacrifié Karagheuz à Charlot. Fidélité d'autant plus méritoire que cette toile blanche est comme une préfiguration de l'écran, et que, dans leur

philosophie pratique de l'existence, Karagheuz et Charlot ont maints traits communs.

***

Le Tennis-Club est aux lisières du Jardin Royal. Le nom anglais de ce jeu perd tout prestige à Athènes. Poivriers, tamariniers, lentisques avoisinent le terrain; et voici, au delà des bosquets, d'une part l'Hymette, d'autre part les colonnes de l'Olympieion, entre lesquelles l'Acropole apparaît.

Sur ce terrain si bien placé, nous eûmes la chance de voir jouer, ensemble, Atalante et Nausicaa; toutes deux, sous d'autres noms, internationalement fameuses. L'une maniait les pommes d'or d'Hippomène; l'autre les balles qui vinrent rouler jusqu'à la cachette où Odysseus guettait.

Le jeu vivace d'Atalante, belle jeune femme brune, dessinait, selon les élans et les retours de la course, de longues et souples lignes horizontales, lesquelles, par leur harmonieuse et infaillible pureté, doublaient, pour les yeux, les lignes que l'Hymette inscrivait sur l'horizon. Pour Nausicaa, une toute jeune fille blonde, son jeu était une continuelle aspiration verticale, une sorte de confiante cueillette d'astres; et il fallait bien penser, en la regardant, à ces colonnes, libres du joug de l'architrave, qui, derrière nous, la regardaient aussi.

***

L'occasion d'évoquer, dans la Grèce d'aujourd'hui, les noms saturés de poésie de la Grèce antique, nous ne croyons pas l'avoir une seule fois, pendant ces quelques jours, provoquée. Cette perpétuation des mythes et des symboles sollicite à tout moment un touriste d'ailleurs peu disposé à la résistance.

Le vin que l'on boit communément en Hellade est toujours le vin de Silène, le vin des Bacchantes. Comme au temps où Ariane abandonnée noyait son chagrin dans les coupes de Dionysos, on continue de mêler au sang rubescent de la grappe, au fond des cuves, le sang topazéen du pin. On peut assurément préférer au « résiné » le bordeaux le moins excep-

tionnel; et pas un Français ne pousserait l'ingratitude envers ses nourrices jusqu'à sacrifier ces vins mélangés de résine aux nôtres; mais lorsque les chers poètes ivrognes du temps de Louis XIII chantaient le jus de la treille, au cabaret, sous l'enseigne « A la Pomme de Pin », savaient-ils que cette pomme de pin vantait ce goût de résine, qui les eût désobligés? L'emblème double et parlant du vin grec est toujours le thyrse : le pampre s'enroule à la hampe, que somme le fruit écailleux.

Selon qu'il est rouge, blanc ou rosé, le « résiné » a des saveurs différentes. Le rouge, vraie « purée septembrale », sacrifie sans retenue le vignoble à la pinède; le blanc, leste et limpide, fait penser, par le goût, à l'impression que reçoit l'odorat lorsqu'on pénètre dans une menuiserie, où, sous l'établi, s'entasse le fin amas des copeaux du pitchpin frais; le rosé est un résiné qui a renoncé à l'affirmation; il rappelle un peu le rancio roussillonnais, quand ce rancio est encore vin nouveau; mêlée à lui, la résine n'est plus qu'un miel amer, amassé par des essaims forestiers.

Comme les oreilles, comme les narines, le palais a sa mémoire; les papilles jouent un rôle dans le conservatoire des souvenirs. Mon premier contact avec le résiné est inséparable d'un petit restaurant de Phalère, installé tout au bord de l'eau, presque dans l'eau. Cette saveur très spéciale du résiné, qui, pendant que j'écris, me parfume encore la bouche, ne se dissocie plus de l'azur pesant, de ces coups de vent frénétiques qui précipitaient sur les assiettes un sable à couleur et à goût de sel, de ce monstrueux poisson, de chair exquise, grillé au feu de bois, et qu'on nous fit voir, avant de le cuire, revêtu de sa belle armure de bronze, niellée de platine et d'argent.

V

De l'ancienne Thèbes, où nous faisons halte, entre Athènes et Delphes, il ne reste rien. Aucune trace des murailles charmées par la lyre d'Amphion; ces murailles du haut desquelles se précipita Jocaste, hors desquelles Antigone alla honorer le corps de son frère vaincu. Vivante et neuve au milieu d'une

campagne fertile, Thèbes ne se soucie plus de ses fondateurs. Épaminondas efface Cadmus, efface Œdipe. Les Thébains d'aujourd'hui ont dédié à Épaminondas leur Grande Rue, sorte de long bazar maussade. Dormant dans les fleurs, le musée promet plus qu'il ne tient.

On a peu à peu desséché les eaux mortes où gîtait le Sphinx. Le lac Copaïs est sec aussi : de grasses cultures, presque maraîchères, succèdent aux anguilles dont Rome raffolait. Ces régions ci-devant lacustres ne sont point belles. L'Hellade gagne à ne point trop avoir de peau sur les os; les vases du lac Copaïs alourdissent les galbes. Levons plutôt les yeux. Trois cimes, sur le ciel : le Cithéron, l'Hélicon, le Parnasse...

Chaque promenade expose une autre Grèce, plusieurs autres Grèces. L'Attique semblait taillée dans le quartz d'améthyste, dans des cristaux faiblement embués, comme le sucre candi. Ce que nous avons vu du Péloponnèse était de la pierre à feu, de la pierre à sang. Dans ces confins de la Béotie et de la Phocide, la nature prend son grand style noble. De la montagne des Muses, de la montagne d'Apollon, de la montagne de Bacchus, Corot aurait pu dire : « Elles savent s'asseoir » Elles portent en reines d'amples manteaux olympiens, faits de forêts au feuillage toujours vert. Leurs diadèmes sont de neige; et cette blancheur irradiante évoque le marbre où l'on taillait les statues des Dieux (telles du moins que nous aimons voir ces statues aujourd'hui, sans leurs polychromies, sans leurs enjolivements postiches). Les montagnes de l'Attique sont des montagnes intelligentes; celles du Péloponnèse sont des montagnes dramatiques; celles que nous avons devant nous sont des montagnes lyriques. L'une d'elles cache le tombeau d'Orphée; Castalie, Hippocrène jaillissent de leur cœur. On les regarde avec les yeux de tous ceux qui ont cru en elles, qui les ont peintes ou chantées, et qui ne les virent jamais. Elles sont embellies par Virgile et par Mantegna, par Ronsard et par Poussin, par Chénier et par Maurice de Guérin. Dans leur indulgence souveraine, elles savent ressembler à tous les rêves qu'elles ont fait naître, à tous les portraits qu'on a fait d'elles (seuls, peut-être, les Parnassiens les étriquèrent un peu).

***

Livadia est une ville dont le passé antique est sans péripéties. Livadia eut bien un oracle; mais Delphes faisait une sérieuse concurrence à Trophonios. Livadia n'a qu'un passé turc, et les pachas l'ont emporté avec eux.

D'aspect alpestre, cette ville est peuplée d'hommes laids, roux et velus, aux types presque hyperboréens, et qui devaient être ours et loups, du temps où Orphée faisait ici ses chants. A quelques lieues de la côte, la bonne grâce méditerranéenne s'est évaporée. Aucune gaîté, aucun sourire chez cette foule d'un jour de marché; mais une curiosité agressive et tenace. Pour une fois, en Grèce, nous sommes chez des barbares. Voilà ce qui arrive lorsqu'on n'a point, dans sa légende, un seul amour de déesse, un seul haut fait de héros; pas même la métamorphose d'une petite fille en arbre ou en roseau.

Le seul endroit un peu mémorable de Livadia, est, dans la plus humble coulisse d'un café misérable, un lieu d'intimité particulière, ménagé au-dessus d'un torrent très frais, très clair et très chantant. L'eau de ce torrent est libéralement offerte à la vue plongeante, car le plancher du réduit est une grille à claire-voie, où l'on ne s'installe d'ailleurs point sans appréhension. L'idée me vient, en écrivant ces lignes (par curiosité rétrospective) de savoir le nom de ce torrent déchu. C'est l'Herkyna; l'Hercyne. Je m'instruis encore : « Hercyne, une des compagnes de Perséphone. Perséphone, jouant un jour dans le bois sacré de Trophonios, laissa échapper une oie qui alla se cacher dans un antre. Perséphone courut après, et, de dessous la pierre où l'animal s'était réfugié, on vit couler une source d'eau, qui donna naissance à la rivière Hercyne... (bonne fable de basse-cour, qui m'apporte ce qui me manquait). Hercyne était honorée à Libadia, qui lui sacrifiait des oies. » Oui : quels barbares, ces libadiens, traiter ainsi leur seule nymphe! Ah! Si nous avions su!...

Pour gagner, de Livadia, Delphes, nos voitures inaugurèrent une route de montagne, toute neuve, à peine achevée. Ses courbes hardies mais sûres s'élèvent le long du Parnasse. Les terrassiers fourmillaient aux points les plus saisissants

de cet « ouvrage d'art ». Groupés sous des arceaux de feuillage, ils donnaient, en nous voyant passer, des signes d'allégresse qui nous détournaient de regarder au bas des précipices. Culottés de braies, vêtus de sortes de justaucorps à jupes courtes, beaucoup de ces montagnards ressemblaient aux paysans français du XIVe siècle, tels qu'ils sont dépeints par les miniatures, par les vitraux. Que leur dur et patient labeur eût pour résultat ce passage de six grosses voitures à traction mécanique, les rendait joyeux, expansifs comme des enfants.

Nous approchons de Delphes. C'est pour Delphes que nous sommes en Grèce, conviés à assister, au théâtre antique, à des représentations d'Eschyle. Trois jours de fêtes, dont la préparation et le retentissement animent les environs. Le petit bourg d'Arakhova, qui précède Delphes, a toute sa population dehors, dans la rue principale, déclive et torte. Les Sarmates de Livadia sont oubliés : ces hommes tranquilles sont beaux. Peu de femmes, sinon des vieilles, d'âge à entrer au service d'Apollon pythien; elles se consolent de ne plus pouvoir être Sibylles en faisant les Parques. Toutes tiennent de lourdes quenouilles, chevelues d'une laine couleur de miel. Filantes, elles nous regardent filer. On nous avait dit : « Les jeunes femmes d'Arakhova sont très belles... » Si belles qu'elles ne daignèrent point se montrer à des étrangers qui ne s'arrêtaient pas. « Vous les verrez aux fêtes, demain. »

Au delà d'Arakhova, qui est à près de mille mètres d'altitude, s'ouvre une vallée dont le grandiose tient moins aux dimensions qu'aux proportions cyclopéennes des roches qui la ceignent. Je m'imaginais Delphes au fond d'une gorge étroite, privée d'espace et privée de lumière; un ténébreux sanctuaire engagé dans les entrailles des divinités infernales auxquelles ses premiers temples furent voués. Mais Delphes appartient autant au ciel qu'à la terre. Elle domine et elle est dominée. Au-dessus d'elle, par delà ces murailles couleur de flamme, elle a les neiges du Parnasse; au-dessous d'elle, au delà d'une forêt d'oliviers, couleur de cendre, elle a l'azur de la Méditerranée.

Des gradins du théâtre, nous contemplerons à loisir ce prodigieux paysage. Occupons-nous du cantonnement. C'est le mot. Sur le front italien, vers les contre-pentes du Monte-

Santo, j'ai connu, pendant la guerre, dans des endroits moins beaux, mais non moins montagneux, des villages du proche-arrière où la vie avait les apparences qu'elle a ici. Quelle maréchaussée! Quelle force armée! Que de boys-scouts qui jouent au soldat! Et ces clairons dont le cri, par l'air haut et pur, est rendu strident! Croyons-en nos oreilles : ce sont là sonneries françaises; nous sommes, à Delphes, accueillis par la Diane de nos casernes et de nos camps. Apollon reçoit, en même temps que nous, sa sœur militaire...

Voici des baraquement, des tentes, des consignes. Va-t-on nous demander nos laissez-passer? Allons-nous, au tournant, apercevoir le train régimentaire, et, sur la plus belle maison, le fanion du général, entre les panonceaux du notaire évacué?

... Nous voici logés. Dans cette chambre nue, passée au lait de chaux, et où nous serons trois, nos civiles valises devraient être cantines : nous les glisserions sous ces châssis de bois cru, où des grillages portent les paillasses. Qu'a-t-on fait des habitants? Pour la durée des fêtes, ils logent dans les cuisines, dans les étables; ils se sont laissé réquisitionner.

Le village de Delphes, qui, officiellement, s'appelle Kastri, est un village neuf. La Kastri d'autrefois était construite sur le sanctuaire même. En 1892, pour laisser faire les archéologues, on démolit Kastri entièrement. Là-bas, une seule maison subsiste; y logent les Français de notre École... Hélas! il y a aussi un musée!...

Ce musée! disons tout de suite ce que nous avons sur le cœur! La plus plate et la plus laide bâtisse utilitaire; tout à fait ce que, aux lisières de nos villages, est la mairie, son aile droite donnée à l'école des filles, son aile gauche à l'école des garçons. On nous assure que cet édifice hideux est l'ouvrage d'un « Prix de Rome ». Impardonnable offense au paysage! Et, pour nous, quelle humiliation : un Français a édifié cette horreur, à deux pas de ce champ de fouilles où d'autres Français travaillaient (travaillent encore) si bien!

Grâce à nos savants, Delphes a cessé d'être un grand nom enseveli. Sous la terre amassée et les écroulements de roches, il ne restait guère, de ce corps sacré, que quelques empreintes rompues. Voici rassemblées ces reliques, relevées ces traces. Voici la voie Sacrée, déblayée mais non récurée. Les détours

du dallage épais dessinent un serpent dans l'herbe et dans la pierraille, gagnent le temple d'Apollon, le contournent, pour finir au seuil du théâtre. De part et d'autre de la Voie s'élevaient les ex-voto, les colonnes, les trésors, les stèles. Les plus grandes richesses étaient offertes, confiées au Dieu. Dix fois, vingt fois, de siècle en siècle, et plusieurs fois par siècle, Delphes est pillée, ou incendiée, ou ravagée par les convulsions du sol. Delphes renaît toujours; redevient belle, redevient riche. C'est qu'elle est, pour les Grecs, le centre du monde, l'arche sainte; les archives et le coffre-fort de la patrie. Le prestige de Delphes est tel que Rome ne veut pas que Delphes meure. Auguste, Domitien, Hadrien la protègent. Pline y a vu trois mille statues; Pausanias en décrit des centaines. Mais le destin de Delphes est lié au destin des Dieux. Ce ne sont point les barbares, ce sont les chrétiens qui la profanèrent, qui la démembrèrent. Constantin et Théodose osèrent ce que les Gaulois n'avaient pas osé.

Tout ce qui a été retrouvé dormait déjà sous la terre lorsque, par haine du paganisme, Delphes fut anéantie. Le bronze dont est fait *l'Aurige* eût été fondu à Byzance si un tremblement de terre n'eût opportunément précipité cette statue incomparable dans une crevasse où un limon tutélaire l'enveloppa. On a trouvé surtout des œuvres archaïques; elles ornaient des trésors très anciens, parfois volontairement abattus pour faire place à des ouvrages jugé plus beaux, plus au goût du jour. Tout ce qui était une fois entré dans le sanctuaire ne pouvait sans profanation ou sacrilège en être rejeté. Ce qui avait cessé de plaire était donc enfoui sur place, ou employé comme remblais, comme fondations. Les Grecs se battaient entre eux, mais le sanctuaire de Delphes était un endroit neutre : on n'y luttait plus que de vanité. Une victoire nouvelle y était commémorée par un monument, placé, par le vainqueur, de telle sorte qu'il humiliait une victoire antérieure du vaincu. Il y avait là, dans un foisonnant désordre, dans un entassement fabuleux, des statues colossales, dressées à dix pas de temples qu'elles masquaient, écrasaient; de hautes colonnes hissées sur de hauts socles et sur lesquels étaient juchés de hauts trépieds. Le ciel était peuplé de divinités, de héros, d'allégories :

chevaux de bronze, victoires d'or, nymphes dansantes, sphinx, taureaux, serpents, etc... Sous ce peuple aérien, un autre peuple, près du sol, se mêlait aux vivants. Argos alignait les images de ses vingt rois, de ses sept chefs, de ses sept épigones; l'ex-voto d'Ægo-Potamos était habité par vingt-sept statues; l'ex-voto de Marathon en comptait seize. Ailleurs, on voyait des groupes entiers, des sortes de tableaux vivants : Alexandre à la chasse, Hercule luttant, le propriétaire heureux d'une écurie de courses avec son palefrenier, son jockey, ses chevaux...

Tout cela sur une pente de moindre superficie qu'une section du Père-Lachaise : l'enceinte n'avait pas cent mètres de largeur sur cent vingt mètres de profondeur; et, elle enfermait, outre un vaste théâtre, le grand temple d'Apollon, lequel motivait tout le reste.

La montagne portait sur son corps nu cet extravagant hérissement de marbres et de métaux précieux comme une géante porterait quelque bijou sauvage. L'effet produit devait être fort barbare et nullement d'accord avec l'idée que nous nous faisons aujourd'hui de la beauté grecque. On peut supposer que cette Delphes-là devait assez ressembler à quelque coin d'Exposition Universelle; mais point de « toc », tout « en vrai »...

Dans ce qui fut une pullulante forêt lapidaire, les membres éminents de l'École d'Athènes, sous la direction d'Homolle, trouvèrent ce qui restait des arbres renversés, et les racines. Trop blessées ou trop fragiles, les sculptures furent portées au musée; mais tout ce qui était architecture demeure là, le plus souvent à ras du sol; parfois, quand on l'a pu, non point restauré, mais relevé.

C'est ainsi que, pierre à pierre, on a remis debout le Trésor des Athéniens. Travail exemplaire. Les pierres qui manquaient n'ont pas été, ici, remplacées par du ciment, ni par des pierres semblables, mais par des pierres neuves. On a choisi, pour ces délicats « stoppages », une pierre, sinon de même grain, du moins d'aspect et de couleur analogues. Ces pierres neuves veinent d'un or à peine moins fluide l'or des pierres antiques. Le petit temple athénien de Delphes, guère plus grand que celui de la Victoire Aptère (il a dix mètres sur

six), a été sauvé, dans cet amas d'édifices hétéroclites et ostentatoires, par sa mesure, par sa modestie.

***

Bateaux, trains, autos, par Itea, par Bralo, apportent à Delphes les caravanes de pèlerins. Cette foule désappointe un peu les « habitués » des ruines. Ils nous plaignent de ne pas trouver ici, la première fois que nous y venons, le recueillement grandiose, la noble solitude qui apprivoisent et rassurent les Dieux. Et pourtant, n'est-ce pas beau, émouvant, consolant : après tant de siècles et tant de vicissitudes, voici qu'on vient de nouveau à Delphes, non point pour y révérer nostalgiquement ce qui est mort, mais pour y retrouver la vie.

Celles qui seront demain les Océanides sur le théâtre, ceux qui seront les Athlètes dans le stade, sont installés à Delphes depuis plusieurs semaines, rassemblés par le poète Angelos Sikelianos et par sa femme, couple fervent et pieux, grâce auquel ces fêtes sont données. Voici trois ans, d'autres fêtes furent célébrées ici, pour la première fois. Nos amis français en revinrent tout brillants d'enthousiasme. Les représentations de 1927 eurent l'attrait de la nouveauté; celles-ci auront l'attrait de la mise au point, de la perfection.

Sous les abris de feuillage édifiés sur l'une des marches naturelles de cet escalier cyclopéen, acteurs et spectateurs dînent. Il y a là d'élégants Athéniens, de belles Athéniennes cultivées; hier, ils et elles étaient assis dans les fauteuils d'osier du perron de la « Grande-Bretagne ». Se mêlent à eux les touristes des croisières, les savants, les « délégations étrangères ». Peu ou point d'Américains. Quelques jeunes filles ont revêtu des costumes que, en Grèce, on portait, jadis, à la ville; qu'à la campagne on porte toujours. Voici une gracieuse figure du temps de la reine Amélie. La grande jupe, couleur de sucre d'orge, taillée dans une soie souple dont les plis foisonnent jusqu'aux pieds, fait à celle qui la porte la jambe longue et le buste court. Un petit casaquin de velours rose-orangé dessine strictement le dos; ouvert sur la gorge, il laisse bouffer une chemise à la blancheur crémeuse. La coiffure est un fez peu profond, une calotte

d'un grenat presque noir d'où pend une houppe de soie floche, libre comme une chevelure. Une autre jeune fille est toute vêtue de verts différents : le vert de l'herbe, le vert de l'eau, le vert de l'ombre. Son visage régulier lui fait une beauté à la Devéria. Ce sont là jeunes bourgeoises d'Athènes, nullement déguisées, aussi à l'aise, dans ces atours, que les paysannes arakhoviennes qui, pour ces fêtes d'exception, revêtirent les costumes qu'elles portent pour les fêtes de leur « dême », et que leurs mères portaient aussi. La coiffure du costume arakhovien est particulièrement gracieuse; mi-bonnet, mi-couronne, elle est faite de petites pampilles de soie grège, d'une matière à la fois brillante et laiteuse, dont le floconnement ressemble à des spectres de fleurs.

Les futures Océanides, les futurs Athlètes ne sont point costumés. Les tables qu'ils occupent sont retentissantes et gaies. Jeunes gens et jeunes filles ont imaginé de s'affronter, pendant le repas, par des chœurs alternés. Ils improvisent des quatrains tendrement ironiques; des invectives où la raillerie enrobe la coquetterie et le compliment.

Ces réfectoires en plein vent sont installés, paraît-il, à la place même où campaient, dans l'antiquité, les pèlerinages. Au delà des tables, de jeunes paysans en fustanelle, noirs et blancs, dansent infatigablement, véritables papillons de nuit attirés par la lumière. Se touchant aux épaules de leurs bras tendus, ils forment des chaînes; et leur danse, si elle les agite, les déplace peu. D'une seule petite flûte, où souffle un pâtre chèvre-pied, sourd la musique. Musique obstinée, monotone et inexorable, comme le crissement des cigales. Cette flûte est la sœur du galoubet provençal; c'est la flûte que Pallas dédaigna, que Marsyas ramassa aux pieds de la déesse, et dont, avant son supplice, il eut le temps d'apprendre à jouer à tous les bergers, autour de la Méditerranée.

***

Le théâtre de Delphes est construit au point le plus élevé du sanctuaire d'Apollon. Jadis, la scène était bien probablement fermée par un mur continu; au delà de ce mur, les faîtes des temples, les sommets embrouillés des stèles et des

ex-voto formaient un rideau qui, même ajouré, défendait beaucoup au paysage de jouer le rôle de toile de fond qu'il joue impérativement aujourd'hui.

Le décor devant lequel on va représenter le *Prométhée* d'Eschyle est la vallée tout entière. Des gradins supérieurs, où nous nous sommes installés, on voit cette vallée jusque dans ses profondeurs, desquelles s'élèvent, face au Parnasse, et à sa droite, et à sa gauche, d'abruptes roches fatidiques. Elles s'appelaient, dans l'antiquité, les *Resplendissantes*, les *Flamboyantes*; elles ont gardé leurs couleurs et leurs noms. Elles sont en or rouge; un or que les anfractuosités, les déchirements, les caprices géologiques diversifient. Variations austères sur le thème de la Flamme, sur le thème de la Plaie. Ces roches sont déjà Prométhée, avant qu'il n'apparaisse.

Monsieur et madame Sikelianos se sont bien gardés de rien retrancher à ce paysage, de rien lui adjoindre. La scène du théâtre de Delphes n'existait plus; on s'est contenté d'aménager un plateau provisoire, bas et nu, sobrement camouflé aux teintes de la pierre. Par quelques degrés doux, on accède, de l'orchestre, à ce plateau. Le seul accessoire est, au centre de la scène, une stèle tronquée, pas plus haute ni plus large qu'un homme.

Dès qu'ils parurent, les personnages se soumirent au paysage, qui leur donna la vie; non point cette vie de théâtre, qui mendie la complaisance, la complicité des spectateurs, mais cette vie mystérieuse, surnaturelle, qui, de quelque foi ou de quelque religion qu'il s'agisse, exige qu'on croie d'abord à ce qui est miraculeux, à ce qui est divin.

Si les formes des personnages s'incorporaient à celles du paysage, les voix se laissaient dilater par l'espace et par le ciel.

Conduits par Kratos et Bia, le ravisseur du Feu fut enchaîné à la stèle. Derrière l'homme, la stèle disparut, et, dès lors, ce fut sur le paysage tout entier que les Dieux exposèrent leur victime.

On avait attendu, pour commencer le spectacle, que les gradins du théâtre fussent pris par l'ombre; mais le plateau et le décor appartenaient encore au soleil. Avant de quitter la scène, les derniers rayons enveloppèrent un moment

Prométhée de leur or vivant; ils l'enflammèrent comme une torche. Au même instant, les chants charitables des Océanides invisibles commencèrent de retentir. Rayons et voix s'épanchaient du sein même de la pitié. Minutes sublimes de grandeur, de beauté; minutes de communion unanime. Les gorges étaient serrées, les yeux au bord des larmes. Dans cette coupe de pierre, la foule refaisait à Delphes un grand cœur battant.

Les Océanides apparurent, vêtues de tuniques dont les couleurs répétaient, en valeurs plus fortes, les couleurs du paysage : la rouille vermeille des roches, les bleus suaves du ciel, les bleus affirmés de l'ombre, le vert de l'arbre d'Apollon, le vert de l'arbre de Minerve. Les chœurs s'emparèrent de la scène au moment où le soleil la quitta...

Mais allons-nous décrire par le menu cette représentation de *Prométhée* à Delphes? Vaine entreprise, et qui n'a aucune chance de donner au lecteur l'illusion d'avoir été là-bas avec nous. Le paysage ne se contentait plus de faire le décor; il prenait maintenant à l'interprétation du drame une part active, intelligente, passionnée. On pourrait presque dire que la vallée suivait le texte; et que l'action qui se déroulait devant nous contraignait l'ombre à dévorer doucement et graduellement le paysage, à repousser la clarté vers les cimes et vers le ciel. Les vastes et profonds vallonnements delphiques sont plantés d'oliviers très denses et très feuillus; à mesure que le jour les abandonnait, ils passaient d'un gris palpitant au gris inerte de la cendre. Ils visualisaient, si l'on peut dire, le souffle et l'haleine des Océanides : ce qu'on entendait et ce qu'on voyait ne faisaient plus qu'un.

Cette participation de l'organique à l'organisé était offerte par la nature avec une simplicité si puissante qu'elle persuadait le spectateur sans l'étonner, sans l'inquiéter. Mais de même que la nature avait accepté de collaborer avec les Océanides, de se faire bienfaisante avec elle; de même qu'elle avait accepté de collaborer avec Prométhée, elle accepta, à la fin du drame, de collaborer avec les Dieux. Au haut du ciel, elle fit passer la menace d'un aigle, car des aigles habitent ces altitudes, et il paraît que, voici trois ans, l'oiseau de Zeus vola assez près des hommes pour qu'on vît l'ombre

des ailes se poser un instant sur le corps de Prométhée. Cet aigle annonçait la foudre; peut-être tenait-il dans ses serres les carreaux de feu. Tandis que les Dieux écrasaient leur adversaire, le tonnerre retentit dans la montagne, et nous fit tous, paniquement, trembler. Les échos s'étaient emparés d'un pauvre truc de théâtre, chargé, à la cantonade, d'imiter le roulement de l'orage. Ce bruit multiplié redescendit des cimes à l'instant même où le dernier trait de soleil les embrasait. Au Sacrifice succédait la Transfiguration. On peut sans sacrilège employer ces termes sacrés : la spiritualisation des éléments impliquait, à ce moment, leur divinité.

***

On a eu la bonne idée de laisser, à Delphes même, dans l'impardonnable musée, et à proximité du sanctuaire, tout ce qui y a été trouvé. Méthode qui n'est généralement pas employée en Grèce. Les sculptures d'Éleusis, celles d'Épidaure, le trésor de Mycènes sont rassemblés au musée d'Athènes. La beauté de ces œuvres d'art subsiste; mais, dans des salles moroses, elles ont beaucoup perdu de leur pouvoir d'évocation : ce qu'un mort illustre perd à dormir au Panthéon plutôt que dans le cimetière de la ville, du village où il naquit.

Le musée delphien conserve le bel *Aurige*, et les *Danseuses* mitrées et maniérées pour lesquelles Debussy composa une musique qui leur va bien. Surtout, ce musée conserve, à côté de pierres fameuses, un certain nombre de morceaux épars; ils ne portent pas un nom qui dit tout de suite quelque chose; ils ne connaîtront jamais, dans Bædecker, les honneurs de l'astérisque, ni, dans Joanne, ceux du caractère gras; mais lorsqu'on les aperçoit, sur leur socle ou dans leur vitrine, on a l'irrésistible petit battement de cœur qu'on éprouve, en découvrant, dans Chénier, tels fragments qui, dans ce qu'ils n'ont pas eu le temps d'être, ressemblent à ce que ces sculptures ne sont plus. Par exemple cette métope du trésor de Sicyone, où l'on voit les Dioscures conduisant un butin de bœufs; ou encore ces charmantes et souples filles qui, au flanc de l'autel de Marmaria, parent de rubans la grosse guirlande qui tourne au-dessus d'elles.

Entre toutes ces reliques, la plus touchante est le bras d'enfant, en bronze, trouvé près de l'Aurige, et qui repose ici près de lui. Ce bras d'enfant, par ses incertitudes de modelé, contraste avec le beau jeune homme grave et chaste. Pour l'imagination, l'Aurige est le plus ressemblant portrait d'Hippolyte; dans son œil d'émail, fixement ouvert, il laisse lire le grand vers limpide :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Le sang de ce cœur coule à Castalie, pas loin de là. La source paraît née du matin; pourtant elle fait penser au premier jour du monde. Pourquoi cela? Presque toutes les sources attroupent les verdures, convoquent les mousses, amassent des terres fécondes. Elles sont habillées de robes humides, ouatées de coussins végétaux. Mais Castalie est une source nue; une source dépouillée de tout ce qui n'est pas sa fraîcheur, sa constance. Elle se cache comme une passion secrète, comme un bonheur trop grand. Pour la découvrir, pour l'entredeviner, il faut entrer dans le rocher, se hisser jusqu'à elle, se pencher sur elle. Elle ne chante pas, elle ne miroite pas; elle est muette. Castalie ne se soucie ni de nourrir, ni de désaltérer; elle dit : « Je purifie ».

D'autres sources, sans nom, font, au bord de la route, leur métier de servantes. Elles sont à la disposition des passants, des voyageurs, des chevaux. Là, des platanes gigantesques ont été plantés, dit-on, par Agamemnon. A leur ombre, des moutons entiers tournent sur les broches, et les paysans en fustanelle trinquent avec les chauffeurs d'autos.

***

Le second jour, on donna les *Suppliantes*.

La journée de *Prométhée* avait été toute mouvementée par le grand dialogue de la lumière et de l'ombre. Celle des *Suppliantes* fut une journée enveloppée, amortie. Le ciel de diamant s'était fait ciel de perles. Crépitants, la veille, de reflets, les oliviers dormaient sur les pentes comme des buées. Vêtues de blanc, les cinquante filles de Danaüs apparurent.

Elles semblaient non point sorties des coulisses, mais venues du plus loin du paysage; de ce rivage au bord duquel leur vaisseau d'Égypte était amarré. On croyait à leur course éperdue, dans ces bois dont les rameaux chargeaient leurs bras.

De ces touffes d'olivier, où pendaient les bandelettes de laine blanche, les Danaïdes firent aux pieds des Dieux un vaporeux amas; puis commencèrent leurs chants. On le sait : dans les *Suppliantes*, il ne s'agit que de lamentations, d'implorations, de prières. Aucune action; des péripéties presque nulles. Ici, il convient de louer particulièrement le rare génie de madame Sikelianos. C'est elle qui a obtenu de cette troupe de jeunes filles, dont aucune n'est professionnelle, une adhésion totale, véritablement miraculeuse. Les longues théories se nouaient, se dénouaient, soumises au rythme des vers et aux sentiments que les vers exprimaient. Leurs corps, leurs mouvements, leurs attitudes à la fois libres et concertées commentaient la poésie verbale comme une sorte d'orchestre plastique. Parfois elles chantaient, parfois elles psalmodiaient; mais ce que les corps et les membres disaient était toujours si musicalement juste et émouvant qu'on regrettait qu'à certains moments les sons des instruments vinssent se mêler à ce qui, n'étant fait que pour être vu, semblait pourtant être entendu.

De pareils spectacles ne peuvent être aucunement considérés comme des reconstitutions historiquement et littéralement exactes. Si l'on a donné les drames d'Eschyle à Delphes, lorsque ce théâtre était dans sa nouveauté, ils ne devaient point du tout ressembler aux représentations auxquelles nous avons assisté. Il faut voir en elles non les résultats laborieux de l'érudition, mais l'affirmation esthétique d'une foi en un idéal qui, lui aussi, ne doit ressembler que peu à l'idéal de la Grèce antique. C'est par l'esprit, non par la lettre, qu'Eschyle peut encore toucher. Si l'on avait fait entendre, aux Grecs d'aujourd'hui qui remplissaient le théâtre, le texte même de *Prométhée* et des *Suppliantes*, ils n'y eussent pas compris grand'chose. On donnait une version en grec moderne, inintelligible pour la plupart des spectateurs étrangers. Pour obtenir de ceux-ci non seulement une

attention soutenue, mais une émotion profonde, il fallait qu'un pareil spectacle fût donné à Delphes. Il puisait ses forces de conviction et de domination dans une religion dont les mystères touchent moins par l'intelligence que par l'intuition ceux qui continuent de croire en eux. En sortant de ces fêtes nées de l'esprit delphique, nous nous souvenions des pages que contient le livre auquel Maurice Barrès a donné un titre qui pourrait être transcrit sur le programme de ces spectacles : *le Mystère en pleine Lumière.* Ce que Barrès disait à la Sibylle d'Auxerre, redisons-le à sa sœur de Delphes : « Non, Sibylle, il ne faut pas que tu meures. La vérité t'a mise en réserve parce qu'elle sait qu'elle a besoin de toi. Accepte de vivre, malgré les mépris, les railleries et l'indifférence, car tu représentes la faculté éternelle et méconnue d'atteindre l'invisible, de nous le rendre familier et de nous unir à lui... »

***

Le troisième jour des Fêtes devait être consacré, non plus dans le théâtre, mais dans le stade, à des jeux pythiques, dédiés à la mémoire des héros de l'Indépendance grecque. Nous devions assister au serment des athlètes, à des courses, au lancement du javelot, au lancement du disque; à des parades équestres, à des luttes, à des sauts; nous devions voir danser la Pyrrhique par des guerriers en armes qui, ensuite, simuleraient des combats. Hélas! nous ne vîmes rien de tout cela! Prométhée n'avait pas impunément défié les Dieux. Avec quarante-huit heures de retard, ceux-ci déchaînèrent sur l'Inventeur du Feu toutes les trombes et toutes les eaux du ciel. Rien n'est petit, rien n'est mesquin à Delphes. La pluie tomba toute la nuit. Nous nous étions endormis en Grèce; nous nous réveillâmes en Suisse, dans les nuages, ayant, au-dessus de nous, non plus le Parnasse, mais quelque maléfique Jungfrau, hantée non plus des Muses, mais des Walkyries. Il ne s'agissait point de regarder la mer briller au delà des oliviers. Des brouillards épais et glacés passaient sans s'entr'ouvrir...

Pour rendre aux visiteurs, dans des rues dont aucune n'est plane, la marche plus facile, les Delphiens avaient, pendant

des semaines, apporté de la terre meuble, répandu du sable. Où l'eau ne ruisselait point s'épaississait une bourbe profonde. Par le mauvais temps, on ne croit plus qu'aux dieux du nord, aux héros du nord. Le prestige de Tristan et de Richard Cœur de Lion ne pâtit pas d'une pluie torrentielle; mais c'est au soleil qu'il faut qu'Achille affronte Hector, et le guerrier de Marathon atteindra moins sûrement Athènes si son ombre ne double pas sa course à ses pieds.

... Il n'y avait plus qu'à boucler les valises. Avant cela, toutefois, nous allâmes visiter l'exposition d'art populaire. Notre tristesse était matérialisée par le poids de terre que devaient soulever, à chaque pas, nos chaussures. Le spectacle des étoffes brodées, des objets sculptés, ciselés ou peints n'était pas fait pour alléger notre nostalgie. Dans chaque maison, une province grecque racontait sa manière familière et quotidienne de croire au soleil, de s'inspirer de lui. Les belles soies grèges de l'Attique étaient des nappes de miel; les robes crétoises laissaient nager dans leurs eaux bleues des poissons couleur d'arc-en-ciel; Corfou peignait des jardins et l'Eubée pillait des treilles; la Macédoine n'était qu'un bouquet bigarré... En sortant de là, on avait repris de l'espoir; quêtant une promesse d'azur, on interrogeait le ciel. Mais l'espoir n'avait aucune raison de durer. Avant la fin du voyage, il nous fallait déjà, pour être moins tristes, commencer de nous souvenir. Nous étions comme ces pyrotechniciens auquel le mauvais temps défend de tirer tout leur feu d'artifice; ils regardent morosement leur dernière fusée mouillée, et soupirent : « Celle-là eût été si belle... »

Il fallut s'en aller. Nous quittâmes notre cantonnement. L'eau s'était remise à tomber; et la nuit tombait avec elle. Pourtant la Grèce ne devait pas nous laisser partir sans un sourire, une grâce suprêmes : les filles de nos hôtes nous attendaient sur le seuil; en guise d'adieu, la plus petite nous tendit une rose.

JEAN-LOUIS VAUDOYER

MÉMOIRES

D'UN REPRÉSENTANT FRANÇAIS

PRÈS DE L'ORDRE DE MALTE

— 1802 —

L'époque actuelle se targue d'avoir tout modifié, tout transformé; avouons que c'est parfois dommage. Alors que jadis les diplomates avaient un rôle prépondérant et goûtaient dans des missions dangereuses et lointaines, parallèlement aux militaires, une vie belle, ils mènent aujourd'hui, pour la plupart, une existence moins mouvementée et moins indépendante, limitée au rôle d'agents d'exécution du pouvoir central.

Ce que valait cette carrière, au début du XIXe siècle, ce qu'étaient les obstacles rencontrés par nos représentants quand ils étaient appelés à demeurer au milieu des populations restées barbares et devaient traiter avec elles, tout cela s'imagine aisément à la lecture des mémoires où Pierre David a raconté sa vie d'aventures.

Pierre David[1] naquit à Falaise, dans cette vieille ville

1. Pierre David, célèbre en son temps moins par ses poèmes épiques que par sa glorieuse attitude lors de l'incendie de Smyrne, a laissé plusieurs volumes de souvenirs, qui, jusqu'à ces dernières années, ont pu rester sans qu'on les connaisse dans le précieux abri d'archives provinciales. Je puis aujourd'hui, grâce à l'obligeance du conservateur de ces documents et à l'exquise courtoisie des derniers descendants de celui que Lamartine surnommait le *Consul universel*, donner à la *Revue de Paris* la primeur de quelques feuillets consacrés par son auteur à un séjour à Malte à la fin du Consulat.

qu'endort, les après-midi d'été, un soleil impitoyable. Malgré le charme de l'antique cité, il s'en fut de bonne heure à Caen : à seize ans, nous le trouvons à Paris où il entre à l'administration des finances. La Révolution se charge d'interrompre une destinée qui promettait d'être brillante. David se lance dans le journalisme et suit, pour le *Moniteur*, les séances de la Constituante.

Lors de la levée en masse, il a vingt ans : un âge où l'on s'intéresse peu au jeux parlementaires; il s'engage, mais au lieu de faire la guerre en combattant, comme il l'espérait, et de prendre sa place dans le rang, David est envoyé comme secrétaire d'un représentant en mission à l'armée des Pyrénées Occidentales. L'État-Major auquel il allait compter était particulièrement bien composé : il y rencontra Moncey, La Tour d'Auvergne et Dessoles, et se lia avec eux d'une amitié solide.

Après un séjour de quelques mois à l'armée de la Bidassoa, notre militaire est envoyé sur le Rhin : mais cette fois ses lumières en comptabilité lui valent de partir en qualité de commissaire des guerres. Cet emploi ne l'enchante guère, il devra y rester jusqu'en 1795. A la fin de cette même année, David, de retour à Paris, a enfin touvé sa voie : il travaille au ministère des Relations extérieures où il devient rapidemen chef de bureau, sa bonne étoile l'ayant placé sous les ordres de Charles Delacroix[1], ministre bienveillant et avisé. David ne paraît pas autrement ému de voir ses mérites appréciés, si l'on s'en rapporte à une lettre qu'il écrivait à l'époque à Édouard Lefèvre.

« Il n'en savait heureusement pas plus que nous et la guerre presque générale nous laissait le temps de devenir savants. »

David eut également à se louer du successeur de Delacroix.

1. Delacroix, de son vrai nom Charles de La Croix de Coutault, était arrivé au Ministère ou, pour parler dans le langage du temps, à la Commission des relations extérieures le 13 brumaire an IV (3 novembre 1795), grâce à la protection de Rewbell.

Successivement secrétaire de Turgot à la généralité de Limoges, premier commis à la Marine et au Contrôle général, administrateur du département de la Marne à la Révolution, à la Convention en 1792, il était secrétaire des Anciens en 1795. Mallet du Pan le traitait de « conventionnel de la seconde ou de la troisième classe, incapable d'être autre chose qu'un subalterne ». Somme toute, malgré certaines mesquineries, celles que voulait l'époque, il fut, comme le dit un de ses biographes, un « premier commis » assez acceptable.

Talleyrand, qui avait été favorablement impressionné par quelques-uns de ses rapports, voulut utiliser ses services à l'étranger. David est nommé secrétaire d'ambassade à Naples.

Son séjour dans sa nouvelle résidence est de courte durée. La guerre de 1799 le ramène à Paris, où son retour n'a rien de triomphal. Personne ne semble se soucier de lui, et comme il lui manque encore l'esprit de la maison, il s'impatiente et cherche à se rendre utile. Ne trouvant pas d'occupations officielles, il s'adresse au *Moniteur* où l'on conserve bon souvenir de son activité.

Pendant les trois années qu'il resta au *Moniteur*, David fut presque uniquement chargé de la rubrique littéraire; cet emploi lui convenait mieux que le compte rendu des séances parlementaires. Sa façon personnelle de concevoir la critique ne manquait pas du reste d'originalité. Ainsi, ayant à rendre compte de l'*Homme des Champs*, de Delille, non seulement il célébra son auteur sur un ton lyrique, mais crut bon de lui consacrer un poème. Delille qui, pourtant, aurait pu être blasé sur les louanges, fut si touché de l'enthousiasme avec lequel David s'exprimait sur son compte, qu'il tint à lui donner un témoignage public de sa gratitude. La préface du *Poème des Jardins*, en consacrant David comme littérateur, le désigna de nouveau à l'attention d'un Département où déjà les lettres étaient particulièrement appréciées. A la fin de juillet 1803, David est mis à la disposition du général Vial, envoyé par le gouvernement français en mission diplomatique à Malte[1].

Depuis juin 1798, l'île de Malte, jusqu'alors propriété de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, appartenait aux Français. Le comte de Homspech, Grand Maître de l'Ordre, l'avait cédée sans coup férir à Bonaparte, alors que la cita-

1. Le nouveau ministre plénipotentiaire avait d'abord servi avec distinction trois ans dans la marine puis avait fait une carrière brillante dans l'armée. De Malte, Vial fut envoyé comme ambassadeur en Suisse, mais la diplomatie ne valait pas à ses yeux le métier militaire : sa mission en territoire helvétique une fois terminée, il reprit du service et mourut à Leipzig tué par un biscaïen.

Desaix, dans son *Journal de voyage*, dit de lui : « Le général Vial, doux, honnête, petit, maigre, blond, marié. C'était un brave homme autant qu'un brave soldat. »

delle passait pour imprenable et ne manquait ni de vivres ni de munitions.

Les Français la gardèrent un peu plus de deux ans, jusqu'au jour où, attaqués par des forces anglaises considérables, ils furent contraints d'abandonner leur nouvelle conquête (janvier 1801).

En octobre de la même année, au moment des préliminaires du traité d'Amiens, le Ministère anglais consentit à renoncer à Malte et s'engagea à rendre l'île à l'Ordre des Hospitaliers. Mais, en juillet 1802, Malte n'avait pas encore été restituée à ses anciens propriétaires; la faute en était surtout à certaine stipulation du traité d'Amiens, qui portait qu'on demanderait à la Prusse, à la Russie, à l'Autriche et à l'Espagne de vouloir bien garantir le nouvel ordre de choses établi à Malte, et qui n'avait pas encore été remplie. L'Autriche avait été jusqu'alors la seule à répondre par l'affirmative, et encore tout le mérite en revenait à notre ambassadeur, M. de Champagny, qui, quoique sans instructions de son gouvernement, avait réussi à convaincre l'empereur de la nécessité de se rallier à notre point de vue.

Le 18 thermidor an X, le général et sa suite s'embarquaient sur le brick de guerre l'*Abeille*.

David examine d'un œil curieux ses compagnons de traversée. La présence à bord de madame Vial ne semble pas l'avoir autrement satisfait. « Cette femme aimait passionnément les bêtes : elle vivait entourée de chiens, de singes, de perroquets, d'écureuils et d'autres animaux très jolis et très incommodes. Il fallait que son mari eût une patience infinie pour souffrir tout cet attirail et supporter l'odeur nauséabonde qu'il répandait partout. Madame Vial était la fille de Lacombe Saint-Michel, auquel elle ressemblait beaucoup de figure, c'est-à-dire qu'elle n'était pas jolie, mais elle avait la blancheur d'une blonde et une taille élancée. »

David ne manifeste que peu de plaisir à rencontrer un

1. Lacombe Saint-Michel, ou plus exactement Lacombe de Saint-Michel, qui appartenait à la petite noblesse de l'Albigeois, fut un excellent soldat et un législateur très apprécié; nommé ambassadeur à Naples (14 juin 1798), il s'acquitta avec le plus grand sang-froid d'une mission délicate et termina sa carrière comme inspecteur général d'artillerie.

aide de camp du général, le capitaine Théry, « bon vivant, mais de peu de ressources pour mon esprit littéraire et rêveur »; le seul de ses compagnons auquel il trouve quelque agrément est un neveu du général, « un jeune homme fort timide et presque trop doux ».

Huit jours après avoir quitté Marseille, l'*Abeille* arrivait en vue de Malte. Le soir de ce même jour David rend visite à Sir Alexander Ball, haut-commissaire de Sa Majesté Britannique et ministre plénipotentiaire d'Angleterre. L'entretien des deux ministres est fixé au lendemain, 1er fructidor an X (19 août 1802).

Ce jour-là, le général Vial, ministre plénipotentiaire pour la remise de l'île de Malte à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, descend à terre en grand costume, salué par l'artillerie du brick l'*Abeille*, escorté du secrétaire de légation, de son aide de camp et de son neveu. Il se rend au palais du Grand Maître où se trouve le général Villette, commandant les troupes anglaises, et où l'attend Sir Alexander Ball, ministre d'Angleterre. Cette première entrevue ne fut que de pure forme et n'eut aucun caractère politique.

Le 2 fructidor, le major-général Villette leur donna un grand dîner dans le palais qu'il occupait et dont la salle principale, celle où avait lieu le repas, était ornée des portraits en pied de plusieurs rois de France et de plusieurs grands maîtres. « Il était assez singulier, constate David, de voir les Français et les Anglais, tour à tour conquérants de cette île imprenable, dîner cordialement ensemble et se porter des santés aux lieux mêmes où ils s'envoyaient naguère des coups de canon. »

Enfin, le 3, ce fut le tour de Sir Alexander Ball de leur faire les honneurs de l'île; ce dernier occupait une maison bien moins somptueuse, mais, au dire de notre narrateur, le dîner ne fut pas moins splendide. Sir Alexander avait un jeune secrétaire du nom de Francis Laing avec lequel David se lia un peu durant ces solennités gastronomico-diplomatiques, mais la réserve anglaise, et peut-être une interdiction de son chef, empêcha cette liaison de se développer. C'était Sir Alexander Ball qui avait fait capituler le général Béliard, obligé par la famine à livrer l'île aux Anglais. Cette cir-

constance avait valu à Sir Alexander le gouvernement civil et la mission diplomatique dont il était revêtu. Il montra d'ailleurs qu'il avait de l'aptitude à ces fonctions. C'était un homme adroit et fin qui cachait, sous un air de bonhomie et sous des dehors d'une exquise courtoisie, une volonté ferme et un caractère adroit.

David ne paraît pas seulement intéressé par ses collègues; il nous confie également ses impressions sur les quelques barons maltais qui composaient la meilleure société du pays.

« Messieurs les barons sont à la campagne; le peu que j'en ai vu ont des tournures à la *Tulipano*[1], l'épée au côté et un éventail à la main. Quant aux dames, je puis mieux en parler. Je me suis trouvé dans un cercle où il y en avait beaucoup. Elles sont généralement mal faites, sans beauté et elles ont des tournures disgracieuses. Elles se coiffent encore à l'ancienne mode française et mettent sans goût, sur leurs cheveux crêpés, des plumes, des diamants qui ne servent qu'à faire remarquer leur gaucherie et à les rendre moins jolies. Elles ont généralement la peau jaune et paraissent sales jusque dans leurs atours. Elles conviennent qu'elles sont ignorantes. On ne fait point apprendre à écrire ni même à lire aux jeunes demoiselles de peur qu'elles n'entretiennent des correspondances galantes, de sorte que, devenues femmes, elles ne savent pas seulement lire le mémoire de leur blanchisseuse; il en est de même pour les bourgeoises qui sont encore moins gracieuses et plus ignorantes que les dames. Il y a très peu de musiciennes parmi les femmes de Malte. Quelques-unes seulement savent jouer de la guitare; c'est l'instrument à la mode dans ce pays. Toutes les femmes, indistinctement, quand elles sortent, se couvrent d'un jupon noir et d'une grande cape de taffetas de la même couleur dans laquelle elles s'enveloppent la tête, les bras et toute la partie supérieure du corps. Elles appellent ce vêtement, ou plutôt ce voile, la faldetta. Elles le quittent dans les maisons et se trouvent alors habillées de couleurs brillantes. On reconnaît les élégantes, dans les rues, à leurs chaussures de soie pailletée.

» Les hommes du pays sont en général insignifiants. Ceux

1. Avec cet opéra buffa, Paësiello, qui avait déjà remporté de nombreux succès, acquit définitivement la faveur publique.

qui ne sont pas chevaliers de dévotion sont presque tous abbés ou du moins ils en portent le costume, comme on fait à Rome pour avoir quelque considération. Il résulte de cette uniformité d'habits et du vêtement somptuaire des femmes qu'un étranger, entrant dans cette ville, peut croire qu'elle n'est peuplée que de prêtres, de béguines, et il faut bien le dire, de l'oiseau de saint Antoine. En effet, les rues sont remplies de porcs qui vivent pêle-mêle avec une populace très sale, et qui sont souvent fort incommodes au passant. Du reste, la ville est jolie et a beaucoup de ressemblance avec les villes italiennes; mais il y manque des promenades. On se promène le soir dans les rues, sur les remparts, dans les places publiques, ou bien on monte sur les terrasses des maisons pour prendre le frais.

» Les femmes du peuple nourrissent elles-mêmes leurs enfants. Elles les élèvent tous nus, mais, soit malpropreté, soit qu'ils tiennent de race, ces enfants sont jaunes, laids et chétifs; à trois ou quatre ans ils courent encore tout nus dans les rues.

» J'ignore comment les dames élèvent les leurs et si elles les nourrissent, mais, comme je l'ai déjà dit, leur classe n'est guère plus favorisée que la populace, et sa seule distinction c'est d'être une laideur parée.

» Toutes les pauvres femmes de ce pays gagnent leur vie à filer le coton que produit l'île. Les hommes du peuple exercent différents métiers : mais leur industrie est grossière. Tous les marchands sont étrangers, et ne vendent que les produits des manufactures d'Angleterre. Ces manufactures emploient de si beaux cotons de l'Inde qu'elles dédaignent celui de Malte, de sorte que les producteurs de coton de cette île ont perdu presque tous leurs revenus sous la domination anglaise. »

» Le traité d'Amiens portait (art. 10) que les îles de Malte, de Gozzo, et Comino, seraient rendues à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem[1], que la France et l'Angleterre n'auraient

1. Pour être admis dans l'Ordre de Malte, on devait prouver huit quartiers de noblesse. Mais l'élu n'entrait au chapitre qu'après avoir accompli « ses caravanes », après avoir combattu les barbaresques sur les « galères de la religion. » Les chevaliers rangés sous l'autorité d'un grand-maître, d'un grand-prieur ou d'un bailli, et d'un commandeur, appartenaient à deux catégories. A côté des chevaliers profès qui avaient prononcés des vœux et qui étaient admis dans l'Ordre, soit par justice, c'est-à-dire en fournissant des preuves complètes (cheva-

point de chevaliers dans cet ordre; qu'il y en aurait de maltais qui auraient droit aux mêmes dignités que les membres des autres langues; que les chevaliers de toutes les langues formeraient un chapitre général pour l'élection d'un grand maître; que les forces britanniques évacueraient l'île dans les trois mois qui suivraient l'échange des ratifications du traité; que cette île serait rendue à l'Ordre pourvu que le Grand Maître ou ses commissaires fussent dans l'île pour en prendre la possession et que les forces napolitaines y fussent arrivées. Ces forces consistaient en 2 000 hommes qui devaient servir de garnison pendant un an, jusqu'à ce que l'Ordre eût formé la sienne.

» Le 12 vendémiaire, an XI, arriva un ministre italien, le prince de la Pantellerie, avec plusieurs bâtiments de transport, chargés de troupes napolitaines. On caserna ces troupes dans un des ports et le ministre se logea dans la ville. C'était un mélomane. Il avait un orchestre complet qu'il renforçait des musiciens militaires, et il nous donnait des concerts excellents. D'ailleurs homme d'un caractère facile, mais d'un médiocre esprit, il fut constamment ou parut être d'accord avec le général Vial pour hâter l'exécution du traité. En conséquence, il s'établit entre les deux missions française et napolitaine plus d'intimité qu'il n'en existait entre aucune d'elles et les Anglais.

» Vers cette même époque, on apprit que le Pape avait choisi pour Grand Maître le bailli Bartolomi Ruspoli, prince romain, sur une liste de trois membres établie par les délégués des grands prieurés dans une réunion tenue au siège

liers de justice), soit par grâce magistrale, à la suite de preuves incomplètes ou de services éminents (chevaliers magistraux), on comptait aussi des chevaliers honoraires, admis pour leur dévotion envers l'Ordre (chevaliers de dévotion) admis comme les précédents, par justice ou par grâce magistrale, et qui n'avaient à prononcer aucun vœu.

On a réservé aujourd'hui la qualification d'*honneur et dévotion* aux membres de la catégorie des non-profès reçus par justice et qui sont la règle générale : ils se subdivisent en baillis grand'croix et chevaliers. Quant aux membres de cette catégorie reçus par grâce magistrale, on les appelle suivant leur grade grand'croix magistraux ou chevaliers magistraux.

Enfin à côté de ces membres proprement dits dont nous venons de parler, l'Ordre comporte, depuis le XIIIe siècle au moins, des personnes qui lui sont tout simplement affiliées et que l'on nomme *donats*.

de l'ordre à Saint-Pétersbourg. Ruspoli se trouvait alors en Écosse, à son retour d'un voyage d'Amérique. Le bref était daté du 16 septembre 1802 et lui fut expédié par le bailli Buzi de Velletri. Cette nomination d'un Grand Maître absent, ce long voyage qu'il fallait faire pour le rejoindre, firent gagner du temps aux Anglais. La condition de la présence à Malte du Grand Maître ou de ses commissaires pour en prendre possession n'étant pas remplie, nous ne pouvions demander l'évacuation de l'île par les troupes britanniques. Il fallut attendre la réponse du prince Ruspoli, lequel, voyant que la charge de l'Ordre de Malte ne consistait plus à combattre les infidèles, mais à se tenir en équilibre entre deux grandes nations maritimes, hésitait beaucoup à accepter la dignité onéreuse et vaine qui lui était offerte.

» Dès la fin de ce mois de vendémiaire an XI, les ministres de France et de Naples avaient de fâcheuses confidences à se faire. Le prince de la Pantellerie prétendit que pour empêcher la remise aux troupes de son souverain, sir Alexander Ball fomentait une insurrection de la populace maltaise contre les Napolitains; du reste ce ministre assurait que, la veille de son départ de Naples il avait vu des lettres d'Angleterre où la cour de Londres approuvait les intrigues de son commissaire à Malte.

» A cette même époque, le Gouvernement civil fit une impertinence indirecte au ministre français, en le supposant capable d'en faire une au roi d'Angleterre.

» Des officiers anglais devaient jouer la comédie. Ils envoyèrent des billets d'entrée au ministre de France. M. Ball en les remettant eut l'inconvenance ou la malice de faire remarquer que l'orchestre y jouerait l'air de *God save the King* et qu'on espérait que le ministre se conformerait à l'usage, qui est de se tenir debout pendant la durée de cet air. Le général Vial renvoya aux officiers leurs billets avec un remerciement très poli, et je fus chargé d'aller déclarer de sa part au général Villette que, sans ce doute incivil de M. Ball, le ministre se serait rendu à la Comédie et se serait conformé à l'usage de son propre mouvement, pour prouver qu'il savait respecter S. M. B. et distinguer une société particulière d'un théâtre public. Le général Villette excusa faiblement le gouverneur

civil et assura que ni lui, ni les officiers n'avaient eu l'intention de donner un conseil au ministre de France. Ils désiraient seulement qu'il fût averti qu'on jouerait l'air; mais qu'ils étaient bien décidés à respecter sa conduite, quelle qu'elle fût. Je répliquai par des choses obligeantes pour les militaires anglais et je déclarai qu'une autre fois, s'il recevait une invitation pure et simple, le ministre de France irait à la Comédie de Messieurs les officiers, ne fût-ce que pour leur prouver qu'il n'avait jamais entendu refuser une politesse au roi d'Angleterre ni des égards à ses officiers. C'est en effet ce qui eut lieu, quelque temps après, à une autre représentation.

» Le lendemain de cette explication, je dînai chez Sir Alexander où se trouvait l'évêque de Malte, bon vieillard insignifiant, aimé du peuple fanatique de l'île. J'étais placé à côté du gouverneur, ce qui me fournit l'occasion de lui parler de sa conduite avec le ministre de France. Je me permis de lui reprocher une réserve qui sentait la défiance. Il ne prit pas mal mes représentations, et s'excusa sur les immenses occupations que lui donnaient ses fonctions civiles. Deux jours après il faisait une visite au général Vial. Notre rôle, il est vrai, était beaucoup plus aisé que le sien, et admettait mieux la franchise. Nous venions demander aux Anglais l'exécution d'un traité qu'ils avaient signé et ils voulaient éluder leurs engagements jusqu'à l'époque où ils pourraient les rompre.

» Brumaire nous apporta de grandes espérances. Dès les premiers jours, quelques vaisseaux et bâtiments anglais, venant d'Égypte, entrèrent dans le port de Malte. L'un d'eux portait le comte de Caven, général des troupes britanniques répandues dans la Méditerranée. Ce général se trouvant le 7, à la Comédie, auprès du ministre de France, lui annonça qu'il allait donner des ordres pour l'évacuation et se rendre ensuite en Angleterre en passant par la France. Le 11, une frégate anglaise, arrivée de Londres après trente-sept jours de traversée, parut avoir apporté la confirmation de ces ordres, car dès le lendemain on fit les premiers préparatifs et les magasins militaires furent mis en vente. Le 13, le prince de Pantellerie réunit pour la fête de la reine de Naples,

Caroline, les plus éminents personnages de l'île. Le gouverneur Ball y parut fort soucieux et les autres Anglais, parmi lesquels se trouvaient un fils du comte d'Essex et le fils aîné de lord Spencer, arrivés sur la frégate, ne dissimulaient pas qu'ils allaient quitter l'Égypte et Malte. Le 18, nouvelle réunion chez le Ministre de France; on s'y faisait presque des adieux, nous touchions au comble de la joie... mais nous étions destinés aux rapides alternatives de l'espoir et du désappointement. Dès le 26, les préparatifs sont suspendus, et les Anglais répandent le bruit que la guerre est déclarée. Notre joie se change en inquiétude, tous les partisans de l'Ordre sont de nouveau consternés. Ceux de l'Angleterre relèvent le front.

» Cependant, le soir même de ce jour, à la réunion que donnait le général Villette, il ne fut nullement question de guerre. Sir Alexander assura le ministre de France qu'il ne s'agissait que d'un changement de ministère en Angleterre. Il est vrai que c'est ainsi qu'on passe souvent dans ce pays de la paix à la guerre, et le rusé gouverneur civil, qui le savait bien, paraissait moins rêveur que le 13 à la fête de la reine de Naples.

» Comme il arriva plusieurs bâtiments d'Angleterre dans la quinzaine qui suivit ce bruit de guerre, qui ne se confirmait pas, on répandit que, par un nouveau traité, Malte devait rester aux Anglais comme département maritime dans la Méditerranée. On fit courir mille autres nouvelles de ce genre pour entretenir l'espoir des partisans britanniques, mais ce qui les encouragea plus que jamais, ce fut l'arrivée du brigadier général Oakes, avec 150 ou 200 hommes de différents corps. Il était parti depuis vingt-neuf jours d'Angleterre et s'établit à Malte, comme pour y demeurer longtemps. Ce fut également le recrutement de 2 000 Maltais, ordonné par Sir Alexander Ball, qui nomma leurs officiers. Le 15 frimaire (6 décembre), j'allai, par ordre du ministre, demander à ce gouverneur les motifs de cette mesure étrange; il ne me fit que des réponses évasives. Le 16, le ministre protesta par écrit contre ce recrutement en opposition au traité de paix. Le 17, M. Ball répondit qu'il n'avait pas l'intention d'enfreindre le traité mais que néanmoins il conti-

nuait l'organisation de ce corps. Il fit répondre qu'il en avait l'ordre de son gouvernement; nous nous en doutions bien et nous en informâmes le nôtre.

» Ce ne fut que dix jours après ce débat que le général Vial, inquiet, impatienté du silence que Paris gardait avec lui depuis son arrivée à Malte, reçut enfin une première réponse du ministère à ses nombreuses dépêches. Le 21 frimaire (12 décembre 1802) parut en vue de Malte, à notre grande stupéfaction, une division française, composée de six bâtiments de guerre et portant le général Brune à Constantinople où le Premier Consul l'envoyait comme ambassadeur. Tant que cette division fut au large de notre île, nous espérâmes la voir entrer dans le port, et le général Vial prenait déjà ses dispositions pour recevoir son collègue, mais elle avait le vent en poupe et il soufflait grand frais. La division en profita et disparut dans l'est avec une rapidité extrême, nous laissant des regrets, et matière à conjecturer sur notre situation politique. Si l'on eût été si près de la guerre que le disaient les partisans anglais, la France eût-elle hasardé une division navale dans le Levant au risque de l'y perdre, ou de lui voir fermer le retour? Nous conservâmes encore quelque espérance.

» Deux jours après nous apprîmes que le Grand Maître était à Paris. Nous ignorions encore son refus. Les grands dîners continuaient entre les Anglais, les Français et les Napolitains. Nous étions tous dans le vague et l'incertitude. Nous ne touchions jamais dans nos entretiens qu'à des généralités politiques. M. Ball avait suspendu le recrutement et l'organisation de son corps maltais, et l'on écrivait de Catane que Bonaparte n'avait point approuvé la nomination du prince Ruspoli à la dignité Magistrale. On assurait, d'un autre côté, que la Russie ne voulait point admettre de langue maltaise dans l'Ordre. Ainsi nous étions bercés chaque jour par des nouvelles contradictoires, mais toutes ayant pour objet d'éloigner l'accomplissement de nos vœux et de prolonger la domination anglaise. Nous en étions désolés pour nos partisans qui ne savaient plus ce qu'ils devaient espérer ou craindre, qui voyaient bien que nous n'étions pas instruits et que nous ne pouvions leur donner aucune assurance. Rien

de si humiliant au monde que d'être entouré de gens qu'on a compromis sans pouvoir s'en justifier soi-même. On donnerait tout ce qu'on possède pour les tirer de ce mauvais pas et pour éviter de justes reproches.

» Les deux premiers mois de cette nouvelle année (an XII) nous laissèrent dans la même situation, seulement nous apprîmes que, sur le refus du prince Ruspoli d'accepter la dignité Magistrale, le Pape l'avait conférée au bailli Commazi et, en effet, un envoyé de ce nouveau Grand Maître, M. le chevalier Buzi, arriva à Malte, avec le caractère de lieutenant de ce souverain. Ce chevalier était, par malheur, un homme sans dignité personnelle, sans esprit et sans talent. Quand il demanda aux Anglais la remise de l'île, ils se moquèrent presque de lui en face. Il eut recours au ministre de France; celui-ci l'appuya, mais fort inutilement; M. Ball répondit qu'il fallait de nouveaux ordres pour passer à l'exécution du traité. Le Parlement provoquait à la guerre, et les journaux de France contenaient les plus vives apostrophes en réponse à ces débats. On sentait bien que tout était encore en question et que les Anglais ne se dessaisiraient pas de ce qu'ils tenaient encore, avant la fin de ces discussions irritantes. Lord Elgin, revenant de son ambassade à Constantinople, et M. Drummont, allant le remplacer, passèrent alors à Malte et ne virent point la Légation française. Malgré ces apparences de guerre, une circonstance fugitive ranima pour un moment les espérances de paix : ce fut l'arrivée de la garnison d'Égypte dans le port de Malte où elle fit quarantaine. Bientôt une autre circonstance nous ramena à d'autres idées : le prince de la Pantellerie, rappelé par son gouvernement, partit le 14 germinal an XII (5 avril 1803) sur un vaisseau anglais, et ne fut remplacé ni comme ministre de Naples, ni comme commandant de la garnison napolitaine, de sorte que l'exécution du traité se trouvait arrêtée par cette circonstance, quand même les Anglais eussent feint d'y consentir. Nous ne savions plus à quoi nous en tenir. Chaque jour apportait une nouvelle contradictoire. Le Gouvernement ne nous donnait aucun avis et M. Ball avoua au général Vial qu'il était comme nous dans l'incertitude, mais qu'il croyait à la guerre. Il se fondait principalement sur le mécontente-

ment des Américains à l'égard de la rétrocession de la Louisiane, mécontentement, disait-il, que l'Angleterre pourrait bien soutenir.

» Les partisans de cette puissance ne gardaient plus aucun ménagement ni pour l'Ordre de Malte, ni pour son représentant. On fit, sur une fontaine publique qui était surmontée d'une statue, une caricature du Grand Maître, et cet outrage, malgré les plaintes de son lieutenant, resta impuni.

» L'escadre anglaise, au nombre de neuf vaisseaux et de trois frégates, sortit de Malte à la fin de floréal an XII pour se rendre, disait-on, à Messine. La garnison de Malte fut relevée et renforcée par celle d'Alexandrie qui termina sa quarantaine, et les officiers s'établirent dans l'île, comme gens qui devaient l'habiter longtemps. Elfi bey était avec eux. Nous touchions au dénouement, et toutefois le 15 prairial (4 juin), jour de la naissance du roi d'Angleterre, nous fûmes invités à la fête, et fîmes partie d'une réunion passablement bizarre. Elle se composait du lieutenant du Grand Maître dînant à une table anglaise dans le palais de son souverain, des ministres de France et d'Angleterre, d'un ex-ministre américain voyageur, M. Smith, d'un colonel napolitain, des barons maltais, du parti britannique, des généraux anglais, et, le soir, d'Elfi bey et de ses Turcs.

» Cinq jours après cette fête, on avait redoublé d'insolence envers l'Ordre de Malte et ses protecteurs. On pendit le bailli Buzi en effigie, et le ministre de France déclara à celui d'Angleterre, par une note, que, vu ces insolences impunies et l'inexécution du traité d'Amiens, il allait quitter l'île et se rendre à Naples pour y attendre les ordres de son gouvernement.

» Cette résolution ne put être effectuée que le 26 prairial (15 juin). Nous partîmes sur le bâtiment ragusain : *La Madonna della Grazia*. Il portait, outre la légation, le consul français et sa famille, un M. Camille Sciberras, fils d'un baron maltais, jeune homme attaché au parti de la France et qui s'était trop compromis pour rester.

» Le 1er messidor (20 juin) nous trouvant à l'entrée du phare, quel fut notre étonnement de nous entendre héler par un petit navire armé. Nous le crûmes un pirate, puisqu'il ne peut y avoir de corsaires avant la guerre déclarée. Notre humble

bâtiment ragusain se laissa aborder. Un officier de la marine anglaise, qui commandait ce forban et qui se montra la ceinture garnie de poignards et de pistolets, interrogea fièrement notre tremblant capitaine. Alors le général Vial se présenta et dit à l'Anglais : « Eh quoi! Monsieur, des prises avant la guerre! et, pour votre première capture, une Légation française auprès de votre gouvernement! Est-il bien possible qu'on méconnaisse à ce point le droit des gens? » L'officier anglais s'excusa : « C'est une erreur, dit-il, nous ne vous savions pas à bord, monsieur le général; vous pouvez continuer librement votre voyage », et à ces mots il fit virer de bord et s'éloigna rapidement. Ce fut le seul incident de la traversée. Le 11, à six heures du soir, nous étions à Naples.

» M. Alquier, un des hommes les plus spirituels de son temps, cet ancien magistrat qui avait été membre de l'Assemblée Constituante et de la Convention, était alors ambassadeur de la République près de la Cour de Naples. M. Édouard Lefèvre, qui, comme moi, avait commencé sa carrière dans les bureaux des Relations extérieures, était secrétaire d'ambassade. Cet aimable collègue me reçut comme un frère, me logea chez lui, et ne voulut plus que je le quittasse que mon sort ne fût décidé.

» Bientôt le général Vial reçut du gouvernement l'ordre de se rendre à Messine où l'on avait réuni les débris de l'Ordre de Malte. Le général, voyant l'impossibilité de passer en Sicile sans être pris par les Anglais, expédia son aide de camp auprès du Premier Consul pour lui demander de nouveaux ordres. Je craignis que le résultat de cette démarche ne fût notre rappel à Paris et la suppression de cette Légation. Le 10 fructidor, c'est-à-dire un mois après le départ de cet officier, nous n'avions encore aucune réponse. Une nouvelle chance me rassurait pourtant : Masséna m'écrivit pour m'inviter à le rejoindre. Il espérait être un des chefs de l'armée d'Angleterre, et il désirait que je l'accompagnasse, mais quoique ce fût là, peut-être, le chemin de la fortune, je regrettais la carrière où j'avais déjà quelques titres à l'estime du gouvernement, et dont les travaux m'étaient plus familiers. Il fallut donc attendre encore avant de me décider. Je m'y résignai en m'occupant de littérature.

» Enfin ma destinée se fixa. Le général Vial, impatient de rentrer en activité, obtint son rappel et m'écrivit, le 10 vendémiaire au XII (30 octobre 1803), pour m'annoncer qu'il était autorisé à se rendre à Paris, et à me laisser auprès du Grand Maître de l'Ordre de Malte avec la qualité de Chargé d'affaires de France. Il me serait difficile d'exprimer aujourd'hui quel fut mon ravissement. Ma femme, qui avait su ma nomination avant moi, s'était mise en route pour Naples dès le mois de fructidor avec madame de Chabannes, tante du ministre des Relations extérieures et sœur de M. le baron de Talleyrand, ancien ambassadeur à Naples qu'elle venait visiter. Cette grande dame fut vraiment excellente pour ma jeune femme et pour son enfant, et, certes, je ne pouvais désirer, pour l'inexpérimentée pèlerine, une plus respectable compagne de voyage. Je me hâtai de louer un appartement à l'hôtel delle Crocette dans le voisinage de mon ami Édouard[1] et j'y attendis ma famille. Elle arriva le 22 vendémiaire (14 octobre). Ma jeune et jolie compagne, qui venait de passer quinze mois dans le pensionnat de madame de la Maisonneuve, en rapportait plus d'habitudes du monde, et de nouvelles grâces d'expression et de manières, qui ajoutaient un charme de plus à ceux qu'elle tenait de son heureux naturel. Aussi eut-elle le plus grand succès à Naples dans nos soirées diplomatiques.

» Cependant j'étais entré en plein exercice de mes fonctions par ma correspondance avec le ministre des Relations extérieures et avec le Grand Maître Tommasi résidant à Catane. Le gouvernement français avait fait insinuer à ce prince qu'il ferait bien de quitter la Sicile et de se rendre à Rome. Le Grand Maître éluda ce conseil. La France et la Russie avaient été d'accord pour le lui donner; il paraît que d'autres puissances exerçaient assez d'influence sur son esprit pour l'empêcher de le suivre. Il aima mieux rester à Catane et y réunir ses chevaliers dans le couvent des Jésuites dont il demanda la cession à la cour de Naples[2].

1. Édouard Lefèvre.

2. Tommasi meurt en 1805, désignant pour le remplacer le bailli Guevara-Suardo, mais la souveraineté de l'Ordre étant mise en question, soixante-dix ans se passeront avant que la dignité de grand maître puisse être attribuée. En 1879

»J e reçus le 24 nivôse (15 janvier 1804) une première dépêche de M. Talleyrand qui m'annonçait ma confirmation dans les fonctions de chargé d'affaires, approuvait ma conduite précédente et me donnait des instructions pour l'avenir. Je fus extrêmement heureux ce jour-là. Me voilà donc fixé pour quelque temps dans une position honorable et douce.

» M. Alquier[1] me présenta tour à tour au fameux Acton[2], premier ministre du roi ou plutôt de la reine de Naples, et à Leurs Majestés. Me voilà donc installé définitivement comme membre du corps diplomatique.

» Le roi Ferdinand IV ne nous parla, lors de notre présentation, que du nombre de nos enfants et nous apprit qu'il en avait eu dix-huit de la reine. Ce bon roi d'Yvetot n'ajouta point qu'il en avait deux ou trois cents à San Lucio, près Caserte, où ils sont tous occupés à travailler la soie depuis le cocon jusqu'aux tissus brochés les plus brillants. »

La reine Marie-Caroline ne fut pas aussi familière. Celle-ci, incapable de pardonner aux Français le traitement qu'ils avaient fait subir à la famille royale, fit une réception des plus fraîches au chargé d'affaires de la République près l'Ordre de Malte. « Elle nous reçut dans une salle de billard; M. Alquier lui désigna chacun des présentés par son nom et ses titres. Nous formions un demi-cercle devant elle. Elle rêvait sur ces désignations, et nous indiquant de l'index à l'ambassadeur, elle lui disait : « Vous m'avez dit que Mon-

elle l'est enfin, en faveur du bailli Jean-Baptiste Cecchi de Santa Croce, à qui succède en 1905 le prince Galéas de Thun-Hohenstein.

1. Alquier, né en Vendée en 1752, d'abord procureur du roi au Bureau des finances de la Rochelle, fut élu en 1792 à la Convention. Après avoir heureusement rempli une mission en Hollande, il était entré au Conseil des Cinq-Cents, puis avait rempli les fonctions de ministre à Munich. Après avoir été ambassadeur en Espagne, il représenta encore la France à Florence, àNaples, à Rome et enfin à Stockholm en 1810.

2. John Acton, fils d'un chirurgien accoucheur d'origine irlandaise, né à Besançon en 1737, avait d'abord servi pendant quelques années dans la marine royale de France; chassé pour inconduite, il s'était rendu en Italie et avait réussi, après beaucoup d'avatars, à se faire nommer amiral en Toscane. Appelé à Naples pour régénérer la marine par le prince de Caramanico, alors premier ministre du roi Ferdinand IV, Acton comprit très vite qu'il ne serait rien tant qu'il ne serait pas apprécié par la reine. Dès lors, quelques mois à peine après son arrivée, il obtenait la gérance de trois ministères, guerre, marine, affaires étrangères, et réussissait à prendre aussi une grande influence sur le roi.

sieur était?... — Le général Montrichard, madame. — Et celui-ci? — Le commandant Aimé. — Ah! oui, celui qui fait la police dans ma capitale. — Madame, il n'y exerce de surveillance que sur les militaires français. — Et celui-ci? — Le chargé d'affaires de France près l'Ordre de Malte. — Ah! et celui-ci? — Mon fils, madame. » Puis revenant à moi et me désignant toujours du doigt : « Et celui-ci? — J'ai eu l'honneur de dire à Votre Majesté que c'est M. David, chargé d'affaires près l'Ordre de Malte », — et son regard n'était rien moins que bienveillant, et sa voix aigre et brève rien moins que rassurante. La reine ajouta quelques mots agréables pour le fils de l'ambassadeur, et nous quitta. Nous nous retirâmes fort peu satisfaits, et moi, surtout, cherchant par où j'avais pu lui déplaire. Mes compagnons conjecturèrent que c'était par ma coiffure à la Titus, quoique j'eusse pris soin de la poudrer. »

Quelques jours après la Cour donnait un bal. David s'y rend en compagnie de son excellent camarade Lefèvre, mais il n'eut guère à se féliciter de cette initiative. Sa chevelure ordinairement noire et frisée à l'antique, qu'il avait pourtant eu soin de poudrer soigneusement, lui valut l'attention générale. On ne cessa de le regarder comme un objet étrange. La réception qui fut faite, entre deux contre-danses, au comte Panin, ministre disgracié de Russie, contrasta singulièrement avec l'humeur que la reine laissa voir en rendant, aux deux seuls Français qui se trouvaient présents, le profond salut qu'ils lui firent.

Ce n'était pourtant pas seulement sa perruque qui valait à David l'hostilité marquée de la reine, ni même ses affirmations réitérées de ses sentiments républicains. Les raisons étaient autres. La Reine, persuadée que l'escadre de Toulon serait dirigée contre la Sicile, se mit en tête qu'il y avait dans ses États des agents destinés à préparer cette expédition par des moyens secrets. Elle demanda un jour à notre ambassadeur s'il était vrai que David eût l'intention de faire passer clandestinement des individus en Sicile, M. Alquier eut beau affirmer le contraire, la reine tira de sa poche un bulletin de la police sur lequel notre Ambassadeur lut, entre autres délations de la même force, que M. David,

agent politique de la R. F., avait demandé à un patron de barque de Sorrente s'il pourrait faire passer huit personnes en Sicile *sans passeports*. David et Alquier soupçonnèrent d'abord le duc d'Ascoli. Réflexion faite, ceci leur parut plutôt l'œuvre d'un des collaborateurs du duc désireux de le rendre ridicule aux yeux de la reine et de s'en défaire.

Fatigué d'être le héros de ce « roman mal fait », David s'en fut trouver le premier ministre et se plaignit des soupçons injurieux que l'on répandait sur ses démarches. Il demanda en outre à être mis à même de convaincre d'imposture ou d'erreur le patron de la barque. M. Acton lui répondit que ce dernier était parti pour Messine; « d'ailleurs, ajouta-t-il, cette confrontation était parfaitement inutile, parce que ni lui, ni Leurs Majestés n'avaient ajouté foi à ce rapport. Il blâma le duc d'Ascoli d'avoir été si prompt à le faire, ajoutant qu'il avait recommandé à ce ministre de la police d'être à l'avenir plus réservé sur le compte des agents de la République ». L'entretien se termina par des excuses et des protestations de confiance et d'estime dont Acton abusait volontiers.

Quelques mois après, l'arrivée dans le golfe de Naples de la flotte anglo-russe (19 novembre 1804) permettait à David et à notre ambassadeur de se rendre un compte exact des dispositions de la reine à notre égard. A l'arrivée de la flotte, il se tint un conseil d'État pour décider si les troupes seraient admises. Le roi Ferdinand envisageait dans son bon sens les conséquences d'une pareille décision, mais on lui avait préparé, comme à l'ordinaire, une partie de chasse pour l'écarter du conseil. Il se laissa séduire par l'annonce que plusieurs sangliers avaient paru dans les forêts voisines. Il partit en disant à sa femme : *Quando sara fatta la frittata, avisatemi al meno, che non la voglio mangare coi francesi.* La reine Marie-Caroline fit décider que l'armée anglo-russe serait reçue. C'était une véritable déclaration de guerre à la France. L'ambassadeur Alquier obtint ses passeports et partit, laissant M. Édouard Lefèvre comme chargé d'affaires. Quant à David, se considérant comme accrédité près d'un gouvernement neutre, couvert par l'hospitalité qu'il recevait de ce royaume, il résolut de rester pour le moment. Il chargea

officiellement le bailli Cedronio[1] de demander au gouvernement napolitain s'il avait l'intention d'étendre à l'agent diplomatique de France l'hospitalité qu'il accordait à l'Ordre souverain. La démarche du bailli Cedronio n'aboutit pas : la Cour de Naples ne voulut ni admettre, ni nier le principe de haute hospitalité politique dont David invoquait l'application. David n'avait plus qu'à se retirer. Il partit pour Rome, mais conserva ses attributions de chargé d'affaires près l'ordre de Malte.

Le Grand Maître Tommasi, avec qui il entretenait d'excellents rapports, se déclara aux regrets de son éloignement. Le bailli Guevara Suardo, qui assura l'intérim de la Grande Maîtrise, parut, au contraire, se féliciter de son départ; il fit preuve, en tout cas, de bien peu d'empressement à lui apprendre son avènement. Il fallut la prise d'Ulm et de toute une armée autrichienne pour décider le bailli à entrer en correspondance avec le chargé d'affaires de France. L'annonce de la victoire d'Austerlitz redonna courage à l'Ordre de Malte et lui indiqua nettement de quel côté il fallait se ranger. Les chevaliers qui, quelques mois plus tôt, n'auraient jamais osé penser qu'ils retourneraient dans leur île, se reprenaient maintenant à l'espoir de retrouver leur domaine. Les Anglais, de leur côté, parurent craindre quelque coup de force, car ils se hâtèrent de réparer les forteresses et d'en augmenter l'artillerie.

David accueillit comme il convenait les démarches tardives du bailli Guevara Suardo; il se contenta de renouveler à l'Ordre l'assurance de la protection de l'empereur Napoléon sans faire allusion à la quasi hostilité dont on avait fait preuve à son endroit. Cette lettre, écrite dans les termes les plus flatteurs, valut à notre chargé d'affaires une réplique également obligeante, et David put penser avec raison que, dès lors, il allait s'établir entre M. Guevara et lui « des relations aussi suivies et aussi affectueuses qu'elles l'avaient été avec le Grand Maître Tommasi ». Mais, après une nouvelle lettre d'un tour aimable, ils en restèrent là. Guevara, qui n'avait aucune chance d'être appelé à la Grande Maîtrise, jugea inutile de se prodiguer davantage. Le bailli Caracciolo, cependant, remuait ciel et

1. Ministre plénipotentiaire de l'Odre de Malte près le gouvernement napolitain.

terre pour être désigné par le pape à la succession de Tommasi.

Le cardinal Fesch, que nul n'avait sollicité de s'entremettre en cette affaire, mena une campagne violente contre le bailli. Informé des obstacles que soulevait sa nomination du côté français, Caracciolo se plaignit « des fausses couleurs sous lesquelles on avait dû le peindre et du soupçon répandu contre lui, protestant de son impartialité entre les puissances et de sa reconnaissance pour tous les gouvernements protecteurs de son Ordre[1] ». Pareille déclaration n'arrangerait rien et David aurait été assez embarrassé pour y répondre utilement lorsque parut un bref pontifical qui confirmait dans ses pouvoirs le lieutenant du Magistère. Ce bref éloignait indéfiniment la nomination d'un Grand Maître. Le bailli Caracciolo ne s'en crut pas moins obligé d'adresser à David « une espèce d'historique de sa conduite tendant à prouver qu'il n'avait pas eu moins d'empressement à réclamer la protection de la France que celle de la Russie », espérant ainsi que, le cas échéant, Napoléon s'intéresserait à sa nomination.

Les mesures prises relativement aux propriétés de l'Ordre de Malte dans les États de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, motivèrent une intervention du bailli auprès du chargé d'affaires de France. David, sans instructions à cet égard, malgré des demandes réitérées, dut se contenter de renouveler à l'Ordre de Malte des assurances de protection de la part de

1. Souverains à Malte, les chevaliers avaient des représentants diplomatiques auprès de toutes les puissances catholiques et ils avaient aussi des possessions territoriales, appelées commanderies, dans presque toute l'Europe, qu'ils avaient partagée en province et langues. C'étaient les « langues » de France, d'Auvergne, de Provence, d'Aragon, de Castille, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre.

Cette fortune était très grande, puisque la France seule comptait pour 8 millions de revenus, dont 2 millions seulement allaient à Malte pour les besoins généraux de l'Ordre. Le reste était donné au roi et aux chevaliers et commandeurs de l'Ordre établis en France.

Ce n'étaient pas seulement les dons et droits qui avaient constitué cette fortune; les chevaliers de Malte avaient hérité des commanderies des Templiers, et le Temple, où fut enfermé Louis XVI avec la famille royale après le 10 août, était leur propriété, confisquée par la Révolution. Cette vieille forteresse, en plein Paris, était depuis longtemps à peu près inoccupée. Mais il y avait, dans son enclos, une église, un couvent et un palais très beau et plus récent, qui était celui du Grand Prieur de France et qu'habita, en cette qualité, le prince de Conti, après Philippe de Vendôme, petit-fils d'Henri IV.

l'Empereur des Français. Il eût été bien en peine de faire autre chose. Pareille situation ne pouvait pas se prolonger sans dommage pour notre influence. Puisque nous ne voulions plus « protéger » l'Ordre de Malte, il était préférable de s'en désintéresser officiellement plutôt que de paraître dépourvu de puissance. David, qui le comprenait mieux que personne, demanda son changement. Il avait quelque mérite à vouloir quitter Rome où il s'était fait une existence agréable et où il s'était créé un cercle de relations intellectuelles dont il se louait volontiers[1].

On tint compte à David de son désir de se rendre utile en l'envoyant comme consul général en Bosnie qui était alors une région déshéritée. David devait y rester quelques années. Il était installé à Travnik, une ville fortifiée où la poésie des minarets et le charme des fontaines éternellement jaillissantes étaient largement atténués par la rudesse des habitants dont il ne réussit jamais à tempérer l'hostilité. Après six ans de luttes continuelles et d'initiatives de tout genre[2], David retourna en France. Au moment des Cent-Jours, David accepta la fonction de secrétaire des commandements du prince Lucien.

La Restauration, qui, sans doute, ne le trouve pas suffisamment royaliste, le tient à l'écart. David était un sage, il ne discuta pas et se retira dans sa chère ville natale, à Falaise, où, durant plusieurs années, il mit de l'ordre dans ses souvenirs, et acheva ses « épopées ».

En 1820, sur les instances de son vieux camarade de l'armée des Pyrénées, le général Dessoles, alors tout puissant, David est envoyé en Asie Mineure. Il trouve Smyrne en pleine

1. Au nombre des maisons où il se rendait le plus souvent, se trouvait la villa de Tusculum où Lucien Bonaparte accueillait avec ostentation les Français exilés ou en difficultés avec leur gouvernement. Pierre David, resté très républicain, goûtait à la passion ses visites chez Lucien dont il était le brillant confrère. Tous deux avaient un penchant malheureux pour l'épopée. Cette commune occupation nous valut un « César en Égypte » et David compléta son « Alexandreide » par un chapitre où un sénateur romain réfugié dans Athènes bravait de là le consul qui « l'avait forcé de quitter l'Italie ».

2. C'est David qui eut le premier l'idée d'une caravane reliant Bosna-Seraï à Trieste par la Haute-Croatie, caravane qui, du reste, fit ses frais et ouvrit par Banialuka en Bosnie, Kostainitza sur l'Unna, Conlstadt et Fiume, une voie commerciale des plus profitables.

révolution et contribue par son dévouement, par son énergie, et par son sang-froid, à rétablir une situation qui menaçait de devenir dangereuse pour les éléments chrétiens. Après douze ans d'Orient, où il se signala tant de fois à l'attention du gouvernement que Lamartine le baptisa « le Consul universel », David se retira dans sa province, se partageant entre les soins de sa famille, ses travaux littéraires et les réunions de l'Académie de Falaise dont il était un des membres les plus fervents. C'est là qu'il mourut le 20 juin 1846.

COMTE SERGE FLEURY

LE PROBLÈME DE L'EST

La question des frontières de l'Est — ou, plus exactement, la question du « corridor de Dantzig » (car, pour des raisons que je dirai, la situation de la Haute-Silésie ne revêt pas la même importance) — reste l'une des plus épineuses qui soient en Europe. Tout l'effort de la diplomatie allemande va s'appliquer, sinon à la résoudre, du moins à la poser. On peut dire sans exagération que ce problème hante l'Allemagne. C'est une raison pour bien le connaître et pour déterminer à l'avance l'attitude que l'on observera, le jour, plus ou moins lointain, où certaines démarches seront tentées.

Certes les dangers que comporte la situation territoriale de l'Est se sont considérablement atténués depuis qu'à Locarno, à Genève, à Paris et devant la Cour de la Haye, l'Allemagne, par quatre fois, a pris l'engagement de ne faire valoir ses revendications éventuelles qu'au moyen des procédures légalement instituées. Plus encore. Le préambule de la convention germano-polonaise signée le 16 octobre 1925 à Locarno, ainsi que l'article 21 du traité d'arbitrage conclu à la même date entre la Pologne et l'Allemagne établissent formellement que ces deux pays « sont d'accord pour reconnaître que les droits d'un État ne sauraient être modifiés que de son plein consentement... que le respect des droits établis par les traités est obligatoire pour les tribunaux internationaux... et que le traité d'arbitrage germano-polonais reste en complète harmonie avec le pacte de la Société des Nations et ne sera interprété en rien comme le restreignant... » Or l'article 10 du pacte de la Société des Nations

stipule que les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'*intégrité territoriale* et l'indépendance politique de tous les membres de la Société. Ces diverses stipulations signifient donc, en langage clair, que les rapports de l'Allemagne et de la Pologne, tels que les traités de Locarno et que le pacte de Genève les ont confirmés et précisés, sont fondés, — sans discussion possible, — sur le respect des droits existants (et par conséquent des droits territoriaux) et ne peuvent se mouvoir que sur ce terrain juridique.

Mais, transposé dans le paisible domaine du droit, le problème des frontières germano-polonaises n'en subsiste pas moins dans toute son âpreté. Or, comme il semble impossible — à moins d'un miracle — que l'on trouve sur le plan juridique une solution qui satisfasse pleinement les deux parties, on peut se demander si la nouvelle éthique internationale sera assez robuste, assez fortement enracinée dans nos mœurs, pour que tout retour — ou tout recul — vers les anciennes solutions de force soit, dans le cas présent, une hypothèse qu'il faille exclure. Soyons francs. Les trois quarts de la méfiance qui nous paralyse viennent de là. La question de l'Est fait peser sur la paix un doute qui en compromet l'épanouissement. Cela est si vrai que la plupart de ceux qui ont critiqué — et qui critiquent encore — le pacte de Locarno et la politique qui en découle, se fondent sur le fait que Locarno a officiellement introduit quelque chose de boiteux dans la paix, les engagements positifs que l'Allemagne a contractés à l'Ouest n'étant nullement comparables aux simples assurances négatives qu'elle a données à l'Est. Ces mêmes esprits ne se contentent pas de reprocher aux gouvernements alliés d'avoir signé le protocole de Locarno sans que la portée de cet acte s'étendît jusqu'aux frontières de la Pologne. Ils pensent encore que les gouvernements ex-alliés — et le nôtre en particulier — ont commis une folie en levant l'occupation rhénane avant qu'un « Locarno de l'Est » ait complété le Locarno de l'Ouest. En tout état de cause, ils croient que le maintien de l'occupation rhénane jusqu'en 1935 eût consolidé le statut territorial de cette région d'Europe, le temps travaillant en faveur des situations acquises.

Théoriquement, ces vues sont parfaitement défendables. Leur défaut — mais qui est grave — est qu'elles se meuvent dans l'absolu et qu'elles négligent, ou font semblant de négliger, la vraie position de l'Allemagne dans le débat. Reprocher aux hommes d'État alliés de n'avoir pas su lier le problème de la Vistule au problème du Rhin, c'est croire qu'il existe en Allemagne *un seul homme* qui eût consenti à le faire. Le « Locarno de l'Est » est une formule qui nous séduit très naturellement. D'abord parce que nous avons le goût intellectuel de la symétrie; ensuite parce que la garantie des frontières orientales de l'Allemagne serait pour nous le signe véritable de la sécurité européenne. Mais dans l'état actuel des choses, parler d'un « Locarno de l'Est », c'est parler dans le vide. Or la politique ne se nourrit pas de désirs. Elle se nourrit de réalités. Eût-on prolongé l'occupation du Rhin jusqu'en 1935 et même au delà, que jamais — je dis jamais — les ex-alliés n'auraient obtenu de l'Allemagne qu'elle signât un « Locarno de l'Est », c'est-à-dire qu'elle renonçât de bon gré à un espoir qui l'aide à s'accommoder des faits. Eût-on maintenu des effectifs en Rhénanie jusqu'à l'extrême limite du possible, dans l'intention de laisser « le temps travailler pour la Pologne », qu'au lieu de consolider la paix, c'est une explosion que l'on eût préparée. Et comme ni les Anglais, ni les Belges n'eussent consenti à prolonger le séjour de leurs troupes sur le Rhin, — (ils les ont retirées avant même que le plan Young ne fût ratifié par le Reichstag), — ce sont donc les troupes françaises qui y seraient restées seules et c'est donc contre la France, accusée d'avoir violé le principe interallié de l'occupation, que se seraient accumulés les ressentiments de l'Allemagne. Voilà ce qu'il faut répondre aux esprits théoriques, qui, sans se soucier des réalités internationales, ont une conception abstraite de la sécurité qui, si elle avait été appliquée dans les faits, eût probablement constitué le comble de l'insécurité.

***

Si la question des frontières de l'Est revêt, aux yeux des Allemands, une telle importance, — (et doit par conséquent

retenir l'attention de l'Europe), — c'est qu'elle est essentiellement une question de « prestige ». Or les temps ne semblent pas encore venus où les peuples seront assez conscients de leurs forces naturelles pour éliminer de leurs rapports cette déformation de l'esprit national qui fut, au cours des siècles, le facteur principal des guerres. Précisément, ce qui irrite l'Allemagne dans l'affaire du « corridor de Dantzig », c'est bien moins une gêne matérielle, une diminution de puissance ou de richesse, qu'une blessure d'amour-propre. On pourrait même dire une offense visuelle. S'il n'existait pas de carte géographique, un tel problème serait presque négligeable. Malheureusement l'atlas est l'un des premiers livres que l'on met dans les mains d'un enfant.

Les raisons qui ont déterminé le Conseil des « Quatre » à ménager, entre la Prusse Orientale et la Poméranie, un large couloir permettant à la Pologne de s'accrocher à la mer, avaient certainement leur valeur. Qu'on ne vienne pas nous dire, comme le font volontiers les Allemands, qu'un pays peut se passer d'un débouché maritime naturel et que la Suisse, l'Autriche, la Tchécoslovaquie — (on va même, ce qui est réellement comique, jusqu'à prendre à témoin la Cité Vaticane!) — constituent des exemples probants. De telles comparaisons ne valent rien. Pourquoi? D'abord, parce que la Pologne est une nation qui, à elle seule, compte plus d'habitants que tous ces peuples réunis; d'autre part, parce que le territoire polonais incontesté s'avance tout près de la mer, alors que la Suisse, l'Autriche, la Tchécoslovaquie s'en tiennent fort loin. Quand les Allemands invoquent le « bon sens », la « nature des choses », pour incriminer la coupure opérée dans leur sol, peut-être, du point de vue pratique, n'ont-ils pas tort. Mais alors, qu'ils soient logiques avec eux-mêmes et qu'ils reconnaissent qu'un grand pays qui frôlerait la mer sans pouvoir nulle part y accéder, pourrait se plaindre du même déni.

C'est pour éviter cette situation paradoxale que les Alliés ont créé le « couloir de Dantzig ». Ils ne l'ont pas fait arbitrairement. Ethniquement, cette région se trouve abhitée par une population en majorité polonaise. Sans même se lancer dans l'épuisante controverse qui s'institue autour des

« Cachoubes » (qui occupent le nord du territoire), il est de fait que la partie centrale de la Prusse occidentale, constituée par les arrondissements de Puck, de Wegherowo et de Kartuzy, se trouvait, dès avant la guerre, en majorité polonaise. Les chiffres des voix recueillies aux élections de 1912 en font foi. MM. Charles H. Haskins et Robert H. Lord, professeurs à l'Université de Harward et experts territoriaux de la délégation américaine à la conférence de la paix, ont pu écrire cette phrase qui éclaire parfaitement l'attitude des plénipotentiaires de Versailles : « La Pologne avait besoin d'un accès à la mer, mais ce n'est pas seulement pour cela qu'elle l'a obtenu. La conférence de la paix n'aurait probablement pas donné satisfaction à ce désir si des raisons ethniques ne l'y avaient autorisée. La conférence n'a pas inventé le corridor; il existait déjà et il est nettement inscrit sur toute carte honnêtement dressée. » Au surplus ce fait n'est pas nié par les Allemands de bonne foi. Le 16 janvier 1927, M. Lœbe, Président en exercice de Reichstag, a dit : « En Allemagne, on proteste contre le corridor, mais tout le monde est d'accord sur ce que la population en est, en majorité, polonaise. » Quand les Allemands soutiennent, pour combattre l'existence du corridor, que, si les Alliés n'ont pas organisé de plébiscite dans cette région, c'est qu'ils en redoutaient le résultat, ils savent parfaitement que cet argument ne vaut rien. Est-ce à dire que la solution adoptée fût la meilleure? Je ne le pense pas. Sur ce point, comme sur d'autres, — mais sur ce point là surtout, — les plénipotentiaires de Versailles ont eu le tort de ne pas s'inspirer des enseignements d'Albert Sorel. Au terme de son ouvrage sur « l'Europe et la Révolution », ce maître entre les maîtres a écrit une phrase qui devrait servir de dogme à tout négociateur de paix : « Les traités sont l'expression des rapports qui existent au moment où ils ont conclus entre les forces matérielles et les forces morales des États qui les concluent. Suivant que ces forces sont évaluées avec plus ou moins de justesse et d'étendue d'esprit, que les hommes qui les mesurent... tiennent moins compte des faits accidentels et plus de compte des conditions permanentes... les traités sont plus ou moins durables... » Les dispositions territoriales prises par les rédacteurs du

traité en vue d'assurer à la Pologne un accès à la mer, ont, de toute évidence, un caractère artificiel. Elles tiennent plus compte de faits accidentels que de conditions permanentes. Sans doute n'a-t-on rien fait d'autre que de rétablir la situation qui existait avant la disparition de la Pologne. Soit. Sans doute la Prusse orientale est-elle redevenue ce qu'elle était jadis — une colonie et même la « seule que l'on ait laissée à l'Allemagne ». Soit. Il reste que, devant les réalités, les arguments historiques n'ont qu'une valeur relative. La faute capitale qui a été commise en 1919, c'est d'avoir mal évalué, contrairement au principe consacré par Sorel, les forces permanentes qui se trouvaient en présence, mal tenu compte des conditions permanentes qui devaient régir la vie quotidienne de ce coin d'Europe. A l'époque où s'opérait le remembrement de la Pologne, toute cette région était encore assez plastique. La Lithuanie créée dès 1917 par l'Allemagne — à quelles fins? — ne possédait pas de personnalité bien affirmée. On aurait pu concevoir un aménagement territorial et politique qui eût poussé la Pologne plus au nord et lui eût assuré un port souverain sur la Baltique, en dehors des droits spéciaux qu'elle eût facilement acquis à Dantzig. Mais aujourd'hui, une telle combinaison — bien qu'elle rencontre encore des partisans — paraît d'une réalisation chimérique. La Lithuanie est une nation indépendante, membre de la Société des Nations, et qui n'entretient pas avec la Pologne des relations précisément cordiales... D'autre part, les Polonais se sont implantés dans le territoire qui leur a été attribué; ils y ont largement essaimé; ils ont réalisé à Gdynia un tour de force qui arrache les cris d'admiration des connaisseurs. Le trafic de ce port — créé de toutes pièces depuis dix ans — est en constante gradation. En 1929 il a été de 30 p. 100 supérieur à celui de 1928. Il a déjà dépassé celui de Riga et se rapproche de celui de Stettin. Le tonnage à l'entrée, qui n'était que de 422 939 tonneaux en 1927, est passé à 1 445 288 tonneaux en 1929. Il a atteint près de 2 500 000 tonnes à la sortie l'an dernier. Au surplus la Pologne s'est parfaitement organisée. Elle a établi ses liaisons avec la mer d'une façon stable et entièrement satisfaisante pour elle. A aucun prix et sous aucun prétexte elle n'est disposée à céder le moindre pouce

du territoire qui lui appartient et qu'elle considère à juste droit comme un élément indispensable de son économie. Qui pourrait donc s'en étonner?

L'Allemagne, il est vrai, a modifié son attitude vis-à-vis de la Pologne. Au lendemain de la guerre, elle se montrait convaincue que le nouvel État n'était pas viable et qu'elle en aurait facilement raison. Aujourd'hui, elle est convaincue que la Pologne est un grand pays, appelé à tenir une place importante en Europe. L'accord récemment signé au sujet de la liquidation des biens allemands et polonais, le traité de commerce enfin conclu entre les deux pays, sont une preuve concrète de cette évolution d'esprit. Toutefois, si convertis que soient les Allemands — j'allais dire si résignés — au « fait polonais », cette conversion ne va pas jusqu'à considérer le tracé actuel de la frontière comme intangible. Il y a bien longtemps que Machiavel disait : « Des revendications qu'on répète deviennent des droits. » La clé de la politique extérieure allemande vis-à-vis de la Pologne tient dans ces dix mots.

A des revendications qu'on répète, il s'agit, toutefois, d'opposer des raisons qu'on justifie. La plupart des gens, jugeant le problème des frontières de l'Est insoluble, — et sans doute ont-ils en grande partie raison, — refusent même de l'examiner. Pour bien juger une question, il faut pourtant bien la connaître. Or le problème des frontières orientales de l'Allemagne est loin d'être aussi simple qu'on le croit généralement. J'en distingue trois aspects essentiels.

***

D'abord un aspect purement moral. Je l'ai dit et je le répète, parce que l'on n'insistera jamais assez sur ce point : *la question du corridor est avant tout une question de « prestige », d'amour-propre, une question « visuelle »*, et sans doute est-ce là son côté le plus grave, car les susceptibilités psychologiques mènent les peuples. Tandis que nous nous efforçons d'insuffler à la politique internationale un esprit nouveau; tandis que, rejetant les vieilles routines, les vieilles conceptions, la vieille éthique léonine, on s'applique méthodiquement à organiser

la paix selon des principes modernes, la question du corridor laisse se perpétuer dans un coin d'Europe les plus mauvaises traditions du passé. Parcourez les villes allemandes. Vous serez bien vite frappé du nombre de magasins qui, sous des prétextes quelconques, affichent à leurs devantures des cartes du Reich où la tache noire du « corridor » provoque le regard. Certaines banques se servent, pour leur publicité, de cartes lumineuses; la nuit, leurs succursales y brillent comme de petites étoiles sur toute l'étendue de l'Allemagne. L'espace opaque qui sépare les deux Prusses n'en est que plus remarquable. Véritable obsession pour les yeux. La propagande allemande ne se fait pas faute d'en user. Le malaise qui en résulte n'est pas seulement d'ordre abstrait. En fait, la situation « insulaire » de la Prusse orientale provoque des frictions journalières entre les populations mitoyennes. Ces frictions entretiennent le plus détestable esprit d'hostilité réciproque. S'il est un endroit d'Europe où l'on peut parler de « psychose », c'est bien là. Les raisons s'expliquent d'elles-mêmes. Il est vrai que le transit a été débarrassé des formalités qui l'eussent rendu intolérable; les voyageurs vont d'une Prusse à l'autre sans presque s'en apercevoir. Mais il existe des Allemands qui ne se contentent pas d'enjamber le corridor pour aller d'Allemagne en Allemagne et qui possèdent des biens fonciers dans l'enclave polonaise — à la condition toutefois (et ceci ne laisse pas que d'être abusif) que ces propriétés soient distantes d'au moins 30 kilomètres de la frontière). Leurs intérêts les invitent-ils à séjourner dans ce coin de Pologne? Ils sont alors astreints à des démarches compliquées et lassantes. Sujets de doléances perpétuelles. Ces menus faits de la vie quotidienne viennent s'ajouter les uns aux autres. C'est ainsi, par exemple, qu'un général allemand, lorsqu'il doit traverser le corridor pour aller inspecter en Prusse orientale les régiments de la Reichswehr qui y tiennent garnison, est obligé, à l'entrée du corridor, de remettre son sabre aux autorités polonaises qui ne lui rendent qu'à la sortie. Des attachés militaires neutres qui accompagnaient récemment un officier général allemand se rendant en Prusse orientale ont pu constater le fait. Vétilles, sans doute. Mettre son sabre aux bagages rend

un voyage plus confortable. N'importe, ces vétilles ont leur importance. Et tout s'en mêle, jusqu'à certaines dispositions matérielles, légitimes sans doute, mais dont le caractère vexatoire n'est pas en rapport avec l'utilité qu'elles représentent. C'est ainsi que sur une longueur de 80 kilomètres, entre Weissenberg et Voltz, la Vistule, dont les deux rives appartiennent à la Pologne, est proprement inaccessible aux habitants de la province prussienne de Marienwerder, qui frôle le fleuve sans le toucher. Ces habitants se trouvent à quelques pas de la grande voie d'eau. Pourtant une frontière hérissée de fils barbelés les en sépare. Un seul accès de quatre mètres a été ménagé sur un parcours de 80 kilomètres... Conçoit-on l'agacement que ressentent les paysans indigènes qui, de toute éternité, ont conduit leurs bestiaux au fleuve, y ont pêché, s'y sont baignés et qui, pouvant toujours le voir, ne peuvent pourtant plus l'approcher? Il serait possible d'énumérer un certain nombre de détails de ce genre qui n'ont certes qu'une importance secondaire. Il serait également possible d'exposer les sujets de frictions que les Allemands se plaisent à entretenir ou même à susciter dans ces confins. Mais, si infimes que soient ces « coups d'épingle », quelle faute psychologique l'on commettrait si l'on n'en tenait pas compte. Car c'est la somme de toutes ces petites misères quotidiennes qui pèse d'un poids si lourd sur la politique germano-polonaise et, par incidence, sur la politique continentale. *L'organisme européen souffre là d'un foyer d'intoxication perpétuelle.* Existe-t-il des remèdes — qui ne soient pas chimériques — susceptibles d'en affaiblir, sinon d'en faire disparaître les effets? Je le dirai plus tard.

***

La situation très particulière de la Prusse orientale constitue le second aspect du problème des frontières de l'Est. Ce n'est pas le moins sérieux. Pour bien le faire saisir, je voudrais reproduire ici les notes que j'ai prises à Berlin, à la suite de conversations que j'ai eues avec des personnalités politiques modérées qui toutes se sont attachées à me démontrer l'importance que prenait à leurs yeux cette question de

la Prusse orientale. En substance, voici ce qu'elles me disaient :

« La situation s'aggrave tous les jours sur notre frontière de l'est et c'est là un point de vue qui vous échappe complètement, à vous Français, tandis qu'il domine, on pourrait presque dire qu'il hante, une grande partie de l'opinion allemande. Il s'agit de notre sécurité territoriale et nationale et vous devriez comprendre notre inquiétude, vous qui n'avez que ce mot de « sécurité » à la bouche. Voyez-vous, en Allemagne comme partout, les gens se divisent en deux catégories : ceux qui sont intelligents et ceux qui ne le sont pas. Que disent nos compatriotes qui appartiennent à la seconde catégorie? Ils disent que la Pologne, un jour ou l'autre, mettra la main sur la Prusse orientale. Ils ne peuvent oublier que nos voisins ont toujours réclamé le rattachement à leur pays de cette nouvelle portion du territoire allemand et ils lisent souvent, dans la presse nationaliste polonaise, des articles fulgurants où l'on soutient que le seul moyen pratique de résoudre l'irritant problème du corridor, c'est l'annexion par la Pologne d'un territoire qui fait d'ailleurs partie de son économie naturelle. Et alors ils s'inquiètent de l'action menée par « l'Association nationaliste polonaise des Marches de l'Ouest ». N'ayant pas perdu le souvenir des coups de mains de Korfanty, ils s'imaginent qu'à la faveur d'on ne sait quels troubles — la politique intérieure est assez mouvementée en Pologne — la Prusse orientale risque un beau jour de se trouver envahie par des bandes polonaises... et ils ont peur. Oui, ils ont peur. Je sais qu'un tel sentiment vous paraît dérisoire et que vous avez quelque peine à ajouter foi à mes paroles. Eh bien, allez dans nos provinces de l'Est, entretenez-vous avec les gens, et vous verrez. Ceci vous explique pourquoi nos populations de la frontière sont particulièrement désireuses de voir la Reichswehr entretenir, sinon accroître, ses moyens de défense; pourquoi des constructions navales leur paraissent strictement indispensables; pourquoi le désarmement unilatéral qui nous est imposé est à leurs yeux odieux et dangereux, eu égard surtout aux armements considérables de la Pologne. Voilà ce que pensent, ce que disent les gens inintelligents. Comme partout, ils sont,

hélas, nombreux. Les autres savent fort bien que, sous cette forme rudimentaire, de telles craintes sont puériles. Ils sont convaincus que les hommes d'État polonais ne nourrissent pas un instant les rêves annexionnistes de la première heure et que la Pologne, telle qu'elle a été constituée, leur suffit. Ils savent aussi que la Pologne est liée par ses engagements internationaux. Mais s'il est vrai que la Prusse orientale n'a pas à redouter une mainmise violente de la Pologne, s'ensuit-il qu'elle n'ait pas à craindre — et cela très nettement — une mainmise lente, pacifique, invisible, progressive, quotidienne? Or tout le danger est là. L'agriculture est le seul moyen d'existence de cette province. Elle s'y débat dans des difficultés atroces. Les obstacles territoriaux, les lenteurs du trafic, la concurrence polonaise lui portent des coups mortels. Or le paysan allemand a un « standard of life » supérieur à celui du paysan polonais. Le propriétaire allemand est écrasé par les charges sociales que nous vaut un régime presque socialiste. Il s'ensuit que la vie devient intolérable en Prusse orientale, soit pour le paysan, soit pour le propriétaire. Comme le propriétaire est enraciné au sol et ne peut pas changer ses conditions d'existence, c'est le paysan, l'ouvrier agricole, qui abandonnent la partie et qui émigrent. Ils traversent le corridor. Ils rentrent en Allemagne. Ils s'installent en ville et deviennent ouvriers. *Automatiquement* ils sont remplacés en Prusse orientale par le paysan polonais. Celui-ci, plus fruste, se contente d'un salaire moindre. Il n'est pas astreint aux lois sociales du Reich. Le propriétaire allemand lui-même trouve donc avantage à l'employer. Et le gouvernement polonais ne se fait pas faute de se prêter à cette substitution qui sert si bien sa politique à long terme. Or le paysan polonais est invraisemblablement prolifique. « Peuple de lapins », disait déjà Bismarck. Il essaime. Il s'installe. Il envahit. Il conquiert. Ainsi, la Prusse orientale, tout doucement, sans que personne le sache, sans que personne s'en aperçoive, — sauf nous, — est en train de se « polonifier ». Dans X années, si nous n'y prenons pas garde, cette province sera devenue aux trois quarts polonaise. Qui nous dit alors que la Pologne ne la revendiquera pas — comme elle a revendiqué le corridor? Qui nous dit tout au moins que son influ-

ence ne s'y exercera pas d'une façon intolérable pour nous? Songez, pourtant, songez à ce que représente pour nous cette vieille marche séculaire, et Kœnigsberg est la patrie de Kant... Jamais nous ne pourrons nous résigner à voir se dessécher une partie de notre chair et vous ne pouvez pas — vous qui avez le culte de la patrie — nous le demander. »

Tel est le langage que tiennent à peu près tous les Allemands — je parle des Allemands raisonnables. A côté de bien des exagérations tendancieuses, l'on y distingue quelques préoccupations réelles. C'est ainsi que la Prusse orientale éprouve certainement de sérieuses difficultés à bien vivre. Mais quand les Allemands imputent au régime actuel la responsabilité d'une situation économique défectueuse, ils ne trompent qu'eux-mêmes. Car la Prusse orientale a toujours mal vécu. Même dans les années prospères d'avant-guerre, le Reich, sous formes de subventions massives, a dû constamment suppléer à la précarité de ses ressources. Quand on nous dit, par exemple, que les « sommes que l'Allemagne consacre annuellement à secourir la Prusse orientale seraient mieux employées au payement des réparations », on nous croit plus mal renseignés ou plus niais que nous ne le sommes. D'une façon générale cette observation vaut pour l'agriculture allemande tout entière. Car, s'il est vrai que l'agriculture traverse actuellement une crise aiguë outre-Rhin, — quel est le pays où elle n'en traverse pas? — il est certain qu'elle n'a jamais été très florissante. Si les propriétaires fonciers se plaignent néanmoins beaucoup plus âprement aujourd'hui qu'ils ne le faisaient hier, et si la « détresse agricole » est un sujet de récriminations quotidiennes, l'explication de ce système est assez facile. Sous l'ancien régime, les hobereaux allemands gravitaient autour du trône. Les grands propriétaires possédaient de brillantes charges de cour. Les moins huppés se frayaient dans l'armée un chemin rapide. Ces avantages mondains ou sociaux consolaient la caste des « junkers » du mauvais rendement de leur sol. Le système impérial était fondé sur ces compensations. A l'heure actuelle, ces compensations n'existent plus. Bien au contraire. Le règne du « hobereau » est passé. L'Allemagne reste plus hiérarchisée que la France. Mais ses formes démocra-

tiques sont plus poussées que les nôtres. Le propriétaire foncier a totalement perdu le prestige chamarré qui lui faisait prendre en patience son sort médiocre; il ronge son frein, végète chichement, écrasé d'impôts, de charges sociales, d'hypothèques.

Si ces considérations sont, en gros, valables pour l'Allemagne entière, il s'ensuit que la Prusse orientale ne peut faire supporter au traité de Versailles la responsabilité *totale* des difficultés qu'elle éprouve. Cependant, il faut admettre que l'existence du corridor, au lieu d'arranger les choses, ne fait que les aggraver. Je ne sais à quelles sources M. René Martel a puisé certains chiffres qu'il cite dans l'étude intéressante et documentée, — encore qu'elle appelle, ici et là, de fortes réserves, — qu'il a récemment publiée sur les « frontières orientales de l'Allemagne[1] ». En voici qui ne laissent pas que d'être frappants. « L'exportation des bestiaux provenant de la partie restée allemande de la Prusse occidentale ou de la Prusse orientale et destinées à la Posnanie ou à la partie polonaise de la Prusse occidentale a pour ainsi dire cessé — écrit M. Martel. En 1913 ces régions avaient exporté 191 000 têtes de bétail. En 1925 ce chiffre est tombé à 1 207. »

Précisément, l'un des buts essentiels du récent traité de commerce conclu entre l'Allemagne et la Pologne est de règlementer l'exportation des porcs. Le Cabinet Brüning, d'autre part, a pris en mains, comme chacun sait, un vaste projet de « secours à l'agriculture des provinces de l'Est » qui donne lieu, Outre-Rhin, à d'ardentes controverses. Les préoccupations que la situation économique de la Prusse orientale fait naître en Allemagne sont normales. Mais elles ne constituent que l'aspect secondaire de la question. L'aspect essentiel — nous l'avons aperçu dans les propos que j'ai rapportés plus haut — est politique. Les craintes d'une « polonification » de la province « insulaire » sont fortement ancrées dans l'opinion allemande. Je ne dis pas qu'on ne les exagère pas à dessein. Mais elles existent et surtout à l'Est. Il est bon de le savoir si l'on veut pénétrer les éléments psychologiques du problème germano-polonais.

1. Édition Marcel Rivière.

***

Le troisième élément du problème de l'Est est un élément économique, ou plus exactement un problème de transit. On pourrait l'appeler d'un mot : la question de la Vistule.

Tout d'abord il faut constater que les communications qui relient l'Allemagne à la Prusse orientale ne sont ni suffisantes, ni suffisamment organisées. Certes, la Commission qui travailla pendant un an (1920-1921), conformément au principe posé par l'article 89 du traité de Versailles (liberté du transit) à établir le statut des communications à travers le corridor a fait l'essentiel. Certaines dispositions qu'elle a prises gagneraient cependant à être développées. Il existe deux voies principales (l'une de ces deux voies se ramifie à Bromberg) entre Dantzig, la Prusse orientale et le Reich. Or la grande voie qui va de Konitz à Marienburg est constamment encombrée. D'où toutes sortes d'inconvénients, surtout pour les denrées périssables. Le nombre de convois dits « privilégiés » n'est pas assez élevé. Des engorgements se produisent, qu'il faudrait à tout prix que l'on évitât. Ces difficultés sont d'ailleurs solubles. L'un des publicistes polonais les plus avertis et les plus distingués, M. Casimir Smogorzewski, qui a consacré à la question du « corridor » une étude tout à fait remarquable et fortement documentée[1], n'hésite pas à écrire lui-même, de la manière la plus conciliante et la plus politique : « La Pologne fera bon accueil à toute proposition raisonnable de l'Allemagne lorsqu'il s'agira du transit. » Mais des difficultés plus sérieuses surgissent à propos de la Vistule. La Vistule est la grande artère de cette région d'Europe. C'est précisément au nom de la Vistule que la Pologne a réclamé un débouché sur la mer et la « dégermanisation » (puisqu'elle n'a pu obtenir la polonification) de Dantzig. Cependant, par un paradoxe que l'on ne manque pas de souligner en Allemagne, les Polonais qui ont fondé toute leur politique, pendant les négociations de paix, sur ce besoin « vital » de la Vistule en tant que voie de transit, ne se servent pour ainsi dire pas d'elle depuis qu'ils la possèdent. Plus encore. Ils la laissent dans un état d'abandon qui crée

1. *La Pologne, l'Allemagne et le corridor* — aux Éditions Gebethner et Wolff.

de sérieux dangers. A peu de distance de Dantzig, ils ont fait surgir du néant le port magnifique de Gdynia. Or le trafic entre Gdynia et la Pologne est assuré par voie ferrée. La « Vistule » ne se trouve donc plus être le « débouché naturel » vers la mer, la grande voie de communication qui vivifiait les contrées qu'elle traversait; le rail l'a peu à peu supplantée. Les raisons de ce contre-sens économique sont simples. Elles sont à la fois d'ordre politique et d'ordre financier. D'ordre politique, parce que la Pologne, pour s'implanter définitivement dans le corridor et tenir Dantzig en respect, avait le plus grand intérêt à se ménager une position inexpugnable à Gdynia. On doit la louer du sens politique qu'elle a manifesté en cette occasion et admirer sans réserve l'effort qu'elle a réalisé pour arriver à ses fins. Mais un tel effort coûtait cher. Par ailleurs, la Pologne avait à s'organiser, à s'outiller. En quelques années et dans des conditions politiques et économiques très difficiles, elle a dû accomplir — et elle a accompli — une œuvre d'aménagement national vraiment remarquable. Elle a bâti 6 200 écoles, reconstruit plus de 1 100 ponts de chemin de fer, ouvert à la circulation 2 000 kilomètres de voies ferrées, acheté ou construit 1 200 locomotives, 2 000 wagons de voyageurs, 60 000 wagons de marchandises, construit 10 000 kilomètres de routes, refait sa marine marchande, — sans oublier l'organisation de son armature administrative, politique, militaire. On ne saurait tout faire à la fois. Aussi les Polonais n'ont-ils pu subvenir à l'entretien du cours de la Vistule. Leur intérêt politique se rencontrait là avec les possibilités — ou les impossibilités — de leur budget. Cependant la Vistule est un fleuve qu'il faut constamment surveiller. Son bon état de conservation exige de lourdes dépenses. Elle charrie du sable et il faut la draguer. Elle a par endroits — et notamment du côté de la Prusse orientale — des rives si basses que, pour éviter les inondations meurtrières, il est nécessaire de la flanquer de digues. Ces digues ont besoin d'être entretenues et cet entretien est onéreux. Jadis le Reich dépensait chaque année 20 millions de marks-or à cet effet. La Pologne ne dépense que 800 000 zlotys — c'est-à-dire à peine le cinquantième. Les risques s'aggravent et le sort de la Vistule en dépend. Il y a là un problème qui

n'est pas seulement polonais ou allemand, mais européen. La Vistule est, comme le Rhin ou comme le Danube, une de ces artères continentales dont l'Europe n'a pas le droit de se désintéresser; qu'elle peut encore moins laisser péricliter. Les Polonais ont parfaitement réussi l'expérience qu'ils ont voulu tenter à Gdynia; ils doivent comprendre aujourd'hui le danger, le recul que représenterait le « déclassement » de la Vistule — leur fleuve national, leur grande voie de transit. L'intérêt bien entendu de la Pologne l'invite donc à favoriser les mesures susceptibles de remédier à cet état de choses.

Tels sont — très succinctement résumés — les trois principaux aspects du fameux problème du « corridor ». On voudra bien admettre, après ce rapide coup d'œil, que la situation se présente moins simplement que l'on a l'habitude de le penser et qu'il existe dans cette région d'Europe un foyer de difficultés et de frictions quotidiennes dont on serait bien imprudent de négliger l'importance. Dès lors, une question se pose. Que peut-on faire pour arranger les choses?

***

A cette question il faut répondre loyalement : presque rien, si l'on sous-entend, par la formule « *arranger les choses* », l'espoir de trouver une solution qui parvienne à concilier des points de vue inconciliables, c'est-à-dire à contenter pleinement et la Pologne et l'Allemagne. Une telle solution ne ressortirait plus à la diplomatie; elle ressortirait à la magie. La combinaison « idéale » serait en effet que le statut territorial actuel ne fût pas modifié en ce qui concerne la Pologne et qu'il le fût en ce qui concerne l'Allemagne. Ce sont là hypothèses qui s'excluent. Quand les Allemands viennent nous dire qu'il ne peut y avoir de voisinage vraiment pacifique et cordial entre les Polonais et eux que si la frontière de l'est est révisée et que le territoire allemand cesse d'être coupé en deux, se rendent-ils compte que le remède qu'ils préconisent consiste simplement à déplacer le mal? Car dans une telle hypothèse ce serait l'Allemagne qui occuperait un « corridor » entre la Pologne et la mer — entre la Pologne et Gdynia

— et c'est la Pologne qui se plaindrait d'être coupée en deux. Or la Pologne ne manquerait pas d'ajouter — non sans raison — qu'on la prive du *seul port* dont elle dispose en toute souveraineté, alors que l'Allemagne ne compte plus les ports magnifiques qu'elle possède sur la Baltique et sur la mer du Nord. Ainsi, pas de doute possible. Le problème du « corridor » ne comporte aucune solution parfaite. S'il en eût comportée, pourquoi ne l'eût-on pas découverte dès le premier jour? Je le dis nettement comme je le pense : *il n'est pas et il ne saurait être question d'enlever au grand État polonais le débouché qu'on lui a ménagé sur la mer. Sur ce point, il est nécessaire, il est loyal de ne laisser place à aucune équivoque, de couper court à toute illusion contraire.* Au surplus un remaniement territorial dans ce coin d'Europe amènerait d'autres États à poser, dans telle ou telle partie d'Europe, des questions du même ordre et l'on se trouverait bientôt devant une confusion, un désordre, une situation inextricables dont nul ne peut dire si la Société des Nations, si la paix sortiraient indemnes. Ce n'est donc pas l'intérêt égoïste de peuples satisfaits qui s'oppose à ce que des remaniements territoriaux importants soient effectués dans l'Est européen, c'est la plus élémentaire sagesse diplomatique. De tels remaniements ne seraient possibles à envisager que s'ils devaient s'effectuer avec le plein consentement des parties intéressées. L'hypothèse est assez absurde pour qu'il soit inutile de la discuter plus avant. J'indique, cependant, par un simple souci d'exactitude, que certains esprits envisagent ici et là la possibilité de régler la question du corridor au moyen d'une fusion polono-lithuanienne. En Allemagne une campagne s'est dessinée en ce sens depuis 1925. La presse allemande a développé le 31 mars 1928 un projet attribué aux milieux industriels allemands, aux termes duquel l'Allemagne proposerait à la Pologne, en échange du corridor, non seulement la Lithuanie, mais encore la reconnaissance de la suprématie polonaise en Lettonie et en Esthonie et une alliance avec l'Allemagne. Sauf en ce qui concerne ce dernier point, c'est vraiment se montrer bon prince que de proposer un marché où l'on payerait sa part avec le bien d'autrui...

***

Si l'on pose, tout au contraire, la question : que peut-on faire pour arranger les choses? en restant dans le domaine des réalités, en sachant ce qui est possible et ce qui ne l'est pas et en bornant son ambition à rechercher l'*amélioration* de la situation actuelle plutôt que sa *transformation*, il n'est pas interdit de répondre : on peut faire beaucoup.

L'objectif à poursuivre tient en une phrase : faire cesser, ou du moins réduire au minimum possible, les causes de friction qui excitent l'une contre l'autre des populations mitoyennes; enlever le maximum de matière à la politique des « coups d'épingle » quotidiens. Dans cet ordre d'idées peut-être pourrait-on envisager, en premier lieu, que la Pologne cédât à l'Allemagne en toute souveraineté une — ou deux — voies ferrées à travers le corridor. On créerait ainsi un « corridor dans le corridor ». Mais celui-ci serait à celui-là ce qu'un trait de plume est à une carte. Déjà l'on éviterait des formalités qui, même réduites à leur plus simple expression, restent déplaisantes. L'Allemagne organiserait son trafic comme elle l'entendrait. Elle n'aurait plus à se plaindre d'engorgements ou de lenteurs préjudiciables à ses intérêts économiques. A l'inverse de ce qui se passe aujourd'hui, le principe qu'il faut appliquer et renforcer, c'est qu'entre les deux Allemagnes il faut jeter le plus de ponts possibles. Ceci n'est pas une figure de rhétorique. Qu'on en juge. Il existait sur la Vistule — à Opalenie, ex-Munsterwalde — un magnifique pont de fer, long de 1 050 mètres, que les Allemands avaient construit en 1907. Ce pont était destiné à relier, par la voie la plus courte, la Prusse orientale à Berlin et à Breslau. Qu'ont fait nos amis polonais? Ils l'ont démoli. L'amitié exige la franchise. Disons-leur amicalement qu'ils ont commis là une faute économique et une erreur psychologique. Sans doute répondront-ils que le pont d'Opalenie ne rendait aucun service au trafic commercial, qu'il n'avait de raison d'être qu'au point de vue stratégique et qu'au surplus, si les Polonais l'ont démoli, c'est pour le transporter plus loin et en doter prochainement la ville de

Torun (Thorn) qui manque de ponts. Soit, mais les Polonais, qui s'enorgueillissent — justement — d'avoir construit déjà plus de 1 100 ponts, auraient pu jeter le 1 101e à Torun, sans grever outre mesure leur budget. Ils auraient ainsi laissé subsister le pont d'Opalenie, ouvrage neuf, puissant, et qui — étant donné l'endroit où il se trouvait — pouvait servir un jour à l'établissement d'un trafic commercial supplémentaire entre les deux Allemagnes. Une voie d'intérêt local l'empruntait déjà. Parlons franc. Si les Polonais ont mis ce pont à bas, ce n'est nullement par un souci d'économie que rien n'eût justifié. C'est, d'une part, pour bien marquer que ce pont allemand, si moderne qu'il fût, ne répondait à aucun besoin polonais. C'est, d'autre part, pour des considérations stratégiques purement abstraites. Il semble bien que l'État-Major polonais soit à l'origine de cette destruction. Au moment où on l'effectuait, un Français de mes amis qui se trouvait sur les lieux, et qui avait été vivement frappé de ce qu'il considérait comme une erreur, eut l'occasion d'en parler dans les cercles officiels de Varsovie. Personne n'était au courant de l'incident. Pourtant on ne voit pas quel intérêt stratégique les Polonais avaient à démolir ce pont. En cas de conflit armé, le corridor polonais n'aurait que quelques heures à vivre. La Pologne se trouverait aussitôt coupée de Gdynia et de Dantzig. Soyons sûrs que l'effort allemand est d'ores et déjà calculé en conséquence. Il n'y a aucune justification raisonnable à la destruction des ponts de la Vistule. Non seulement il n'y a pas de justification raisonnable, mais de telles destructions empruntent aux circonstances une valeur « symbolique » qui multiplie leur importance.

Il apparaît extrêmement désirable, en second lieu, que le tracé de la frontière soit très légèrement réajusté entre Weissenberg et Voltz, le long de la province de Marienwerder, de manière que la population riveraine de Prusse orientale puisse normalement retrouver l'accès à la Vistule dont elle a toujours joui. Remaniement insignifiant puisqu'il ne porterait que sur une bande infime de territoire. Là encore, aucune objection d'ordre stratégique ne saurait être élevée. Cette rectification permettrait de remédier à une situation qui ne laisse pas que d'être insupportable aux

paysans habitués, depuis l'origine des temps, à considérer la Vistule comme « leur fleuve ».

En troisième lieu le problème d'ensemble de la Vistule doit être remis sur table et sérieusement étudié. C'est, je le répète, un problème qui intéresse l'Europe entière et qu'il faut aborder dans cet esprit. Il existe une commission germano-polonaise de la Vistule. Pourquoi ne l'élargirait-on pas? Pourquoi ne créerait-on pas une « Commission internationale » de la Vistule, analogue à celle qui, depuis le Congrès de Berlin, régit le cours du Danube? La remise en état de la Vistule en tant que grande voie de transit, son entretien minutieux, l'organisation de son trafic, exigeront de vastes crédits. Des apports internationaux pourraient concourir à cette œuvre. Dans cet ordre de choses bien des combinaisons restent possibles. Je demande qu'on les mette à l'étude, en se pénétrant de la conviction que l'Europe, peut-être aussi les États-Unis, ont là une mission nécessaire et pacificatrice à remplir. La Pologne serait la première à retirer des avantages d'une telle entreprise.

Enfin, sans doute serait-il opportun de donner à l'Allemagne, en ce qui concerne l'avenir de la Prusse orientale, des apaisements tels qu'elle ne soit plus fondée à nourrir de craintes ou à prendre prétexte de ces craintes pour s'insurger contre le régime en vigueur. La question n'est pas aussi simple qu'elle le paraît *a priori*. Car il ne s'agit pas, en l'espèce, de garantir l'intégrité du territoire allemand. Une telle garantie se trouve déjà inscrite dans les protocoles en vigueur. Si l'Allemagne en demandait cependant la confirmation par un acte spécial et précis, la Pologne la lui donnerait sans la moindre difficulté. Répondant à un article de M. Wickham Steed paru dans la *Review of Reviews* du 15 février 1929, M. Zaleski, ministre des Affaires Étrangères de Pologne, n'hésitait pas à écrire : « Pour écarter toute espèce de doute au sujet de je ne sais quel plan de conquête polonais qui serait dirigé contre l'Allemagne, je veux vous assurer que le gouvernement polonais serait prêt à conclure avec l'Allemagne un traité garantissant mutuellement l'intégrité territoriale des deux États. A mon avis, la conclusion d'un traité semblable contribuerait remarquablement à calmer la partie

de l'opinion allemande excitée par le fantôme d'un prétendu danger polonais. » On ne saurait mieux dire. Cependant une telle solution n'a aucune chance d'être favorablement accueillie en Allemagne et cela pour deux raisons. D'abord parce que la proposition polonaise implique — tout naturellement — une garantie territoriale *réciproque* et que, s'il ne déplairait sans doute pas aux Allemands de recevoir, quant à la Prusse orientale, des assurances catégoriques, il ne leur convient pas d'en donner quant au « corridor de Dantzig ». C'est, en somme, toute la question du « Locarno de l'Est » que pose M. Zaleski dans sa réponse à Steed. Mais il n'y a pas que ce point de vue sentimental. En réalité, ce n'est pas tant l'intégrité *territoriale* de la Prusse orientale qui tourmente les Allemands que son intégrité *ethnique*; ce n'est pas tant le *contenant* que le *contenu*. Sur ce point — on le conçoit — il est beaucoup moins aisé de se prononcer d'une manière stricte, car l'émigration des paysans allemands ne dépend ni de la Pologne ni de l'Europe. C'est là un phénomène qu'il est assez difficile de dominer à l'aide de textes. Cependant une réglementation de l'émigration allemande et de l'émigration polonaise peut parfaitement se concevoir et s'ordonner. Que redoute l'Allemagne? Que la Prusse orientale se vide peu à peu de sa substance allemande pour se remplir d'une substance polonaise et qu'un jour vienne où les Polonais puissent dire aux Allemands : « C'est à vous d'en sortir, vous qui parlez en maîtres. La maison m'appartient... »

Il s'agit surtout de conventions frontalières à établir entre la Pologne et l'Allemagne et il n'est pas douteux que la Pologne se prêterait, avec bonne grâce, à tout arrangement qu'on lui demanderait de consentir sur ce point.

En résumé, pour faire cesser toute équivoque en ce qui concerne l'avenir de la Prusse orientale et le respect de son unité ethnique, il semble que la Pologne pourrait faire telles déclarations catégoriques, prendre tels engagements formels, qui ruineraient totalement les appréhensions de l'Allemagne. De deux choses l'une. Ou l'Allemagne est sincère en témoignant ces appréhensions, ou elle ne l'est pas et ne les utilise que comme moyen tactique. Dans le premier cas, l'intervention de la Pologne aurait une vertu apaisante. Dans le

second, elle n'apaiserait rien — mais les choses seraient tirées au clair et nous disposerions, pour répondre aux Allemands, d'une riposte qu'ils mettraient, sans doute, quelque soin à éviter.

***

Les observations qui précèdent s'appliquent à la question du « couloir » polonais. Mais la question du couloir polonais n'est pas la seule qui pèse sur les rapports de l'Allemagne et de la Pologne. Chacun sait que le partage de la Haute-Silésie reste l'un des principaux griefs des Allemands.

Pourtant aucune comparaison possible entre la situation du « corridor » et celle de la Haute-Silésie. Certes la cession d'une partie de cette riche province représente, pour l'Allemagne, une perte sèche. On l'a amputée de villes comme Kattowitz, Tarnowski, Myslowitz, Pless, Lubnik; on lui a enlevé 92 p. 100 des réserves houillères de ce bassin; 53 mines de charbon sur 67; 77 p. 100 de la production charbonnière; 82 p. 100 de l'extraction totale de zinc; 72 p. 100 de l'extraction totale du plomb; toutes les usines travaillant le zinc, le plomb et l'argent; 5 fonderies sur 8 avec 22 hauts fourneaux sur 37; 9 aciéries sur 12; 72 p. 100 de la production métallurgique mi-ouvrée; 84 p. 100 de la production des produits métallurgiques finis; enfin la quasi-totalité de l'industrie chimique[1]. L'unité industrielle de la région silésienne, habilement édifiée depuis 1870, se trouve évidemment rompue par le jugement arbitral rendu le 15 mai 1922 par le Conseil de la Société des Nations et ratifié par le Reichstag comme par la Diète de Varsovie. L'amertume qu'en ressent l'Allemagne s'explique assez naturellement. Cependant le territoire allemand, s'il est, dans cette région, sérieusement rogné au profit de la Pologne, n'est pas écartelé comme il l'a été dans le Nord. Or toute la différence est là. Ce qui rend la situation du « corridor » exceptionnellement délicate, c'est qu'il constitue une *solution de continuité* dans l'ensemble du Reich et revêt d'un caractère « insulaire » la position de la Prusse orientale. Rien de tel pour la Haute-Silésie. En regardant le tracé de cette frontière sud, les yeux ne sont nullement choqués.

1. Chiffres cités par M. René Martel dans l'étude précitée, page 108.

Le problème de la Haute-Silésie n'est pas une question visuelle, une pure question de prestige comme celle du corridor de Dantzig. C'est, essentiellement, un problème d'ordre économique et d'ordre culturel. Je ne dis pas que les difficultés qu'il soulève ne soient pas compliquées et sérieuses. Je dis seulement qu'elles sont moins graves, moins chargées d'explosifs que les autres. Ici les solutions « optima » apparaissent nécessairement incomplètes et boiteuses. Là, le temps aidant, l'on peut envisager des accommodements plus paisibles.

***

Dès l'instant où la Pologne était ressuscitée, il fallait qu'elle disposât de son territoire naturel et que l'on groupât — autant qu'il était possible de le faire — la famille polonaise sous le même toit. La situation territoriale qui a été finalement adoptée, — après quelles laborieuses négociations, quels incidents, quels efforts! —, ne représente d'ailleurs qu'*un compromis* entre la thèse polonaise, qui revendiquait la totalité de la Silésie, et la thèse allemande, qui défendait âprement l'unité silésienne au bénéfice du Reich. Le plébiscite du 12 mars 1921 ayant donné 707 393 voix pour l'Allemagne et 479 365 pour la Pologne, la province contestée a été divisée en deux fractions qui représentent assez exactement le rapport de ces deux chiffres. La principale difficulté du découpage provenait du fait qu'en Silésie la population des campagnes est polonaise et celle des villes, allemande. J'ai moi-même circulé dans cette région au moment où la Commission interalliée y régnait et j'ai été frappé du contraste qui existait entre ces lourdes villes, construites à l'allemande, où l'on ne rencontrait que des visages allemands, des noms allemands, où l'on n'entendait parler que l'allemand, et les villages parsemés dans la campagne, entièrement polonais d'allure, de langage, de mœurs, avec leurs vieilles églises aux clochers de bois. De telles contrées ne peuvent être partagées sans que des sacrifices réciproques soient consentis par les pays qui les réclament. La Pologne a dû réduire considérablement ses prétentions. L'Allemagne a dû s'incliner devant le verdict du plébiscite et les conséquences qui en découlaient. Qu'il

en résulte, de part et d'autre, des rancunes, des suspicions, des polémiques et que ces rancunes et ces polémiques, se traduisent en tracasseries quotidiennes qui ne facilitent guère l'établissement de relations confiantes et cordiales entre la Pologne et l'Allemagne, c'est un fait. Mais un fait trop humain pour que l'on puisse s'en étonner. Cependant, le temps, qui travaille contre la pacification des habitudes et des esprits dans la région du corridor, travaille dans un meilleur sens en Silésie. La question silésienne peut se résoudre à la longue si, au lieu de l'envenimer par d'obscures « guerillas » administratives et politiques, l'on s'efforce, de part et d'autre, de la placer sur son véritable terrain, qui est un terrain économique, et si l'on applique le traitement réciproque des minorités non seulement avec la lettre mais avec l'esprit qui ont inspiré leur statut.

***

Je n'entreprendrai pas d'analyser ici la situation économique du bassin silésien, du point de vue polonais et du point de vue allemand. Mais il y a trois observations essentielles qu'il semble nécessaire de faire. Quoi qu'en aient dit les Allemands, la production houillère de la Silésie n'a été ni ralentie ni endommagée du fait de la coupure du bassin. Depuis 1922, l'activité industrielle de cette région suit une courbe ascendante et normale (sauf pour l'année 1925). S'il est vrai que l'Allemagne a perdu 80 p. 100 des mines silésiennes, il l'est également qu'elle produit annuellement, sur l'ensemble de son territoire, 140 millions de tonnes et qu'elle n'en consomme que 110. L'attribution des mines silésiennes à la Pologne ne lui a donc pas porté le coup « mortel » qu'on annonçait outre-Rhin. D'autre part, un grand nombre d'industries, situées en Silésie polonaise, continuent à utiliser le concours d'une élite allemande. Il s'établit là une collaboration germano-polonaise qui, si les relations des deux pays étaient débarrassées du venin politique qui les empoisonne, ne manquerait pas d'être un facteur de prospérité et de paix. Je viens d'écrire le mot : collaboration. C'est le mot-clef du problème silésien. Un remaniement territorial, bouleversant l'ordre si péniblement établi, est une

hypothèse qu'il faut exclure. Mais ce qui est opportun, désirable, c'est que l'on rende cette frontière « invisible », c'est que l'on réduise au minimum les formalités qu'elle suscite. Un journaliste anglais qui s'est livré dans cette région à une minutieuse et intéressante enquête résumait sa pensée en disant que la solution du problème silésien serait trouvée le jour où l'on pourrait aller de Gleiwitz à Kattowitz, soit en train soit en tramway, sans même s'apercevoir que l'on passait d'un pays dans un autre.

La seconde condition indispensable pour que les rapports germano-polonais évoluent favorablement en Haute-Silésie, c'est qu'en Allemagne comme en Pologne, la question des minorités soit considérée, non pas comme une arme de guerre sèche, comme un moyen de pression ou d'intimidation, mais comme un loyal instrument de pacification. L'Allemagne n'est pas comme la Pologne liée par un traité général de minorités. Mais le 15 mai 1922 les gouvernements de ces deux États ont convenu d'établir réciproquement dans la partie de l'ancienne province de Haute-Silésie qui leur a été respectivement dévolue un régime spécial comportant une protection par la Société des Nations de la minorité polonaise en Haute-Silésie allemande et de la minorité allemande en Haute-Silésie polonaise. Les ressortissants polonais du Reich constituent donc en Haute-Silésie une « minorité » au sens qu'a pris ce mot en droit international. Or le régime des minorités, tel qu'il a été institué après la guerre, peut être, selon la manière dont on en use, ce qu'il y a de meilleur ou ce qu'il y a de pire. Son risque terrible est qu'il exige, de la part de l'État qui l'applique, et de la part de la minorité qui en bénéficie, la même force d'âme, la même hauteur de sentiment. A l'heure actuelle, tous les pays soumis à des traités de minorités, et toutes les minorités liées aux gouvernements de ces pays, ne conçoivent pas toujours leur rôle comme il devrait être conçu. Dans trop d'endroits, des luttes obscures se livrent sous le couvert de quelques grands mots. Mauvaise volonté de la part des États, qui tendent à confondre le régime des minorités avec l'assimilation pure et simple de ces minorités. Mauvaise volonté de la part des minorités, qui tendent à confondre la sauvegarde de leurs

droits avec une action dissolvante contre l'unité de l'État. Je ne rappellerai pas ici la controverse passionnée qui s'est instituée le 15 décenbre 1928 au Conseil de la Société des Nations entre MM. Zaleski et Stresemann, et qui donna lieu, de la part du ministre des Affaires Étrangères du Reich, à un « coup de poing sur la table » qui trahissait, hélas, le mauvais état de son équilibre nerveux. M. Zaleski, en termes vifs, fit le procès de l'association allemande du « Volksbund » qui entretient en Haute-Silésie polonaise, pour la défense du « Deutschtum », la plus déplorable agitation. M. Stresemann se défendit en contre-attaquant. Discussion d'autant plus pénible qu'elle faisait éclater la querelle qui se poursuit, entre l'Allemagne et la Pologne, sur des sujets qui devraient être au-dessus de toute passion politique : l'école, la langue maternelle, le respect des traditions locales. L'Allemagne, on le sait, a pris position en faveur du renforcement des droits des minorités. Elle voudrait qu'une Commission permanente fût instituée à Genève à cet effet. Une telle innovation comporterait de grands risques. Il serait à craindre que certaines minorités, menées par des agitateurs de profession, n'abusassent de la facilité qui leur serait ainsi offerte de traiter en perpétuel accusé l'État auquel elles ressortissent. L'effort qu'il faut accomplir pour donner toute sa force au régime des minorités ne doit pas être imposé, mais spontanément consenti. C'est, au premier chef, une affaire de conscience. Je ne suis pas de ceux qui pensent — avec l'Allemagne — que la création d'un Conseil-dictateur des minorités à Genève améliorerait les choses. Je craindrais, au contraire, que l'institution de ce Conseil ne sonnât bien vite le glas des minorités en poussant les États à se défendre. Mais je crois profondément, j'affirme que le régime des minorités *doit être pris au sérieux par tout le monde en Europe*, que l'on commettrait une faute capitale en le méprisant ou en s'ingéniant à l'étouffer sournoisement. Il est absolument nécessaire que les esprits soient orientés dans ce sens et que l'on se rende compte que cette innovation, si imparfaite, si malaisée à acclimater qu'elle puisse être, représente l'une des conditions essentielles de notre équilibre et un progrès réel sur la situation d'avant-guerre. La Suisse nous

donne un exemple déjà séculaire. La Tchécoslovaquie, dont le quart de la population totale est composée de minorités, nous montre ce que la sagesse politique peut accomplir de vraiment merveilleux en dix ans. Il appartient à l'Allemagne et à la Pologne de prendre, à l'école de ces deux États, des leçons de tolérance, de liberté et de paix moderne.

***

Tout le problème des rapports germano-polonais reste dominé, d'ailleurs, par la qualité de l'esprit avec lequel on le conçoit. Or ni les Allemands ni les Polonais — en dépit des efforts courageux de certains de leurs hommes d'État — n'ont su ou n'ont voulu se libérer suffisamment jusqu'ici des préventions qui les animent les uns contre les autres. L'Allemand n'aime pas le Slave; il le sous-estime et le lui fait sentir d'une façon qui est réellement intolérable. Le Polonais garde de la domination allemande des souvenirs cuisants et il se montre parfois chatouilleux, tracassier dans ses rapports avec l'Allemagne. Cependant le « fait » polonais éclate aux yeux des Allemands. La puissance de l'Allemagne éclate aux yeux des Polonais. Les deux peuples voisins ont chacun un intérêt primordial à s'entendre. Reléguant au second plan ce qui les divise, ils ne devraient s'attacher qu'à ce qui les unit. Un tel effort de rapprochement devrait leur être d'autant plus facile à effectuer que les rapports de l'Allemagne et de la Pologne ne sont pas régis par les conséquences d'une guerre germano-polonaise. L'Allemagne n'a pas été vaincue par la Pologne. Les territoires, les populations, les richesses que l'Allemagne a perdus du fait de la résurrection polonaise ne sont pas la sanction d'une défaite. Ces vérités devraient influer sur la manière dont l'Allemagne considère la Pologne. Certes il est assez humain que l'on regrette ce que l'on a possédé. Mais le cas de la Pologne est tellement spécial qu'on ne peut en rien l'assimiler à celui d'un pays qui s'incorpore le bien d'autrui. C'est même exactement le contraire. Ce que la Russie n'a plus, ce que l'Autriche n'a plus, pourquoi l'Allemagne resterait-elle la seule à le conserver? En réalité, la reconstitution de la Pologne ne peut en rien effleurer la sus-

ceptibilité allemande; c'est un fait européen, un fait historique L'Allemagne et la Pologne, désormais voisines et solidaires en Europe, ont tout à gagner en s'entendant avec cordialité et confiance, tout à perdre en se surveillant d'un œil soupçonneux et en entretenant leurs querelles. Dieu merci, il y a assez d'hommes réalistes et sages, à Berlin comme à Varsovie, qui se pénètrent chaque jour davantage de cette évidence et qui s'y soumettent. A cet égard le traité relatif à la liquidation des biens allemands en Pologne et polonais en Allemagne et que le Reichstag — non sans peine — a récemment ratifié, revêt une grande importance. Il prouve que des problèmes épineux peuvent être résolus quand ils sont abordés objectivement, avec de part et d'autre *le ferme propos* d'aboutir. N'oublions pas, en effet, qu'on a mis plus de quatre ans à le négocier, que la discussion a été dix fois fermée, dix fois ouverte et que finalement les gouvernements de Varsovie et de Berlin sont tombés d'accord. A peine le maréchal von Hindenburg venait-il de ratifier ce protocole, que le représentant du gouvernement polonais et le ministre d'Allemagne à Varsovie paraphaient eux-mêmes un traité dont l'importance n'est pas moindre : il s'agit du fameux accord commercial, qui met fin, après les vicissitudes que l'on sait, à la guerre douanière qui sévissait entre les deux pays depuis que la clause unilatérale imposée par les Alliés au traité de Versailles avait pris fin (janvier 1925). Certes on ne saurait prétendre que le traité de commerce qui a été conclu pour un an (et que l'on avait presque perdu l'espoir de voir conclure) est parfaitement satisfaisant et qu'il inaugure entre la Pologne et l'Allemagne cette ère de vaste collaboration économique que nous appelons de nos vœux. Il ne fixe pas de tarifs et se borne à reconnaître à l'une et à l'autre partie le traitement de la nation la plus favorisée. Il ne consacre pas le retour à la liberté commerciale. Cependant des questions particulièrement difficiles, comme la question de la houille et surtout celle des porcs, sont réglées. Récemment, l'un des spécialistes les plus autorisés des questions germano-polonaises, M. le Dr Hœtzsch, homme de droite et député au Reichstag, formulait le vœu que l'Allemagne et la Pologne conclussent ce qu'il appelait pittoresquement le « Schweine-kartell » —

le cartel des porcs — car le problème de l'exportation des porcs est le point le plus brûlant des relations économiques germano-polonaises. Un grand pas vient d'être réalisé dans cette direction. Souhaitons que la convention signée hier puisse être encore développée et perfectionnée quand elle viendra à expiration dans un an. On peut l'espérer, car le plus difficile est accompli. Le principe de la collaboration économique germano-polonaise est désormais mis en application. Polonais et Allemands s'apercevront bien vite — malgré les récriminations qui se font jour ici et là, et surtout dans les milieux westphaliens qui redoutent la concurrence houillère de la Pologne — qu'ils tirent plus d'avantages de cette solution pratique et paisible qu'ils n'en trouvaient dans une lutte sèche, fertile en incidents, génératrice de polémiques, et contraire aux lois fondamentales de la vie.

La France a enregistré avec la plus extrême satisfaction ce double résultat positif de la bonne volonté germano-polonaise. L'un des principaux objets de sa mission en Europe ne consiste-il pas à favoriser de tels accords, à prêter ses bons offices à la réalisation prudente, méthodique, d'un rapprochement entre la Pologne et l'Allemagne? Au lendemain de la guerre, l'alliance franco-polonaise a pu apparaître comme une alliance militaire défensive, strictement tournée contre l'Allemagne, et d'aucuns ont pu voir en elle un succédané de l'ancienne alliance franco-russe. Les circonstances se sont chargées de montrer ce qu'une telle conception avait d'erroné. Le pacte de la Société des Nations, avait déjà purgé la politique de paix des particularismes malveillants qui l'avaient jadis coupée en deux. Il ne s'agissait plus de fractionner l'Europe en îlots hostiles, mais de la rassembler. Le pacte de Locarno n'a fait que renforcer cette idée-force.

La France est la fidèle amie de la Pologne. Elle le restera. Elle s'opposera fermement à toute tentative susceptible de revenir sur des dispositions qui sont acquises. Mais elle souhaite qu'entre la Pologne et l'Allemagne les relations deviennent normales, paisibles. Elle voit la meilleure garantie de la paix dans cette détente et par cette détente. Elle croit que, si des bouleversements radicaux sont impossibles à réaliser dans l'Est européen, quelques mises au point stric-

tement localisées pourraient être opportunes. La Pologne et l'Allemagne ont 1 700 kilomètres de frontière commune. C'est le plus long voisinage d'Europe. Raison de plus pour le rendre solide. Le secret de la politique, c'est de savoir distinguer la hiérarchie des dangers, la relativité des inconvénients. Comment ne pas voir alors que les quelques difficultés qui subsistent entre l'Allemagne et la Pologne ne sont rien à côté de la menace que représente pour ces deux pays, et pour tous les pays civilisés, le formidable inconnu de la Russie? Comment ne pas comprendre que des petits conflits locaux ne comptent pas ou ne comptent guère à côté des conséquences mortelles qu'entraînerait, à deux pas de la Russie soviétique, une nouvelle conflagration des peuples civilisés? Cela seul indique aux nations intéressées à ce débat la politique qu'elles doivent poursuivre; avec quel esprit de mesure, il leur faut considérer le problème de l'Est.

Au surplus, en matière économique et même en matière politique, des formes nouvelles s'élaborent, chaque jour et sans presque que nous nous en rendions compte. Déjà la lente révolution qui s'est accomplie dans nos mœurs est sensible à bien des points de vue. Dans vingt ans, il est sûr que l'Europe pensera autrement qu'elle n'a pensé jusqu'ici, qu'elle aura mis en œuvre des conceptions nouvelles et *qu'elle s'y sera habituée.* Les frontières politiques perdront de leur caractère mystique, le jour où les intérêts des peuples se pénétreront plus facilement, où les barrières douanières seront moins hautes. On s'accoutumera, là où il répond à des besoins, à se servir du régime du « condominium ». On s'accoutumera à considérer le statut des minorités non comme une concession temporaire, mais comme une réalité en soi. On s'accoutumera à penser pacifiquement.

En attendant que ces lentes transformations s'accomplissent, les peuples intéressés à ces évolutions devront s'abstenir, comme du plus funeste danger, de porter la défense de leurs intérêts sur le plan de la vieille politique de puissance. Ils devront se montrer modérés, patients, paisibles, résolument tournés vers l'avenir. Le problème de l'Est, c'est pour l'Allemagne l'épreuve-type de cette sagesse nécessaire.

WLADIMIR D'ORMESSON

NOIRE ET GRISE[1]

VI

— Grise, montre-toi! saute! hop!

Aucune inflexion féminine ne venait adoucir cette voix sèche, presque rude, qui ne souffrait point de réplique et tranchait si souvent de tout en phrases martelées comme un verdict; la voix du juge en toque et en robe, avait dit un jour mon grand-père; et c'était d'autant plus vrai que notre cousine Alix, dans son affectation de simplicité cossue et de raideur, ne se coiffait que de toques en velours sombre dont les bords lui serraient inflexiblement les tempes; et ses robes, qui étaient toujours d'un beau drap gris très foncé sans la moindre garniture, se disposaient autour d'elle avec la simplicité majestueuse d'une toge.

Grâce au départ précipité de sa sœur, Alix était donc revenue tout de suite prendre chez nous cette place qui lui était due, pour ainsi dire, chaque après-midi; il y avait dans notre petit salon un fauteuil qui était le sien parce qu'elle en avait brodé elle-même la tapisserie; et son visage impassible s'inclinait cette fois encore un peu en dehors du dossier comme pour bien nous faire voir qu'elle écoutait aussi d'autres voix que les nôtres, qu'elle attendait de quelque source supérieure, et combien personnelle! son inspiration.

Elle savait que la nature l'avait disgraciée, que son teint avait la couleur de l'ivoire sans en avoir la douceur et que son

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 juin, 1er et 15 juillet.

masque original ne plaisait point à cause de ses yeux bridés. Elle connaissait sa demi-laideur et devant nous elle l'affirmait totale sur ce ton péremptoire qui était le sien : « Moi, je ne suis qu'un grand magot! »... Et c'est ainsi qu'elle se flattait parfois de pouvoir être dure avec autrui, parce qu'elle l'était d'abord avec elle-même, comme s'il y avait eu là une excuse ou plutôt une espèce de droit.

Hors de cette corbeille en vannerie où sa nouvelle maîtresse la transporte presque chaque après-midi chez nous, Grise a sauté docilement sur le tapis et reconnaît, en venant faire le dos rond contre les petits meubles, un domaine déjà connu et toujours familier. Alix, qui en est fière et jouit d'un sentiment très vif de la propriété, l'a faite sienne irrévocablement en lui imposant un collier à ses initiales.

— Ta chatte est désormais la mienne, — affirme-t-elle un peu trop naïvement à Mamette.

— Certes, puisque je t'en ai fait cadeau.

— La plus belle chatte de Carpentras, la plus sage!... Je l'ai si longtemps désirée, je te l'ai enviée si souvent que je ne m'en sépare plus une seconde.

— Vraiment? J'aurais dû te la donner plus tôt.

— Mais aussi comme je la soigne! Il ne faut point d'abord qu'elle regrette ses premiers maîtres, ni qu'avec moi elle se trouve trop dépaysée. Il faut donc que je vous la rende un peu pour qu'elle ne vous manque pas trop, c'est justice.

— La Grise en venant chez toi ne sortait point de la famille. Mais si tu ne le fais que pour nous, je t'assure qu'en te chargeant d'elle à chacune de tes bonnes visites, tu prends, ma chère, une peine inutile. Je l'aime bien, mais du moment que je la sais sous ta garde, encore mieux soignée peut-être que chez nous, je n'en demande pas plus.

— Tu t'inquièterais sans doute davantage de ta Noire?

— Pas le moins du monde. Elle est encore en fuite et je ne veux même plus m'en soucier.

Sans être souvent d'accord, elles se voient presque chaque jour et savent quelquefois se comprendre, silencieusement, d'un simple regard échangé par-dessus leur ouvrage. Ainsi toutes deux ont bien deviné qu'une seule et même pensée les

occupe, la seule dont elles s'abstiennent de parler et qui reste suspendue à travers les détours de la conversation comme une sourde menace; et elles l'ont brusquement côtoyée de si près, elle leur est apparue si présente, si certaine, qu'elles en ont éprouvé comme un vertige. Alors elles ont vite baissé les yeux, pincé les lèvres, contenu leur respiration, rétréci tous leurs mouvements pour s'isoler dans un long mutisme qu'elles s'imaginent préférable au moindre aveu. Jamais on ne les a vues coudre avec une attention aussi fébrile ou aussi factice : si toute leur vie est maintenant fixée dans une grande, une intolérable tension sur la pointe follement mobile d'une aiguille, ce n'est là qu'apparence et Mamette sait qu'Alix..., Alix sait que Mamette... tremble terriblement au fond d'elle-même. On frappe enfin à la porte, et, devant cette diversion inespérée, elles éprouvent le même soulagement, elles se confondent dans le même faible soupir.

— Madame n'est point seule? Pardon!

La Fine Ardoise a pris un certain air faussement bête que nous connaissons trop chez elle comme le présage indubitable d'une requête ou de quelque objection toujours extraordinaires : ce masque composé d'un embarras et d'une niaiserie qui ne couvrent que plus de hardiesse et de malice, elle l'a déjà revêtu en d'autres circonstances, heureusement assez rares, mais qui, chaque fois, avaient pris la tournure et la portée d'un gros incident domestique et même d'une espèce de révolution intérieure, comme l'annonce de ses noces tardives par exemple ou son refus de cirer à partir du jour où elle eut ses cinquante ans. Aussi Mamette s'inquiète à bon escient et la prie de s'expliquer sans histoires :

— Puisque Madame le permet, je voudrais bien savoir de Madame si..., mais j'ai tant peur d'offenser Madame!

— Mais dites-donc, Delphine, allez-vous bientôt vous décider?

— Ah! puisque Madame l'ordonne, tant pire! alors j'y vais carrément de ma question. Voilà, voilà : est-ce que Madame aurait reçu par hasard des nouvelles...

— De qui? J'attends toujours.

— Oui! de... de Mademoiselle?...

Alors vraiment pourquoi vouloir, pourquoi avoir voulu

l'impossible, puisque, avant même que le nom fatal ait été prononcé, les deux cousines ont compris. Mais l'une a levé les yeux au plafond : jamais elle n'a paru aussi sereine, aussi détaché de tout souci terrestre, aussi fermée aux appels communs de ce monde; et l'autre a légèrement pâli en répondant à sa domestique :

— Mais de quoi venez-vous vous mêler?

Pour la fabrication de ses grandes larmes qu'elle accumulera d'abord goutte à goutte, Delphine, qui s'y prend toujours un peu à l'avance, sort son mouchoir et tamponne doucement, lentement, infatigablement, ses yeux secs.

— Et alors Madame n'a encore rien reçu? Quel malheur! Quel malheur!

Mais, trouvant à la troisième reprise et comme une juste récompense de tant d'efforts, l'intonation dramatique qui convient, l'Ardoise s'émeut la première de sa propre voix, ne peut plus résister, succombe et lâche enfin naturellement son flot de pleurs, devenu tout à coup si plein, si lourd, si miraculeusement inépuisable, qu'elle en chavire désormais et s'étouffe avec une satisfaction infinie dans d'authentiques sanglots.

— Ah! pauvre de moi! Madame! Ah! pauvre de moi! J'ai bien compté. Il y a exactement aujourd'hui deux semaines juste jour pour jour que Mademoiselle est partie et qui sait, comme nous la connaissons, jusqu'où elle a bien pu trotter? Mon Dieu! si j'avais, si nous avions au moins son adresse! Mais Madame ne l'a pas. Pour sûr Madame n'en sait rien. Je ne pourrai même pas lui écrire...

— Lui écrire? Est-ce que cela vous regarde? Et pourquoi?

— Oh! je ferai trop de peine à Madame. Non, je le dirais plutôt à Monsieur que Mademoiselle, pour prendre son billet à la gare, m'a emprunté trois cents francs et comme elle m'en devait déjà deux d'une autre fois, cela faisait cinq tout rond qu'elle avait promis de me renvoyer par la poste. Mon argent, mes sous, je ne les regrette pas, non, Madame; j'en ai tellement perdu avec d'autres qui ne le méritaient pas; mais à la cousine de Madame, je lui aurais tout donné, jusqu'à ma chemise, comme on dit. Elle était si bonne, si bonne et si malheureuse! et maintenant elle est morte peut-être puisque rien n'est arrivé, et c'est cela qui me crève le cœur.

Mamette accablée, mais ne mesurant pas bien encore toute la profondeur de sa confusion et de son désespoir, finit par trouver pourtant la seule réponse satisfaisante.

— Bien, ma fille. J'expliquerai tout dès ce soir à Monsieur. Votre argent ne sera pas perdu. Mais n'en parlez plus à personne.

La plaignante se retire. Alix a tout entendu, mais de si loin et de si haut! On dirait qu'elle est redescendue du ciel sur la terre et qu'elle se retrouve à grand'peine, pour un bien triste devoir à remplir, dans notre salon. Mais non! une telle joie la soulève qu'elle se dresse presque hors de son fauteuil.

— Oui! Emprunter de l'argent à la cuisinière! Quelle honte! A nous, passe encore, bien que pour ma part, entre parenthèses, je me flatte de ne jamais lui avoir rien donné!... Et ne pas rendre ensuite! Naturellement, puisqu'avec elle il n'y a point de demi mesure et qu'on s'attend toujours au comble de l'infamie. Mais maintenant du moins tu auras pu te rendre compte qui, de toi ou de moi, avait raison, tu peux juger, enfin! C'était si évident! Il est de ces personnes avec qui c'est un devoir de rompre pour la vie; toi, ce n'était que ta cousine, et remarque bien, ma chère amie, que je ne t'en aurais pourtant jamais parlé, même après cette lettre...

— Moi non plus, même après ma lettre, — a répondu Mamette, — puisque décemment nous n'étions pas du même avis.

— Et c'est ainsi qu'il t'aura fallu cette dernière épreuve, chez toi, dans ta propre maison, pour t'ouvrir enfin les yeux. Moi, ce n'est pas pour rien qu'elle est ma sœur cadette et que j'aurai eu ce privilège, si on peut parler ainsi, d'être instruite la première, et à mes dépens, sur son compte.

— A tes dépens?— murmure la pauvre Mamette qui ne veut pas s'avouer vaincue et paraît bien décidée à se défendre en marquant à son avantage les moindres fautes d'Alix. — A tes dépens? Mais que t'a-t-elle donc vraiment coûté, dis-moi? Étais-tu assez fière tout à l'heure de ne lui avoir jamais rien donné!

— Rien donné, ni prêté. Que lui devais-je? Mais peut-on savoir tout ce qu'elle m'a pris? Le sais-je moi-même? Écoute,

un souvenir seulement. Quand nous étions petites, pour les menus cadeaux d'argent que notre oncle Régulus nous faisait, nous avions chacune, dans la même armoire à glace, une boîte d'écaille se fermant par un simple crochet, tiens! comme celle qui est là sur ce guéridon. Mais Émilienne était si dépensière que la sienne était toujours vide, et moi qui ne dépensais rien, je savais toujours exactement à combien s'élevaient mes économies. J'éprouvais même un véritable plaisir... d'avare, si tu veux, mais c'était un plaisir honnête, à compter mes jolis louis d'or, et un matin, en me levant, je m'aperçus vite qu'il m'en manquait un. Depuis longtemps elle guignait chez la mercière un de ces magnifiques rubans écossais (chacun son goût, moi je leur trouvais vilain genre) qui, tu te rappelles, étaient tellement à la mode; mais ils étaient chers sans doute et la belle n'avait pas de quoi... Le soir, à table, je lui vois le ruban dans les cheveux. Je ne dis rien. Je n'ai rien dit. Mais quand nous fûmes seules toutes deux après dîner dans notre chambre, je la félicitai avec un certain coup d'œil vers l'armoire qui put lui donner à réfléchir; et plusieurs fois de suite cependant ma boîte s'allégea de la même façon, et chaque fois aussi ma découverte me parut trop bien coïncider chez Émilienne avec une fantaisie, un extra, qui étaient au-dessus de ses moyens. Tu noteras que je ne me suis jamais plainte : elle était ma sœur, ou du moins à ce moment-là je l'acceptais toujours pour telle; et puis, c'était peu de temps après la mort de papa et notre pauvre mère commençait elle aussi à être gravement malade. Elle ne sortait déjà plus. Aucun chagrin, aucune cause d'inquiétude, si minime fût-elle, ne devaient venir la troubler dans cet isolement qui lui avait été ordonné par le docteur Astruc et qu'elle accepta si volontiers. J'ai donc gardé tous mes soupçons pour moi seule. Aussi bien j'aurais pu me tromper, n'est-ce pas? Mais je n'ai pas fini. Il arriva, au bout de quelques semaines, que ma boîte, aux trois quarts vide, disparut à son tour par enchantement. Sous les yeux ironiques de ma sœur, à qui d'ailleurs je n'adressais plus la parole dans l'intimité, je bouleversai toute l'armoire de fond en comble, je cherchai vainement partout, dans tous les recoins : « Tant mieux! me dis-je enfin de guerre lasse, je saurai mettre mon pécule désormais mieux à l'abri »; et quelques

mois plus tard, alors que je n'y pensais plus du tout (tu sais bien que c'est moi qui m'occupais déjà de tous les soins du ménage), je retrouvai ma boîte entre le lit et le mur, dans la chambre où couchait la petite Clairette lorsqu'elle était venue remplacer Jacquotte malade.

— Alors, — demande Mamette haletante, avec un éclair d'espérance dans le regard, — c'était peut-être Clairette?

— Non, — lui répond-elle, — non! non! non! Je ne voudrais pas être cruelle; mais après ce que tu viens d'apprendre, comment peut-il te rester encore des illusions? J'ai l'assurance que ma sœur, tout en continuant ses larcins, se doutait de mes soupçons et, pour me donner mieux le change, était venue mettre la boîte dans cette cachette.

— Mais tu n'as jamais eu de preuves?

— Ne te souviens-tu pas qu'elle lisait beaucoup? Nous avions une très belle bibliothèque, malheureusement toujours ouverte...

— C'est vrai, cela; elle lisait trop.

— ...Justement! Toutes sortes de livres qui ne convenaient point...

— Et c'est peut-être ce qui lui a fait tant de mal.

— Ce n'est pas une excuse; elle avait l'envie de les lire. Nous possédions entre autres une grande édition de Rousseau; et cet hiver-là elle s'était mise à dévorer, sais-tu quoi?... les *Confessions*! ah! je me rappelle si bien ce soir où maman la surprit; elle lui fit une scène..., la dernière! et lui confisqua le volume. Mais Émilienne avait eu le temps de lire la première partie. C'était en 1889.

— Quelle mémoire!

— Je reviens au fond de l'histoire et tu verras comment je possède si bien cette date. Je te jure d'abord que je n'ai jamais eu l'idée, même quand l'âge me l'aurait permis, d'imiter ma sœur dans le choix de ses auteurs... romantiques, comme elle osait le dire avec une affectation si déplaisante. Mais en époussetant une vieille collection qui, paraît-il, n'est point sans valeur marchande, on a bien le droit, et sans doute même le devoir, d'entr'ouvrir par ci par là un tome, pour voir si les vers ne s'y mettent point — continua-t-elle avec une incertitude qui n'était plus dans son ton habituel; mais Mamette,

soulevée, entraînée par le flot du récit, ne voulut pas l'arrêter. — Enfin, tu m'entends, et c'est ainsi qu'un jour je suis tombée tout à fait par hasard sur le passage où Rousseau raconte qu'ayant volé, chez ses maîtres, un petit ruban, il réussit à détourner tous les soupçons sur une pauvre petite domestique. Eh bien! les quelques mots : *ruban couleur de rose et d'argent* étaient, dans le texte, soulignés d'un trait d'ongle et dans la marge en face, de la propre main de ma sœur, je pus lire comme une espèce de correction ou de note : le ruban écossais 1889 EMI. Parfaitement, ma bonne, c'était signé en trois lettres; si tu doutes, je peux te mettre, quand tu voudras, la preuve en main, et après réflexion, tu me diras mieux encore ce que tu penses de l'espèce d'aveu qu'elle laissa au hasard le soin de me révéler. Avait-elle lu cette page avant ou après avoir caché la boîte? Était-ce donc cette lecture qui lui avait inspiré une ruse honteuse ou y avait-elle puisé par la suite de quoi s'excuser tout au moins à ses propres yeux en se mettant sur le même plan que Rousseau? Quelle forfanterie! Quel cynisme! Peut-être volait-elle à la fois par intérêt et par plaisir? Au fond, je n'y comprends rien; et nous ne pouvons pas comprendre; les honnêtes gens ne comprennent jamais bien ces détours, ces complications, ce cabotinage du vice; ils s'y perdent. Ce que je sais sûrement, c'est que ma sœur... non... Émilienne est une voleuse, et le tour qu'elle vient de jouer à cette grosse bête de Delphine, maintenant que tout s'éclaire, je pense que tu n'en disconviendras plus, n'est que de la vulgaire escroquerie.

Sous le poids de tant de révélations impitoyables, Mamette sent sa solitude et son oppression grandir de plus en plus douloureusement. Alix poursuit, triomphante :

— Enfin tu me crois, à contre-cœur sans doute, parce que tu ne peux plus faire autrement. Mais en ce temps tout le monde me trouvait tort, personne ne voulait me croire; et depuis qu'elle est au monde, vous avez accumulé sur elle, à qui mieux mieux, des trésors d'admiration ou d'indulgence. Dieu! l'avez-vous assez flattée, cajolée, gâtée, pourrie, et au bout du compte excusée, l'enfant prodige! Après tout, vous aviez raison : n'étiez-vous pas un peu responsables? car ses pires défauts, si elle ne les avait pas eus en naissant, c'est

vous, c'est votre aveuglement, je veux dire, qui les lui...

— Vous, c'est moi, — répliqua doucement Mamette; — alors te voilà tellement fâchée que tu ne me tutoies plus.

— Vous est au pluriel, ma chère, je te demande pardon. Vous, enfin, c'est *la Famille*!... Mais qu'as-tu donc à sourire?

— Rien; un souvenir seulement. Quand tu as prononcé *la Famille*, il m'a semblé entendre Émilienne! c'était si curieux! Vous ne vous ressemblez pas tellement!

— Émilienne et moi? tu es folle?

— Bien, c'est entendu, vous n'avez absolument rien de commun, vous n'êtes même sœurs qu'en apparence, par le nom, par la loi, mais point par le sang, c'est impossible! l'une de vous deux est sans doute une enfant trouvée!...

— Pas moi du moins. Elle, peut-être! Ce serait une explication honorable. Je l'ai souvent souhaité.

—Tout ce que tu voudras, Alix, mais je viens de m'apercevoir que, dans vos plaintes et vos querelles dont je suis l'unique témoin et l'innocente victime, vous prononciez ce mot : *la Famille*, toutes deux avec la même intonation, le même sentiment, je le suppose; mais alors?... Non, je n'irai pas plus loin... Moi, je crains toujours de fâcher.

— Heureusement! tu me soulages et je reste contente de m'être si bien trouvée en désaccord sur elle avec vous tous, car c'était dur! et elle était si belle! elle avait toutes les séductions, tous les talents! je le reconnaissais moi aussi, mais je n'allais pas le lui dire, j'étais raisonnable. Comment ne point me taxer de malveillance? je semblais grise, morose; je manquais d'enthousiasme, c'est-à-dire d'engouement, et quand elle est venue cueillir ses premiers succès dans ton grand salon, je n'ai applaudi, paraît-il, que du bout des doigts, je me singularisais. Quelle hérésie! Mais alors je ne pensais qu'à l'avenir, aux dangers de l'entraînement, tandis que, je le sais, autour de nous on attribuait plus ou moins, et très naturellement, cette attitude à l'envie.

— Hé bien! Alix, je ne te répondrai pas moins franchement. J'ai toujours entendu dire autour de moi que tu étais jalouse d'Émilienne; mais je n'ai jamais voulu le croire et je ne le crois pas encore, te connaissant trop bien comme une nature capable de se suffire à soi-même, et c'est pourquoi je

t'ai toujours défendue en assurant, n'est-il point vrai? que tu es trop orgueilleuse pour envier qui que ce soit.

Et déjà Mamette, qui avait ce jour-là toutes les déceptions, se demandait s'il ne lui faudrait point penser le contraire; mais Alix continuait :

— Les moins injustes, comme toi par exemple, m'accusaient encore d'exagération et on niait jusqu'à l'évidence, parce que j'étais la seule encore à en souffrir.

— Non. Là, c'est toi qui es injuste.

— Oh! je sais bien, quand elle s'est envolée (pour parler aussi poétiquement que tante Léa d'une chose abominable), la honte en est bien aussi un peu retombée sur vous; pas autant que sur moi, que sur sa sœur, je pense. Et maintenant, surtout depuis cette dernière aventure du Casino, nous n'en sommes plus à compter les scandales; mais en ces années-là, comme c'est loin! nous n'en avions pas encore l'habitude. J'avais vingt-quatre ans, elle n'en avait même pas dix-sept; j'aurais pu me marier encore; je n'étais pas si vieille; et c'est peut-être à cause de toute cette honte que je n'ai pas pu. J'ai été bien bête de m'attarder tout à l'heure sur cette histoire d'argent, de pièces d'or, comme si c'était cela qui comptait, à moins d'y voir un signe! Quand tu me demandais ce qu'elle m'a pris, je le vois maintenant : c'est tout ce qu'il y avait de plus précieux, votre affection d'abord que je n'avais pas tout entière puisqu'il me la fallait partager avec elle; et ce n'est rien encore, je serai franche, enfin. Oui, tout le reste! ce seul plaisir de goûter à un fruit, bien plus, de manger à sa faim, d'avoir de l'argent, des maisons, l'héritage de Régulus, d'être tranquille sans souci de l'avenir, cette satisfaction, je ne l'ai plus, elle me l'a empoisonnée, tarie! et tout ce dont j'ai senti ensuite le vide, un vide à combler, comment? alors que je ne peux même pas m'en faire une idée précise pour m'en repaître une fois en rêve, oh! rien qu'une fois, une fois seulement!...

Elle resta quelques secondes immobiles, les lèvres serrées. Des gouttes de sueur glissaient sur son front mat; et Mamette, qui ne la reconnaissait plus, tremblait.

— Et toi, tu ne sais probablement pas non plus, tu ne peux rien imaginer... Mais elle, si elle était là, elle t'expliquerait, elle le sait du moins puisqu'elle me l'a pris, je le dirai, cela me

pèse trop, j'étouffe!... le bonheur, Mamette, le bonheur! la vie! la vie!

D'un geste fébrile, incertain, elle essaya de dégrafer le col de son corsage; et tout à coup, au moment où sur un signe de Mamette je gagnais la porte, Alix, la dure Alix, éclata en sanglots.

TROISIÈME PARTIE

TRAIN DE MAISON

I

— Alors, je viendrai quelque temps chez toi? Tu le veux bien, et vraiment cela ne vous dérangera pas? — avait dit enfin Alix à Mamette, comme la Noël approchait.

Et Mamette, qui avait déjà pris toutes ses dispositions, lui répondit :

— Tu sais d'abord qu'il te faut absolument quitter ton chez toi, te changer les idées; et notre maison, je te l'ai répété bien souvent, grâce à Dieu, est assez grande pour te recevoir. Comment penses-tu nous déranger quand c'est toi au contraire qui peux me rendre service en me tenant compagnie? Mon cher Abranet va partir en voyage après le jour de l'an. Songe qu'il a presque tout son stock de tissus à renouveler; je vais rester seule pendant près d'un mois...

Tout était si parfaitement prévu! Mais voulait-elle laisser l'impression de se faire prier? Alix avait encore résisté une semaine. Puis tout d'un coup, comme si elle ne cédait que par lassitude aux instances de Mamette, elle était enfin venue s'installer chez nous. Mon grand-père nous avait justement quittés la veille au soir. Curieuse coïncidence! N'était-ce point surtout ce départ que notre cousine attendait?... si bien que, comme avait fait chaque fois sa sœur, elle aussi restait seule chez nous avec ma grand'mère et libre à son tour de l'accaparer.

Tel fut du moins l'avis, trop peu suspect de bienveillance, que ne manqua point d'émettre Fine lorsqu'elle dut préparer

pour Alix la chambre *du Zouave*... Mais quel est donc ce zouave? Le personnage d'un papier peint qui, depuis longtemps, paraît-il, a été remplacé, et seul le nom subsiste avec un relent d'incompréhensible aventure. La chambre est de style Louis-Philippe, avec deux monumentales lampes d'opaline qui s'épanouissent sur sa cheminée. Elle se trouve perdue tout au fond de notre grand appartement, et sa porte masquée par une portière s'ouvre au bord de l'escalier en colimaçon qui mène aux mansardes de bonnes, dans cette zone franche où s'abolissent aussitôt les lois des parents et des maîtres. Et là-haut, que d'issues furtives! Un autre petit escalier de service redescend sournoisement jusque dans les ténèbres des caves, tandis que par la terrasse couverte, qui domine l'immeuble comme un belvédère, s'offre une vertigineuse échappée sur tous les toits des voisins... Aussi le merveilleux refuge que cette chambre du *Zouave*, asile du coupable, du mélancolique et de l'inquiet, lieu rêvé pour les retours et les repentirs incertains de l'enfant prodigue! Il peut s'y cacher un moment, y reprendre du souffle sans craindre d'y être arrêté pour toujours ni renoncer à fuir encore s'il le désire. N'est-ce point là que, l'été précédent, Émilienne avait passé une nuit si brève? Et voici qu'à son heure Alix y vient chercher le repos...

Avais-je pu soupçonner un instant, lors de leur discussion au sujet d'E..., que Mamette n'aimerait plus Alix comme autrefois, de cette amitié où l'estime tenait une telle place? Je crois vraiment qu'elle l'aimait moins, mais sans qu'aucun signe au dehors trahisse dans son cœur ce changement que, par excès de scrupules et de défiance envers soi, elle dut trop souvent se reprocher comme une faute ou une injustice. Sa cousine ne lui inspirait peut-être plus que de la pitié, et Mamette eût voulu, elle voulait de toutes ses forces, l'aimer davantage, lui témoigner encore plus de tendresse. Son plus cruel tourment intime était bien dans ce divorce entre sa décision, sa règle et ses sentiments. Il faut comprendre avec quelle délicatesse minutieuse ma grand'mère exécuta sûrement, doucement, silencieusement, les prescriptions du docteur. Autant pour lui épargner le moindre souci que pour lui donner l'impression d'un dépaysement total, il avait été

entendu que notre pensionnaire n'apporterait rien avec elle. Rien, une fois notre seuil franchi, ne devait plus la rattacher, au moins matériellement, à sa propre maison. Elle se trouvait chez nous, sous notre toit, comme si elle avait été surprise par l'orage, retenue par une catastrophe. Sur le trousseau de ma grand'mère elle fut pourvue de linge de corps, et dès le lendemain de son entrée, une couturière inconnue vint lui prendre mesure pour des vêtements neufs. — « Imagine-toi, — lui disait Mamette, — qu'en une nuit tout a brûlé là-bas, rue Serpe. » — Alix, qui d'ailleurs ne parlait plus beaucoup, tournait la tête sans répondre.

Pourtant, lorsque je note qu'elle entra chez nous les mains vides, ce n'est pas tout à fait exact. Comme à ses précédentes visites, elle portait sa très chère Dame Grise dans une corbeille fermée. Dame Grise n'appartenait-elle pas plutôt à notre maison qu'à la sienne? Seulement la lourde chatte bourgeoise avait, en peu de temps, beaucoup vieilli. Aveugle, semblait-il, et presque paralysée, elle ne quittait plus son paillasson au coin du feu, dans la salle à manger, où reprenant une ancienne habitude elle s'était tout de suite assoupie. Quel contraste avec la Noire, dont les apparitions se faisaient de moins en moins nombreuses mais qui, chaque fois, paraissait aussi jeune, aussi vive, aussi souple qu'aux premiers jours, l'œil plus brillant peut-être encore, et l'âme en tout cas plus sauvage et plus insoumise que jamais! Mais un matin la Grise manqua à son poste, et Fine devait découvrir le soir son cadavre raidi au fond du corridor de la cuisine. Surmontant sa torpeur et ses rhumatismes, traînée par l'instinct, il lui avait fallu venir agoniser secrètement dans le coin où, tous les ans, elle mettait au monde ses petits.

Cette mort, longuement commentée, fut le premier événement du séjour d'Alix. Au vide creusé par ce deuil domestique, nous nous étions aussitôt rendu compte de la place que la bête familière avait tenue à notre foyer. Mon grand-père, qui achetait son drap à Rouen, fut avisé par télégramme. Il répondit en donnant ordre de l'empailler. C'était aussi le vœu de Mamette, qui trouva dans cette perte une nouvelle occasion de se déchirer en se reprochant d'avoir autrefois renoncé de trop bon cœur à la Grise. Sa nouvelle maîtresse,

qui s'était alors tellement réjouie de la posséder vivante, se montra la moins affectée de nous tous par sa mort. — Ah! puisse Dieu, — dit elle seulement, — m'épargner les misères de l'âge! — Quand, sur un joli socle d'acajou, la Grise nous revint naturalisée dans l'éclat de son plus bel âge, Alix, sans même lui jeter un regard, décida, sur un ton excessif qu'on ne lui connaissait déjà plus, que ce serait une chose bien encombrante. Dans son naufrage, des fragments isolés de son ancien caractère remontaient soudain à la surface. Mais comme une des consignes était de contredire le moins possible la malade, peut-être est-ce pour cette raison que la chatte modèle, au lieu de rester dans l'appartement, fut descendue au magasin, sur le bureau de la caissière, où elle contempla le doit et l'avoir de ses yeux en verre pendant encore de longues et patientes années.

Toutes les après-midi, lorsque le temps le permettait, les deux cousines décidèrent, d'un commun accord, d'aller prendre l'air aux Platanes ou de se rendre à pied, le long du canal, jusqu'à notre *grangeon* pour y cueillir les premières violettes. Mais trop souvent à leur gré, le vent et la pluie empêchèrent la sortie quotidienne; Mamette revenait à son petit fauteuil, à son tricot, à ses bas, à son crochet; et, cédant à un irrésistible besoin d'agitation perpétuelle, Alix faisait encore sa promenade, mais à l'intérieur de la maison qu'elle parcourait d'étage en étage, à plusieurs reprises et dans tous les sens. Jamais, hélas! elle ne donna mieux l'impression d'être traquée par un ennemi invisible qu'au cours de ces bizarres vagabondages à domicile où, sans marquer de lassitude, elle couvrait des kilomètres. Sa tête inclinée sur l'épaule droite regardait en arrière avec une teinte d'angoisse répandue dans tous ses traits. L'altière vieille fille, à la fois cassée et prodigieusement amincie, n'avait plus rien en ce moment qui pût faire souvenir d'elle. En la voyant rôder à travers le labyrinthe de nos ténébreux corridors ou gravir la spirale de nos escaliers dérobés, on n'avait pas seulement la vision surnaturelle d'un fantôme; il fallait bien, dans sa laideur et sous l'empreinte d'un mal qui lui avait si vite sculpté un autre visage, lui reconnaître une tragique beauté.

Il n'était point rare que, dans un de ces tours de maison, elle se rencontrât soudain nez à nez avec Fine, qui lui barrait le passage derrière un rempart de linge sale ou tout un arsenal de seaux de toilette et de balais. Un choc brutal était pourtant évité, la sourde et tenace antipathie de notre domestique envers notre cousine s'étant muée depuis en une crainte presque religieuse devant les troubles mystérieux dont elle souffrait. Et puis, mais cela ne fut révélé que par la suite, Alix ne manquait point, chaque fois qu'elle dérangeait la servante dans ses travaux, de lui payer, sous forme d'une étrenne, un droit de péage, et l'étrenne se faisait de jour en jour plus généreuse. Sa parcimonie était autrefois proverbiale. Son désir de se concilier la redoutable Fine Ardoise par des libéralités extravagantes trahissait donc l'effondrement total de ce qu'elle avait été. Voici qu'elle me comblait à mon tour de cadeaux magnifiques, et pour ma part je m'en serais bien passé; car, plus que sa présence encore, m'irritaient ses interminables allées et venues d'un étage à l'autre. Son jeu, qui pour elle malheureusement n'en était pas un, contrariait le mien parce que moi aussi je m'égarais à travers l'immense maison jusque dans ses recoins les plus excentriques, les moins fréquentés, et, dans ce huis-clos du logis, j'eusse préféré rester seul à courir l'aventure.

La Fine cependant, qui avait ses motifs, se montrait à sa manière de plus en plus déférente avec elle.

— Mademoiselle fait son exercice? Mademoiselle a bien raison. Ce ne sont pas les montées et les descentes qui lui font peur, par exemple, tandis que moi, ah! pauvre Fine, avec mes yeux de taupe et mes jambes de sarment!... Pour sûr, à force de se dégourdir, Mademoiselle va vite connaître la maison mieux que moi, qui ne peux plus bouger, et aussi bien que la Noire ou le jeune Monsieur qui sont, sauf votre respect, des espèces de furets volants et de vrais passe-partout animés.

A genoux devant les corbeilles du reprisage, la Fine compte des torchons, en gémissant sur ses rhumatismes et la sauvagerie des blanchisseuses. C'est à croire vraiment qu'elle envie en Alix le bonheur, la santé, l'indépendance.

— Hé bien! je vous répète qu'il faut vous soigner. Delphine, il faut me faire ce plaisir; tenez.

— Mademoiselle, non! Je dis non, cette fois! un petit cinq francs tous les jours, c'est trop; je retire la main; Mademoiselle me tient trop bonne mesure; j'en ai honte; elle est en train de se ruiner.

— Delphine, allons! en refusant, vous me fâcheriez. Ah! dites...

Que veut Alix? Pourquoi hésite-t-elle?

— Si c'est de la chatte Noire que vous parliez tout à l'heure, où a-t-elle donc passé? Depuis que je suis à la maison, je ne l'ai pas encore aperçue. Et vous, Fine?

— Mademoiselle est bien complaisante de s'inquiéter de cette coureuse.

— Mais non, Delphine, c'est une question comme une autre : histoire de bavarder.

— La Noire est souvent dehors; mais, aussi bien, on la croit encore partie qu'elle est déjà de retour dans quelque cache connue d'elle seule, du genre de l'ancienne réserve à menu bois ou du petit escalier des caves; et comme je vois que Mademoiselle se faufile quasiment partout, — bon bien lui fasse, — à chacun ses distractions, — surtout quand les jambes le permettent, — ce n'est malheureusement plus mon affaire, — Mademoiselle a certainement plus de chances que moi de la retrouver.

Mais n'est-ce donc pas à peu près, si je me rappelle bien, à ce même moment que, devenues presque quotidiennes, ses courses allaient se faire moins monotones et pour ainsi dire changer de style? Comme si son angoisse en tâtonnant sur une autre voie se desserrait, Alix respirait avec moins de peine et, pour l'instant peut-être, se sentait moins harcelée. Elle rôdait toujours, et ce n'était plus autant la triste proie poursuivie sans relâche. Elle prenait son temps, regardait de nouveau droit sur sa route devant elle, et s'orientait... d'après quels signes, quelles espérances, quelles déceptions, puisque brusquement elle rebroussait chemin pour venir s'enfermer jusqu'à la nuit dans la chambre du *Zouave*? Souvent contre une porte qu'elle n'ouvrait même pas, immobile, muette, elle prêtait l'oreille, elle épiait... Mais quoi?... un murmure étranger, une autre voix que la sienne qu'elle entendait au fond d'elle-même en tremblant, peut-être encore un de

ces sourds frémissements presque imperceptibles, par où les vieilles maisons qui ont une histoire livrent, mais à notre insu, un secret? Puis, étouffant ses pas, par nos petits escaliers, et cherchant, poursuivant à son tour, — qui sait? — quelqu'un ou quelque chose, elle partait vers ce désert des greniers et des mansardes... mais sur quelle trace obscure? vers quel gîte inexploré ou quelle échappée imprévue?

— Notre pauvre dame aura eu sa peine avec les deux sœurs, — disait Fine.

Consternée par les changements qui se précipitaient chez sa cousine, Mamette parlait peu, pensait beaucoup, souffrait encore plus et n'en laissait presque rien paraître. Malheureusement aussi, et sans le révéler davantage, elle éprouvait déjà les premières atteintes du grave mal qui devait l'emporter.

J'osais cependant me réjouir de me trouver, par le même concours de circonstances, à peu près complètement libre; il n'y avait plus personne pour me surveiller à la maison, et mes jeux, à la faveur de trop d'indépendance, allaient bientôt de plus en plus se singulariser.

II

Avec leur pipe et leur gibus, d'énormes bonshommes lunaires grimacent, sur les murs, en gros traits puérils comme sur un brouillon d'écolier. Si j'en crois ma préhistoire familiale, ces caricatures furent charbonnées par mes oncles, quand ils étaient au collège, et perpétuent le souvenir des professeurs qu'ils maudissaient. De curieux graffitti commentent parfois le dessin : *A bas le père Toc! Salut aux compagnons du bagne! Vive l'Anarchie!* Il y a aussi un trapèze qui descend du plafond.

C'est de ce lieu assez nu, et combien désert! qu'à mon tour, j'ai fait mon refuge, ma salle de jeux, mon observatoire et mon théâtre. Notre terrasse couverte domine toutes les maisons du quartier. Au bord des toits, elle s'ouvre comme une loge. C'est là que, penché sur la cloison d'appui jusqu'à me donner le vertige, seul, hors de tout regard humain, si souvent je suis venu m'exalter. C'est là que je suis venu voir un océan de tuiles, imbriquées comme des écailles d'un monstre, tout

à coup tressaillir dans son apparente immobilité, sous un dur soleil qui le dévore. Les cheminées se dressent, comme pour un cri de révolte qui restera étouffé. Grouillant d'une vie intense et muette, toujours avides de plus d'air et de ciel, les toits se pressent; ils luttent, ils s'écrasent, ils retombent; et d'une maison à l'autre leurs arêtes se tordent, elles se brisent et dans cette rude escalade, dans ce terrible effort matériel, elles fraient leur route douloureuse vers la libre issue de l'horizon.

Leur route douloureuse vers la libre issue de l'horizon : c'est donc par là, par cette échappée secrète, ce chemin abrupt, que la Noire a dû s'évader encore; par là aussi, par cette échancrure, que toute une ville tenue à l'étroit, incarcérée dans ses propres limites, accablée sous sa charge quotidienne de misère, étouffée dans ses tristes odeurs, tente à son tour de s'aérer et de reprendre contact avec les plaines sans bornes de l'espace.

Au bas du mince appui de briques, dans un coin, j'ai pris maintenant l'habitude de déposer, chaque après-midi sans exception, une coupe de lait. Comme il y a plus d'un mois que la coupe reste intacte, j'ai fini par me dire que la Dame Noire est morte. Je n'en continue pas moins pourtant à lui renouveler tous les jours sa ration, et il me semble vraiment (car, comme un grand enfant, je transporte toutes mes imaginations dans la vie) que j'accomplis un rite funéraire.

Mais, encore plus séduisant, puisque je le sais défendu, un autre jeu me fait rêver. Il y a dans le mur de droite une autre ouverture, en principe condamnée; un lourd volet de bois la masque; il est fermé par une targette rouillée, elle doit terriblement grincer quand on y touche; je me demande même s'il est possible de l'ouvrir et je n'ose pas m'y risquer. Mais on peut toujours concilier la curiosité et la prudence. N'ai-je point découvert ici, dans ce coin du panneau, l'emplacement d'un nœud qui a sauté? En appliquant l'œil à ce jour minuscule, j'ai aperçu, comme au fond d'une lunette magique, un nouveau monde dont j'ai eu d'abord grand peur, mais à la contemplation duquel je ne peux plus maintenant m'arracher.

Quelle est froide pourtant, quelle est sévère la haute

façade muette qui s'élève devant moi! Deux grands murs noirs, que je domine à peine, me séparent d'elle; le soleil ne l'atteint sans doute jamais, et pour mieux priver ses habitants de lumière, toutes ses fenêtres ont été couvertes avec des abat-jour grillés.

Mais ce sont surtout les abat-jour qui m'intriguent et me fascinent, parce que j'évoque trop bien derrière eux je ne sais quels regards farouches en train aussi d'épier, je ne sais quelle vie troublante, mise à l'écart de la nôtre et dont je veux percer le mystère. Mais il me faut des noms... Alors, tels dangereux originaux que je n'ai plus rencontrés depuis longtemps, qu'on croit (mais qu'en sait-on?) en voyage ou malades et pour qui en tout cas je ne formule aucun vœu de bonheur, Malan, mon prof. de math., avouons-le pour donner un exemple; la tante Z... encore, ou tout autre personnage du même genre, sont là peut-être, à l'ombre, enfin hors d'état de nuire, complètement isolés... Il m'arrivera de l'imaginer, d'y croire en même temps, et de m'en réjouir...

— ... Savoir à quoi tu penses... ah! vaurien!

Il n'y a donc plus ici de « petit Monsieur ». Nous sommes perdus bien trop loin au-dessus des étages bourgeois et de leurs convenances. Fine peut, Fine doit me tutoyer et ne s'en prive pas.

— On fait de l'œil aux prisonniers. Attends!...

Défense d'ouvrir! Défense de... Défense...? Il n'y a donc pas, ici non plus, de défense. Si haut, si loin de leur empire, les maîtres, les parents, nous le savons, n'existent plus. Nous sommes libres, nous sommes égaux. Quelques précautions seulement pour sauver les apparences.

— ... Suffit de retirer la targette doucement, — dit Fine, — au besoin je la graisserai... Crois-tu donc qu'avant nous on n'a jamais ouvert et que nous sommes les premiers? Il y a si longtemps qu'on s'amuse dans la famille à cette lorgnette. Tes oncles d'abord, quand ils avaient ton âge, ni plus ni moins que toi, ils montaient soi-disant pour repasser leurs leçons...

Il est une heure de l'après-midi, l'heure de la récréation quotidienne, et je les vois... Dans une cour sans arbres, effroyablement pareille à la plus petite cour du Collège où les consignés

du dimanche viennent s'aérer, je les vois comme au fond d'une fosse, entre quatre murs inexorables, tourner en rond, tête basse et le dos voûté, autour d'une minuscule fontaine à qui probablement aussi le silence est imposé.

— Les pauvres! — énonce Fine sans aucune émotion; — on dirait des insectes; ça les rapetisse d'être mesurés de si haut!

Puis pour me rassurer, la voici qui ajoute à voix basse :

— Tu les crois malheureux? Que non! pas tant!... ils parlent, ils peuvent parler, se distraire; ils font à peu près tout, sauf de sortir en ballade, et encore!... Ce n'est pas pour rien qu'il y en a chez eux qui se servent, mieux que nous, des fausses-clés.

Fine, qui se prête si volontiers à mon instruction, a posé la main sur mon épaule.

— Une demi-heure plus tôt, nous aurions vu la promenade des femmes. Seulement nous avons toujours le déjeuner qui nous retient.

Elle soupire à l'idée d'une telle privation, et s'aperçoit en même temps que la petite femme de chambre cherche à se glisser entre nous deux.

— Et ta vaisselle alors? Veux-tu bien descendre! — gronde-t-elle; car si, sur la terrasse où je ne suis plus l'enfant de ses maîtres, elle peut se permettre avec moi toutes les familiarités, la règle n'empêche pas l'exception, et elle a décidé que Célina restera toujours et partout, comme sur leur papier à lettres tout fleuri de bonnes manières et de gros bouquets villageois, *sa filleule obéissante et dévouée.*

— Ma vaisselle, c'est la vôtre! — lui réplique Célina en pouffant. — Et que Fine perde tout à coup son autorité sur sa nièce, c'est vraiment, et de plus en plus, le monde renversé.

— Chut! — se contente-t-elle de murmurer. — Au moins ne fais pas de bruit.

C'est qu'ils lèvent les yeux sur nous; dans un mouvement d'effroi je me retire; les pensionnaires aperçoivent Fine à la fenêtre et ne semblent nullement étonnés.

— De quoi peux-tu avoir peur, nigaudot? Moi, je les connais tous ou presque, — me déclare-t-elle avec fierté. — Arsène, pour je ne sais plus quelle plaisanterie, est resté une

fois huit jours avec eux; je lui ai rendu visite au parloir; le surveillant est un ami; et regarde donc toi aussi : tu les connais peut-être...

Rien n'est déshonorant de ce qui est naturel. Est-il déshonorant de se casser une jambe à la chasse? Pas plus sans doute que d'être chasseur... ou, pour ne pas mentir, braconnier. Et je vais tenter de comprendre aussi qu'il n'est pas déshonorant non plus d'aller en prison, quand c'est un des risques normaux du braconnage ou de l'industrie des allumettes de contrebande. N'ai-je pas fort bien reconnu là-bas, au fond, (entre autres braves gens que notre domesticité m'a l'air de tenir en singulière estime!) nos vieux amis de la montagne, Sosthène et Siffrein? l'un qui nous pourvoit de gibier en toute saison..., et l'autre? — Va, tu peux l'avouer également puisqu'il y a prescription désormais — c'est lui qui alimente en bûchettes phosphoriques toutes les cuisines de la ville, sans omettre la nôtre et celle aussi probablement du sous-préfet ou du Procureur de la République. Comment nous empêcher alors de leur faire un menu signe d'amabilité?

— Et puis, — continue Fine, — encore qu'on ne sache pas toujours le vrai fin fond de ses ennuis, l'homme n'est jamais inconnu : celui-là, par exemple, dans le coin, Batailloux le forgeron, est de chez moi. Comme tous ceux d'Aubignan, un bon petit! Et à moins d'avoir le vin du dimanche un peu méchant, je me demande encore le mal que le pauvre a pu faire.

Ils ne sont donc ni coupables ni dangereux... et peut-être encore moins antipathiques... Et nous d'ailleurs, en les regardant, quel mal aussi faisons-nous?

Certes la philosophie de notre cuisinière subit de plus en plus visiblement l'influence de son époux; j'aurais dû m'en défier davantage; et au lieu d'y prendre garde, j'étais entré assez vite en relations avec ce joli monde; entre eux et nous, la barrière et l'écart, d'abord infranchissables, s'étaient abolis.

A la barbe du gardien-chef qui en voyait plus long, je crois, qu'il ne le laissait voir, comme des sous à des plongeurs, nous leur lancions des cigarettes. Mais les soins du ménage retenaient souvent nos domestiques loin des toits. Bientôt j'étais devenu leur messager : facteur rural, clandestin et précoce,

je reçus toutes les commissions du village pour l'innocent Batailloux; il n'avait commis d'autre crime que de cogner un peu trop fort le front de sa bonne amie sur la pointe de son enclume; et depuis la Miougrane saignait goutte à goutte sur un lit de l'hôpital, châtiment bien mérité aux yeux de Fine, mais aux miens encore obscur et inexpliqué.

III

Après un entretien confidentiel avec le docteur Astruc, Mamette avait cru comprendre que notre cousine tarderait beaucoup et peut-être même ne parviendrait pas à guérir. Elle avait aussitôt écrit à mon grand-père de hâter autant que possible son retour. Mais il était à l'autre bout de la France, du côté d'Elbeuf où il faisait sa commande annuelle de draperie. Il avait donc fallu nous résigner à rester seuls, tous deux, ma grand'mère et moi, pour quelques jours encore avec la malade. Sous l'obscure menace d'un orage ou d'une véritable catastrophe, l'atmosphère intime, de plus en plus lourde, aux repas surtout, nous oppressait.

Jamais Fine ne nous avait composé de petits plats plus délicieux. Il est exact qu'elle se surpassait et que son talent de maîtresse-cuisinière rompue aux plus exquises recettes était devenu presque du génie. Faut-il donc que le coq en pâte, le ragoût de truffes, le *papeton* d'aubergines, l'omelette Rutherford, faut-il surtout que le parfum et la saveur inoubliables d'un pain d'ortolans restent pour nous inexorablement associés aux plus cruels souvenirs de cette triste période? Il me semblait alors, il me semble encore plus distinctement aujourd'hui, que de l'autre côté du mur les détenus à la même heure vidaient leur gamelle d'un cœur plus dispos.

Mamette cherchait vainement quelque sujet anodin de conversation qui pût à la fois lui faire oublier ses inquiétudes et distraire Alix. Pour donner plus de prix à son zèle, pour nous témoigner plus délicatement sa sollicitude, notre Fine n'avait pas voulu s'en remettre à Célina du soin de nous apporter ses chefs-d'œuvre; et comme elle tenait à venir elle-même les poser sur table avec toute la componction nécessaire, c'est elle qui finalement rompait le silence de ses

pauvres maîtres et nous fournissait à chaque service une diversion : au lieu de retourner tout de suite à ses feux, elle poussait un long soupir, puis se laissait choir, en bavardant sans façons, sur une chaise; car sa familiarité avait une tendance à croître, aussi vite et sinon plus, que ses attentions et son dévouement.

Elle parlait d'abondance, et sans que la matière à racontars vînt jamais à lui faire défaut. Élevé depuis peu aux fonctions délicates de gérant du Cercle, son Arsène était initié à tous les mystères de la grande bourgeoisie masculine carpentrassienne; il présidait chaque soir à certains d'entre eux; et son épouse, en arrivant le matin chez nous avec de succulentes provisions pour le ménage, se trouvait déjà pourvue par ses soins de nouvelles fraîches, pertes au jeu, scandales, calomnies, aventures compromettantes qu'elle nous destinait comme une autre espèce de primeurs, plus rare, et dont le secret augmentait le prix.

Un de ces inépuisables sujets, qui ce même hiver justement passionna nos petits salons, fut celui de l'émancipation de Zeph. Il s'agissait encore d'un de nos petits cousins; et depuis assez longtemps d'ailleurs, étant déjà plus que quadragénaire, Joseph avait passé l'âge des diminutifs; mais sa mère l'avait toujours tenu dans un état de tutelle à tel point minutieux, tenace et extraordinaire, qu'elle semblait ne pas avoir vu grandir son enfant, et elle avait réussi, avec une force de persuasion moins risible qu'attendrissante, à nous faire partager un peu de son illusion; nous étions bien devant un des miracles de l'amour maternel; nous savions tous les sacrifices que la brave tante Modique, veuve de bonne heure et presque sans ressources, avait faits pour l'éducation de son fils; *s'enlever le pain de la bouche* c'était, paraît-il, pour elle, une expression qui avait un autre sens que figuré; et qu'aux jours de grandes fêtes elle se fît peser un sou de beurre à l'épicerie Savate, il était bien entendu qu'il n'y en aurait que pour Zeph; mais tant que la famille se perpétuera, que d'humbles détails encore viendront nous rappeler ses soins, ses prévenances! N'avons-nous pas gardé la pieuse habitude d'appeler du nom générique de *petit Zeph*, le cache-nez, le foulard, la casquette à oreillettes, le gilet tricoté, les

snow-boots, la pèlerine et tout ce qui peut protéger une tendre enfance contre les intempéries? Joseph avait beau compter déjà vingt ans d'ancienneté comme expéditionnaire à la sous-préfecture, nous non plus nous ne cessions pas d'en parler comme d'un tout jeune collégien; et quand, quelques années plus tôt, tante Modique me confiait pour l'après-midi un de ses joujoux qu'elle conservait comme des reliques, ah! ce bilboquet surtout! j'avais l'impression que je le rendrais pour que Zeph continuât à s'en amuser. Deux fois par jour Modique allait chercher son garçon à la porte de la sous-préfecture. Zeph ne connaissait pas Avignon. Zeph n'était jamais sorti le soir. Tous deux, après dîner, reprenaient sur un vieux piano la même vieille *bagatelle* à quatre mains que la veille, et comme ils la savaient par cœur, pour ménager la bougie, ils jouaient dans l'obscurité.

Mais tante Modique était morte subitement, et le lendemain des obsèques Zeph avait donné sa démission de fonctionnaire; le surlendemain, il était reçu à l'*Union Agricole et Musicale*; le troisième jour, il avait pris la banque aux enchères à minuit moins vingt et, la tenant jusqu'à l'aube, gagné quatre mille francs; il en avait perdu davantage et sans sourciller, la nuit suivante... Où prenait-il donc l'argent? C'était encore l'époque où l'on enseignait qu'on ne peut faire fortune qu'en économisant. Fine, avec sa passion de l'hyperbole, n'était plus loin d'admettre que la tante Modique avait dû mourir millionnaire (ce qu'on avait traduit par une succession d'au moins quarante mille francs; car c'est au delà de ce chiffre que Fine, incapable de compter plus loin, se perdait éblouie dans le million). Quoi qu'il en fût, Zeph louait souvent une voiture fermée, on lui attribuait plusieurs maîtresses, il est vrai plus âgées que lui, et Zeph...

Tel était donc entre chaque plat le feuilleton quotidien, l'intermède bavardé de notre terrible cuisinière. Et, dans son for intérieur, je sais combien devait souffrir profondément Mamette à la seule pensée que tant de dangereuses balivernes venaient ainsi, sans le moindre voile parfois, jusqu'à mes oreilles. L'eût-elle admis les années précédentes? Certes non! Et que j'avais pris de l'âge, ce n'était pas non plus une raison suffisante. Toujours elle avait honni ce genre de révé-

lations scabreuses comme un des plaisirs honteux de la petite ville. Dire que désormais elle en avait pris son parti sans protester et que même elle souhaitait, combien amèrement d'ailleurs! l'intervention de Fine, n'est-ce pas convenir, hélas! à ce moment, de son désespoir, de son désarroi, de sa faiblesse?

Pauvre et parfaite Mamette... Pardon!... ta faiblesse? Voici qu'à mon tour je viens à en parler. Si tu avais eu un défaut, c'eût été celui-là peut-être. Tu n'en avais aucun, et c'est celui, ô douce et sensible, qu'ils ont voulu te trouver. Ne suis-je pas en train, moi aussi alors comme eux tous, de t'accuser injustement et de te méconnaître? Faible envers toi-même, comment l'aurais-tu été, avec tous les scrupules du cœur qui se firent de jour en jour plus nombreux à te torturer? Et ta faiblesse envers Alix, comme jadis envers Émilienne, ta faiblesse aussi envers tant d'autres qui te touchaient de plus près encore et que j'hésite à nommer, n'était qu'amour, tendresse, indulgence, pitié, dont tous tiraient profit, mais que tu rachetais sans le leur dire au prix de ta souffrance intime.

Et toi, prude, stricte, sévère, rigide Alix, modèle exemplaire de vertu, de réserve et d'austérité, quel retour âpre sur tes années vides les aventures lamentables de Joseph déchaînaient au fond de toi-même!... mais quel remous peut-être aussi où à l'excuse amère se mêlait l'espérance équivoque! puisque ce n'étaient point les surprises culinaires de Fine qui pouvaient chaque fois rallumer un soupçon d'appétit dans ton regard insensible, imprimer sur tes lèvres hermétiques une mystérieuse grimace où se déguisait un sourire et, sur ton visage désincarné, faire inopinément apparaître, avec la teinte de la vie, celle du plaisir et de la honte.

IV

Mais j'aurai beau reculer davantage : à quoi bon? il me faut parler maintenant de ce dernier repas en commun.

Mon grand-père devait arriver le lendemain matin, peut-être même, et c'est ce que nous souhaitions, dans la nuit. Mamette, qui était véritablement à bout de forces, l'attendait

dans un tel état d'impatience et d'angoisse que les heures ne lui semblaient pas avancer. Elle avait ordonné de servir le déjeuner plus tôt, et le premier quart de midi sonnait à peine quand Fine posa sur la table le fameux pain d'ortolans.

— Il est à point; il est parfait, — déclara-t-elle avec la simplicité de l'orgueil.

Mais un pareil extra mérite à ses yeux surtout un assaisonnement exceptionnel; elle nous a donc réservé une autre surprise; elle s'assied, elle soupire, elle nous regarde..., il nous faut attendre.

— Monsieur Joseph serait devenu fou!

— Vous exagérez sans doute, Fine, une fois de plus.

Il y avait dans la voix de Mamette une nuance d'irritation qui ne lui était pas habituelle.

— Madame, non, sans vous fâcher. Que je me coupe plutôt les cinq doigts de la bonne main sur ma planche à hacher, si j'exagère! Et mon Arsène aussi bien, est-ce que Madame va me dire qu'il rêvait? Comme les autres nuits il était là, de garde quasiment, avec son beau gilet, pour le service, et tous ces messieurs autour, Madame les connaît bien par leur nom... alors!...

— Autour de qui? — demande Alix crispée; — Fine, c'est un véritable casse-tête.

— Ah! bien ma foi! puisqu'on tient tellement à le savoir, ils étaient tous réunis en cercle, sans rien dire, autour de monsieur Joseph et d'une belle, Casque d'Or, comme on lui dit; Mademoiselle a dû en entendre parler, elle a chanté dans une troupe de passage, une fois, au Casino; maintenant elle habite en ville; et il n'a pas fallu beaucoup de temps aussi pour savoir que monsieur Joseph aime bien plaisanter... Mais ce soir-là, toute la société ne riait plus que du bout des lèvres — et c'est la jalousie, parfaitement, qui les glaçait. Toujours est-il que Casque d'Or avait demandé du feu à monsieur Joseph pour sa cigarette; elle attendait en le couvant de la bouche et des yeux, et lui, il était vraiment fou, je le jure à Madame, car il n'avait rien bu encore; mais il avait sorti de son portefeuille un billet de mille et il criait : « Puisque j'ai parié, voyons! mon petit Arsène, tu ne veux pas me donner une allumette? ... Zut! » — Un vrai cabri! il saute sur le rebord

du billa d. Il n'a jamais été bien haut, monsieur Joseph; mais depuis que sa pauvre mère n'est plus là, Madame l'a sûrement remarqué, c'est si curieux, l'aplomb le pousse, on dirait même qu'il a un peu regrandi; tant et si bien qu'en allongeant le bras, notre bout d'homme arrive juste au bec de gaz, met le feu à son beau billet, un billet de mille tout neuf qui devait flamber tout entier, Sainte Madone! et galamment...

— Pauvre, pauvre tante Modique! — murmura Mamette indignée; — quand je pense à toutes tes privations, est-ce bien pour cela, mon Dieu?...

— Cela, cela, Madame, c'est pire qu'un voi, — lui répondit Fine Ardoise en changeant tout à coup de ton; — et il y en a qui sont pour beaucoup moins en face, oui, pour beaucoup moins!

Mais elles n'eurent pas le temps de continuer. Notre cousine, qui était en train de doser son bromure, tenait de la main droite un compte-gouttes de verre qui lui échappa et vint se briser sur son assiette avec un bruit sec; en même temps elle s'était levée :

— Excuse-moi, — dit-elle d'une voix blanche à ma grand' mère; — je ne me sens pas bien, j'étouffe.

— Tu ne te sens pas bien? Pourquoi? Mais qu'est-ce qui se passe? — demande Mamette effroyablement troublée et presque aussi pâle qu'Alix.

Elle voulut à son tour se lever et retomba sur sa chaise en balbutiant :

— Où est-elle passée? Vite, allez voir, je vous en prie, Delphine.

Alix a disparu. Fine et Célina la cherchent vainement dans sa chambre d'abord, puis dans les autres pièces de l'étage. De mon côté je monte au troisième, je parcours tous les greniers, et je la découvre enfin là-haut, sur ma terrasse. Mais elle ne semble pas surprise de me revoir. Elle m'accueille avec beaucoup de calme et de naturel.

— J'étouffe, — me dit-elle comme si elle reprenait simplement la conversation interrompue en bas, dans la salle à manger. — Il ne me fallait qu'un peu d'air, ce n'était rien, un peu d'air, de silence et de solitude...

Elle s'est appesantie contre la rampe de brique et reste

immobile; ses yeux se tournent anxieusement vers le libre horizon des toits; comme lorsqu'elle rôde follement à travers la maison, ils cherchent, ils quêtent, ils attendent toujours je ne sais quoi encore. Vais-je enfin l'apprendre aujourd'hui? J'ai peur d'être indiscret; je lui réponds d'abord que je la dérange sans doute, que je vais redescendre. Mais elle me retient :

— Non, reste, petit!

— Mais je vais seulement les prévenir que tu es, que nous sommes là.

— Tu me feras plaisir, je t'en supplie, ne me quitte pas tout de suite, reste un moment avec moi.

Je reste parce que j'ai pitié d'elle, peut-être encore parce qu'une certaine fierté m'a envahi et retenu. Ne suis-je point ici chez moi? Ne dois-je point alors, en faisant de mon mieux les honneurs de mon empire à la malheureuse, tenter moi aussi de la distraire, contribuer à la guérir en la détournant du secret affreux qui la dévore? Je m'accoude auprès d'elle et, d'un geste un peu timide, je lui montre et j'embrasse le désert de tuiles : ses lignes tourmentées se détachent, cet après-midi là, sous un ciel hivernal d'une pureté splendide.

— Vois-tu, cousine Alix? — lui dis-je; — il suffit d'en avoir l'habitude et on finit par reconnaître chaque maison; tiens! d'abord, là tout contre, sur ta gauche, celle de Macar le pharmacien; en te penchant, si tu ne crains pas le vertige, tu peux même apercevoir un bout de sa cour; et de l'autre côté là-bas, un peu plus loin, entre ces deux cheminées...

... Au delà de l'immeuble à Périer, je voudrais d'abord lui faire découvrir le toit de la Poissonnerie, puis la maison de tante Léa Chanaan. Peine perdue! je doute que ma cousine m'entende. Son regard morne suit le mien passivement, sans intérêt. Tout à coup pourtant il s'éclaire et me devance. Que devine-t-il donc? Je n'ai pas le temps de me le demander : avec la vivacité d'un éclair, la Dame Noire s'élance à deux pas de nous par dessus la rampe d'appui sans même la frôler et vient à l'autre bout de la terrasse tomber doucement, légèrement, silencieusement, mais toute tendue encore, la défiante! et prête à rebondir plus vite encore, si nous faisons mine d'approcher.

Comme elle est maigre! Comme elle paraît fiévreuse et inquiète! Jamais ma chère et vieille chatte ne m'est revenue aussi misérable et décharnée! La pauvre bête n'est donc plus que l'ombre d'elle-même, une ombre plus fuyante, plus insaisissable que jamais. Une ombre vraiment? un double, une âme alors; ce n'est plus que son âme, puisque je crois qu'elle est morte épuisée par sa folle vie... Qu'elle est restée belle cependant! sa fourrure surtout, devenue d'une finesse immatérielle! et sa prunelle qui ne brille plus que d'un reflet sourd, tenace comme l'acier de l'aimant!... Ah! qui sait même? elle n'est pas là réellement et, pour l'avoir trop attendue, c'est moi, c'est nous qui nous imaginons...

Il me sembla que je divaguais. Pourtant la Noire était bien tombée là, devant nous, et nous épiait. Était-ce un songe?

Tout ce que je voyais, tout ce que j'allais voir était vrai, mais s'était déjà installé sous un éclairage d'hallucination, avait pris l'apparence douloureuse du mauvais rêve... et toutes les nuits qui vont suivre, devant un cauchemar qui ne sera que la répétition plus lourde et plus atroce de celui qui vient de commencer, je me réveillerai hagard, à la fois brûlant et glacé... Toutes les nuits qui vont suivre, je vais entendre Alix (morte, se penchant sur moi comme pour ne pas tomber...), et cette nuit encore, j'en ai bien peur, après plus de vingt ans aussi, je l'entendrai :

— Chut! il ne faut point lui faire peur, n'est-ce pas? Il y a si longtemps que...

Et je vais lui répondre d'une voix encore plus étouffée :

— Cette fois, d'où peut-elle venir, la coureuse? et comme elle doit avoir faim! Laissons-lui la place; ne nous occupons pas d'elle; alors, pendant que nous lui tournerons le dos, elle ira sûrement se risquer jusqu'à son bol qui est là, dans le coin; elle pourra boire son lait...

Et il en sera bien ainsi, je m'en suis rendu compte déjà, par une espèce de fatalité. Ah! si du moins nous avions quitté la terrasse! Oui, si nous étions redescendus tout de suite!... J'y ai pensé, j'y pense encore. Mais comme, pour prendre la porte, il nous faudra passer devant la chatte, je craindrai certes trop de l'effaroucher et, pour lui laisser le champ libre, nous devons tous deux, en lui tournant le dos, nous éloigner

vers le fond de la terrasse jusqu'au bord de la fenêtre condamnée; et là, simplement par la force de l'habitude (peut-être encore pour me donner une contenance, rien ne me troublant plus que de me sentir en vague complicité avec Alix), je devrai donc aussi en rencontrant à la hauteur voulue le jour qui perce le panneau, y poser mon œil un instant et ma cousine, à son tour, devra me demander ce que j'aperçois par derrière; enfin, comment faire autrement? je dois enfin (n'y a-t-il pas huit jours que je ne suis plus venu regarder? il y aura du nouveau chez ces messieurs), je dois céder à la tentation d'ouvrir, comme les domestiques me l'ont montré, en manœuvrant la targette aussi doucement que possible; j'y réussis; j'ouvre dans un prodigieux silence; je me penche; près de moi se penche Alix...

Mais au fond de la cour cette fois (évidemment, puisque notre repas a été interrompu et que je suis en avance), tête basse elles aussi et le dos voûté, autour de la fontaine muette, ce sont des prisonnières qui tournent... ou plutôt qui étaient en train de tourner, puisque nous ne les avons aperçues que l'intervalle de quelques secondes. Un coup de cloche! La demie de midi a sonné : sous les ordres du gardien en uniforme, la file traînarde des *forçates*, comme les appelle Fine, s'est fondue dans un obscur couloir dont la grille s'est aussitôt refermée.

Fermer là-haut sur la terrasse aussi! Fermer! Partir! il est encore temps... et nous ne bougeons pas. Non! Nous ne pouvons pas bouger! Pourquoi? C'est impossible : derrière nous voici que nous entendons la Noire qui commence seulement à lapper son lait.

Et devant nous la lourde grille s'est rouverte sur la fosse vide : nous voyons ce gros gardien, un de ceux qui me déplaisent le plus, introduire encore une prisonnière, seule celle-là... Et pour qu'ils l'isolent ainsi de ses compagnes, est-ce une dangereuse criminelle? Est-ce une privilégiée? Comme les autres, elle a les cheveux couverts, serrés par un morne fichu, on dirait un bout de toile à matelas, qui nous cache complètement son visage. Mais sa robe est en taffetas, me semble-t-il. La robe de la prisonnière est une vieille, longue et charmante robe de soirée.

L'horrible gardien, lui, a levé la tête; il nous a aussitôt remarqués. L'ai-je dit? moins complaisant que ses collègues, il n'aime point nous voir à cette fenêtre. Aujourd'hui sa consigne est-elle plus sévère? Les regards que, de temps à autre, il nous lance, sont particulièrement malveillants et courroucés.

Mais du coin où, au lieu de se promener, elle s'est réfugiée tout de suite, ses yeux, à elle, n'ont pas encore cherché le ciel. Resteront-ils ainsi obstinément baissés? ... Là, sur cet escabeau de corps de garde, elle laisse tomber une main et de l'autre se tient le front, d'un geste de reine meurtrie, de déesse excédée, comme si elle était sur son trône ou qu'elle veuille composer un tableau allégorique... Oui! il y a dans toute son attitude je ne sais quoi de gracieux et d'étudié... de théâtral... Ah! je n'ai plus qu'une pensée : est-ce que sa sœur aussi, est-ce qu'Alix l'a reconnue?...

L'immobilité humaine, l'absence de vie extérieure, atteignent rarement cette limite extrême que nous avons soudain approchée. Écho, rappel lointain de ce monde où nous n'étions plus et où l'on respirait encore, où le sang circulait toujours, où le cœur continuait à battre, nous entendions la Noire achever, combien tranquillement! son bol, à petites gorgées sensuelles, musicales; et nos regards restaient figés sur Émilienne.

— Comme elle est belle! — soupirait Alix. — Elle est toujours belle.

— Elle est toujours belle.

Seules nos lèvres remuaient, mais à peine; les mots étranges, que si bas et si lentement nous murmurions, étaient moins entendus que devinés.

— Ce n'est pas la première fois que tu regardes?

— Non.

— Mais elle?

— Je ne l'avais pas encore vue.

— En les voyant, tu ne t'es jamais dit que tu pourrais... que nous pourrions être à leur place... à sa place?

— Non!... Mais aujourd'hui...

Ce n'est donc plus un jeu maintenant que de regarder dans une prison quand, par une espèce de mirage tragique, on s'y sent soudain transporté? Pourquoi, mon Dieu? Pourquoi?

Et quelle est devant moi cette minuscule tache lumineuse qui me brûle en prenant la forme d'un petit triangle de papier couleur de feu? Elle me brûle, et c'est le feu du remords et de la honte. Quatre ans déjà et j'avais donc cru oublier.

— Et aujourd'hui? Allons!

— Le triangulaire du Cap de Bonne Espérance, cousine Alix, c'est un timbre très rare. Un jour, chez un camarade, j'ai bien eu la tentation de le voler.

— Qui n'a pas eu un jour, au moins quelques secondes, la tentation de voler ou de tuer?... cette tentation du pire! Et si ce n'était que la tentation seulement! Mais le geste parfois l'accompagne. Jusqu'où peut aller le geste?

— C'est vrai : je n'ai pas seulement eu la tentation; j'ai bien volé, pendant quelques secondes. Je feuilletais l'album. Pour le tourner avec plus de précaution, mes doigts glissaient doucement sur la page. A peine fixé par une mince charnière, le timbre, presque de lui-même vint adhérer sous mon pouce; quelques secondes, je l'ai retenu... Enfin, je l'ai laissé, j'ai pu le laisser tomber sur le tapis...

Pour m'avoir contraint à un tel aveu, Alix, la grande Alix d'autrefois, la justicière, dans un sursaut imprévu, s'est-elle enfin réveillée? Mais non! sa voix trop douce ne sait plus que consoler.

— Pauvre petit! — me dit-elle seulement — qu'est-ce qu'un timbre?

En bas, la main d'Émilienne est descendue de son front sur ses yeux; mais sa tête s'est insensiblement relevée. Je suis sûr, nous sommes sûrs qu'elle nous a aperçus et qu'à son tour elle nous regarde. Depuis quand? Qu'importe, hélas! Désormais, je suis sûr qu'elle nous voit là-haut en train tous deux de la contempler dans sa déchéance... De quel droit infâme ou par quelle dérisoire impunité ai-je donc pu m'offrir et offrir à sa sœur, qu'elle hait, un tel spectacle? Je ne pouvais pas te trahir plus cruellement, mon Émilienne bien-aimée! Oui, tu nous vois; tu me vois aux côtés d'Alix, et désormais tu ne peux plus me reconnaître, tu ne me reconnais plus.

Or tout à coup, mais sans éprouver le moindre soulagement, j'ai senti qu'Alix avait disparu.

Plus heureuse que moi (du moins c'est ce que j'ai d'abord

imaginé), elle a pu s'arracher à l'horreur de ce tableau et redescendre. Fine, qui montait jusqu'ici à notre recherche, l'a croisée dans le petit escalier. Alix, dont le visage était affreusement pâle et les traits tout décomposés, lui aurait dit en passant : — « Je suis un peu mieux et je veux me reposer le reste de l'après-midi dans ma chambre. Ne me dérangez pas surtout. Ah! que personne ne me dérange! Je m'enfermerai plutôt à double tour ». — Puis, après avoir descendu quelques marches, elle avait rappelé la domestique pour ajouter : — « Ma cousine ne sait rien de tout cela, je suppose? Pour elle, en tout cas, pour Madame, c'est comme si je n'avais rien vu et je vous prie instamment de ne jamais lui en parler...

— Et pourquoi lui aurais-je parlé à votre grand-mère? — continua Fine. — Je suis peut-être une vieille bavarde, mais je sais tout de même encore ce que je dois taire et ce que je peux raconter.

Mais Fine alors le savait qu'Émi... Ah! Comment tout cela s'est-il passé? Comment?... puisque même aujourd'hui, et si longtemps après! lorsque je tâche d'y penser avec un peu plus de sang-froid, je ne parviens pas à me l'expliquer plus clairement, et je me retrouve aussi troublé, avec la même impression de cauchemar et d'incohérence.

... Je suis sûr que je m'étais écarté de la fenêtre : pour voir encore la prisonnière, il aurait fallu de nouveau m'avancer, et je ne pouvais pas.

C'est Fine, par derrière, qui me retenait. C'est Fine qui avait voulu me délivrer de cette hypnose. D'une main, Fine me retenait... et de l'autre, avec mille précautions, elle serrait sur son cœur la Noire qu'elle avait cueillie, en entrant, presque ivre de lait.

— Tu le savais? tu étais au courant alors, dis, Fine? — ai-je chuchoté.

— ... qu'elle a volé? pardi! et bêtement, comme si elle avait fait exprès. Il y a trois jours qu'elle est là; on aura beau la tenir à part, mon petit, déjà toute la ville le sait.

A toi aussi, justice donc va t'être rendue contre tant d'apparence non seulement pour ton zèle et ta fidélité de bonne servante, mais encore pour ton tact, ta retenue, ta discrétion; et l'heure approche où l'on verra, trop tard! la sagesse et le courage

même que tu réservais. Oui, tu avais été jusque-là une vieille et dangereuse bavarde, pauvre chère Fine, toujours en quête du malheur, du crime, du scandale à divulguer; et cependant, alors que tu nous occupais de si bon cœur avec les histoires de Zeph, tu détenais un autre secret, combien plus grave! le seul avec lequel tu ne t'es pas reconnu le droit de jouer.

— Qui la surveille?... le chef?

— Non, l'autre, le Corsois, comme tu l'appelles.

— Le sauvage! il finira par nous vendre. Ah! je le déteste, celui-là... Et elle t'a vu?

— Je ne sais pas.

Elle me tirait toujours plus à l'écart, plus en arrière.

— Non! il vaut mieux pour elle, la pauvrette! qu'elle ne te voie pas. Je vais seulement lui dire un bonjour avec la Noire, parce qu'elles s'aiment bien, n'est-ce pas? Tu te rappelles quand nous étions tous dans ma chambre, la dernière fois?

Avec la chatte entre les bras, elle s'avance à ma place. Je n'ose pas me rapprocher; je me penche un peu en avant, cela suffit : je vois... Émilienne là-bas découvrir ses yeux, son visage. Le gardien est contre elle et elle ne le craint pas. De plus en plus impatiente et nerveuse, la Noire, échappant à l'étreinte de Fine, a sauté sur le bord de la fenêtre. Émi se lève toute droite, elle dresse intrépidement la tête de notre côté, vers notre observatoire. Mais ce n'est pas à nous que sourira la prisonnière; ce n'est pas à nous qu'elle fera signe; ce n'est pas pour nous qu'elle agitera ce joli mouchoir de soie rose qu'elle chiffonnait, il n'y a pas un an dans notre cuisine! et l'horrible geôlier aura beau se jeter sur elle, lui briser les poignets, la traîner ignoblement vers la grille, déjà la Noire a rebondi sur le mur principal de la prison; une seconde à peine elle se tient en équilibre sur l'arête pour reprendre son élan...

ARMAND LUNEL

(*La fin dans le prochain numéro.*)

LE DÉSARMEMENT ET LA PAIX

Les hommes d'État français, lorsqu'ils traitent de la paix et des moyens de l'assurer tout en réduisant les charges de la défense nationale, résument leur thèse par la formule : arbitrage, sécurité, désarmement. Dans leur pensée, le désarmement ne peut résulter que de l'établissement de la sécurité, elle-même amenée par la généralisation des pactes d'arbitrage.

Cette théorie a été souvent combattue à l'étranger, surtout quant à l'ordre des deux derniers termes. De nombreux hommes d'État, journalistes et juristes estiment que le désarmement est une condition de la sécurité : il est inutile d'attendre, pour désarmer, ou pour limiter les armements, la réalisation d'un système de sécurité complet; il faut désarmer d'abord.

M. Grandi, ministre des Affaires Étrangères du royaume d'Italie, s'est fait récemment le champoin de cette théorie. Son discours a eu d'autant plus de retentissement qu'il exprimait, sous une forme relativement mesurée, des idées déjà claironnées avec violence par le Duce lui-même.

Il n'empêche que cette théorie est erronée.

Il est de mode, dans certains milieux internationaux, de dénigrer la conception française du potentiel de guerre, directement tirée, cependant, de l'article 8 du Covenant de la Société des Nations. Les deux facteurs essentiels du potentiel de guerre sont la puissance démographique et la

puissance industrielle : le chiffre des habitants, la quantité des produits essentiels à la vie moderne extraits ou fabriqués.

Le dénigrement, les plaisanteries mêmes, viennent de ce qu'on affecte de croire que la France veut limiter la population de ses voisins ou leur production industrielle. La France veut simplement que, dans un système de limitation des armements, il soit tenu compte des possibilités que donnent à chaque pays le nombre de ses enfants et le développement de son industrie.

Ce sont les variations de la population et de la puissance industrielle qui font et défont les impérialismes menaçants pour la paix. La France du XVIIIe siècle était à la tête des pays européens comme chiffre d'habitants et comme capacité de production : d'où les guerres de conquête aux résultats d'ailleurs éphémères. Le XIXe siècle a vu la suprématie de l'Angleterre. Le XXe voit celle des États-Unis d'Amérique, qui tente de s'imposer avec une fausse ingénuité.

On peut « désarmer » : tant que les puissances peuplées et riches d'une forte industrie n'auront pas donné des garanties sérieuses contre une explosion d'impérialisme, la sécurité ne sera pas établie. Détruire des canons, des mitrailleuses, des vaisseaux, est de peu d'importance pour un pays largement peuplé et jouissant d'un puissant développement industriel. Il conserve, avec les raisons profondes de son impérialisme, les moyens de tenter d'en réaliser les aspirations.

Vue de l'esprit, dira-t-on peut-être. Non pas. Nous avons un exemple précis de l'impuissance du désarmement à créer la sécurité. C'est ce qui s'est passé en Allemagne depuis la paix. L'Allemagne a été désarmée dans toute la mesure où un pays peut l'être. N'empêche que, à l'heure actuelle, la France n'a pas le sentiment d'être en sécurité sur sa frontière du nord-est, et qu'elle se lance dans l'exécution d'un vaste programme de fortification. Or, s'il y a eu des lacunes dans le désarmement de l'Allemagne, — et nous allons voir lesquelles, — la principale cause d'insécurité de la France est l'impossibilité d'agir sur le potentiel de guerre.

***

Nous écrivions ici-même il y a deux ans[1] :

Le système militaire allemand, tel qu'il existe en vertu du traité, et par comparaison avec le statut français résultant des nouvelles lois, ne constitue pas un danger pour nous. Ce système est susceptible de subir, dans les années à venir, des transformations plus ou moins considérables et périlleuses pour la paix.

Les caractéristiques du système établi à Versailles, si elles étaient respectées, sont bien celles d'une limitation sérieuse des armements, d'un désarmement véritable :

1° effectifs strictement arrêtés et ne correspondant pas à ceux d'une armée mobilisée comportant le nombre fixé de grandes unités (100 000 hommes pour 7 divisions d'infanterie et 3 de cavalerie);

2° pas de réserves instruites, le nombre des libérations annuelles admises officiellement étant trop faible;

3° limitation stricte, en nombre et en nature, du matériel de guerre (pas d'artillerie lourde, le calibre maximum étant le 105, — pas d'aviation ni de chars de combat);

4° interdiction de « toutes mesures de mobilisation ou tendant à une mobilisation ».

On a beaucoup critiqué ce système. Il est hors de doute, cependant, que, s'il avait été intégralement appliqué et maintenu en application, la sécurité de la France ne serait nullement menacée par la Reichsheer, « exclusivement destinée au maintien de l'ordre sur le territoire et à la police des frontières ».

La preuve que ce système n'est pas si ridicule, on la trouve dans les idées du général de Seeckt. Ancien chef d'État-major du maréchal de Mackensen, ancien chef de la *Heeresleitung* au ministère de la Reichswehr, le général de Seeckt est à la tête des hommes qui, en Allemagne, considèrent qu'il faut s'attacher à tirer le meilleur parti de ce qu'on a. Pourtant, d'après les conceptions qu'il a développées dans son opuscule *Landesverteidigung*, le système militaire imposé

1. *Revue de Paris*, 1er août 1928.

à l'Allemagne par le traité de Versailles ne saurait suffire tel quel. Le général de Seeckt demande :

1° l'élévation de l'effectif de le Reichsheer à 200 000 hommes et l'abaissement du temps de service à six ans au lieu de douze, ce qui donne un nombre quadruple de libérations, c'est-à-dire la possibilité d'avoir des réserves instruites;

2° la mise sur pied d'un système permettant l'instruction de tous les hommes en état de porter les armes à la diligence d'un cadre professionnel spécial;

3° l'abandon de toutes les limitations relatives au matériel, sauf accords imposant des limitations du même ordre aux voisins de l'Allemagne;

4° la préparation de la mobilisation des unités de la nation armée; surtout une politique de soutien en faveur des industries susceptibles de travailler pour la guerre : soutien leur permettant de stocker les matières premières indispensables, d'établir les prototypes et de prévoir le lancement des fabrications en série.

On le voit : les idées fondamentales du général de Seeckt s'opposent directement aux caractéristiques principales du système militaire de Versailles. Pourquoi celui-ci n'a-t-il donc pas pu donner satisfaction?

Ce n'était pas la première fois qu'on essayait d'obtenir la sécurité par le désarmement. Après Iéna, Napoléon s'était flatté d'imposer à la Prusse une limitation de sa force armée qui l'empêchât d'être redoutable. Il crut y parvenir en fixant les effectifs de paix du royaume vaincu. Qu'arriva-t-il? Les Prussiens découvrirent le moyen, sans dépasser trop ouvertement l'effectif fixé, d'avoir des soldats : ce fut l'institution du service à court terme, et la constitution des réserves instruites.

Sur les procédés employés, sur les résistances rencontrées, sur les résultats obtenus, on trouvera d'abondants renseignements dans le récent livre du général Denvignes, *La Farce du Désarmement*[1]. L'audace des procédés techniques n'a eu d'égales que l'audace politique du gouvernement prussien et sa puissance de dissimulation. Les auteurs du traité de Ver-

1. Tallandier, Paris, 1930.

sailles ont-ils ignoré ce précédent? L'ont-ils négligé? En aucune façon. Seulement ils ont mal interprété l'expérience.

La vraie leçon de celle-ci était : « Napoléon, avec tout son génie, n'a pas pu établir un système capable de résister à la volonté de le tourner qui animait le vaincu passionné de revanche. N'ayons pas l'espoir de faire mieux. Demandons à la politique de combler les inévitables lacunes de la technique. » Les auteurs du traité de Versailles se sont dit simplement : « Napoléon a échoué parce qu'il a oublié de fixer, outre les effectifs, le temps que chaque soldat passerait sous les drapeaux. Fixons ce temps, et le danger sera écarté. » Les auteurs du traité de Versailles n'ont vu que la forme accidentelle que le danger prit de 1806 à 1813 : ils ne virent pas le fond même du danger.

On aperçoit aujourd'hui la lacune de leur système par où la passion revancharde allemande a fait sa trouée : ils n'ont pas songé à fixer une limite quelconque aux crédits budgétaires de la Reichsheer. Aussi les chefs de celle-ci s'en donnent-ils à cœur joie.

Laissons de côté les menues friponneries : libération d'un nombre d'hommes supérieur à celui qui est officiellement imposé (il n'y a pas de contrôle possible); institution d'écoles et de cours d'instruction dans les état-majors de groupes et de divisions, alors que la *Kriegsakademie* était condamnée à mort. L'armée allemande, laissée libre de dépenser, dépense sans compter : son budget est la voie d'eau qui entraîne irrésistiblement vers le fond le système de Versailles. Qu'on en juge.

L'effectif des officiers est fixé *ne varietur*? Mais les dépenses de solde ne le sont pas, ni non plus la proportion entre les divers grades. On « bourre » donc en officiers généraux et supérieurs, et, pour 7 divisions d'infanterie et 3 de cavalerie, on a 42 généraux, 108 colonels, 196 lieutenants-colonels, 379 commandants. On a des États-Majors surpeuplés jusque dans les régiments : 9 régiments d'infanterie ont 2 colonels; 4 ont 2 lieutenants-colonels; 3 en ont 3; 6 en ont 4; 1 en a 5; dans l'artillerie, 3 régiments sur 7 ont 2 colonels; 1 a 2 lieutenants-colonels; un autre en a 3; 3 en ont 4; 1 en a 5, et 1 en a 6. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir un régiment (le 4e d'artil-

lerie) commandé par un général de brigade (general-major de Cochenhausen), un bataillon commandé par un colonel (3e bataillon du 19e d'infanterie), des bataillons d'infanterie et des groupes d'artillerie commandés par des lieutenants-colonels : 39 bataillons sur 84, 19 groupes (plus 1 groupe commandé par un colonel) sur 24. La cascade continue, et on trouve des compagnies et des batteries sous les ordres de commandants. Ne peut-on voir dans ces cadres pléthoriques, systématiquement enflés par le haut, l'annonce d'un dédoublement ou d'un détriplement des unités actives?

Pour le matériel, l'Allemagne ne dépasse pas, paraît-il, les 540 pièces (77, 105 et *Minenwerfer*) qui lui ont été assignées au traité de Versailles. Mais leur entretien revient à 7 800 000 marks, soit 14 444 marks (86 664 francs) par bouche à feu. Des mitrailleuses lourdes et légères, l'Allemagne en a 1 936, comme il est prescrit; mais elle dépense 8 200 000 marks pour leur entretien, soit 4 306 marks (25 836 francs) par arme. Des fusils et des carabines, elle en possède 102 000; leur entretien coûte 51 marks par arme. Ici nous y voyons plus clair : le prix de revient d'un fusil neuf est de 154 marks, ce qui est déjà un prix très élevé, dépassant de 50 p. 100 celui qu'on obtient partout ailleurs; le crédit d'entretien de 51 marks permet cependant de renouveler chaque arme tous les trois ans. Luxe inouï, scandaleux, invraisemblable : l'Allemagne fait du stock, ou — ce qui paraît plus vraisemblable — elle pratique déjà la politique de soutien chère au général de Seeckt.

Enfin l'Allemagne a reconstitué l'équivalent du grand État-Major prussien. L'élévation des soldes ne suffit pas à expliquer que le chapitre « commandements et administration » ait triplé depuis la cessation pratique de toute activité efficace de la Commission de contrôle interalliée. Et, comme on sait que le nombre des officiers et fonctionnaires employés au ministère est actuellement supérieur à celui de 1913 pour le seul ministère de la guerre prussien, la conclusion s'impose : la redoutable machine à préparer la guerre qu'était le grand État-Major prussien s'est reformée.

Ainsi, les violations du traité de paix se sont amassées. Car il y a violation : les crédits consentis pour les cadres, le

matériel, le commandement, ne sont pas limités directement par l'instrument de Versailles; mais celui-ci, en interdisant toutes mesures préparatoires à une mobilisation, interdit par là même les prodigalités qui les rendent possibles. Jamais cependant on n'a entendu dire que les anciens alliés, et spécialement la France, aient demandé la mise en mouvement des organes d'investigation de la Société des Nations.

Ils se sont contentés de protestations solennelles et parfois véhémentes. Mais c'est tout. Il y aura bientôt deux ans, au mois de septembre 1928, M. Aristide Briand a prononcé devant l'assemblée générale annuelle de la Société des Nations un grand discours qui était un véritable réquisitoire contre l'armée allemande. A ce réquisitoire il n'a pas été répondu. Le gouvernement français n'a jamais insisté pour obtenir des explications nettes au sujet des anomalies signalées par le ministre des Affaires Étrangères. Et celui-ci, l'année dernière, devenu président du Conseil, n'a pas hésité à promettre pour une date fixe l'évacuation de la Rhénanie, sans avoir obtenu le moindre éclaircissement : ne parlons pas de garantie.

Dans ces conditions, il n'y a pas à s'étonner que les Allemands aient risqué un pas de plus. Ils n'avaient encore trouvé le moyen de préparer que des cadres et du matériel. Pour les effectifs, ils s'en tenaient aux éléments, incertains quant au nombre et quant aux sentiments, que pouvaient fournir les associations plus ou moins sportives ou patriotiques. Cela ne leur suffit plus. Dans un discours prononcé au Reichstag le 21 mai dernier, le général Grœner, ministre de la Reichswehr, a proclamé que la mise en état de défense du pays, qui « commence par la jeunesse dans la famille et à l'école », constitue « une tâche importante du Reich et des États » : c'est donc officiellement que sera désormais organisée la préparation militaire, en attendant le rétablissement prochain du service obligatoire.

Le gouvernement français continue à se taire. Ne voit-il pas que son silence, que son apathie encouragent le gouvernement allemand à poursuivre ses violations du traité de paix? qu'il rend de moins en moins réalisable l'espoir d'une entente raisonnable entre les deux pays? que, en habituant le Reich à nous voir toujours céder, il l'amène à augmenter

toujours ses prétentions, à pousser finalement ses exigences au point que, si la France ne veut pas mourir, elle devra rompre? L'exemple des années d'avant la guerre n'est-il pas là pour montrer que, de concession en concession, le redressement devient toujours plus difficile?

***

Il était possible — l'est-il encore? — d'empêcher tous les empiètements de l'Allemagne : il aurait suffi que le gouvernement français fût vigilant. Notre système de défense sur terre, même avec les nouvelles lois, reste suffisamment efficace pour conserver une marge de supériorité effective sur le système allemand tel que l'a tracé le traité de paix. Toute controverse doctrinale semble inutile. On a lu avec intérêt la démonstration complète qu'a donnée récemment le général Debeney[1]; il eût été plus utile, puisqu'il jugeait bon de prendre la parole si peu de temps après avoir abandonné ses hautes fonctions, que l'ancien chef d'État-Major général indiquât comment l'armée française peut vivre dans le cadre nouveau qu'il a contribué à lui assigner. Il eût été plus utile encore qu'il indiquât comment il conçoit que notre système de défense nationale pourrait parer au caractère déficient de notre potentiel de guerre par rapport à celui de l'Allemagne.

A l'heure actuelle, — mais pour peu de temps sans doute, si nous laissons le général Grœner appliquer ses idées sur la *Wehrhaftigkeit*, sur la mise en état de défense de l'Allemagne, — nous n'avons à nous préoccuper que d'un des deux facteurs qui constituent le potentiel de guerre du Reich : la puissance industrielle. Écoutons le général Denvignes, qui, en sa qualité d'ancien délégué supérieur du commandement à Düsseldorf, connaît bien les Allemands, ce qu'ils peuvent et ce qu'ils veulent.

La constitution d'une grande armée de terre étant, provisoirement, écartée, c'est dans la guerre aéro-chimique que le général Denvignes aperçoit la mise en application du potentiel de guerre de l'industrie allemande.

1. *Sur la sécurité militaire de la France*, Payot, Paris 1930.

La supériorité de l'industrie chimique allemande est bien connue. Ce que l'on sait moins, ou ce qu'on oublie trop souvent, c'est que les produits de la chimie de guerre sont des produits de la chimie de paix, ou qu'ils s'en différencient à peine. Le chlore, le phosgène, le bromure de xylène, la chloropicrine, l'ypérite sont employés tels quels en temps de paix et en temps de guerre, ou dérivent d'intermédiaires d'où ils sortent aussi facilement que les produits « pacifiques » correspondants. Or, la production allemande de matières colorantes s'élève à 140 000 tonnes par an. Rappelons que, pendant la guerre, la production allemande de gaz asphyxiants était de 3 000 tonnes par mois : on mesure le « potentiel de guerre » de l'industrie des colorants d'outre-Rhin.

Les Allemands ne disposent pas seulement de colorants-gaz asphyxiants. Ils disposent aussi de sulfate d'ammoniaque et autres produits azotés : lisez cette fois explosifs. Avant la guerre, la production d'azote pur de synthèse s'élevait en Allemagne à 10 000 tonnes par an. Sous le coup de la nécessité, résultant du blocus des alliés, la production s'est développée : aujourd'hui elle atteint 800 000 tonnes. Celle de la France arrive à peine au dixième.

Empruntons encore quelques chiffres au général Denvignes au sujet de l'industrie chimique allemande. La puissante *Interessengemeinschaft Farben-Industrie A.-G.* emploie 86 000 ouvriers, encadrés par 22 000 employés ou fonctionnaires et 3 à 4 000 ingénieurs. Voilà, au total, une armée à peine plus nombreuse que la Reichsheer, et qui peut, du jour au lendemain, être infiniment plus dangereuse.

Pour cela, il faudra que les produits chimiques servent à armer une flotte aérienne. Cette flotte, l'Allemagne ne l'a pas. Peut-elle l'avoir? Oui, quand elle le voudra.

Depuis la guerre, l'aviation française a tâché de faire servir ses types militaires aux besoins du trafic civil. L'aviation allemande, officiellement réduite aux usages civils, débarrassée de tout stock de guerre, a repris le problème d'ensemble par la base et fabriqué des appareils « commerciaux » sans cesser pour cela de songer à leur utilisation à des fins guerrières.

Le général Denvignes passe en revue les divers types

allemands existants. Il insiste avec raison sur la création de grands avions de combat, et sur la possibilité de transformation très rapide, en quelques heures, d'un appareil commercial en avion de guerre. Au reste, les appareils de guerre ne sont interdits à la construction allemande que sur le territoire allemand; rien ne l'empêche d'en établir dans ses filiales de l'étranger, d'après les plans préparés dans ses bureaux d'études: filiales de Junkers en Suède, de Rohrbach au Danemark, de Dornier en Italie et en Suisse, sans parler de Fokker installé en Hollande, ni des succursales de Russie.

Mais, dira-t-on, tout cela est encore vague, théorique : bien qu'elle exporte relativement beaucoup, l'industrie allemande, privée des commandes du ministère de la Guerre, travaille peu. Le nombre des appareils en service sur les lignes commerciales est réduit. Sans doute. Mais la construction aéronautique, telle que la comprennent les Allemands (emploi généralisé du métal), permet le lancement rapide de la grande série; les plans sont tenus prêts, les prototypes construits et essayés; la fabrication peut être mise sur pied en quelques semaines et arriver rapidement à la cadence de 6 000 appareils par mois[1]. Trouve-t-on ce chiffre exagéré? Qu'on le réduise de moitié : cela fait encore 3 000 appareils, tous modernes par définition.

Quant aux pilotes, c'est une banalité de signaler les possibilités de formation qu'offrent les nombreuses écoles existantes, les possibilités d'entraînement, de confirmation, que fournissent les très nombreuses lignes « commerciales » dont l'utilité est plus ou moins démontrable à l'intérieur même de l'Allemagne et qui poursuivent sans cesse leur extension à l'étranger. Le nombre de leurs pilotes est disproportionné avec leurs besoins réels; et les écoles de vol à voile présentent de larges ressources au recrutement.

Dès lors, l'Allemagne possède, ou peut posséder rapidement, les éléments nécessaires à la guerre aéro-chimique, et, par suite, à la guerre totale, telle que l'imagine le général Denvignes.

Premier temps : raid des unités de la Reichsheer et de la Schupo encasernée, renforcées par des milliers de « réservistes »

1. *Ce qu'il faut savoir de l'aviation.* Publication du Comité français de propagande aéronautique, Larousse, Paris, 1930.

à l'enthousiasme surchauffé, — en même temps, et peut-être un peu avant, raids d'avions destinés à empoisonner ou tout au moins à neutraliser nos garnisons frontières, nos troupes de couverture. Les unités de terre pénétreront ainsi sans rencontrer de résistance sur le territoire ennemi. La ruée ayant lieu simultanément sur la Belgique et la France, la première risque d'être réduite du coup, ses centres industriels et politiques pouvant être surpris par le premier bond. Moins soudainement touchée, la France serait, elle aussi, dans une situation critique.

Deuxième temps : action de l'aviation allemande sur les chemins de fer, de façon à empêcher la mobilisation et la concentration, c'est à-dire la contre-offensive immédiate, des unités françaises préparées en vue de la lutte contre les troupes allemandes.

Troisième temps : grâce à l'action des troupes de terre tenant en territoire ennemi une base offensive propre à l'installation de centres d'aviation, action systématique sur la population de l'arrière.

Voilà plus qu'il n'en faut, n'est-il pas vrai? pour permettre à l'Allemagne d'attendre la mise sur pied des unités de la levée en masse, l'achèvement de leur instruction et du matériel qui leur est nécessaire. Aura-t-on même besoin d'attendre si longtemps? Le moment n'est pas loin, proclament certains, où l'arme aéro-chimique pourra prendre à son compte toute la guerre.

Mais l'arme aéro-chimique est celle qui utilise presque sans effort et presque sans délai le potentiel de guerre de l'industrie déclarée pacifique. Qu'elle règle seule le conflit, ou qu'elle ne prenne qu'une part importante au règlement, le général Denvignes a raison : « Le désarmement matériel est une hypocrisie et une impossibilité ».

***

Cette découverte justifie-t-elle l'apathie avec laquelle le gouvernement français a laissé l'Allemagne violer les causes militaires du traité de Versailles? En aucune façon.

Les plus acharnés partisans de l'idée que le désarmement est une condition de la sécurité se rencontrent précisément dans les pays qui ont un potentiel de guerre élevé : États-Unis, Angleterre, Allemagne. M. Grandi lui-même est le ministre d'une nation prolifique... et qui soigne particulièrement son aviation.

Si sombre qu'il soit pour la France, — et on peut le considérer comme l'hypothèse extrême, — le scénario décrit par le général Denvignes laisse une place à l'armée française dans un conflit avec l'Allemagne. Cette place, au gré de certains, est encore trop grande : combien l'opération serait plus facile si ce trouble-fête n'existait pas! « Arrière les canons, arrière les mitrailleuses! » s'est écrié un jour M. Briand. « Arrière les les canons, arrière les mitrailleuses! » ont répété d'autres hommes, et ils ont ajouté mentalement : « Les canons français, les mitrailleuses françaises. Et en avant les avions allemands! en avant les produits chimiques allemands! le potentiel de guerre de nos industries aérienne et chimique nous donnera la victoire! »

L'armée française disparue, ou mise sur le pied d'égalité avec les armées voisines, — c'est ce que demande le général de Seeckt pour l'armée allemande, et tout porte à croire que l'Italie demandera aussi la « parité » le jour où se posera la question du désarmement sur terre et dans les airs, — le potentiel de guerre jouera à plein, sans limite, sans frein. Les peuples à la population nombreuse, à l'industrie forte et riche, n'auront plus à se gêner et pourront assouvir leurs appétits impérialistes.

Les théoriciens de la guerre des gaz, de la guerre aéro-chimique, prétendent qu'elle est plus humaine que l'autre. C'est oublier que l'arme chimique est destinée, selon les dires de ses partisans, à l'intoxication des populations urbaines, en masse, et, dans toute la mesure du possible, par surprise. C'est oublier aussi la fameuse déclaration du général Fries, chef du Service chimique au ministère de la Guerre des États-Unis :

L'usage généralisé de la guerre des gaz sur mer, sur terre et dans les airs, fera que toute nation capable de produire des gaz en grande quantité acquerra par là-même la supériorité sur toute autre nation

du monde. Les États-Unis pourront obtenir cette situation et la conserver.

On ne saurait trop citer ce texte. En dépit d'une subtile propagande, il montre que la guerre des gaz n'est pas destinée à résoudre les conflits armés avec plus d'humanité, mais qu'elle a pour objet, comme toute guerre, la satisfaction des impérialismes. Or, répétons-le, le potentiel de guerre est à la base du sentiment impérialiste, et fournit les armes les plus puissantes à son assouvissement.

Les théoriciens ont beau dire : l'attaque d'une grande ville par une aviation de bombardement utilisant à la fois les projectiles incendiaires et les projectiles à gaz délétères sera une chose effroyable et aboutira à un massacre égalant en atrocité ceux des pires invasions barbares, les dépassant en rapidité. Ces massacres, nous-mêmes ou nos enfants les verrons, si les apôtres du désarmement prétendu générateur de la sécurité viennent à l'emporter. Mais, à de telles horreurs, la civilisation européenne ne résistera pas.

Aussi comprend-on l'appel à l'union des Européens par quoi le général Denvignes termine son livre : union économique, union politique, union sur tous les terrains, sinon l'Europe est perdue, vouée à la ruine, d'abord, puis à la tyrannie américaine ou à la tyrannie bolcheviste.

Rien n'est plus juste, plus séduisant que cet appel. Mais les difficultés ne manquent pas. Même à qui possède la foi, cette grande œuvre d'union européenne apparaît de longue haleine. Il y aura des échecs sur la route, sinon des retours en arrière. Or, il faut avant tout éviter la guerre; pour cela, il faut gagner du temps, il faut donner à l'union européenne le délai nécessaire à sa réalisation. Le moyen, c'est de décourager les espérances des peuples belliqueux.

Cette armée française, dont la disparition ou la médiatisation vont nous être demandées, maintenons-la : les arguments ne nous manquent pas, et ici le général Debeney a raison. Puis travaillons à en faire l'instrument voulu : ne laissons pas échapper les possibilités de défense que donne la fortification; mais ne leur sacrifions pas toutes les ressources disponibles; même sur terre, il y a autre chose à faire : c'est, par la moto-

risation, de développer la mobilité de nos troupes. Ce qui aura en outre l'avantage de remettre en honneur l'idée de la manœuvre stratégique que la Grande Guerre nous a fait oublier.

Et aussi développons notre aviation. Même avec des services de défense anti-aérienne bien organisés, — et il n'y a guère de pays où ils le soient, — la meilleure parade aux attaques d'avions est encore la menace de la contre-attaque, de la riposte immédiate et efficace. Il faut qu'il soit bien entendu que nos mesures sont prises, et prises en tout état de cause, pour que, à un raid contre une portion quelconque de notre territoire, réponde sans délai un raid d'une importance double contre un point vital du territoire de l'agresseur.

La France est pacifique, certes, mais elle n'abdiquera pas.

J.-M. BOURGET

METZ 1870[1]

Saint-Julien, 2 septembre.

Voici deux jours pendant lesquels je n'ai pas pu t'écrire; mais ce temps a été assez tristement employé pour expliquer mon silence.

La fausse alerte du 29 est devenue une vérité dans la nuit du 30 au 31, pendant laquelle ordre nous a été donné de réoccuper dès six heures du matin les positions que nous avons occupées le 26, le jour de ce mouvement inexplicable dont je t'ai parlé.

Nos positions se trouvaient réparties ainsi qu'il suit : notre deuxième division (Castagny) à Queuleu, Grigy et Borny; la première division (Montaudon) sur les crêtes en avant de Bellecroix et en arrière de Lauvalliers; la troisième division (Metmann) à Vantoux et au moulin du Goupillon; la quatrième division (Aymard) à Mey et en avant. Le 2e Corps d'armée (Frossard) en réserve en arrière de Bellecroix. Tout le reste de l'armée à Saint-Julien.

Nous avons alors appris confidentiellement qu'il ne s'agissait plus de percer sur Dieuze, mais qu'un avis ayant fait connaître au maréchal Bazaine que Mac-Mahon était vers Stenay et l'Empereur en réserve sur l'Aisne, notre armée allait faire un effort pour opérer sa jonction par Thionville. C'était donc sur Malroy que nos attaques devraient se diriger. Or, les Prussiens, depuis longtemps, ont fait des travaux importants à Malroy, Charly, Failly, Poixe, aboutissant à

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 juillet.

Servigny et à Sainte-Barbe, où ils ont un camp considérable.

Cette ligne ne pouvant être attaquée de front, il fallait la tourner par la droite, et cette tâche difficile était confiée au 3e Corps. Notre mouvement tournant étant opéré, le reste de l'armée devait donner.

Une première faute fut commise : si notre corps, campé sur la rive droite de la Moselle, avait pu arriver en position à sept heures du matin, il n'en était pas de même des autres corps, qui avaient à passer la Moselle. C'est à peine si, à quatre heures du soir, ils étaient arrivés. Et ce n'est qu'à cette heure tardive que nous reçûmes l'ordre d'attaquer. Le maréchal Le Bœuf, bouillant d'impatience et contrarié de cette longue journée de station qui compromettait tout, se porta immédiatement aux avant-postes et, franchissant malgré le feu le ravin de Lauvalliers, se mit à attaquer avec de l'artillerie et de l'infanterie l'auberge qui est à la rencontre de la route de Sarrelouis et du chemin de Montoy à Noisseville. Nous étions si près que les balles tirées par les défenseurs de l'auberge, qui est considérable et crénelée, nous arrivaient en masse, ainsi que les projectiles de batteries admirablement placées en arrière de Noisseville et que les Prussiens démasquèrent aussitôt que nous nous montrâmes. Il y eut aussitôt, dans notre état-major; Radiguet blessé d'un éclat d'obus dans l'aîne; le cheval du colonel Mondain, notre commandant du génie, fut tué. Le Maréchal ne voulut quitter cette position, qui n'était pas la sienne, que quand l'auberge fut prise et que Noisseville se trouva près de tomber en notre pouvoir. Pendant ce temps, les heures s'écoulaient; Frossard, qui devait appuyer notre droite, ne paraissait pas du côté de Montoy et de Coincy, où il aurait dû attaquer. Je fus envoyé pour le supplier d'avancer. Ne doutant pas qu'il ne fût déjà aux prises de ce côté, où la division Montaudon souffrait beaucoup, je partis au galop vers Coincy. L'obscurité commençait à se faire dans les vallons : je ne tardai pas à m'apercevoir que les bouquets de bois n'étaient pas à nous. Les balles sifflaient à mes oreilles de temps à autre, venant de la droite. J'arrivai enfin à Coincy, où je trouvai la cavalerie de Clérambault aux prises avec les défenseurs du village. Les dragons avaient mis pied à terre et faisaient le coup de feu. Cléram-

bault demandait de l'infanterie à cor et à cri. Je vis que j'avais fait fausse route et que je ne trouverais pas Frossard de ce côté. Je me disposais à revenir sur mes pas au galop, quand je fus salué par une grêle de balles, partant du bois à l'ouest de la cote 203. Mon cheval me tira d'affaire en franchissant le ruisseau d'un bond énorme et en me permettant ainsi de gagner la route à traver les vignes. Je finis par trouver Frossard, tranquillement installé à la ferme de Bellecroix, entouré de ses troupes, ne songeant pas plus à déborder notre droite que si nous eussions été à la fête et disant qu'il n'avait d'autre mission que de nous appuyer en cas d'échec. Pendant ce temps, Noisseville était enfin enlevé par nos troupes et Servigny était pris par Aymard, après un combat des plus violents. La nuit était noire. Je cherchai partout le Maréchal, que l'on me dit être à Noisseville. Je m'y rendis avec Munier, que je rencontrai sur la route. Cette promenade nocturne était lugubre. Partout des blessés qu'on ne voyait pas dans l'obscurité, qui était complète, demandant qu'on vînt les ramasser; le village, occupé par des troupiers silencieux et mornes, aux aguets, craignant un retour offensif. Le Maréchal n'y était pas. Nous sortions à peine du village pour le chercher ailleurs qu'une fusillade très vive, accompagnée d'une marche de tambours et de fifres, nous fit savoir que les Prussiens attaquaient le village. Encore le sifflement des balles autour de nous, dans un lieu inconnu et sans y voir à cinq pas. L'attaque repoussée ne fut pas longue et nous ne tardâmes pas à trouver le Maréchal sur le plateau, cherchant en vain à démêler, aux lueurs de l'incendie de Servigny et au bruit de la fusillade extraordinairement forte qui se faisait entendre, si le village nous restait ou nous échappait. Nous apprîmes malheureusement, à deux heures du matin, qu'Aymard, après une lutte très vive, avait été obligé d'évacuer le village.

A dix heures passées, nous allions chercher un gîte à l'auberge de Lauvalliers, transformée en ambulance, et nous y passâmes la nuit dans des pièces maculées de sang, démeublées, aux vitres cassées.

Roulés dans nos manteaux, nous songions à la journée du lendemain, où il faudrait disputer chèrement à l'ennemi nos

minces conquêtes, restées incomplètes grâce à l'heure tardive de l'attaque et que notre infériorité d'artillerie ne nous permettrait peut-être pas de défendre. L'événement justifia les craintes secrètes de la plupart d'entre nous : dès que le brouillard fut levé, toutes les crêtes en avant de nous commencèrent à faire pleuvoir sur Noisseville et sur l'auberge une masse de projectiles, auxquels nos faibles batteries pouvaient à peine répondre.

Le maréchal Le Bœuf, sachant que le succès du mouvement tournant, qu'il s'agissait de terminer, dépendait de la conservation de Noisseville et de la reprise de Servigny, se planta avec son état-major à l'auberge conquise la veille et déclara qu'il ne se retirerait qu'à la dernière extrémité. Cet exploit, qui resta stérile, eut pour résultat de faire blesser Maneque très gravement, de faire tuer un charmant capitaine de notre état-major : de Vaudrimay, d'emporter le bras d'un autre bon officier : Gisbert, de blesser légèrement Munier, de tuer les chevaux de Coupray, de Changarnier et du commandant Duvernet. Bref, il y eut dans notre état-major une hécatombe comme on n'en a jamais vu dans un état-major général. Quant à moi, j'avais été envoyé dès le début de cette affaire auprès du général de Castagny, à Borny, pour le faire se porter en avant : le Maréchal m'avait ordonné de suivre le mouvement de la division et de ne la quitter que quand il serait exécuté. Tant que je n'eus affaire qu'à de Courcy, qui commandait la 2e brigade, cela alla à merveille; mais, pour la 1re brigade, avec laquelle marchait Castagny, ce fut une autre affaire. Je devais le porter sur Ars-Laquenexy, faisant ainsi une marche de flanc devant le château de Mercy que les Prussiens occupaient, il est vrai, mais que le canon du fort Queuleu domine. Jamais le général de Castagny ne voulut y consentir : ce serait, disait-il, un combat sanglant, qu'il ne livrerait pas sans un ordre précis. J'aurais pu le donner; le Maréchal m'aurait couvert, mais j'étais si convaincu que la journée était perdue et que la marche de Castagny ne servirait à rien, vu qu'il était trop éloigné de la droite de notre ligne, que je finis par partir de guerre lasse, le laissant se diriger sur le château d'Aubigny, et je repartis pour retrouver le Maréchal, qui venait enfin, après avoir perdu Noisseville,

de consentir à la retraite. Les batteries ennemies s'étaient encore multipliées : Montoy, Coincy étaient également écrasés. Nos troupes se retiraient en bon ordre, et le Maréchal le dernier avec son état-major. Nous eûmes une conduite, de l'auberge de Lauvalliers, dont je me souviendrai longtemps, ainsi que de l'incident suivant : arrivés à Lauvalliers, le Maréchal m'envoya confirmer un ordre de retraite donné au général Fauvart-Bastoul, que celui-ci refusait d'exécuter s'il n'était pas écrit, vu que déjà le matin il avait quitté Montoy sans ordre, écrasé par le feu de l'ennemi, et qu'un ordre impérieux et écrit de Le Bœuf lui avait prescrit de reprendre Montoy à tout prix. Bastoul s'y était conformé avec vigueur, mais, voyant avec raison dans l'ordre du Maréchal un blâme au sujet de son premier mouvement de retraite, il n'en voulait pas exécuter un second sans un avis formel et écrit. J'eus toutes les peines du monde à le joindre, m'étant engagé avec mon chasseur d'escorte dans le ravin de Montoy, par lequel beaucoup de troupes de notre corps se retiraient. Je le trouvai tellement écrasé d'obus que le passage était une témérité inutile. Je me décidai à faire le tour par la route de Sarrebrück, qui était moins battue, parce qu'étant moins découverte, personne n'y passait. Je fus assez heureux pour trouver le général Bastoul à l'angle du chemin qui conduit à Montoy : il se préparait à opérer sa retraite qui devenait urgente.

A partir de ce moment, la retraite s'opéra sur toute la ligne avec ordre.

. . . . . .

Les causes de notre défaite ont été faciles à démêler après coup, comme elles étaient d'ailleurs faciles à prévoir. L'attaque, annoncée le 31 dès sept heures du matin mais retardée jusqu'à quatre heures du soir, avait permis à l'ennemi de faire venir de Courcelles-sur-Nied des forces considérables sur notre droite. Dans la nuit du 31 au 1er, une partie de l'armée du Prince Frédéric-Charles avait passé la Moselle à Malroy et nous avait mis en présence de troupes fraîches dès le matin. Le général Frossard, en ne faisant rien le 31 et en nous donnant le faible appui de la division Bastoul le 1er septembre, ne nous avait pas donné sur notre droite le concours qui nous était indispensable. Le 4e Corps (Ladmirault) avait bien fait

son attaque sur la gauche de Servigny, mais, éprouvé par des pertes sérieuses, il avait dû abandonner la partie le soir du 31 et avait ainsi favorisé le retour offensif qui a repoussé la division Aymard. Le matin du 1er, la mauvaise situation de Noisseville et de l'auberge, dominés par les hauteurs du château de Gras et de Retonfey, nous avait rendu la position intenable. En un mot, il reste acquis que la percée vers le nord n'est pas possible et que le projet sur Dieuze serait, je crois, le seul réalisable.

Nous avons perdu, dans notre seul 3e Corps, 300 tués et 1 500 blessés. Le Maréchal, sur dix-sept officiers composant son état-major général et particulier, a eu : un tué, sept blessés, un amputé; six chevaux ont été tués.

Voilà un aperçu général des journées des 31 août et 1er septembre. Les nouvelles qui nous arrivent sont des moins rassurantes : Mac-Mahon aurait été battu; nous serions cernés par 250 000 hommes; nos régiments se démoralisent, et plusieurs d'entre eux, privés de cadres par les pertes en officiers, ne tiennent pas au feu. Nos grands chefs s'entendent de moins en moins. Le père Changarnier, seul représentant d'un autre âge, n'a cessé de pleurer en effectuant notre triste retraite.

. . . . . .

Saint-Julien, 5 septembre.

Le patron profite des derniers jours de vivres décents qui nous restent pour inviter chaque jour quelques généraux et quelques officiers qu'il connaît. Ces réunions, qui ne se prolongent pas au delà du dessert, vu la difficulté pour chacun de regagner son gîte la nuit, ces réunions, dis-je, montrent de plus en plus le mécontentement croissant et le manque de confiance de l'armée. Bazaine, par je ne sais quels motifs secrets, ne nomme pas aux grades vacants et ne fait pas de promotions dans la Légion d'Honneur. Nous avons, dans notre corps, des régiments comme le 59e, où il manque trente-neuf officiers et, après des combats comme ceux du 14, du 16, du 18, du 31 et du 1er, pas une croix, pas une médaille, lorsque le général en chef a tous les pouvoirs pour en accorder. Comme Bazaine est trop intelligent pour rien faire sans motifs, on les cherche en vain, et ceux qu'on croit deviner ne sont jamais honorables.

Que d'officiers sérieux vous disent : nos deux dernières affaires n'ont été si mal menées que parce qu'*on ne voulait pas percer*; et on ne songe qu'à attendre les événements, fût-ce même au prix de quelques milliers d'hommes tués de temps à autre!

. . . . . .

Saint-Julien, 6 septembre.

Dans notre isolement et notre pénurie de nouvelles, nous avons dû considérer comme une bonne fortune un numéro de la *Gazette de Cologne*, maculé et déchiré, trouvé sur un officier prussien tué le 1er septembre. J'en ai traduit une partie et j'ai lu le numéro entier avec avidité. Bien que le numéro porte la date du 22 août, tout ce qu'il renfermait était nouveau pour nous. Il contient un compte rendu fort exact de la bataille du 18 et nous montre très clairement que l'ennemi ne poursuit qu'un but : nous isoler de tout ce qui nous entoure. L'événement montre assez jusqu'à quel point il a réussi. J'ai été très frappé d'un entrefilet tiré du *Times* et faisant connaître que, déjà à cette époque, l'Empereur aurait demandé à l'Angleterre d'intervenir comme médiatrice. Le cabinet anglais ne jugerait le moment opportun arrivé que quand le sort des armes nous ferait consentir à l'érection en État neutre de la Lorraine et de l'Alsace. Pourra-t-on sortir autrement de l'impasse dans laquelle nous nous sommes fourrés?

. . . . . .

On doit tenter demain avec notre concours deux attaques insensées sur la ferme et le château de Ladonchamps au nord de Metz, et sur le château de Mercy au sud. Canrobert, qui doit mener la première, et Frossard, qui est chargé de la seconde, n'en voulaient pas : Bazaine y tient et je n'y vois d'autre motif que celui de montrer, au prix de nouvelles victimes, que la route de Thionville rive gauche et la route de Nancy rive droite nous sont fermées comme toutes les autres. Il veut en somme justifier à tous les yeux le parti qu'il prend de s'enfermer dans Metz.

. . . . . .

Saint-Julien, 7 septembre.

Les expéditions combinées que je t'ai annoncées hier, sur les châteaux de Ladonchamps et de Mercy, ont été contre-

mandées hier soir. Elles avaient été tellement ébruitées que les Prussiens en ont eu vent, et hier dans la journée, des masses considérables ont passé la Moselle à Ars, pour aller occuper le point le plus menacé, qui était Peltre.

Cette augmentation des forces prusiennes du côté de la Moselle qu'occupe le 3e Corps, a fait croire à une attaque prochaine de nos camps, qui sont moins nombreux et dans des positions moins fortes que ceux de la rive gauche. Nous sommes solidement retranchés néanmoins, et si l'ennemi tente l'attaque, il y perdra bien du monde. Pour nous, ce serait sans gravité, si on pouvait compter sur les secours que Bazaine est en mesure de nous envoyer en deux heures de la rive gauche. Mais ce drôle mystérieux semble prendre à tâche de nous ménager des échecs et on ne peut compter que sur soi-même. Nous redoublons de vigilance et de précautions. Je rentre de nos avant-postes des Bordes et de Borny, où nos artilleurs avaient à se plaindre des positions occupées par l'infanterie. La patron m'avait envoyé examiner la chose et j'ai trouvé, comme d'habitude, que les artilleurs, qui sont de très braves gens et des hommes braves, n'entendent rien à l'infanterie.

. . . . . .

Saint-Julien, 8 septembre.

Pour te donner une idée de la perfection du cordon sanitaire établi autour de nous par les Prussiens, tu sauras que ce n'est qu'aujourd'hui, 8 septembre, que nous avons eu les premières nouvelles de la position de Mac-Mahon, et encore par quelques-uns des six cents prisonniers que l'ennemi nous a rendus aujourd'hui. Il aurait pu tout aussi bien nous rendre les prisonniers du 6 août, qui ne nous eussent rien appris de certain. Ceux-ci proviennent du corps constitué par Mac-Mahon à Châlons. Ils nous ont conté comme quoi celui-ci a quitté Châlons le 24, à la tête de 80 000 hommes, et qu'après avoir marché vers Sedan, il s'est fait battre près de Givonne le 31, ce qui aurait déterminé son mouvement de retraite par Laon et Soissons pour couvrir Paris. Nous sommes sans moyen de contrôle aucun pour des nouvelles si graves et si anciennes de date, mais tu peux juger de la conster-

nation qu'elles apportent parmi nous. Le fond doit en être vrai. Nous voilà complètement isolés, ne pouvant plus compter que sur nous-mêmes. En présence de cette situation, Bazaine va-t-il faire une tentative désespérée pour passer au travers des 250 000 hommes qui nous entourent, ou bien se résigner à un blocus dont la famine ne tarderait pas à avoir raison? Les Prussiens ne vont-ils pas essayer d'un bombardement ou d'une attaque énergique sur nos positions de la rive droite, où je crois t'avoir dit que nous sommes disposés à les recevoir comme il faut. Depuis que nous sommes à Saint-Julien, le patron n'a pas cessé de faire travailler aux ouvrages de campagne qui couvrent nos lignes, sans avoir pour cela reçu un seul ordre du Maréchal commandant en chef, qui n'est jamais venu voir nos positions. De sorte que, si nous nous étions trouvés sous les ordres d'un commandant de corps d'armée incapable ou insouciant comme la plupart des nôtres, nous eussions été enlevés, un beau matin, sans coup férir.

Le pauvre Gisbert est mort ce matin des suites de l'opération qu'il a subie. Encore une victime de l'inutile bravade de notre chef le 1er septembre, à la croisée des routes de Sarrelouis et de Noisseville.

Changarnier est consterné depuis qu'il croit être sûr de la constitution d'un comité de défense à Paris. Il s'imagine que, s'il s'y trouvait, il en serait et dominerait la situation politique et militaire. Sa vanité n'est égalée que par sa bonté et son énergie.

10 septembre.

Je continue ma lettre ce matin. Les Prussiens nous ont laissé dormir tranquillement et je puis te conter notre journée d'hier.

A cinq heures du matin, on vient nous prévenir que, dans la nuit, les Prussiens, débouchant sur trois colonnes, l'une venant du ravin de Vandoux, l'autre du moulin de Lauvalliers, et la troisième des bois de Colombey, avaient attaqué par la nuit la plus noire, et en s'approchant sans bruit, le groupe de maisons formant ce que l'on appelle la ferme de Bellecroix en avant des Bordes, route de Sarrebrück. Nous y avons une grand'garde d'un bataillon; les maisons sont crénelées, des tranchées-abris sont ménagées tout autour,

le poste est, en somme, susceptible d'une bonne défense. Mais nos hommes, surpris au milieu de la nuit, aveuglés par la pluie, se sont sauvés en désordre en déchargeant leurs fusils. L'absence de cadres, due au grand nombre d'officiers ou de sous-officiers touchés que l'on ne remplace pas, fit que ce ne fut qu'à grand'peine et à deux cents mètres en arrière que le chef de bataillon put rallier son monde. Mais les Prussiens étaient entrés dans les maisons, y avaient mis le feu et y avaient jeté des sacs de poudre. Deux heures après, ils se retiraient d'eux-mêmes et la position était reprise presque sans coup férir. Nous avions eu trois hommes tués et six ou sept blessés. Le Maréchal, furieux de cet échec moral, monte à cheval avec nous au premier avis et, convoquant les états-majors de l'artillerie et du génie, fait commencer sous ses yeux des travaux de fortification passagère, destinés à mettre le poste à l'abri de toute surprise. C'était pitié de voir tous nos travailleurs dans l'eau et dans la boue, percés jusqu'aux os, remuant la terre sous une pluie incessante. Dans tous les camps de notre corps, sur une longueur de huit kilomètres, tout le monde sous les armes, les batteries attelées, le tout dans l'argile délayée, dans les flaques d'eau, dans les labours, sans abris d'aucune sorte. A neuf heures nous rentrions déjeuner pour repartir à onze heures visiter toute notre ligne d'avant-postes pour nous assurer de leur position, de leur force, prémunir les chefs contre toute suprise, ordonner des modifications, enfin dépenser cette activité débordante qui fait du Maréchal, dans la position qu'il occupe, un chef exécré du soldat qu'il tient toujours sur pied, même lorsque c'est inutile, et pernicieux pour les généraux de division, auxquels il enlève toute initiative, dont il fait la besogne au lieu de les secouer au besoin et qui, par suite, ne s'occupent plus de rien, de guerre lasse, sachant d'avance que tout ce qu'ils font sera modifié.

La nuit s'est passée sans encombre. Est-ce partie remise? Nous vivons trop au jour le jour pour que je m'en préoccupe autrement. Ce matin on continue à entendre la canonnade dans le lointain, du côté de Briey d'une part, du côté de Pont-à-Mousson de l'autre.

Metz est tout entier en ébullition. On croit à une ou deux

diversions, dues à des corps d'armée qui viennent opérer leur jonction avec nous. Ici le bon sens du Maréchal en artillerie se réveille et il déclare que ce que nous entendons peut fort bien n'être autre chose que le bombardement de Thionville au nord et celui de Toul au midi. Les seize lieues qui nous séparent de Toul ne seraient pas un obstacle pour entendre le canon par le vent qu'il fait.

Les conjectures là-dessus vont leur train, car nous ne savons même pas si ces deux places sont encore en notre pouvoir.

Saint-Julien, 11 septembre.

C'est hier, par des prisonniers que l'on nous a rendus, que nous avons eu la première nouvelle de la proclamation de la République, qui aurait eu lieu le 5, à la suite du désastre de Mac-Mahon et de la prise de l'Empereur par les Prussiens. Ces événements nous ont pris tellement à l'improviste et nous comprenons si peu que l'ennemi lui-même ne se soit pas empressé de nous les faire connaître, que nous hésitons à ajouter foi aux dires des prisonniers et que le sentiment qui domine est l'incrédulité et la stupeur. Quand aurons-nous la confirmation de ces nouvelles, qui, si elles sont une source de consternation pour quelques-uns, seront reçues au contraire par un grand nombre avec une satisfaction mal dissimulée?

. . . . . .

Avec tout cela, notre situation militaire est tout aussi tendue. Des mouvements de troupes, indiquant une concentration sur Courcelles et sur Romilly, se font en avant de notre front. Nous savons que l'armée qui nous entoure a reçu des renforts considérables. L'ennemi va-t-il tenter un grand coup, afin de traiter sur des bases plus léonines s'il peut s'emparer de Metz, ou du moins nous rejeter entièrement dans ses murs? Il faudrait pour cela une rude journée et bien du sang versé. Quoi qu'il en soit, nous nous tenons prêts.

J'ai eu ce matin une longue conversation avec le Maréchal sur sa demande. Je l'ai vivement engagé à donner sa démission à la première nouvelle d'un armistice indiquant que des négociations seraient réellement entamées. Il faut qu'il devance une destitution certaine. Je crois que c'est le parti qu'il prendra; en attendant, son secret espoir, j'en suis convaincu,

réside dans l'attaque qui lui semble imminente et où il désire succomber. Le père Changarnier, navré, est dans les mêmes sentiments. Le premier craint le jugement de l'Histoire, le second est passionnément patriote.

. . . . . .

Saint-Julien, 13 septembre.

La nouvelle de la captivité de l'Empereur, en ville comme dans les camps, a été reçue avec une visible satisfaction. Mais les conditions du traité que l'on subira préoccupent tous les esprits. Le blocus des Prussiens s'exerce avec plus de sévérité que jamais. Quel but poursuivent-ils en nous séquestrant ainsi du reste du monde et en nous privant même de la confirmation de nouvelles qu'ils doivent considérer comme désastreuses pour nous et propres à agir sur notre moral?

Nos journées se passent à faire remuer de la terre et à nous fortifier dans nos lignes, afin d'éviter, s'il est possible, d'être rejetés dans Metz : car nous nous attendons chaque matin à l'aube à être réveillés par une forte canonnade sur l'étendue de nos camps et à laquelle nous serions fort embarrassés de répondre efficacement.

. . . . . .

Saint-Julien, 14 septembre.

Ce matin, le maréchal Le Bœuf a reçu du maréchal Bazaine l'instruction confidentielle de tenter un coup de main sur Courcelles-sur-Nied, où sont les approvisionnements des Prussiens. C'est une entreprise insensée, beaucoup plus difficile, plus lointaine que celle du 31 août, et on veut nous en charger avec un seul corps d'armée, quand on n'a pas réussi le 31 avec une armée entière à percer la ligne ennemie à six kilomètres. Courcelles est à treize kilomètres, très gardée et, en admettant qu'on y parvienne, on n'en ramènerait pas une voiture de vivres ni une tête de bétail. Je ne vois, dans cette proposition sous forme d'ordre du maréchal Bazaine, qu'une manœuvre pour amener le maréchal Le Bœuf à se déclarer contre l'entreprise proposée et à joindre son appui moral à la conduite tenue depuis quinze jours par Bazaine, conduite qui se borne à conserver dans ses lignes une attitude

expectante. Je t'ai sans doute dit que Frossard avait refusé deux fois d'exécuter une attaque sur Peltre et Mercy, beaucoup plus facile que celle de Courcelles : que Canrobert avait opposé une grande force d'inertie à la tentative dont on l'avait chargé sur Ladonchamps, et enfin que Ladmirault et Bourbaki lui-même s'étaient nettement, dans plusieurs conseils, déclarés pour l'inaction sous les murs de Metz. Le maréchal Le Bœuf seul avait protesté, soit par quelques paroles, soit par son silence. On veut, sans aucun doute, l'amener à ne pas faire tache dans cet ensemble d'avis des commandants de corps d'armée

Le patron, qui, au reçu de la lettre de Bazaine, ne s'était pas dissimulé les difficultés de l'opération, n'en a parlé qu'à moi seul. J'ai cherché à lui en faire ressortir les dangers et les écueils la carte en main : je lui ai parlé de l'affaiblissement du moral chez le soldat, qui avait considérablement modifié l'instrument dont il avait disposé jusqu'ici.

Enfin, j'ai réussi à faire aller le Maréchal chez Bazaine pour obtenir un sursis et le temps voulu pour examiner et étudier le projet. C'est un ajournement tout au moins.

La troupe a accueilli la nouvelle de la proclamation de la République avec une véritable indifférence, mais elle en a conclu que la guerre était, par cela même, terminée, puisque nous n'avions plus l'Empereur qui la voulait et que nous ne devions plus compter sur aucun secours du dehors. Avec ces sentiments, il n'y a plus rien à tirer du soldat, que l'attente sur place, ou le coup de feu au besoin derrière les remparts.

Saint-Julien, 15 septembre.

J'avais réussi hier à faire proposer par Changarnier à Bazaine, en se servant de Rochebouet comme intermédiaire, de se charger d'une mission auprès du prince Frédéric-Charles, qui commande devant Metz et auquel aucun de nos parlementaires envoyés sous divers prétextes n'a encore pu parvenir : ils ont toujours été arrêtés poliment, mais nettement, aux avant-postes et y ont attendu leur réponse. Je pensais que Changarnier, à cause de sa notoriété, de ses relations personnelles pendant son exil, arriverait au commandant en chef et peut-être à Paris. Son caractère de personnage neutre,

puisqu'il n'exerce aucun commandement, le désignait pour une mission de cette nature : l'invention était tout entière de moi et Rochebouet s'était chargé de s'en ouvrir à Bazaine, auquel Changarnier ne voulait rien demander. Bazaine a repoussé la proposition de fort haut, ce qui m'a surpris, car on peut considérer en ce moment Changarnier comme étant du côté du manche. Ma diplomatie a échoué comme tout le reste.

Saint-Julien, 16 septembre.

Le patron est allé hier faire sa tournée habituelle d'avant-postes : il a pu constater par lui-même l'attitude prise par les Prussiens depuis quelques jours. Ils se fortifient de leur côté à 3 ou 4 kilomètres de nos lignes, comme nous le faisons du nôtre; mais leurs avant-postes s'abstiennent de tirailler avec les nôtres et, tandis que, naguère encore, nos sentinelles ne s'approchaient pas à 6 ou 800 mètres sans tirailler respectivement les uns sur les autres, actuellement on s'approche des postes prussiens jusqu'à 150 mètres sans essuyer un coup de feu. Le Maréchal en a fait l'expérience personnellement hier, expérience qui eût pu lui valoir d'être descendu comme un lapin.

Le maréchal Bazaine est plus à court de nouvelles que je ne le pensais, car je croyais que, tout en protestant de son ignorance, il en savait plus long qu'il ne lui convenait de l'avouer. Or, hier soir, il a écrit au patron, chose qu'il fait bien rarement, lui disant : « On m'assure que vous avez reçu aujourd'hui des nouvelles de Paris; soyez assez aimable pour m'en faire part. » Il n'en était rien, comme tu penses, mais nous avons été très étonnés de voir notre grand chef faire une démarche de la sorte, basée sur un cancan.

Saint-Julien, 17 septembre.

Voici enfin les premières nouvelles positives qui nous arrivent de Paris. Deux numéros du *Volontaire*, journal que je ne connaissais pas, nous sont arrivés par un prisonnier. Ils sont du 7 et du 10. C'est par eux que nous avons eu la proclamation de Jules Favre et sa circulaire à nos représentants à l'étranger. La première est dans un ton approprié aux circonstances; on conçoit que, dans un langage bref et éner-

gique, il pousse à la résistance jusqu'à la dernière extrémité, mais la circulaire est inepte : ces déclarations contre le pouvoir déchu sont inutiles, deux mots eussent suffi, et la partie relative à la levée en masse du pays, à la défense à outrance, au refus de toute concession, n'est qu'une rodomontade qui ne trompe personne. Je voudrais bien savoir en quoi espère le Comité de Défense, sinon dans l'action de la diplomatie étrangère. Il est vrai que la singulière composition du Comité nous enlève la sympathie de toutes les puissances européennes, et, depuis que j'ai eu connaissance de ces noms qui représentent l'anarchie à l'étranger, je n'ai plus aucun espoir dans l'intervention des grands États monarchiques de l'Europe. J'avais espéré, et tout Metz partageait mon erreur, en un gouvernement provisoire ayant une couleur orléaniste, qui eût été accueilli avec confiance par l'Europe entière, car elle n'a pas oublié les dix-huit années de paix du règne de Louis-Philippe.

Saint-Julien, 18 septembre.

. . . . . .

Le maréchal Bazaine a envoyé en communication au général Changarnier les numéros du *Moniteur* du 7 et du *Volontaire* du 10, qui étaient arrivés entre ses mains par un prisonnier. Comme les journaux de Metz ne les ont pas reproduits en entier, — par ordre supérieur, sans doute, — ils ont eu pour nous un grand intérêt et nous ont permis de reconstruire à peu près les événements tels qu'ils se sont passés. Bazaine avait adressé ces journaux à Changarnier, et non directement au maréchal Le Bœuf, parce qu'une des feuilles disait que ce dernier serait traduit devant une cour martiale, à moins qu'il ne fût tué à l'ennemi. La phrase est dure et Bazaine n'a pas voulu la mettre directement sous les yeux du patron. Ce dernier, du reste, est fait à cette perspective; c'est sa préoccupation constante et sa mise en jugement forme le fond de toutes nos conversations privées. Il ne résultera malheureusement de sa défense qu'une preuve de son incapacité, d'une part, et de son ignorance des forces et de la constitution militaire prussiennes, de l'autre.

Je compte bien, de toute façon, ne le quitter que quand

toutes ses épreuves seront terminées et qu'il sera rentré dans la vie privée.

L'attitude des bourgeois de Metz devant l'éventualité d'un bombardement est d'autant plus remarquable que je la crois sincère. Ils se résignent à tout sans broncher, préparent les seaux à incendie et les réserves d'eau; les pompes sont toutes disposées pour l'action. Enfin ils ne veulent à aucun prix que l'ennemi entre dans une ville où jamais l'étranger n'a mis le pied et, quant à la guerre, malgré les pertes énormes qu'elle leur fait subir, ils en désirent la continuation avec des illusions que personne ne partage dans l'armée.

. . . . . .

Saint-Julien, 19 septembre.

La grosse question du moment est l'alimentation. Nous mangeons nos derniers bœufs en les entremêlant de viande de cheval, qui est d'ailleurs excellente. Nous sommes le dernier corps d'armée ayant encore quelques bœufs, grâce à des intendants exceptionnels. Chez Frossard, Canrobert et les autres, on est au cheval pur depuis huit jours. Le sel et le sucre vont manquer absolument sous peu de jours. Les habitants, qui n'en ont pas fait provision, n'en trouvent plus ni pour or ni pour argent, et nos malheureux troupiers, réduits à 5 grammes de sel par jour, sentent cette privation beaucoup plus que la réduction de leur ration de pain. Pour nous, nous remplaçons le sel par la moutarde, mais les soupes sont déjà bien fades et le pain n'a plus de goût.

Je tremble pour les chevaux. Au lieu de prendre le parti héroïque d'abattre 10 000 chevaux et de prolonger l'existence des autres avec le peu de fourrage qui nous reste, on n'abat que ce qui est nécessaire pour l'alimentation courante et on nourrit le reste avec du son, du seigle, des feuilles de vigne et des rations microscopiques d'avoine. De cette façon, un beau jour, malheureusement très prochain, tous les chevaux périront d'un coup. Mes chevaux se soutiennent, mais je m'attends, pour ces pauvres bêtes qui m'ont si bien servi, à une fin misérable. Je sais bien que le grand abattage que je préconise, ainsi que quelques-uns des officiers qui m'entourent, serait une déclaration tacite que l'on renonce à sortir d'ici,

pensée qui existe peut-être dans le cerveau de notre grand chef.

Ceux d'entre nous qui ont leur famille à Paris se préoccupent beaucoup de ce qui peut leur advenir pendant les troubles révolutionnaires au milieu desquels on vous croit perdus. J'avoue que je n'ai pas partagé leurs craintes. Je te sais assez bien trempée et assez calme pour ne pas t'émouvoir de si peu de chose. Nos souvenirs de 48 me donnent en cela une expérience qui manque à la plupart. D'un autre côté, je ne crois nullement, comme le font tous ceux qui m'entourent, à des troubles réels dans la rue.

Le maréchal Bazaine a fait avant-hier une tentative auprès du prince Frédéric-Charles pour obtenir d'envoyer une lettre ouverte au nouveau gouvernement, quel qu'il fût, afin de prendre des instructions. Le Prince, dans une lettre fort courtoise, du reste, lui a répondu qu'il n'avait pas à prendre des instructions d'un gouvernement de « surprise » qui n'avait pas été constitué légalement par le pays; que, d'ailleurs, l'armée du roi était devant Paris depuis le 16. Cela nous fait penser que le gouvernement provisoire n'a pas été nommé par la Chambre, et qu'il s'est nommé lui-même, ce qui serait déplorable. Nous sommes consternés et voyons tout en noir. Quelle puissance, quel cabinet voudra reconnaître un pareil gouvernement et traiter avec lui?

. . . . . .

Saint-Julien, 21 septembre.

. . . . . .

Le maréchal Bazaine a eu la sotte idée hier de donner l'ordre de ne jamais laisser passer l'occasion de tirer sur tout Prussien qui se montrerait. Il craint sans doute que l'on s'endorme dans la confiance que l'ennemi se borne à nous bloquer sans chercher à nous ennuyer autrement. C'est en vertu de cet ordre que le fort Saint-Julien s'amuse aujourd'hui à tirer à 4 500 mètres, avec du canon de siège, il est vrai, sur des ouvrages entrepris par l'ennemi, qui se moquera bien de notre feu. Mais cette taquinerie inutile et sans effet aura pour conséquence d'attirer sur nous des représailles et de nous faire tuer quelques hommes. Du moment où on ne veut rien tenter

de sérieux pour nous tirer de notre position, à quoi bon l'aggraver sans utilité?

Je suis allé hier au Grand Quartier Général, de l'autre côté de la Moselle, où siège Bazaine. Notre isolement est plus complet que jamais et je n'ai recueilli que l'expression de la méfiance universelle qu'inspire actuellement Bazaine. On lui prête les projets les plus insensés, de connivence avec la Prusse, pour rétablir Napoléon IV. Cela n'a pas le sens commun. Mais on n'en constate pas moins, et cela nous touche de plus près, qu'il vit dans une indolence impardonnable, sans prendre les mesures qui deviennent chaque jour plus urgentes pour les subsistances, l'abattage des chevaux inutiles, l'assainissement des camps. C'est un gros voluptueux, insouciant, qui n'a pas trouvé encore une minute pour aller visiter des hôpitaux ou des ambulances, dont Metz fourmille, et qui attend tout des événements auxquels il reste étranger, sauf pour signer de temps en temps un ordre absurde, comme celui d'il y a huit jours, pour une attaque sur Courcelles, ou celui d'hier, pour taquiner sans but aucun un ennemi contre lequel nous sommes impuissants. Tristes choses que tout cela!

Saint-Julien, 22 septembre.

Le mauvais vouloir de plus en plus accentué du Grand Quartier Général, représenté par Bazaine et sa clique, tend à nous rendre la vie dure et difficile. Hier soir une dépêche de Bazaine, signée Jarras par ordre, prescrivait au maréchal Le Bœuf d'aller chercher, dans la nuit même et pendant les nuits suivantes, du fourrage dans des villages et dans des fermes situés entre nos lignes et les lignes prussiennes, le fourrage devant être destiné, non à notre corps d'armée qui risquera sa peau pour l'avoir, mais au Grand Quartier Général lui-même, qui, au milieu de la disette universelle et de la misère de nos chevaux, n'entend manquer de rien. Cette opération d'enlèvement de fourrage est des plus risquées et manquera presque toujours. Cette nuit, c'est à Lauvalliers qu'il a fallu aller. Pendant que quatre compagnies de partisans repoussaient, à trois heures du matin par une nuit noire, le petit poste prussien qui s'y trouvait, les voitures du train sont arrivées; mais elles avaient à peine commencé à charger que les tirailleurs

ennemis, accourant des villages voisins, tels que Noisseville, Montoy, Colombey, se sont mis à tirailler dans cet entonnoir qu'on nomme Lauvalliers et où nous avons passé la nuit du 31 août au 1er septembre. Les hommes du train ont naturellement pris la fuite avec leurs 45 voitures et n'ont emporté que 45 bottes de foin; je ne sais encore si elles ont coûté la vie à quelques hommes.

Nous avons eu toutes les peines du monde à empêcher le Maréchal d'y aller lui-même comme un simple partisan et à lui faire comprendre qu'il n'y avait pas de dignité de sa part à aller chercher du fourrage, non pour l'armée, mais pour ces fricoteurs du Grand Quartier Général.

Ce qu'il n'a pas fait cette nuit, cédant à nos représentations, il le fera une autre, car nous avons toute une série d'opérations aussi insensées prescrites à l'avance par le maréchal Bazaine.

Le maréchal Le Bœuf, persuadé, avec raison peut-être, qu'on lui en veut, que ce mauvais vouloir peut retomber sur son corps d'armée, montre une obéissance coupable, à mon avis, car il ne lui est pas permis de risquer l'existence de quelques braves gens pour atteindre un but aussi futile que celui de procurer aux officiers qui se prélassent autour de Bazaine une ration complète pour leurs chevaux.

Tout ce que je vois m'écœure profondément : petitesse d'esprit, égoïsme, incapacité, voilà ce qui domine chez nos chefs, qui recueillent, il est vrai, en échange, le manque de confiance le plus absolu.

Saint-Julien, 23 septembre.

Je te disais hier qu'il y avait de la poudre dans l'air. Je ne m'étais pas trompée. L'opération sur le village de Lauvalliers confiée aux compagnies de partisans, a été tentée dans la nuit du 21 au 22, mais elle a manqué à cause de la difficulté que présentait le chargement des fourrages au milieu des balles qui n'ont pas tardé à pleuvoir dans ce véritable entonnoir. Le maréchal Bazaine apprenant cela, furieux de manquer de fourrage pour ses chevaux, a aussitôt envoyé au maréchal Le Bœuf, l'ordre de faire l'opération en plein jour, à une heure, avec les forces suffisantes pour l'appuyer. L'ordre

était péremptoire et ne supportait aucune discussion : il était déjà dix heures du matin, le temps pressait pour prendre les dispositions voulues, et je dois rendre cette justice au Maréchal qu'il a été douloureusement surpris dès l'abord de la disproportion entre les pertes possibles et même probables et le but mesquin de l'opération. Sur l'inspiration de d'Ornant, il a décidé que le corps d'armée entier marcherait sur tout son front, depuis St-Julien jusqu'à Queuleu et à la Seille, pensant que l'ennemi, croyant à une attaque générale, replierait ses avant-postes et attendrait l'arrivée de ses forces, que nous savions être fort en arrière, pour prendre ensuite l'offensive et nous repousser; pendant ce temps, nous avions le temps de charger les voitures et de les faire filer. Les ordres donnés en conséquence ont été bien exécutés et le succès a justifié le plan de d'Ornant. L'ennemi n'a vu que du feu à notre mouvement et s'est retiré sans combat sérieux. Quand son artillerie est arrivée et qu'elle a commencé à tonner sur Bellecroix, nous avions presque fini. Le Maréchal s'est tenu avec tout son état-major dans une tranchée en avant de Bellecroix, à l'embranchement des routes de Sarrebrück et de Sarrelouis. Le feu de l'artillerie ennemie, dirigé contre les bâtiments de la ferme à deux cents mètres en arrière, passait par-dessus la tranchée sans présenter aucun danger, grâce à l'exactitude du tir prussien qui avait Bellecroix pour objectif.

. . . . . .

Saint-Julien, 24 septembre.

Je ne me doutais guère, en t'écrivant hier, que j'allais quitter la plume pour monter à cheval et assister encore à une affaire plus sérieuse et plus stérile que celle de la veille. Voici ce qui était arrivé : le matin à neuf heures, télégramme de Bazaine, donnant l'ordre d'aller faire un fourrage à Vany et prescrivant de lui dire l'heure à laquelle il devait envoyer ses éternelles voitures. On fait venir Aymard, dont la division, la plus proche de Vany, devait être chargée de cette mission, et Lignières, l'homme aux renseignements. On reconnaît à l'unanimité que, vu la situation du village, ce fourrage peut amener une affaire sérieuse et qu'il faut remettre la chose à ce matin à l'aube, l'exécuter avec peu de monde et sans bruit.

Là-dessus, on se sépare sans donner aucun ordre et le patron comptait même aller voir Bazaine pour lui expliquer ses projets.

A une heure, près de cent voitures du train montent la côte de Saint-Julien et s'arrêtent devant notre quartier général, sous la conduite d'un officier du train, qui vient demander les ordres du commandant du 3e Corps pour faire le fourrage de Vany. Fureur du maréchal Le Bœuf, qui voit, dans cet envoi de voitures nonobstant son télégramme, l'ordre d'effectuer l'opération coûte que coûte et sans retard. Les ordres sont aussitôt donnés dans notre corps d'armée, et spécialement à la division Aymard, et je suis envoyé chez Bazaine pour lui faire connaître que son fourrage va commencer vers trois heures, puisqu'il semble ne devoir souffrir aucun retard.

Je trouve Bazaine en conférence avec Jarras et se bornant à me dire : « Ah! Le Bœuf veut faire l'opération aujourd'hui? Très bien; qu'il prenne garde seulement au canon de Sainte-Barbe et de Malroy et qu'il n'en fasse pas une affaire », — absolument comme si c'était nous qui, de propos délibéré et pour le ravitaillement de notre propre corps d'armée, avions résolu d'aller nous fourrer dans ce guêpier. J'appris alors que l'arrivée des voitures du train tenait uniquement à ce que Jarras avait oublié de les décommander. En attendant, le vin était tiré, il fallait le boire. Je ne te conterai pas comment nos malheureux soldats enlevèrent, avec un entrain digne d'une meilleure cause, les villages de Chieulles, de Vany et de Villiers-l'Orme, malgré le feu nourri des tirailleurs ennemis, et comment, une heure après notre attaque, dix batteries ennemies, accourues de Malroy, de Charly, de Sainte-Barbe, de Servigny, nous entourèrent d'un cercle de feu et nous forcèrent à battre en retraite, ce que nous exécutâmes en bon ordre, pas à pas, pour donner le temps aux voitures, qui, naturellement, n'avaient pu être chargées, de filer. Je ne puis comparer la canonnade que nous avons subie pendant près de deux heures qu'à celle du 18 août, à l'Arbre Sec, mais l'obscurité qui commençait à se faire sentir la rendit moins dangereuse.

Le patron, suivant son habitude, se retira le dernier,

restant sous le feu des obus. D'Ornant reçut à ses côtés une forte contusion au bras gauche. Le bilan a été, en somme, dans l'espace de deux heures, de deux officiers tués, deux blessés, six hommes tués et soixante et un blessés, sur un effectif très faible engagé dans l'opération. Du fond de leurs bureaux, Bazaine et Jarras s'en moquent pas mal et ils ne voient qu'une chose, c'est qu'ils n'ont pas de fourrage. On commence à être sérieusement monté contre eux.

Je viens de rédiger les rapports officiels que le patron adresse à Bazaine sur les deux opérations du 22 et du 23. Je me suis efforcé de leur donner la forme calme, simple, exempte de récriminations, qu'ils doivent avoir. Le patron les a envoyés tels quels.

Saint-Julien, 25 septembre.

. . . . . .

Les préoccupations sont grandes ici depuis que l'on a des détails sur la résistance que Paris semble vouloir opposer à l'armée envahissante. Parmi les chefs militaires, la persuasion que Paris tiendra encore quand nous serons forcés de capituler par la famine, fait parler de nouveau de projets de percement à tout prix à travers les 200 000 hommes qui nous entourent.

Mettre bas les armes et défiler devant les Prussiens comme à Sedan est une perpective intolérable; mais je te l'ai déjà dit, traverser les lignes ennemies avec notre armée réduite et éprouvée, sera une tentative qui n'amènera qu'un sanglant désastre. Pour ma part, je renonce à lire dans la pensée de ce sphinx de Bazaine, qui cache, sous une bonhomie réelle, une grande indécision, jointe à une finesse non moins grande, qui consiste à n'avoir aucune conviction et à se laisser aller au gré des événements.

Saint-Julien, 26 septembre.

J'ai été envoyé hier chez le maréchal Bazaine, pour tâcher d'obtenir qu'il demande au prince Frédéric-Charles pour madame de Vassart l'autorisation d'aller à la recherche de son mari, dangereusement blessé à Reischshoffen et dont elle n'a plus de nouvelles depuis six semaines : je crois qu'on réussira. J'ai profité de la circonstance pour exprimer à l'entourage du maréchal la manière de penser du 3e Corps sur

les fourrages qu'on lui fait faire, et surtout sur le dernier.

On s'est naturellement rejeté sur la mauvaise interprétation des ordres, sur la précipitation mise par le maréchal Le Bœuf à se mettre en mouvement à l'arrivée des voitures, qui n'était due qu'à un malentendu, etc., etc... Je suis néanmoins revenu avec la conviction que le maréchal Bazaine voulait l'affaire telle qu'elle s'est passée, dans la double intention de continuer à faire dire qu'il livrait des combats incessants, ainsi qu'on l'a dit dans certains journaux de Paris, et d'autre part pour montrer à la population de Metz, qui murmure contre notre inaction et qui prétend que nous n'avons devant nous qu'un mince rideau de troupes et des canons peints, pour lui montrer, dis-je, qu'il y a beaucoup de troupes et encore plus de canons vrais. En effet, les lignes que nous occupons autour de Metz sont assez étendues et assez éloignées de la ville pour qu'un étranger, tombant des nues dans Metz, ne puisse pas se douter qu'il est dans une ville assiégée et sévèrement bloquée. On se promène paisiblement dans les environs, jusqu'à deux ou trois kilomètres dans certains sens, sans que rien indique la présence de l'ennemi. Les habitants eux-mêmes sont pleins d'illusions à cet égard.

J'ai rapporté du Grand Quartier Général l'importante nouvelle que Bourbaki était parti en mission. Le choix fait de ce général, qui est à la fois aide de camp de l'Empereur et commandant en chef de la Garde Impériale, a mis les imaginations aux champs. On voit déjà le roi Guillaume, qui a refusé de traiter avec un gouvernement de surprise et d'origine illégale, comme celui de la Défense Nationale, disposé à traiter avec un gouvernement constitué par Napoléon IV et une Régence.

Pour le patron et pour Changarnier, Bourbaki va tout simplement à Wilhelmshöhe obtenir l'abdication en faveur du petit, puis se rendra en Angleterre le chercher, le ramènera en France au milieu de l'armée de Bazaine, avec l'autorisation du roi Guillaume, qui aussitôt traitera avec un Conseil de Régence, bâclé tant bien que mal. Resterait à faire accepter le traité par le pays. C'est ce dont Bazaine se chargerait avec son armée sous l'égide de la Prusse. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

Inutile de te dire que rien n'a transpiré sur la mission de ce phanariote et que le fait même de son départ n'a été connu qu'hier soir, bien qu'il fût parti le matin. Quelle qu'elle soit, cette mission ne peut avoir qu'une grande importance.

Saint-Julien, 27 septembre.

Encore un jour de bataille inattendu et tout aussi insensé que ceux du 22 et du 23. Hier soir, ordre de Bazaine d'aller chercher de la houille à Lauvalliers et du fourrage à Colombey ce matin à neuf heures et demie. Les ordres sont donnés en conséquence à cette pauvre division de Montaudon, qui paie si souvent de sa personne. Mais, ce matin de bonne heure, je suis envoyé chez Bazaine pour lui expliquer tous les dangers qu'offrait l'expédition sur Lauvalliers, que les Prussiens ont singulièrement fortifié depuis notre affaire du 22, et lui proposer de nous borner à l'opération sur Colombey, déjà bien assez meurtrière, vu les bois dont il faudrait s'emparer. La proposition est acceptée. Cette opération devait se combiner avec une expédition du 2e Corps sur Peltre et Mercy et une autre du 6e Corps (Canrobert) sur Ladonchamps. Le maréchal Le Bœuf tenait à aller de sa personne à l'affaire de Mercy, qui l'intéressait, vu qu'un de ses régiments, le 90e, commandé pour la dernière fois par Courcy, devait y prendre part. Ne pouvant se rendre en même temps à l'opération de Montaudon, il me chargea d'y assister, et c'est ce que j'ai fait de neuf heures et demie à trois heures. Elle a réussi, si on peut appeler réussie une affaire qui nous a rapporté quarante voitures de paille et nous a coûté un chiffre de tués et de blessés que je ne connais pas encore, mais toujours trop considérable. Les détails de ces petites affaires n'ont rien d'intéressant; la puérilité de leur but, qui — Bazaine me l'a dit en propres termes — est de donner satisfaction à l'esprit dénigrant des Messins contre notre inaction, enlève tout entrain à ceux qui, comme moi, considèrent les choses de sang-froid. Nos hommes et nos officiers ont été d'une bravoure remarquable et, grâce à eux, on a pu charger ces voitures, sous une pluie d'obus des plus serrée.

. . . . . .

J'ai reçu aujourd'hui la confidence, sous le sceau du secret

le plus absolu, de la mission Bourbaki. Bazaine, ne sachant à quel gouvernement se vouer, mais déclarant hautement que, s'il en existait un en France régulièrement issu de la représentation nationale, il n'hésiterait pas à le reconnaître, trouve qu'en attendant, Napoléon IV avec l'Impératrice pour régente est le seul qu'il puisse accepter. Cela posé, il paraît qu'il a reçu dernièrement un agent confidentiel de l'Impératrice, demandant de la part de celle-ci, soit Canrobert, soit Bourbaki, pour servir d'intermédiaire avec l'armée, qui reste fidèle, jusqu'à un nouvel ordre de choses, à la cause dynastique. Le roi Guillaume, effrayé de la marche des affaires politiques, ne s'est pas refusé à consentir au départ de Bourbaki, pourvu qu'il ne traversât pas les lignes officiellement, et celui-ci est parti en bourgeois, avec le brassard de l'Internationale, porteur de dépêches pour l'Impératrice et autorisé à communiquer ultérieurement avec Bazaine. Il y a là peut-être l'embryon d'une solution.

Saint-Julien, 28 septembre.

. . . . . .

Si la journée d'hier n'a pas été exempte d'émotions, la nuit qui lui a succédé n'a pas été aussi tranquille que la fatigue de la journée aurait pu le faire désirer. A la tombée de la nuit, de grands incendies se sont manifestés dans plusieurs directions. Les Prussiens ont mis systématiquement le feu aux villages que nous avons visités hier et ont justifié ainsi le bruit qui courait dans Metz depuis quelques jours, que, ennuyés de nos excursions, ils avaient déclaré qu'ils incendieraient tout village que nous visiterions dans leurs lignes. Ce bruit, évidemment colporté par des paysans et traité d'absurde, vient de se réaliser de la façon la plus alarmante. Bazaine, qui, sous une apparente bonhomie, cache l'insouciance la plus égoïste qui soit au monde, est bien capable de ne tenir aucun compte de ces représailles et de continuer à faire tuer du monde et brûler des villages pour une ou deux meules de paille qu'il y a à y prendre et pour satisfaire les Messins. Le bilan de notre journée d'hier a été le suivant : six officiers et quatre-vingt-quinze hommes, tant tués que blessés; plus de la moitié appartient au 90e, le régiment de Courcy, qui,

quoique nommé général de la veille, a tenu à mener son régiment au feu ce jour-là pour lui faire ses adieux; il faut reconnaître qu'ils ont été très crânes.

Les incendies de cette nuit ont déterminé les commandants des forts à tirer sur les endroits en feu, assez bêtement, il faut l'avouer, puisque les Prussiens ne devaient pas tenir à se faire rôtir. Cette canonnade, jointe à des fusillades sur nos petits postes, nous ont tenu sur pied une partie de la nuit.

Des paroles échappées volontairement, je ne puis en douter, à Bazaine donneraient à penser qu'il serait disposé à traiter pour l'armée de Metz en séparant son sort de celui de la ville, qui resterait assiégée. Cette petite infamie, qui serait bien dans les choses possibles, ne me surprendrait pas de sa part. De toutes façons, il est difficile que, sous très peu de jours, il ne ressorte pas quelque chose de la mission Bourbaki.

Saint-Julien, 30 septembre.

Nous avons reçu aujourd'hui seulement la nouvelle du combat du 19, livré du côté de Sceaux, entre Vinoy et le roi de Prusse. Bien que les détails sommaires que nous en ayons proviennent d'une source prussienne, il nous semble certain que la lutte a été dure et que les Prussiens ont beaucoup souffert. Cela a eu au moins pour résultat de réconcilier l'armée et surtout nos chefs, éminemment réactionnaires, avec la population parisienne et avec le gouvernement provisoire qu'elle a imposé à la France. Mais avec tout cela, la question peut-elle faire un pas? On ne voit pas plus que par le passé avec qui le roi pourrait légalement traiter. Une nouvelle comme celle dont je te parle, datant de dix jours, est pour nous une véritable actualité et nous sommes arrivés à un tel degré d'abrutissement que nous en vivrons pendant quelques jours, sans presque nous rendre compte que, depuis lors, des faits d'une bien autre gravité ont pu se passer.

J'ai fait hier une nouvelle tournée d'avant-postes avec le Maréchal : il veut occuper le village de Mey et le petit bois qui se trouve en avant, afin de mettre un terme à de petites surprises dont le vallon de Vantoux est l'objet presque toutes les nuits. Mey n'est pas occupé de jour. Nous avons visité les lieux avec attention et sommes passés à trois ou quatre cents

mètres des vedettes prussiennes, qui n'ont pas fait mine de tirer ou de bouger. Les nôtres, au contraire, ne laissent rien passer à mille mètres d'elles sans faire feu. Il est évident que les troupes prussiennes, à l'encontre des nôtres, ont pour consigne de ne pas nous agacer inutilement et de se borner à une surveillance des plus strictes. Nous verrons surtout s'il en est ainsi lorsque nous aurons occupé Mey avec un bataillon de la division Aymard. Mey est dans le prolongement du vallon de Lauvalliers, qui est enfilé par une batterie placée sur la crête au-dessus de Montoy. Cette batterie, sur laquelle, vu notre infériorité de portée, nous ne pouvons rien, pourrait détruire le village et en chasser les défenseurs en une ou deux heures, sans risquer un homme. Si elle ne le fait pas, c'est que, plus que jamais, le plan des Prussiens est de nous prendre purement et simplement par la famine. Néanmoins, cette sotte confiance avec laquelle le patron passe à très bonne portée des vedettes prussiennes dans ses reconnaissances peut lui jouer inopinément le plus mauvais tour.

Saint-Julien, 1er octobre.

Le maréchal Bazaine communique tous les jours, paraît-il, avec le prince Frédéric-Charles : c'est par ce dernier qu'il a des nouvelles de Paris. Les Prussiens tiennent à l'entretenir dans la persuasion que le désordre intérieur règne à Paris, que la désorganisation s'y met, afin de le détourner de toute tentative ayant pour but de se mettre en relation avec le gouvernement provisoire. Il est évident que les Prussiens sont effrayés du mouvement révolutionnaire qui s'est produit à Paris et, nous assure-t-on, en province, et qu'ils voudraient prêter leur concours à une restauration impériale.

Bourbaki porte en ce moment la solution de la question, mais on n'a pas de ses nouvelles, ou on ne veut pas nous en donner. Je ne crois pas aux désordres de Paris, en présence de l'ennemi, qui doit suffire, par ses attaques et par sa proximité, à fournir un aliment aux passions populaires; mais je n'en suis pas moins effrayé de la situation.

Les Prussiens font aujourd'hui un mouvement considérable de Sainte-Barbe, de Malroy, d'Argency sur la rive gauche de la Moselle. Cette évolution reste inexplicable à mes yeux.

Saint-Julien, 2 octobre.

Ce matin, à cinq heures, un télégramme de Bazaine nous a informés que des corps ennemis fort nombreux se massaient en avant de Ladonchamps et faisaient croire à une attaque sur le corps Canrobert campé dans la plaine de Thionville; là-dessus, nous nous sommes trouvés sur pied, prêts à faire diversion sur notre rive. Jusqu'ici (il est midi), nous n'avons assisté qu'à des mouvements de troupes de Canrobert, à une canonnade insignifiante et rien ne fait présumer l'attaque prussienne annoncée. Je crois que l'alarme est due aux mouvements d'hier, qui effectivement avaient lieu sur le front des lignes du 6e corps, mais qui ont cessé aujourd'hui.

Les Messins ont remis à Bazaine, par l'intermédiaire de leur maire, une pétition tendant à obtenir que l'armée sorte de sa « honteuse inaction ». Je ne sais quel accueil le maréchal commandant en chef a fait à cette démarche pleine d'aménité. D'autre part, Guillaume lui aurait fait savoir qu'il était prêt à traiter avec lui, mais seulement quand il serait dans Paris. La solution est donc bien éloignée.

Le maréchal Le Bœuf, dont l'esprit se monte chaque jour davantage, ne rêve que tentatives désespérées. Notre atmosphère est donc des plus belliqueuses et, je n'ai pas besoin d'ajouter, des moins confiantes.

. . . . . .

Je reprends ma lettre un instant interrompue : la dépêche relative à Ladonchamps avait été mal rédigée. C'est nous, et non les Prussiens, qui devions l'occuper : c'est ce qu'a fait le maréchal Canrobert sans grande difficulté. Mais voici que les Prussiens arrivent avec leur terrible artillerie, qui nous a fait si grand mal depuis le début de la campagne, et leur tir, d'une justesse terrifiante, commence. Je ne sais si nos troupes vont pouvoir tenir. Pour la première fois aujourd'hui, ce n'est pas nous qui donnons le spectacle et qui en payons les frais.

Saint-Julien, 3 octobre.

La déplorable expédition de Ladonchamps, dont je te parlais hier, a porté ses fruits : dès huit heures du soir, les Prussiens ont mis le feu au village de Saint-Rémy où nous avions poussé nos avant-postes le matin, et, cette nuit, ils

ont incendié le village Nouilly, dans la crainte, sans doute, que nous ne songions à nous y établir. Faire le vide autour de nous à mesure que nous cherchons à nous étendre, voilà leur tactique depuis qu'ils semblent avoir renoncé à nous attaquer de vive force, reculant devant les pertes énormes qu'ils subiraient.

Notre investissement prend chaque jour une importance plus sérieuse depuis la reddition de Strasbourg. L'ennemi a reçu des troupes provenant non seulement des corps qui assiégeaient Strasbourg, mais aussi des troupes de landwehr. Des prisonniers faits hier par le 4e Corps à Lessy appartiennent à cette portion de l'armée. Ils sont plus âgés que ceux que nous avons faits jusqu'ici, se disent pères de famille et supplient qu'on ne les échange pas, afin de ne pas être de nouveau exposés à se battre. Que n'avons-nous que des troupes de ce genre devant nous! On en aurait vite raison.

Dans l'affaire d'hier, l'armée a perdu un chef de bataillon et notre meilleur lieutenant-colonel, nommé de la veille. On sacrifie, dans ces petites expéditions, les officiers les plus braves et les plus dévoués. Les pertes en officiers sont telles que des engagés volontaires ayant six mois de service sont nommés sous-lieutenants.

. . . . . .

Saint-Julien, 4 octobre.

Notre existence se compose d'une série de petits incidents qui, notre imagination aidant, prennent des proportions considérables et deviennent des événements. Avant-hier soir, l'ordre a été donné à toute l'armée de faire distribuer à la troupe deux jours de biscuit, de lard et de vivres de campagne. Des prescriptions du même genre ayant souvent précédé les tentatives faites pour nous sortir d'ici, tout le monde croit à un grand effort prochain et, en cela, on ne se trompe probablement pas. Mais, en ville, on était convaincu dès hier que nous partirions tous dans la journée même et la direction que chaque corps devait prendre était nettement indiquée et, par suite, commentée dans la population qui nous devient chaque jour plus hostile. Joins à cela la conviction profondément ancrée, d'après je ne sais quel bruit

que les Prussiens avaient subi un échec très grave à Épernay et un autre à Étampes, qui les avaient forcés à lever le siège de Paris. Et pour nous, il ne reste de tout cela que la conviction que Bazaine songe à percer les lignes prussiennes avec l'arrière-pensée d'échouer et de trouver un prétexte à une capitulation plus ou moins honorable. Mais nous sommes trop militaires pour croire aux affaires d'Étampes et d'Épernay, si elles ont eu lieu réellement ces jours derniers, autrement qu'en les expliquant par des échecs sans importance, subis par quelques partisans isolés et trop aventurés de la cavalerie prussienne.

. . . . . .

Saint-Julien, 5 octobre.

Le parti dont je te parlais hier et qui me paraissait imminent vient d'être pris. On va quitter Metz sous la pression de l'opinion publique pour opérer la fameuse percée. Les vivres manquent décidément. D'ici huit jours, l'armée capitulerait sans combattre; cela constituerait pour Bazaine une responsabilité qu'il n'ose encourir. La résistance de Paris semble avoir exaspéré les Prussiens et avoir changé leurs dispositions de traiter avec la Régence. Bourbaki ne rentre pas, ne donne pas de ses nouvelles : Bazaine se croit trahi par les Prussiens, qui l'auraient laissé partir pour lui fermer ensuite la retraite : il déclare donc vouloir quitter Metz à la tête de son armée et ne donne aucun éclaircissement sur ses projets ultérieurs. Pour le moment, d'après un conseil tenu par les commandants de corps, le 6e et 4e Corps et la Garde se porteraient demain sur Mézières (route de Thionville) à dix kilomètres de Metz. Nous suivrions de près avec le 2e Corps et nous marcherions le surlendemain sur Thionville, sans but, sans plan, n'ayant devant nous, à mon avis, d'autre alternative que de nous jeter dans le Luxembourg, pays neutre, et d'y être internés. Je ne parle pas des difficultés et des dangers d'une marche de flanc entre la Moselle et les hauteurs de gauche occupées par l'ennemi.

En attendant, il faut faire trêve aux réflexions, organiser la marche, donner les ordres, tout disposer, en un mot, pour le mieux. Nous ne sommes pas commandés; les ordres écrits

ne sont pas arrivés et je redoute d'avance leur absurdité. Le maréchal Le Bœuf aura-t-il la fermeté nécessaire pour les modifier de son chef, de manière à les rendre moins préjudiciables au salut de l'armée, je n'ose l'espérer : cependant, depuis hier, d'Ornant, Aymard et moi, je puis le dire, avons eu, je crois, une influence assez salutaire sur son esprit.

Saint-Julien, 6 octobre.

Encore un jour de répit, à ce qu'il paraît. Après avoir passé la journée d'hier à nous tenir prêts pour les grands événements d'aujourd'hui, nous avons vainement attendu jusqu'à neuf heures du soir des ordres écrits qui ne sont pas venus.

. . . . . .

De la mission Bourbaki il n'est naturellement plus question; les choses ont marché depuis lors, la résistance de Paris a porté le coup de grâce à toute idée de régence. Plus que jamais le nœud sera tranché à Paris, et à Paris seulement.

Saint-Julien, 7 octobre.

La journée d'hier s'est encore passée sans recevoir d'ordres sur la fameuse percée, bien que les préparatifs fussent faits de telle façon que personne ne doutait, dans l'armée, que ce fût pour ce soir ou pour cette nuit.

Mais, vers neuf heures du soir, je fus appelé par le patron, qui avait à me communiquer une lettre très confidentielle de Bazaine, lui donnant l'ordre d'exécuter l'opération si redoutée de Courcelles-sur-Nied et lui disant qu'il mettait pour cela à sa disposition, outre son corps d'armée, une division de la Garde et une division et demie de Frossard; il ne s'agissait plus que d'étudier l'opération, d'en régler les détails et de soumettre le tout à Bazaine aujourd'hui pour passer demain à l'exécution. Il me fallut passer deux heures hier soir et autant ce matin à étudier l'affaire, la carte à la main. Je rédigeai un petit mémoire que le patron approuva et qu'il devait porter ce matin à onze heures à Bazaine.

Pendant le déjeuner, une dépêche très urgente de Bazaine faisait connaître qu'il serait opéré sur la rive gauche, aux Grandes et aux Petites Tapes, un fourrage par le 6e Corps (Can-

robert) et que, dans l'intention d'opérer une diversion et d'empêcher les terribles batteries de la rive droite de tirer dans la plaine de l'autre côté de la Moselle, nous étions chargés d'attaquer la forte position de Malroy, ainsi que les villages de Vany, de Chieulles et de Villers l'Orme, qui nous avaient coûté pas mal de monde le 23 septembre et où d'Ornant avait failli avoir le bras emporté. Nous avions une heure pour prendre nos dispositions. Je dois rendre au Maréchal la justice de dire que, pour cette fois, elles furent prises avec calme et avec mesure. Nous sommes parvenus à détourner sur nous, sans grandes pertes (elles ne sont pas encore connues) les feux de la rive droite. Le Maréchal assista lui-même à l'opération, avec son service de jour seul, composé de Brem et de moi; mais il s'est tenu à la place qui lui appartenait pour une affaire d'aussi mince importance.

Le fourrage de la rive gauche n'en échoua pas moins. On y rencontra une résistance très forte et les batteries si redoutées de la rive droite, ne pouvant, grâce à nous, s'établir à Malroy, se portèrent un peu plus loin, à Olgy, où elles purent impunément canonner les deux Tapes.

Vers cinq heures, quand le mouvement de retraite put commencer à s'effectuer, le maréchal monta en voiture avec moi pour aller traiter avec Bazaine l'affaire de Courcelles et faire une tentative aussi louable que sensée pour l'y faire renoncer encore une fois, mais sans l'espoir de réussir. Nous ne trouvâmes pas Bazaine, qui était dans la plaine où s'opérait la retraite du 6e corps, ce qui a forcé le patron à remettre à demain son entrevue, d'où il peut résulter que l'attaque sur Courcelles aura lieu dans l'après-midi de demain même. Bazaine préfère, je ne sais pourquoi, les attaques de midi à celles effectuées au point du jour; on ne peut s'expliquer cette préférence que par l'avantage que présente pour la retraite une affaire engagée tard; or, toutes les nôtres se terminent par des retraites.

Saint-Julien, 8 octobre.

Le Maréchal va ce matin chez Bazaine, afin de s'entendre enfin définitivement au sujet de l'affaire de Courcelles. Que va-t-il sortir de cette conférence? Impossible de le prévoir.

Toujours est-il que le moment où il faudra prendre un parti décisif approche, car, dans trois jours, l'administration n'aura plus rien à nous donner.

Saint-Julien, 9 octobre.

Le maréchal Le Bœuf a reçu hier l'ordre de réunir les généraux de division dans le but de les consulter sur la situation et de résumer leurs avis dans un rapport écrit qu'il aura à transmettre au maréchal Bazaine. Il est clair que ce dernier veut mettre l'immense responsabilité qui pèse sur lui derrière l'opinion écrite des maréchaux et généraux sous ses ordres. De la conférence d'hier matin entre Bazaine et Le Bœuf, il est résulté pour moi la conviction que l'opération de Courcelles cache l'intention de percer par là, s'il est possible, à un jour donné, car l'ordre d'exécution est ajourné.

Les généraux Aymard, Metman, Montaudon, de Castagny, de Rochebouet et Vialla, réunis hier chez le patron, n'ont été nets et carrés sur aucun point. D'après le compte rendu de la séance, naturellement assez travesti, que m'en a fait le patron, ils ont tous déclaré qu'on ne pouvait capituler sans combattre énergiquement une dernière fois, mais, d'autre part, ils n'ont pas caché leur vif désir de rester ici jusqu'à l'épuisement des dernières ressources; ils ont insisté surtout sur la solidarité des cinq corps d'armée, l'importance d'agir ensemble et simultanément, afin de partager le même sort, et, enfin, ils demandent qu'au moment où il faudra agir, l'objectif leur soit divulgué, non pour le discuter, mais pour le connaître positivement et agir d'un commun accord. Le maréchal m'a avoué lui-même que, pour qui sait lire entre les lignes, tous les six ont un tel ardent désir de la paix qu'ils subiraient au fond une capitulation quelconque, même sans combattre; qu'ils l'ont surpris par leur froideur et qu'enfin il résulte de la conférence deux points importants : le désir d'attendre la dernière heure dans l'espoir de voir d'ici là la toile se lever du côté de Paris, et d'autre part une méfiance énorme envers Bazaine, qu'ils soupçonnent fort de vouloir laisser filer et sacrifier une partie de l'armée pour rester dans Metz avec le reste. De là leur insistance sur la solidarité des quatre corps et de la Garde, et sur la connaissance de

l'objectif sur lequel on se dirigera d'un commun accord le jour de la tentative finale.

Je ne sais comment le patron va rédiger son factum. Il n'a pas fini et veut réunir aujourd'hui une seconde fois ses généraux pour leur en faire lecture et ne l'envoyer qu'avec leur assentiment. Je prévois que le sens en sera plus belliqueux et plus net que ne le désireraient ces Messieurs au fond du cœur, mais aucun d'eux n'osera y faire apporter une modification quelconque : j'en aurai connaissance, du reste, dans la journée et je t'en dirai mon sentiment.

Si le maréchal Bazaine prend le parti d'attendre le dernier morceau de pain, c'est tout au plus s'il atteindra le 25. Or, la chute de Paris, que je croyais le mois dernier ne pouvoir dépasser cette date, me semble, d'après les nouvelles vagues qui nous viennent, devoir se prolonger bien au delà de ce terme. C'est donc vers le 25, et probablement plus tôt encore, qu'il faudra enregistrer un nouveau désastre pour l'armée de Metz.

Le jour commence à se faire sur notre affaire combinée du 7. Nous avons perdu 115 hommes tués ou blessés, la Garde, plus de 500, et le 4e Corps (Ladmirault), qui avait à exécuter un mouvement tournant autour des bois de Woippy, une centaine au moins. On arrive ainsi à un chiffre d'environ 600 hommes par terre, pour une opération sans but, isolée, terminée par une retraite. Quand on songe qu'à la bataille de l'Alma nous n'avons eu que 1 200 hommes hors de combat, on ne peut s'empêcher de ressentir un douloureux étonnement en considérant tout ce que nous avons perdu en détail.

. . . . . .

COMMANDANT MOJON

(*La fin dans le prochain numéro.*)

VACANCES PARLEMENTAIRES

Le 11 juillet, sur le coup de huit heures, M. Tardieu a mis les Chambres en vacances. Au Sénat, le Garde des Sceaux a lu la formule rituelle et tout s'est fort paisiblement passé. A la Chambre, c'est le président du Conseil qui a fait le simulacre de lecture, mais nous ne pensons pas que les sténographes eux-mêmes en aient entendu un traître mot. Comme l'an dernier, après que M. Barthou avait lu le décret, de vives protestations se sont fait entendre. Avec ce sérieux qui n'appartient qu'aux homme sûrs de détenir la vérité, M. Léon Blum a dénoncé comme un coup de force la mise en vacances du Parlement; il conviendra sans doute que la mise en vacances de la légalité serait chose plus grave. Mais aurons-nous jamais le plaisir de voir M. Léon Blum présider, ne serait-ce que trois jours, à une expérience socialiste?

Il ne faut rien prendre au tragique, et l'opposition ne conteste pas sérieusement au pouvoir exécutif le droit de mettre fin à la session extraordinaire du Parlement aux environs de la Fête Nationale. Cette année, cependant, les circonstances étaient un peu spéciales, et justifiaient quelque mauvaise humeur. Parlant le 1er juin à Dijon devant quelques centaines de convives, dont trois douzaines de ministres, le président du Conseil avait dit :

« Dans les mois de juin et de juillet, il faudra discuter la loi sur l'équipement national, qui, si essentielle qu'elle soit, attend depuis novembre l'épreuve de la tribune; les deux emprunts coloniaux; la loi nouvelle pour la défense de l'agri-

culture; les deux projets sur l'acte général d'arbitrage et la Cour permanente de justice internationale; enfin, les conventions relatives aux pétroles de Mésopotamie, à la Banque de l'Indochine et à la Banque de l'Algérie » (*Journal officiel* du 3 juin, p. 6135).

C'était, peut-être, comme disent nos paysans, mettre trop de blé à la faux, car l'éloquence de M. Tardieu se plaît à l'énumération, comme d'autres à l'antithèse. En tout cas, entre ce qui fut promis et ce qui est réalisé, l'antithèse est un peu vive, puisque, de toutes les discussions annoncées, une seule a été achevée, celle de l'acte d'arbitrage, et que deux autres ont été non pas même entamées, mais à peine effleurées, celle de l'équipement national et celle des pétroles. Quant à la défense de l'agriculture, aux emprunts coloniaux, à la Banque d'Indochine et à la Banque de l'Algérie, il ne paraît pas que personne y ait fait la plus légère allusion. Dans le zèle maladroit qu'ils apportent à louer tous les gouvernements successifs, certains journaux rejettent sur l'opposition la responsabilité de cette carence législative; pour nous, qui nous efforçons d'être plus impartiaux et d'avoir plus de suite dans les idées, il nous semble que, si le Gouvernement est seul juge de la date de clôture de la session extraordinaire, en revanche, c'est à lui qu'incombe la responsabilité de mesurer l'ampleur des promesses aux possibilités de réalisation.

On ne saurait parler en effet d'obstruction systématique de la part de l'opposition. Les socialistes ont échafaudé à grand fracas la tarasque des milliards perdus de la trésorerie, mais l'exposé si touchant de leurs inquiétudes pour la défense nationale n'a fait perdre qu'une séance et a permis à M. Palmade de dire d'excellentes choses sur la politique du Trésor. Certains jugeront peut-être que le débat sur le cinquantenaire de l'enseignement public n'était pas très urgent, mais il n'a duré qu'un jour; avec la discussion sur les permissions agricoles qui a pris une heure, voilà, sauf erreur, la liste complète des débats engagés sur l'initiative de l'opposition. Ils ont occupé en tout trois jours, et la Chambre a siégé six semaines.

On aurait pu employer plus utilement tout ce temps et mettre en chantier un des articles du programme de Dijon. Si tel ou tel rapport de commission n'était pas prêt, il était

facile d'inscrire à l'ordre du jour des projets moins vastes, mais importants tout de même et rapportés depuis bien longtemps : la réforme du statut des coopératives agricoles par exemple, ou la prolongation de la durée des brevets d'invention. Au lieu de cela, qu'avons-nous vu? Un débat sur la propriété commerciale qu'on a laissé complaisamment s'étirer sur une série de séances du matin, et les interpellations sur les événements d'Indochine, qui ont rebondi de vendredi en vendredi, de redites en redites, les déclamations sur les *requins d'affaires* répondant aux banalités sur la *main de Moscou.*

Il est indéniable que la machine parlementaire marche assez mal, et M. Tardieu, de qui ses adversaires mêmes attendaient une cadence nouvelle, un rythme de travail rajeuni, ne paraît pas avoir eu le temps de s'attaquer à ce problème et a déçu sur ce point bien des espoirs. M. Poincaré, sans avoir l'air d'y toucher, excellait à donner le coup de pouce à la vieille machine au moment voulu. Je me rappelle, quand j'étais enfant, une vieille église où un vieil organiste jouait d'un orgue antique. Les grands jeux de basse n'obéissaient pas volontiers aux commandes du clavier, mais, lorsque l'organiste voulait obtenir telle note grave, il appuyait sur la touche correspondante, tantôt deux ou trois temps, tantôt une mesure entière à l'avance. Pareils sont les caprices de notre machine à faire les lois. M. Poincaré est passé maître dans cette procédure supérieure du Parlement qui consiste à doser exactement les remises et les délais, à profiter de la lassitude des uns et de l'impatience des autres : lui parti, malgré la rallonge de trois mois appliquée à l'année budgétaire, il a bien fallu retomber dans les douzièmes provisoires.

On ne répétera jamais assez que le travail parlementaire est lamentablement organisé. Les débuts des sessions sont d'un vide effrayant, les veilles de départ d'une fébrile incohérence. L'ordre du jour est réglé à la petite semaine par la Conférence des Présidents qui défait régulièrement le 15 du mois ce qu'elle avait arrêté le 8. Au moment où les députés rentrent, reposés, on leur demande de tenir trois séances par semaine; quand ils vont se séparer, énervés et surmenés par un métier qui devient chaque jour plus pénible,

on leur impose de siéger jour et nuit. Aucune liaison entre la Chambre et le Sénat : telle loi dont l'urgence était hautement proclamée, une fois discutée et votée sans désemparer par la Chambre, attend deux ans dans les cartons du Luxembourg. Telle autre, plus heureuse, et non moins pressante, est discutée au Sénat, qui la modifie; elle mettra six mois pour revenir en seconde lecture au Palais-Bourbon. Sauf à la fin du budget, au moment des traditionnelles navettes, personne ne paraît s'apercevoir qu'il existe entre les deux assemblées un téléphone et même des fils spéciaux.

Certains journaux préconisent comme remède à tous ces maux une nouvelle limitation de la durée de parole. Médecine inopérante. On ne peut décemment réduire à moins d'une heure le temps imparti aux orateurs mandatés, on ne saurait non plus refuser aux petits groupes le droit de se faire entendre, et d'ailleurs, il n'y a pour ainsi dire pas un débat où les groupes, à l'exception des incorrigibles bavards du socialisme unifié, épuisent leur droit à la parole. Le maximum possible des orateurs mandatés serait de vingt-deux ou vingt-trois, il est fort rare qu'il y ait plus de dix à douze inscrits, et encore voit-on le plus souvent deux ou trois d'entre eux renoncer à la tribune. Il faut donc chercher ailleurs une possibilité d'améliorer le rendement de l'institution parlementaire.

Trois ou quatre réformes seraient faciles à réaliser et s'avéreraient bien vite efficaces. Pourquoi d'abord ne pas imposer comme règle que tout débat commencé doit être conduit à son complet achèvement? Plus de ces discussions qui, pareilles à des fantômes, reviennent pendant des semaines, sans que personne, en dehors des rédacteurs de l'*Officiel*, soit en état de se rappeler un mot des discours auxquels un ministre répond au bout d'un mois.

Il serait indispensable de tenir dès le début de chaque session un nombre raisonnable de séances par semaine, quatre séances du matin et trois séances de l'après-midi par exemple, le mercredi après-midi étant réservé aux commissions. En cas d'excédent de besogne, pourquoi ne pas siéger le samedi matin et le lundi après-midi? Beaucoup de députés qui se sont imposé l'avilissante corvée de suivre

tous les samedis les foires et marchés de leur circonscription ne seraient pas fâchés de trouver cet alibi.

On devrait fixer au commencement de la session un calendrier des travaux à réaliser, et s'y tenir, sauf naturellement le cas de force majeure où l'actualité imposerait tel ou tel débat.

Enfin, et nous touchons là aux rouages intimes du mécanisme parlementaire, la division du travail doit être organisée. Peu à peu, la Commission des Finances s'est substituée à toutes les autres commissions. Tandis que son rôle devrait être strictement d'additionner des chiffres et de dire oui ou non, en présence des propositions de dépenses étudiées par les commissions compétentes, la Commission des Finances a usurpé une souveraineté de fait. De même, l'on voit, dans tous les ministères, les contrôleurs des dépenses engagées, qui y sont détachés par les Finances, se permettre de juger au fond, alors que leurs attributions consistent à surveiller la régularité des formes. Il y a là un courant bien difficile à remonter, car chaque membre de la Commission des Finances considérerait comme un attentat que l'on voulût faire discuter le budget dont il est rapporteur, et qu'il appelle *son* budget, par les Commissions respectivement intéressées.

Dans son discours de Dijon, M. Tardieu avait fait une rapide allusion à une organisation des méthodes de travail; c'est là un problème d'équipement parlementaire qui ne dépend nullement des hautes et basses eaux du Trésor, et qu'il ne serait pas mauvais de faire passer avant l'équipement national. Attendons, sans un trop grand espoir, cette petite victoire de la logique.

***

Les clameurs de la séance de clôture vont encore se prolonger pendant quelques jours, l'opposition répondra au discours de Montbrison, puis le mois d'août ramènera le calme, en dispersant nos hommes politiques suivant les petites misères de leur nature d'hommes : l'un ira à Contrexéville et l'autre à Vichy, le troisième à Bagnoles, le quatrième à Carlsbad. En septembre, ce sera l'Assemblée de la Société

des Nations à Genève. En octobre, la politique reprendra ses droits, et le Congrès radical de Grenoble préparera la rentrée des Chambres. On reparlera beaucoup de la Concentration.

Avant de quitter Paris, on a brûlé toutes les coupures de journaux qui traitaient de ce problème de métapolitique : deux tiroirs en étaient remplis. Ils se rempliront de nouveau du 1er au 31 octobre, car la métapolitique vit de belles discussions, de controverses, et de définitions subtiles. En politique, les choses vont plus simplement : un ministre a la grippe, un ancien ministre est guéri et la vieille pièce reprend, avec une distribution en partie nouvelle. Mais, par je ne sais quelle obscure harmonie, il y a de mystérieuses concordances entre les lois de la métapolitique et les accidents de la politique, et ces rencontres remplissent de fierté ceux qui les ont prévues.

Heureux les journalistes, car on ne relit guère les quotidiens, et rien ne donne autant d'assurance que la licence de se contredire aussi souvent qu'il est nécessaire. Aussi, leurs pronostics ont-ils ce je ne sais quoi de décisif qui convainc immédiatement le lecteur, pourvu que ce lecteur soit l'homme d'un seul journal.

Pour celui qui lit deux gazettes la difficulté commence déjà, car, le même jour, l'*Ordre* lui affirme que M. Tardieu fera les élections de 1932, cependant que le *Soir* annonce sa chute pour le jour même de la rentrée des Chambres. A qui donc se fier, grand dieux!

Tentons de nuancer un peu ces affirmations trop catégoriques en analysant la psychologie collective de la Chambre et du Sénat.

Au Palais-Bourbon, dans tous les scrutins où la question de confiance était posée, M. Tardieu a eu une majorité de cinquante à soixante voix, où se retrouvent exactement les mêmes groupes et qui va de l'extrême-droite jusqu'à l'aile gauche de la gauche radicale, plus une dizaine d'isolés siégeant chez les républicains socialistes ou chez les indépendants de gauche. Est-ce une majorité massive, comme disent les officieux? Pas tout à fait, mais ne chicanons pas sur les adjectifs; en tout cas, le Gouvernement dispose d'une marge de sécurité plus que suffisante. Si, comme on l'affirme, certains

de ses ministres ont conseillé à M. Tardieu le départ en vacances par crainte d'une crise imminente, ils ont péché par excès de prudence; le président du Conseil pouvait parfaitement faire siéger les Chambres jusqu'au 1er août et faire voter un ou deux grands projets sans redouter d'accident.

Mais une constatation s'impose : chaque fois que le Gouvernement fait connaître son sentiment et prend position au moment d'un vote, sans toutefois poser la question de confiance, il est à peu près immanquablement mis en minorité. Cela prouve d'abord que la majorité n'est ni homogène, ni disciplinée, et surtout que trente à quarante députés ne votent pour le Gouvernement actuel que parce qu'ils ne voient pas encore quel gouvernement ayant chance de durer pourrait lui succéder. Ce n'est pas dans cet esprit que les mêmes députés votaient pour M. Poincaré, même après la fin de l'Union Nationale.

Au Sénat, la situation est bien plus claire. Une simple escarmouche, l'interpellation de M. Jean Philip, a failli renverser le Ministère, sauvé de justesse par quelques abstentions, d'ailleurs rectifiées depuis, et par le suffrage de plusieurs sénateurs qui ne se gênent pas pour dire et pour imprimer tout le mal qu'ils pensent de l'actuel gouvernement. Il est bien évident que, le jour où le Sénat verra, non pas un engagement improvisé, mais une opération concertée, le Ministère sera mis en minorité de vingt voix. La carrière politique de M. Tardieu n'en sera pas plus brisée que ne l'a été celle de M. Briand chaque fois qu'il est tombé. On aurait tort cependant de trop compter à gauche sur cette offensive. Elle peut se produire en novembre comme elle peut se faire attendre un an, car M. Léon Bérard a fort bien défini le Sénat : « Un club bien tenu, où l'on ne fait pas de politique ».

Revenons donc à la Chambre. M. Franklin-Bouillon, parlant au Palais des Expositions, s'est déclaré une fois de plus partisan de la concentration, et bon nombre de députés de la gauche radicale ne font pas mystère des inquiétudes électorales que leur donne l'assiette actuelle de la majorité. De même que M. Herriot en 1924 fut peu à peu entraîné à subir l'influence de l'aile marchante du Cartel, de même, M. Tardieu risque d'être amené à suivre l'aile droite, l'aile reculante,

de sa majorité. Les groupes du centre n'aiment guère la formule : « Pas d'ennemis à droite! » Aussi, pour si archaïques que leur paraissent les querelles sur la laïcité, se résignent-ils à y voir la pierre de touche des partis de gauche, puisque les problèmes de la politique extérieure ne permettent plus de faire le départ, et que M. Louis Marin garde pour ses articles de la *Nation* l'exposé de ses soucis. Demain, les bulletins blancs du centre deviendraient bleus, n'était la crainte d'un péril rouge.

Derrière M. Chautemps, dont la Chambre entière appréciait la sagesse et la mesure, l'ombre de M. Blum est apparue. Cela suffisait, à part une douzaine d'exceptions; le centre entier a voté contre M. Chautemps et l'a renversé. Mais que, demain, un ministère se présente, non plus affaibli du soutien des socialistes, mais fort de leur hostilité, il lui manquera bien peu de voix depuis la gauche radicale jusqu'au groupe Maginot. Le défaut des centres ne fut jamais l'imprudence. Montrez-leur un tel ministère tout préparé dans la coulisse, que l'homme d'État dont tout le monde prononce le nom fasse un signe, ce jour-là, les centres n'hésiteront pas, mais d'ici là ne leur demandez pas de s'associer à des démonstrations vaines.

Quant à l'opposition, elle n'est pas non plus si pressée qu'on le croit. Le président du Conseil a parfaitement raison de dire que les groupes qui la composent ne peuvent s'unir pour aucune besogne constructive. Le jour où l'opposition aurait réussi à ouvrir une crise, elle se dissocierait aussitôt, les radicaux socialistes et les républicains socialistes passant dans la nouvelle majorité, et les unifiés restant à l'écart avec les communistes. Cela explique la mollesse des attaques de l'opposition : les partis de gauche, moscoutaires mis à part, ne sont pas tellement indépendants les uns des autres qu'ils puissent envisager de gaieté de cœur le divorce qui suivrait fatalement leur succès.

***

Sur les quatre ans de vie que l'électeur lui donne, une Chambre en passe deux à épiloguer sur les élections der-

nières et deux à escompter les élections prochaines. Or, 1932 approche et va réaimanter l'orientation des partis.

L'avenir, quoi qu'en ait dit le poète, est à tout le monde et chacun en dispose librement. L'un se penche vers la mosaïque des circonscriptions, pèse les situations personnelles et fonde sur des milliers d'additions ses prévisions d'ensemble. L'autre au contraire ne se préoccupe que des courants généraux de l'esprit public. Celui-ci se fie aux résultats des élections partielles, celui-là leur dénie toute valeur indicative. Je crois qu'il est encore bien tôt pour analyser l'état de l'opinion; la récolte de 1931 à la campagne, les variations du coût de la vie et du chiffre d'affaires dans les villes, peuvent produire encore maints remous. Ce qui importe le plus, c'est de savoir comment on votera en 1932, car le mode de scrutin, s'il était changé, influerait dès maintenant sur la fin de la législature.

On a beaucoup parlé de modifier le système actuel dont certaines consultations partielles ont montré les vices plus clairement qu'on ne peut les voir dans le fouillis des élections générales, et plusieurs projets de réforme ont été ou seront examinés par la Commission du Suffrage universel.

La suppression pure et simple du second tour, rien n'étant changé aux circonscriptions actuelles, n'a aucune chance d'être adoptée. Elle organiserait admirablement la représentation des minorités, la non représentation de la majorité. On sait comment ce mode de scrutin fonctionne en Angleterre; supportable tant qu'il n'y avait que deux partis, il est devenu un jeu de hasard dans les élections triangulaires. Chez nous, on peut tenir pour assuré qu'il ne serait qu'un ignoble bonneteau, où nul ne gagnerait qu'en trichant.

Si les divers projets fondés sur le scrutin de liste majoritaire n'ont pas été étudiés comme ils le méritaient peut-être, il faut en chercher la raison dans le précédent de 1885 et dans la surprise que provoqua alors l'élection au premier tour de 176 conservateurs contre 127 républicains. Quoi qu'il en soit, la lutte, à l'heure actuelle, paraît devoir se circonscrire entre le maintien du *statu quo* et la proportionnelle intégrale.

Il n'est pas dans notre dessein d'étudier aujourd'hui le

problème au fond, puisque, aussi bien, le cadre de cette chronique ne nous le permettrait guère, et nous nous bornerons à analyser les répercussions qu'aurait sur l'attitude des partis un changement de scrutin.

L'arrondissement affaiblit à n'en pas douter la discipline des partis, et, en faisant passer à l'arrière-plan les questions de doctrine, favorise toutes les équivoques. Ces effets n'apparaissent pas pleinement à tous les yeux, car la demi-proportionnelle que nous avons subie pendant six ans, et que personne ne regrette sans doute, avait donné aux partis le temps de s'organiser. Ils se désorganiseront vite : avec le scrutin uninominal, il n'y a pas deux cents députés sur six cents qui soient élus parce qu'inféodés à un parti, et il y en a bien autant qui sont élus *quoiqu'inscrits à un parti*. En outre, comme les ballottages sont la règle générale, et le seront de plus en plus avec la multiplicité croissante des candidatures, on peut dire que les coalitions du second tour restent la loi du scrutin d'arrondissement. Dès lors, les groupes à la Chambre ne sont pas des éléments libres de s'agréger les uns aux autres ou de se séparer, suivant les intérêts de la tactique ou les exigences de la doctrine. Chaque parti à une droite, un centre et une gauche, chacun de ses membres est lié par ces mille fils qui attachaient au sol de Lilliput la chevelure de Gulliver : Pierre pense à l'appoint modéré, Paul pense au désistement socialiste; quoi d'étonnant si la somme de toutes ces contradictions donne quelque indécision à la ligne générale du groupe?

Pour les partis de gauche, par exemple, la vieille discipline républicaine apparaît à certains esprits comme une nécessité vitale tant que l'arrondissement sera maintenu. Il est fâcheux de se battre à la Chambre pour s'accorder en période électorale; or, d'une enquête en cours de publication dans un journal du soir, il résulte que les gauches ont dû plus de cent sièges à l'observation de cette discipline. Dire que les gauches perdraient ces sièges si elles se divisaient ne signifie rien, car il n'y a pas deux situations locales qui soient exactement comparables; mais il est bien évident que, plus les élections approchent, et plus l'interdépendance des partis s'accentuera.

Les tenants de la proportionnelle ont beau jeu à montrer que, si le scrutin d'arrondissement est maintenu, les républicains de gauche ne pourront pas se séparer de l'U. R. D; les radicaux socialistes, des unifiés. Ils pourraient dire aussi avec beaucoup d'apparence de raison que les élections de 1932 s'annoncent comme devant être meurtrières aux partis du centre; ils seraient en droit d'ajouter enfin que plus d'un député qui est partisan du scrutin actuel, parce qu'il se croit sûr de sa circonscription, changerait peut-être d'avis s'il était mieux informé.

Je ne sais si la Chambre mettra à son ordre du jour la réforme électorale, mais on en parlera beaucoup pendant les vacances. Il ne serait pas étonnant que le parti radical socialiste en discutât à Grenoble. En effet, si la formule : « Restons nous-mêmes », lancée par les chefs radicaux, a un sens précis, l'indépendance parlementaire qu'elle proclame a pour première condition une indépendance électorale. Avec la R. P., le parti radical pourrait choisir entre une politique de concentration et une politique de cartel, dont chacune lui fait perdre certains éléments sur une de ses ailes, mais lui permet de se rattraper sur l'autre. Avec l'arrondissement il est condamné à faire alternativement ces deux politiques, selon les temps et les lieux, ce qui l'expose à bien des critiques et le place dans une situation délicate, comme on le voit maintenant à Perpignan. Entre l'Alliance démocratique et la Fédération républicaine, le problème ne se pose pas d'une manière bien différente.

Si le parti radical, après les socialistes unifiés et la Fédération républicaine, se prononçait pour la R. P., la réforme aboutirait certainement, mais je serais surpris qu'il en fût ainsi, et, si nous voyons la R. P. votée par la Chambre, elle sera repoussée par le Sénat. On pourrait pousser plus loin les anticipations et dire que, si M. Tardieu fait les élections, les résultats reproduiront ceux de 1924, tandis que, si c'est M. Poincaré, ils se rapprocheront de ceux de 1928. Remettons à l'année prochaine ce vain jeu. L'horizon politique n'est pas menaçant, mais il reste bien obscur et personne ne veut le considérer sans préjugé et sans parti pris. M. Blum lui-même, qui sait ce qu'il veut pour 1932, serait sans doute bien empêché

de dire ce qu'il fera ensuite, si les socialistes constituent, comme il l'espère, le groupe le plus nombreux de la Chambre. A tout prendre, cependant, l'incertitude parlementaire dont nous souffrons apparaît comme un mal assez léger, à côté du chaos politique dont l'Allemagne et l'Angleterre nous donnent le spectacle. « La France s'ennuie », répétait-on il y a peu de jours. Heureux, je le dis sans ironie, heureux les peuples qui ont encore le temps de s'ennuyer, pourvu que cet ennui ne leur enlève pas à tout jamais le désir de l'action, comme le chômage fait perdre le goût du travail.

IGNOTUS

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Dieux blancs, Hommes jaunes, par **Luc Durtain** (*Flammarion*).

On goûte, en lisant les récits de voyages de Luc Durtain, tout le plaisir du dépaysement. Après l'*Autre Europe*, cette féconde exploration en U. R. S. S., *Dieux blancs, hommes jaunes*, écrit au retour d'Indo-Chine, nous apporte cette variété, cette densité d'impressions qui marquent nos journées lorsque nous prenons contact avec un pays nouveau. La trame du voyage, l'origine de la joie étourdissante qu'il nous donne, ce sont des spectacles, des couleurs, des odeurs, une sorte de matière brute contre laquelle nous sommes dès l'abord brutalement lancés. Cette saveur directe des découvertes, M. Luc Durtain nous la fait connaître : elle tient en une série de scènes, de promenades, de conversations qu'il restitue avec toute la force de la première vision, la richesse nécessaire des détails. Guidés chez des administrateurs ou des prêtres, des marchands d'orchidées, de bêtes fauves, ou de victuailles, comblés d'images, de documents, de souvenirs, il nous semble que nous participons à un plantureux repas, préparé pour les sens et l'esprit. Mais ces substantielles nourritures ne nous sont pas offertes dans la confusion qu'engendre le hasard; on nous mène habilement à l'abstrait, en préparant les gradations, les oppositions nécessaires : il s'agit de nous faire connaître les divers aspects de cette question complexe : l'antagonisme d'essence de l'Orient et de l'Occident, question qui forme le centre même de ce livre.

Ce lourd, cet immense problème, M. Durtain l'a abordé avec cette volonté de sincérité absolue, qui frappe dans tous ses ouvrages. Il eût même souhaité de passer, auprès des indigènes, pour un observateur qui ne veut donner de gage à aucun camp, mais il sentit, dès les premiers jours, que les jaunes en tout cas ne le considéreraient jamais comme un juge souverainement impartial. Un blanc, en Asie, est malgré lui, avant tout, un blanc; il fait partie, selon M. Durtain, de cette machine immense, où semblent se con-

fondre notre race, la science et ses prestiges. Il passe pour un éclaireur, un émissaire, une figure de proue. Il est assimilé aux dieux mécaniques que nous avons créés. « *Le vrai conflit de l'Orient est là. Conflit de mythologies. D'une part, Mahomet, Brahma, Bouddha. De l'autre, déification de notre science.* »

Ce thème, M. Durtain le développe abstraitement dans une sorte d'introduction que connaissent les lecteurs de la *Revue de Paris* : une forte logique s'y combine curieusement avec un romantisme cosmique, d'une forme parfois un peu lâche. Mais on ne peut dire que le livre de M. Durtain lui-même confirme sans réserve l'idée qu'il expose ainsi dès le début. Psychologiquement il est possible que l'essence de l'opposition Orient-Occident soit une lutte de la mystique contre la raison. Mais le conflit qui se dessine aujourd'hui et auquel M. Durtain a donné toute son attention ne semble pas un épisode particulièrement symbolique de cette lutte. Le jeune Annam, par exemple, dont M. Durtain nous fait connaître les diverses tendances dans un remarquable dialogue, le jeune Annam déclare sans fard aux Français : « Le pays est à nous. C'est à vous d'en sortir. » Le jeune Annam fait donc du pur nationalisme, du Wilsonisme; il lutte contre l'Occident avec des armes occidentales, et il est tout prêt à adopter demain, pour nous combattre, nouveau Japon, cette arme formidable qui ne fait plus déjà pour lui figure de Déesse, mais de servante : la science...

La première halte de M. Durtain en terre indochinoise a été, naturellement, Singapour : il décrit d'abord, avec cette force majeure d'évocation qui est sienne, l'« écorce » de la ville..., c'est-à-dire l'œuvre anglaise, les quais, le port gigantesque, les routes immenses, les réservoirs d'eau, les banques, en deux mots : l'œuvre de l'Angleterre, — puis — deuxième volet du diptyque — la masse chinoise, cette foule compacte, grouillante, que l'on rencontre partout dès qu'on a franchi la façade européenne. 7 000 *Européens*, 60 000 *Malais* 400 000 *Chinois*; *tout se passe*, écrit M. Durtain, *comme si les Chinois possesseurs de fait se déchargeaient sur les Blancs, comme sur des Ilotes, des grossiers soins de police et d'entretien...* Sans doute, mais ne négligeons pas d'ajouter, nous référant aux descriptions de M. Durtain lui-même, que la masse chinoise est entassée dans une sentine, que le confort, l'agrément de vivre sont du côté blanc, et que Singapour, où des centaines de millions ont été investis, est avant tout la base navale, qui jusqu'à ce jour a assuré la tranquillité du commerce anglais avec la Chine, commerce dont l'importance s'est chiffrée par milliards... Les Ilotes, on le voit, ne perdent pas tout à fait de vue leur intérêt...

En ce qui concerne l'Indochine française, M. Luc Durtain, qui

nous mène de ville en ville, et nous présente à des hommes de toutes classes et de toute origine, nous livre, sous la forme la plus vivante et la plus pittoresque, une enquête d'un intérêt exceptionnel. Il ne dissimule pas les erreurs que nous avons pu commettre : la rudesse de quelques-uns à l'égard des indigènes, le ton un peu trop méprisant adopté à l'égard des boys, voire d'indigènes plus haut placés, le travail excessif demandé aux coolies dans certaines plantations, le caractère abusif de tels contrats de travail dont l'interprétation trop stricte risquerait de réduire l'ouvrier en esclavage, — mais les services que nous avons rendus aux indigènes lui paraissent autrement plus frappants. Immenses travaux accomplis, d'abord : pour la construction des canaux nous avons remué plus de terre que les « perceurs » du canal de Suez; des provinces entières ont été asséchées, rendues à la culture; Saïgon qui en 1860 exportait 60 000 tonnes de riz en exporte aujourd'hui 1 400 000. Grâce à nos services d'hygiène, les épidémies sont en décroissance. Nous avons tracé 40 000 kilomètres de routes, construit d'innombrables travaux d'art, fait sortir une ville entière — Pnom-Penh — des marais. Bref nous avons donné la prospérité au pays et le mieux-être à la plus grande partie des habitants. Un royaume nous doit même de vivre : le Cambodge, dont les cinq millions d'habitants — des Aryens — étaient en passe d'être définitivement asservis par les seize millions d'Annamites, dure race conquérante de Jaunes qui a déjà anéanti sans pitié la race Chame et sa merveilleuse civilisation...

Au total, l'œuvre accomplie là-bas par la France apparaît à M. Durtain, qui n'eût pas hésité à la condamner, si la vérité lui eût semblé d'un autre sens, utile et même digne d'admiration...

Mais si ce témoignage mérite, considérée la qualité du témoin, d'être mis en évidence, ne risquons pas, en y insistant, de faire oublier que la politique et l'économie ne sont pas seules à trouver place dans ce livre. Une étude de la psychologie annamite y balance quelque part un portrait frappant de ce paysan cambodgien, dont la franchise amène surprend en Asie. Aux réceptions chez les indigènes succèdent les visites chez les gouverneurs. De la grouillante Cholon, de ses maisons de jeux et de plaisirs, nous passons à la jungle, qui, devant les efforts des planteurs, ne cesse de « battre en retraite ». Peut-être faut-il même compter parmi les plus belles pages de ce livre celles où M. Luc Durtain décrit son séjour dans une exploitation d'hévéas, en terre conquise sur la forêt vierge. La nature et les hommes retrouvent là une sorte de grandeur et de rudesse que l'écrivain — en poète véritable — sait nous faire comprendre et aimer. Le livre, on le voit, ne manque ni de richesse, ni de variété.

Je ne sache pas que l'Indo-Chine d'aujourd'hui en ait inspiré de meilleur. Tous ceux qui sont curieux de connaître les visages nouveaux de la terre devront le lire. Ils en tireront des conclusions réconfortantes pour notre race et reconnaîtront que, du point de vue colonial, les résultats acquis en Indo-Chine ne permettent pas de s'abandonner au défaitisme.

Jim Click ou la merveilleuse invention,
par **Fernand Fleuret** (*Nouvelle Revue Française*).

Les grands hommes de guerre n'ont pas le vent en poupe. Cela est dans l'ordre, « douze ans après ». Comme les Athéniens, contemporains d'Aristide, les Français se fatiguent de louer, et l'on sent bien, aux conversations surprises dans les salons... ou les cafés, que l'école de « Plutarque a menti » s'enrichit chaque jour de nouvelles recrues.

De ce point de vue, le roman de M. Fernand Fleuret vient à son heure, mais hâtons-nous de dire qu'il serait bien injuste d'accuser l'auteur d'avoir voulu profiter d'un mouvement d'opinion. M. Fleuret a pour les lettres un goût d'artiste parfaitement désintéressé. Il pense pour lui-même, sans souci de plaire — ce qui est le meilleur moyen d'y réussir — et il s'amuse des jeux de son imagination, qui est originale et séduisante.

Le conte qu'il nous propose aujourd'hui — s'il est permis de parler ainsi d'un roman — révèle par le ton, le mouvement et par mille détails que l'auteur, dont on sait déjà par *la Bienheureuse Raton, fille de joie* — et par maints travaux — qu'il connaît parfaitement le XVIIIe siècle français, n'a pas moins soigneusement étudié l'époque, en ce qui concerne l'Angleterre. Il révèle aussi, à l'égard des gloires militaires, un terrible scepticisme, qui ne doit pas s'en tenir là. Mais n'anticipons pas, : Jim Click, fils d'un horloger du Suffolk, manifesta, dès l'enfance, un goût des plus vifs pour l'étude. C'était un petit garçon doux et modeste, qui se complaisait dans la solitude... du moins jusqu'au jour où Horatio Gunson pénétra dans sa vie. Celui-là avait toute l'étoffe d'un cancre : incapable de suivre une idée, il tenait obstinément le dernier rang dans sa classe. Mais aux heures de récréation il brillait d'un étonnant éclat. On le voyait aussitôt en effet prendre le commandement de ses camarades avec une autorité et une rudesse incroyables et organiser de terribles combats, d'où tous les gamins revenaient les lèvres saignantes, mais le cœur débordant de joie.

Comment le belliqueux Horatio prit-il un ascendant complet sur

le tranquille Jim? Mystère des affinités électives. Toujours est-il qu'en peu de mois Jim en vint à considérer Horatio comme un dieu, ... que le Destin lui avait ordonné de servir...

La vie passa, apportant ses aventures, ses hasards, mais ne contrariant pas trop la logique, puisque Horatio Gunson devint le plus célèbre amiral d'Angleterre... et Jim un prodigieux savant, aussi habile ingénieur qu'excellent médecin. Tandis que Gunson, en qui les lecteurs de M. Fleuret ne mettent pas beaucoup de temps à reconnaître Nelson, perdait un bras et un œil dans de glorieux combats et inspirait à la merveilleuse lady... Hackman un amour historique, Jim, poursuivant des travaux sur les automates depuis longtemps entrepris, achevait de mettre au point un « androïde », ressemblant de tous points à son ami Gunson. C'est ici que se place le prodigieux événement qui va nous entraîner vers le conte philosophique... Gunson, revenant épuisé d'une de ses glorieuses campagnes, est mis par Jim en présence de son double. Sans s'étonner outre mesure de cette merveilleuse invention, cet idiot de Gunson, qui n'a que destruction en tête, se met à boxer l'automate, lequel riposte par un direct si bien placé que Gunson tombe... mort. Jim, désespéré, se voit déjà lapidé par le peuple anglais qu'il a privé de son héros, quand, pour se sauver, l'idée lui vient de revêtir l'automate de l'habit de Gunson et de le faire passer pour le véritable Gunson, dont il réussit à cacher la mort. Le subterfuge réussit parfaitement... et nous voyons ici la puissance des prestiges et de la gloire. L'automate ne sait dire que quatre ou cinq phrases de ce genre — *Allez vous coucher, damnée vieille bourrique!* — *Fine weather, to day* — *Détapez vos canons!* — *Démarrez les palans!* — et encore chanter une chanson absurde, la chanson du *Mallard* : c'est largement suffisant! Largement suffisant pour le peuple qui acclame l'automate, pour le roi qui le reçoit, pour les officiers qui lui obéissent, pour Dieu même, faut-il croire, qui accorde à la flotte commandée par Gunson de triompher à Trafalgar... pardon! à à Barajar. Toutes les scènes de la vie de l'automate sont traitées par M. Fleuret avec une fantaisie et un humour incroyables... La fiction mène assez loin. Que demande la foule à une idole? Rien... D'exister simplement et de dire n'importe quoi..., chacun apportant à l'interprétation de phrases absurdes ou obscures la subtilité d'un prêtre antique expliquant le sens des gémissements confus de la sibylle... L'amour lui-même y est pris... et la hautaine lady Hackman le prouve, qui ne s'étonne pas trop, le jour, d'être appelée « sacrée vieille bourrique » et reçoit, la nuit, les visites amoureuses de Jim Click (qui pour la circonstance se substitue à l'automate) sans s'aviser qu'elle a changé d'amant. Ainsi, qu'ils aiment ou qu'ils

admirent, les humains sont victimes de sortilèges...; l'idéal leur est nécessaire sans doute, mais ils ont assez de foi pour en parer un mannequin... un automate... Seul, sur tout le sol anglais, un être a flairé la vérité, un chien, descendant de celui-là qui reconnut, le premier, Ulysse, un chien qui hurla à la mort, quand il vit pour la première fois le Gunson automate, mais fut écrasé aussitôt par une voiture, car le Destin lui-même ne veut pas de la vérité...

Nous ne donnerons pas à rire à M. Fleuret en discutant la leçon de son livre. Je suis convaincu qu'il ne croit pas aux « chefs », mais il aurait beau jeu de se retrancher derrière la mention « roman d'aventures » que porte la couverture de son livre. Sa thèse, s'il en pose une, souffrirait la controverse. .. Mais nous n'avons ici qu'à songer au roman. Il est agréablement écrit, bien mené, et nous livre, sous une forme inédite, un excellent « concentré » de comédie humaine.

Les frères Bouquinquant, par **Jean Prévost**
(*Nouvelle Revue Française*).

Un homme, devenu amoureux de sa belle-sœur, tue son frère : tel est, réduit à l'essentiel, le sujet des Bouquinquant. « Es ist eine alte Geschichte », selon la formule de Gœthe, et M. Georges Polti n'aurait pas de mal à classer le thème dans les « Trente-six situations dramatiques », auxquelles il a pu sans artifice ramener tous les sujets de romans. Mais les plus vieilles histoires n'inspirent pas les plus mauvais livres, il s'en faut, et M. Jean Prévost nous en donne une preuve de plus....

Le frère que l'on doit tuer, Léon Bouquinquant, ex-graisseur d'ascenseurs, vit sur un de ces pontons-grues, qui servent à décharger les péniches. C'est un bellâtre de style populaire, buveur, paresseux et brutal. Sa jeune femme, Julie, ancienne bonne, fait l'expérience de cette brutalité dès les premiers jours de son mariage. Toutes les raisons sont bonnes pour la rouer de coups. Sa beauté, son malheur, l'infidélité et l'esprit d'injustice du mari touchent Pierre Bouquinquant, le frère de Léon. Il s'éprend de Julie, et, après quelques mois, devient son amant. Un enfant qui naît et dont il est incontestablement le père achève de le lier à cette femme malheureuse. Amant, doté d'une âme de bon époux et de bon père, il ne supporte plus qu'avec une extrême impatience le spectacle des « raclées » trop libéralement administrées par Léon. Une scène violente éclate un jour, à ce sujet, entre les deux frères. Léon est ivre et Pierre le pousse à l'eau, sans trop l'avoir voulu. On ne reverra plus cet ivrogne qu'à la Morgue.

Mais il reste à régler l'affaire avec la police. Julie, qui a lu, comme tout le monde, quelques comptes rendus de cours d'assises, juge, non sans raison, que, si elle s'accuse du crime, elle sera aisément acquittée. Pierre ne s'en tirerait pas à si bon compte. Elle se déclare donc coupable et on l'incarcère. Voilà Pierre seul. C'est un esprit méticuleux et ordonné. De son métier mécanicien, et à ce titre grassement payé dans un garage. D'opinion il est communiste... et même militant. Au lendemain du crime, qui ne lui inspire aucun remords, l'homme ne songe qu'à l'enfant, qu'il a recueilli chez lui. Il le soigne avec une habileté de nurse patentée, et petit à petit, en mignotant son fils, en surveillant les tétées, ce communiste farouche sent se dissoudre en lui toutes ses âpres convictions marxistes. Les sourires du bébé le ramènent tout doucement, sans aucun de ces attendrissements sentimentaux que la situation eût pu comporter, vers la conception traditionnelle de la famille, de la propriété, de l'héritage...

Quand Julie aura été acquittée, à la suite d'un procès privé de péripéties dramatiques, que M. Prévost a su cependant rendre émouvant, le communiste apprivoisé épousera la douce Julie... et à l'église!

Ce serait jouer un assez mauvais tour à M. Prévost que de résumer son roman sans commentaires. On le prendrait pour une série de « clichés ». Cette impression, le lecteur ne la ressent pas... Faut-il attribuer cette victoire, au « réalisme » des scènes, qui bravent le « conventionnel » par leur vérité profonde? Ce serait un triomphe pour ce qu'on appelle, je crois, le *populisme*...

Considérons d'un peu plus près les personnages de M. Prévost. Ils ne raisonnent pas; ils souffrent, ils aiment sans éclat; on les croit à peine conscients et les images s'effacent dans leur esprit aussi vite que dans une cervelle d'animal. Tout « comédiantisme » leur est étranger, et pour s'adapter à leur simplicité absolue l'auteur a adopté un ton neutre, net, froid. Inventeur d'excellents jeux de scènes qu'un autre eût mis en valeur, il ne les a jamais poussés en pleine lumière, bien au contraire il les a noyés dans cet ensemble gris et fondu, où l'on ne peut que les saluer rapidement au passage.

Est-ce cela l'homme du peuple? Un être tranquille qui vit posément, et comme perdu dans un rêve lointain, des aventures dramatiques? On en peut douter. L'homme simple, dans sa phase amoureuse, aime les cris, les scènes et le mélo. Du côté de Gennevilliers, une âpre violence eût marqué, dans l'expression et les attitudes, ces péripéties qui, chez M. Prévost, sont surtout violentes par le fond. Comme tous ceux qui écrivent des romans à sujets populaires, usant, il est vrai, d'un détour qui lui est très personnel, M. Prévost a fait une œuvre quelque peu artificielle, qui n'intéresserait à aucun degré

les lecteurs populaires. Cette convention est très loin, d'ailleurs, de nous choquer; c'est une transposition, mais une transposition d'artiste, et très réussie, quelque chose comme ces tableaux qui représentent des rues de faubourg, et ne ressemblent à aucune rue de faubourg qu'on ait jamais vue, mais où se projettent une conception d'art, un rêve, une vision si personnels que l'on demeure saisi et charmé. Peut-être ne lirait-on pas avec plaisir deux romans de cette veine, mais, cette fois-ci, la simple mélancolie, dont les gestes des Bouquinquant s'enveloppent, a une force persuasive irrésistible.

Aux Aguets, par **John Galsworthy**. — 2 volumes.
Traduction de H. Pruvost (*Calmann-Lévy*).

On vient de traduire la dernière partie de cette Forsyte Saga, qui est le chef-d'œuvre de Galsworthy et bien certainement une des œuvres maîtresses de la littérature contemporaine. Nous avons eu l'occasion de rendre compte ici du *Propriétaire* et la *Revue de Paris* a publié l'admirable récit qui y fait suite : *le Dernier Eté*. Tout le monde au reste connaît maintenant, peu ou prou, cette famille de grands bourgeois de l'ère victorienne, les Forsyte, et l'on sait que le mot *forsytisme* passe dans la langue commune pour désigner une certaine variété de bourgeois, chez qui l'intelligence est loin d'être exclue, mais dont le « moteur » essentiel est, en toutes circonstances, la passion de la propriété.

Pour un Forsyte, le sens de la vie est lié aux variations du compte qu'il possède en banque; compte qui d'ailleurs, en ce qui concerne la grande majorité des Forsyte, ne cesse jamais de s'accroître. S'il a une femme et des enfants, le Forsyte les considère comme des êtres *qui lui appartiennent*. Amour et goût de la propriété s'amalgament chez lui le plus naturellement du monde. S'il achète des tableaux, une villa d'agrément, c'est avec la volonté de faire une bonne affaire, etc... Tel est le forsytisme pur. Mais dans cette grande famille Forsyte où les vieillards dépassent régulièrement quatre-vingts ans, où l'on a beaucoup d'enfants (et dans *Aux Aguets*, sans avoir perdu de vue les premiers Forsyte, nous assistons déjà aux amours des Forsyte de la troisième génération), ce type initial subit de fortes variations. On doute même qu'après la mort de la reine Victoria, qui représente le grand point de repère chronologique de la dernière partie de la Saga, on puisse retrouver des *men of property*, parés de toute la beauté initiale du type. Ils se laissent infecter par le sentiment, la générosité, etc... Les Forsyte étaient les colonnes d'une certaine Angleterre, qui est manifestement en voie de disparition.

Soames Forsyte, un de la deuxième génération, le héros du *Propriétaire*, symbole parfait de la passion possessive, est encore le principal personnage de *Aux Aguets*. Séparé depuis quelque quinze ans de sa femme, Irène, le plus ardent, le plus attirant de ces personnages féminins, dont Galsworthy a composé une si nombreuse, une si charmante galerie, Soames, travaillé du désir d'avoir un enfant à qui il puisse léguer sa fortune, décide d'obtenir d'Irène le divorce. Il compte épouser ensuite une jeune Française, qui ne manquera pas, estime-t-il, de lui donner l'héritier attendu. Irène est toute disposée à divorcer, mais le malheur veut qu'en la revoyant Soames sente renaître en lui son amour ancien et ne songe plus qu'à reprendre avec celle qui est encore très légitimement sa femme une existence véritablement conjugale. Irène, qui a son mari en horreur, — et non sans quelque raison, comme le savent les lecteurs du *Propriétaire* — repousse tout net les propositions « avantageuses » de l'homme, et, pour lui échapper, gagne la France. Elle n'y restera pas seule : l'offensive de Soames déclanche un mouvement imprévu chez Jolyon Forsyte, un Forsyte du type artiste, le fils de ce vieux Jolyon, qui, aux portes de la mort, avait chéri Irène, d'une sorte d'amour pur, silencieux et comme paternel. Jolyon Forsyte, le fils, prend donc en mains la défense d'Irène et ne tarde pas trop à s'apercevoir qu'un altruisme désintéressé ne l'a pas seul engagé dans cette aventure. Il aime Irène... Il finira par l'épouser après avoir soutenu une lutte violente et sourde contre Soames, qui, lui-même, en désespoir de cause, se mariera avec la jeune Française... On ne saurait évoquer ici les divers épisodes de cette bataille curieuse, au récit de laquelle se trouvent liés les tribulations de Winifred Forsyte, épouse très trompée de ce noceur de Dartie, et les tableaux idylliques des amours de deux jeunes Forsyte appartenant à des branches ennemies.

Il ne s'agit pas là d'ailleurs de romans indépendants que l'adresse de l'auteur et le désir d'enfler un livre auraient réussi à mêler artificiellement. Au-dessus d'Irène, de Soames, de Winifred, il y a la famille Forsyte, ce groupe dont Galsworthy a entrepris d'écrire l'histoire. Il y a tant de souvenirs et d'intérêts communs entre ces Forsyte, sous les caractères les plus opposés se manifeste un fond psychologique si semblable, tous ces êtres vivent si profondément les uns des autres, les uns par les autres, et la philosophie de leurs vies diverses et proches est si habilement tirée, le soir, dans les lentes conversations des vieux Forsyte, que l'importance supérieure de la famille, comparée aux individus, aux branches qui la composent, ne nous semble pas pouvoir être mise en doute. Quelle signification en vérité pourrait bien avoir le roman de Soames ou le roman de

Dartie, s'ils n'étaient pas plongés dans le bain nourricier de leur milieu et si nous ne savions pas que le moindre de leurs gestes provoque, autour d'eux, dans des « intérieurs » où l'auteur tour à tour nous mène, une série de mouvements de réaction, qui viendront à leur tour frapper Soames, ou Dartie et modifier leurs desseins, voire leurs désirs.

La richesse même de cette Forsyte Saga, le nombre des personnages, la variété des tableaux sont quelque peu décourageants pour un critique. La personnalité de Galsworthy lui-même est excessivement complexe : il y a en lui un romancier balzacien, amateur de généalogies et de précisions professionnelles; il y a une sorte de peintre de style Vermeer, qui excelle à « rendre » l'atmosphère propre d'une maison, à évoquer ses vibrations silencieuses; il y a surtout un poète qui sait répandre dans ses livres ce charme si enveloppant ... et d'une définition si malaisée, ce charme essentiellement anglais qui marque les personnages de K. Mansfield ou de R. Lehmann, et triomphe précisément dans les personnages féminins de Galsworthy. La Forsyte Saga, comme un grand roman de Tolstoï, forme une sorte d'univers clos, privé, d'où les impressions de voyage ici rapportées ne peuvent faire connaître que quelques paysages choisis. Si l'on a parlé du sens poétique, on s'avise qu'on a négligé par exemple de signaler la parfaite construction dramatique de toutes les scènes du roman. Galsworthy, on le sait, est un dramaturge, mais dont les qualités d'homme de théâtre ne paraissent jamais si admirables que lorsqu'on lit ses romans. C'est là en somme qu'il rassemble tous ses moyens, qu'il déploie tous ses dons.

MARCEL THIÉBAUT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, PARIS-IXe

CHATEAUX, DÉCORS de L'HISTOIRE

Collection publiée sous la direction de MARCEL THIÉBAUT

Pour paraître le 2 Juillet :

G. LENOTRE

Le CHATEAU de RAMBOUILLET

SIX SIÈCLES D'HISTOIRE

La Vie d'une belle demeure. — Vie brillante, curieuse et remplie d'anecdotes, racontée par un grand historien.

Un volume : **15** fr.

Il sera tiré 200 ex. sur vélin du Marais à **30** fr.

Prochains volumes à paraître dans cette Collection :

LOUIS DIMIER
LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU ET LA COUR DE FRANÇOIS Ier

ANDRÉ BELLESSORT
LE CHATEAU D'AVIGNON AU TEMPS DE L'ANTIPAPE

PIERRE CHAMPION
PLESSIS-LÈS-TOURS, SOUS LOUIS XI

HENRY BIDOU
LE CHATEAU DE BLOIS AU TEMPS DE HENRI III

LOUIS BATIFFOL, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal
LE LOUVRE SOUS HENRI IV ET LOUIS XIII

PIERRE DE NOLHAC, de l'Académie française
VERSAILLES SOUS LOUIS XIV

ÉMILE MAGNE
LE CHATEAU DE SAINT-CLOUD

MADAME SAINT-RENÉ TALLANDIER
LE CHATEAU DE CHANTILLY AU TEMPS DU GRAND CONDÉ

ÉDOUARD SARRADIN, conservateur du Château de Compiègne
LE CHATEAU DE COMPIÈGNE, DE LOUIS XV A NAPOLÉON Ier

JEAN BOURGUIGNON, conservateur de Malmaison
LE CHATEAU DE MALMAISON

MARCEL BOUTERON, bibliothécaire de l'Institut
LES TUILERIES SOUS LOUIS-PHILIPPE

JACQUES BOULENGER
LES TUILERIES SOUS NAPOLÉON III

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	100 »	51 »	26.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.	106 »	54 »	28 »
ÉTRANGER { Demi-tarif postal	130 »	66 »	34 »
ÉTRANGER { Plein tarif	160 »	81 »	41.50

LA LIVRAISON — 240 pages — 7 francs.

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 3 fr. 50
Deuxième Table décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 4 fr. 50

Coulommiers. — Imprimerie BRODARD et TAUPIN.